BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Quatrième Série.

TOME XII.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
POUR 1855-1856.

Président. M. GUIGNIAUT, membre de l'Institut.

Vice-Présidents. MM. De QUATREFAGES, id.
l'amiral ROMAIN DES FOSSÉS, sénateur.

Scrutateurs. MM. MOREL-FATIO.
POULAIN DE BOSSAY.

Secrétaire. M. AMÉDÉE TARDIEU.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION CENTRALE
POUR 1856.

Président. M. CONSTANT-PRÉVOST (de l'Institut).
Vice-Présidents. MM. JOMARD (de l'Institut) et D'AVÉZAC
Secrétaire général. M. Alfred MAURY
Secrétaire adjoint. M. V.-A. MALTE-BRUN.

Section de Correspondance.

MM. A. d'Abbadie, corr. de l'Institut.
général Aupick
général Auvray.
Alex. Bonneau
Gustave d'Eichthal.
Cte d'Escayrac de Lauture.
MM. Lafond.
Morin.
Noël des Vergers, corr. de l'Inst.
Poulain de Bossay.
Renard.
Vivien de Saint-Martin.

Section de Publication.

MM. Albert-Montemont.
Cortambert.
Daussy, membre de l'Institut.
de Froberville
Jacobs.
Lourmand.
MM. Mauroy.
Morel-Fatio.
Guigniaut, m. de l'Ins
De Quatrefages, id.
Sédillot.
Trémaux.

Section de Comptabilité.

MM. Demersay.
Garnier.
Isambert.
MM. De la Roquette.
Lefebvre-Duruflé.
Talabot.

Archiviste-bibliothécaire.

M.....

Trésorier de la Société.

M. Meignen, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

Membres adjoints.

MM. A. Barbié du Bocage.
Ferd Fabre.
M. A. de Froidefonds des Farges.

M. Noirot, agent de la Société, rue Christine, 3.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ PAR LA SECTION DE PUBLICATION

ET MM. ALFRED MAURY,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION CENTRALE,

ET

V. A. MALTE-BRUN,

SECRÉTAIRE ADJOINT.

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME.

ANNÉE 1856.

JUILLET — DÉCEMBRE.

NATURAL HISTORY

PARIS;

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 1

1856

LISTE DES PRÉSIDENTS HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS SON ORIGINE.

MM.

De Laplace.
De Pastoret
De Chateaubriand.
Chabrol de Volvic.
Becquey.
Alex. de Humboldt.
Chabrol de Crousol.
Georges Cuvier.
Hyde de Neuville.
Duc de Doudeauville
J.-B. Eyriès.

MM.

Le vice-amiral de Rigny.
Le contre-amiral Dumont d'Urville.
Duc Decazes.
Cte de Montalivet.
De Barante.
Le général Pelet.
Guizot.
De Salvandy
Tupinier.
De Las Cases.

MM.

Villemain.
Cunin-Gridaine.
L'amiral Roussin.
L'amiral de Mackau.
Le vice-amiral Halgan.
Walckenaer.
Cte Molé.
Jomard.
Le contre-amiral Mathieu.
Le vice-amiral La Place.
Hip. Fortoul.

LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM.

H. S. Tanner, à Philadelphie.
W. Woodbridge, à Boston.
Le lt-col. Edward Sabine, à Londres.
Le docteur Reinganum à Berlin.
Le docteur Richardson, à Londres.
Le professeur Rafn, à Copenhague.
W. Ainsworth, à Londres.
Le colonel Long, à Louisville Ky.
Le capitaine Maconochie, à Sydney.
Le conseiller de Macedo, à Lisbonne.
Le professeur Karl Ritter, à Berlin.
Le cap. John Washington, à Londres.
P. de Angelis, à Buenos-Ayres.
Le docteur Kriegk, à Francfort.
Adolphe Erman, à Berlin.
Le docteur Wappaüs, à Goettingue.

MM.

Ferdinand de Luca, à Naples.
Le docteur Baruffi, à Turin.
Le lieut.-col. Fr. Coello, à Madrid.
Le professeur Munch, à Christiania.
Le gén. Albert de la Marmora, à Turin.
Fulgence Fresnel, à Mossoul.
Ch. Scheffer, à Constantinople.
Le professeur Paul Chaix, à Genève.
J. S. Abert, colonel des ingénieurs-topographes des États-Unis.
Le professeur Alex. Bache, surintendant du *Coast-Survey*, aux Etats-Unis.
Lepsius (Richard), à Berlin.
De Martius, à Munich.
Kiepert (Henri), à Weimar.
Petermann (Augustin), à Gotha.

LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE.

MM.

Le capit. sir J. Franklin, à Londres.
Le capitaine Graah, à Copenhague.
Le capitaine sir John Ross, à Londres

MM.

Le capitaine G. Back.
Le capit. James Clark Ross, à Londres.
Le capitaine R. Mac-Clure, à Londres.

Paris — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

JUILLET 1856.

Mémoires, etc.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. BRUN-ROLLET A M. JOMARD,

CHEZ LES DIRFS, BAHAR EL GHAZAL.

15 mars 1856.

Monsieur,

Je viens de parcourir dans toutes ses ramifications le fleuve improprement dit fleuve des Gazelles ou Misselat. Je ne crains plus de l'appeler le vrai Nil.

C'est l'affluent qui fournit le plus d'eau, il est triple. Au premier abord on le prendrait pour un lac d'une cinquantaine de lieues de longueur, du nord au sud-ouest et nord-ouest. Mais, après un mois de recherches, j'ai découvert, à travers les marais qui semblent le confiner au nord-ouest, un canal navigable qui le lie à son cours supérieur à six heures plus au nord-est. J'ai également trouvé la bouche de cette rivière appelée *Modji* et *Louri*, qui, selon ma carte, coule du sud au nord, parallèlement avec la bouche sud.

Nous avons laissé à droite de son embouchure, au lac Nau, un autre lac de plusieurs milles de circonférence; c'est celui que M. d'Arnaud a suivi et nommé Misselat. Ce fleuve a d'abord (en cette saison) 50 à 60

mètres de largeur, sur 4 à 5 de profondeur, quelquefois moins, direction nord-ouest, puis sud-ouest.

Les premières huttes que l'on rencontre sur les rives, sont celles des Nouers-Diakindj.

A 20 ou 25 lieues de son affluent, il se bifurque.

La branche gauche ou occidentale nous conduisit à des marais, après une navigation de dix à douze heures ouest-sud-ouest. Ce lac, que nous avions pris d'abord pour un fleuve de premier ordre, avait un courant, presque toujours une largeur de 2000 mètres sur 3 à 4 de profondeur, et des canaux divergents sur ses deux rives. Les naturels l'appellent *Nim-aïlk;* sa rive gauche est habitée par des Nouers, ayant pour chef un certain *Tan* auquel j'ai envoyé une chemise d'indienne et quelques verroteries. Ce présent lui fit le plus grand plaisir et me valut sa visite et l'offre de deux de ses gens pour me servir de guide et de drogman; mais ils s'échappèrent quelques heures après notre départ. Il m'engagea en outre à rester ou à laisser de mes gens près de lui, me promettant sa protection et ses services.

Près de son habitation est un canal qui, pendant l'inondation, s'étend jusque chez les *Bakkara-Omour* avec lesquels ils sont quelquefois en guerre. J'ai vu chez ce chef un de leurs prisonniers qui avait retenu chez eux quelques mots arabes. Il nous apprit que les *Bakkara-Risekats* se trouvaient après les *Dinka-Bols*, à quatre journées sud-ouest, et que le fleuve supérieur dont celui-ci est séparé par des marais de deux journées, passait près de cette tribu, au delà de laquelle taient les *For* (Darfour).

Le courant de la branche principale que nous avons

laissé à notre gauche, en général est sud-sud-ouest avec quelques coudes nord-ouest vers ses extrémités. C'est une grande nappe d'eau coupée par des îles basses, des marais qui disparaissent sous l'inondation. Alors, il devient un lac de plusieurs journées de largeur, souvent bouleversé par d'effroyables tempêtes. Les Nouers l'appellent *Agaith*.

A cinq ou six heures de sa rive gauche, nous avons reconnu un canal qui se remplit lors des crues du trop-plein des lacs ou fleuve supérieur ; ce canal a 50 ou 60 mètres de largeur. Mais à une heure et demie de son embouchure, il est obstrué encore par des joncs et des graminées presque aussi hautes que la forêt de Tamariniers et de Dakkars qui bordent ses rives, et y répandent un ombrage délicieux dont jouissent des groupes de Buffles et d'Antilopes de l'espèce vache auxquels nous avons fait la chasse, et qui nous ont procuré un agréable pot-au-feu. C'était pour nous une aubaine dont nous sentions le besoin : depuis plusieurs jours nous manquions de viande fraîche, parce que la vie amphibique est la seule possible dans les marais que nous venions de parcourir.

Tous les terrains d'alentour restent inondés une bonne partie de l'année. Nous avons trouvé encore en plusieurs endroits de la boue et des mares d'eau putréfiée. Les premières races que l'on rencontre sur cet affluent après les Nouers, sont des pêcheurs ou ichthyophages de la tribu *Afou*. Ils viennent en cette saison se tapir dans les îles avec leurs canots pour faire la chasse aux hippopotames à l'aide de harpons, et vivent de poissons. Cette dernière pêche se fait le plus souvent la nuit à la lueur des feux qu'ils portent sur l'avant de leurs canots.

Attirés par la lumière, les poissons viennent à la surface de l'eau où ils sont harponnés. Les tribus et les villages sont à plusieurs jours dans l'intérieur, hors des terres soumises à l'inondation. En suivant une direction nord-ouest, le fleuve aboutit à des marais, où nous avons trouvé un passage profond obstrué par des herbes en quelques endroits, mais que nous rendions praticable avec un travail de déblaiement. C'est du moins ce que m'a rapporté le bateau que j'ai envoyé pour le reconnaître.

Deux marins et un drogman, ayant remonté ce canal sur les canots des naturels, sont arrivés en trois jours chez les *Djours*, où ils ont constaté le cours supérieur de notre fleuve.

Ils furent assez bien vus par le chef des villages où ils s'arrêtèrent; il parut même blâmer la distribution de verroteries que la peur leur faisait faire aux importuns qui les assiégeaient, en les assurant qu'ils n'avaient rien à craindre chez lui; mais quand il vit leur bourse vide, il les engagea à s'en retourner.

Il paraît que la protection de ce chef ne pouvait pas dépasser les limites de son village; car à peine l'eurent-ils laissé à distance, qu'ils se virent entourés de canots chargés de nègres ayant l'air de leur signifier un *nec plus ultra* peu rassurant. C'est du moins ce que crurent nos hommes qui se mirent à se recommander à tous les saints; si leurs saints furent sourds à leur prières, elles furent exaucées par un hippopotame qui, s'élançant tout à coup contre leurs agresseurs, brisa un de leurs canots, tua un ou deux de ceux qui le montaient et ouvrit ainsi à nos voyageurs un passage dont ils profitèrent, sans que les nègres ébahis osassent

poursuivre des gens protégés par les monstrueuses puissances du Nil.

Un missionnaire n'aurait pas manqué de crier au miracle ; rien de plus naturel pourtant, que les hippopotames cherchassent à se venger de leurs chasseurs, et ils savent que chaque canot en porte. C'est tellement habituel que les nègres longent toujours les herbes en naviguant et ne traversent qu'en tremblant le fleuve ; je les ai vus souvent diriger leur canot dans les joncs à la vue d'un hippopotame ; leur danger n'est que plus grand, s'ils passent dans le voisinage d'un de ces amphibies. Deux fois dans ce voyage, ces monstres posèrent leurs énormes pattes sur le bord de ma barque, en poussant un affreux mugissement.

Un marin fut l'an dernier saisi ainsi des bords de la barque de la mission catholique, et emporté dans le Nil, d'où il n'a plus reparu.

A sept ou huit heures plus au sud-est, ce lac se termine à des terres appartenant à la tribu des *Dinka-Beks*, en face et à sept ou huit jours de marche des *Kyks* sur l'autre affluent.

Dans cet espace coule la rivière *Modjy*, sur les bords de laquelle sont échelonnés les *Loots* ou *Louayes*, les *Rals* plus au nord, les *Doth* plus au sud, les *Gor*, ensuite les *Madar* entre les 5e et 6e de latitude, et les *Djours* et les *Djaks* à l'ouest, sur les rives de ce fleuve-ci.

De chez les *Beks*, extrémité sud de ce lac, j'ai envoyé des gens reconnaître le pays. En suivant un itinéraire ouest, ils arrivèrent le septième jour chez les *Djaks*, où ils reconnurent une branche de ce fleuve, séparée de la branche principale par une île de plusieurs journées de longueur.

Le Nil coulait, selon eux, de l'ouest à l'est et passait à cinq jours de là, au pied est des montagnes *Baldjam* ou des *Niam-Niam*, où il y avait une cataracte.

Niam-Niam est le terme générique que les *Dinka* et les Arabes donnent aux tribus anthropophages. Leur pays a d'abondantes mines de cuivre qu'ils exploitent et que les Djaks vont échanger avec de l'ivoire, pour en faire des bracelets. J'en ai vu plusieurs dont le cuivre valait le nôtre.

Selon les *Djaks* encore, le fleuve arriverait au delà de ces montagnes, à un autre immense fleuve ou lac sans fin (c'est leur expression), dont l'eau est impotable (salée), et dont les bords sont habités par des Arabes vêtus comme les Darfouriens. Mes gens ont vu chez eux des chemises bleues qui leur ont été vendues par ces Musulmans. Seraient-ils les *Messalit ?*

Le pays des *Niam-Niam* pourrait bien être cette grande contrée au sud du *Fertil*, que les Darfouriens appellent *Benda*, aussi célèbre par ses riches mines de cuivre que par ses hordes de cannibales.

Voici quelques renseignements que j'ai pu recueillir sur ces derniers :

Ces hordes, appartenant au dernier échelon de la race humaine, sont dominées par les superstitions les plus insensées. Leur roi ou chef est plus craint pour son pouvoir de devin ou sorcier que pour sa puissance. Il possède, selon eux, des talismans qui rendent invulnérables ceux qui les portent. Ce sont ordinairement des morceaux de cuirs ornés de quelques grains de verroteries. Sa demeure en est, dit-on, fournie. Il les distribue aux plus courageux avant de se mettre en

campagne. Ces talismans servent aussi de signe de pouvoir transmis par le devin. Pour cette raison, les hommes de guerre suivent ceux qui en ont.

Avant de commencer une expédition ou guerre sérieuse, le devin envoie aux chefs des villages un nombre de morceaux de bois, désignant les jours après lesquels ils doivent se trouver réunis. Celui qui reçoit ces bois a soin d'en jeter un chaque matin hors de sa demeure. Quand le faisceau est fini, il se rend au lieu désigné, c'est leur manière de compter. Ils font la même chose dans leurs échanges, ils mettent sur leurs marchandises autant de morceaux de bois qu'ils veulent de grains de verroteries ou autres et se retirent : l'acheteur vient et dépose à la même place la quantité demandée, et emporte son emplette. Malheur à lui s'il y mettait de la mauvaise foi !

Ils cherchent ordinairement à surprendre la nuit ceux qu'ils veulent attaquer. Les autres peuplades nègres, même les Arabes, se font la guerre pour des bestiaux. Ceux-ci se tuent pour se prendre ; vainqueurs, ils prélèvent le dixième des plus jeunes et des mieux portants pour l'horrible festin qui doit suivre la victoire. On fait deux parts du reste, une pour les chefs, l'autre pour les combattants. Le repas se fait hors des villages, dans les lieux désignés où chacun apporte son vase de bière. Les malheureuses victimes rôtissent au milieu des chants et des danses de ces affreux cannibales.

Un poste de 400 Égyptiens suffirait pour délivrer l'humanité de ces horreurs. Leurs frais seraient compensés par l'exploitation des mines de cuivre. Quand le roi meurt, on le brûle et l'on recueille sa graisse qui

passe pour un talisman merveilleux. On jette ensuite ses restes dans une grande fosse recouverte d'un toit, et avec lui sa pipe et son tabac, et quatre prisonniers auxquels on coupe les jambes, pour les empêcher de quitter leur service auprès du défunt. Les *Djaks* ajoutent qu'ils mangent souvent leurs malades et qu'ils méprisent la viande de boucherie.

Ils font quelquefois de grandes chasses nationales, quand les herbes sont desséchées; alors ils entourent la forêt où paissent les éléphants, les antilopes, etc., en rétrécissant de plus en plus le cercle et en mettant le feu aux bois, aux herbes. En voyant se rapprocher ce vaste réseau de flammes et de fumée, les animaux courent se précipiter d'un côté et d'autre dans ce vaste incendie qui les poursuit pendant plusieurs journées; quant le feu est éteint, il est facile d'achever les mourants.

On dit cependant ces cannibales hospitaliers envers les marchands, par crainte sans doute, de perdre à jamais les verroteries qu'ils leur apportent.

Un marchand du Darfour, qui a vécu sept ans dans ce pays, m'a raconté qu'un jour, ayant perdu sa route et ses compagnons de voyage, il s'était présenté malgré sa frayeur, la nuit venue, chez une famille de ces cannibales, conduit par leur feu du soir, qu'il avait été bien reçu, traité et conduit le lendemain par le chef de maison et ses deux enfants portant son bagage jusqu'à ce qu'il eût rejoint ses camarades.

Les mariages se font ordinairement pendant les fêtes et les danses publiques, après lesquelles l'époux emmène chez lui la femme qui consent à lui appartenir. Ce n'est qu'après les premières couches de sa

fille que le beau-père vient réclamer la dot, consistant en quelques vaches ou quelques chapelets de verroteries.

Pour le reste, à mon retour, si Dieu me l'accorde. Je pars demain, avec l'espoir d'être de retour avant que ce fleuve soit devenu un lac sans rives où nous pourrions être engloutis par ses tourmentes.....

Je profite du retour d'un bateau pour vous adresser ces quelques notes, en attendant que je puisse vous en envoyer de plus détaillées et de plus précises sur le cours supérieur de ce fleuve si intéressant où je vais m'engager dès demain. J'aurais désiré vous adresser un brouillon de carte, mais je n'en ai pas eu le temps à cause de mes embarras. Je suis obligé de laisser ici un bateau pour recueillir le monde que j'ai expédié dans l'intérieur à la recherche. Je pars donc avec mes deux plus petits bateaux et le peu d'armes et de défenseurs qui me restent, pour pouvoir revenir avant l'époque de la grande inondation, qui rendrait notre traversée à travers les immenses lacs extrêmement dangereuse, à cause des tempêtes qui les bouleversent alors. J'espère encore avoir le temps de reconnaître le pays de *Niam-Niam* et ses abondantes mines de cuivre, et même d'arriver jusqu'à ce grand lac d'eau salée où, dit-on, conduit ce fleuve et dont parlent les tribus supérieures.

Signé : **Brun-Rollet.**

L'ISTHME DE SUEZ.

(Publications de M. Ferdinand de Lesseps.)

Aujourd'hui que les études du *Canal maritime* à ouvrir entre Suez et le golfe de Peluse sont terminées, que les sondes ont été faites, et les difficultés du terrain entièrement levées, le moment est venu de constater, dans les annales de la *Société de Géographie*, le changement qui se prépare dans le mouvement de la navigation, dans les rapports de l'Europe avec l'Afrique orientale, et même dans ceux de l'Afrique et de l'Amérique septentrionale, avec le levant et l'orient en général. En attendant qu'un *Canal maritime* soit pratiqué à travers l'isthme américain, il sera plus avantageux, même pour les Américains du nord-est, de se rendre à la Chine et au Japon par le canal de Suez que par la voie actuelle ; à plus forte raison pour le commerce européen : c'est donc toute une révolution qui doit s'opérer dans la navigation commerciale, dans les relations politiques, dans l'avenir de la civilisation, et par conséquent dans les études géographiques.

Les fondateurs du canal maritime ont pensé qu'il fallait tenir le public européen au courant des progrès successifs de l'entreprise ; en conséquence, ils ont établi un recueil périodique dont le titre est : *L'isthme de Suez, journal de l'union des deux mers*. La Société de Géographie a reçu du concessionnaire du canal, M. Ferdinand de Lesseps, ministre plénipotentiaire, les

documents qu'il a publiés sur cette grande opération (1), et, depuis, les trois premiers numéros du Journal. Nous emprunterons quelquefois des pièces officielles à cette publication; aujourd'hui, nous nous proposons seulement d'en donner un court aperçu.

Une commission d'ingénieurs étrangers joints à des ingénieurs français et égyptiens, appelée pour cette raison *Commission internationale* du canal de Suez, s'était rassemblée à Paris au mois d'octobre 1855, pour préparer un voyage d'exploration sur tout le parcours de l'isthme, dans le golfe de Peluse et dans le port de Suez (2). Le voyage a eu lieu au mois de décembre. On sait que le canal doit avoir 100 mètres de largeur à la ligne d'eau et 8 mètres de profondeur. Pour avoir cette profondeur à Suez et à Peluse, on a constaté qu'il suffirait d'une jetée de 1600 mètres dans le premier de ces endroits, et 2300 mètres dans le second, au lieu de 8000 mètres, distance qu'on avait d'abord présumé être celle à laquelle ces deux mers étaient profondes de 8 mètres.

Le sol de l'isthme ne présente nulle part de difficultés. Le point le plus haut, au-dessus du niveau des deux mers, n'a que 15 mètres d'élévation environ; tout le reste est peu élevé, ou même inférieur au niveau; point de dunes de sables mobiles sur cette di-

(1) Deux volumes, renfermant le double exposé de M. de Lesseps, les actes, les rapports, les procès-verbaux de la Commission, le cahier des charges de la future Compagnie et ses statuts, etc.

(2) Pour la Hollande, M. Conrad; pour l'Angleterre, MM. Mac-Lean et Rendel; pour l'Italie, M. Paleocapa; pour l'Autriche, M. Negrelli; pour la France, MM. Renaud et Lieussou et les ingénieurs du vice-roi d'Égypte, M. Linant-Bey et M. Mougel-Bey.

rection. Les sables ont de la fixité, le terrain est solide, et les berges du canal n'exigeront point de revêtement. Le lac Temsah, qui est à peu près au milieu de la ligne du canal, servira de port et de communication avec la vallée de Sabah-byar, dite Ouady-Tomlat (la terre de Gessen), et par conséquent avec le Nil et l'Égypte inférieure. Tous les sondages étant terminés au nombre de vingt-un, les profils en long et en travers construits, les relèvements en mer, et les observations de marées achevées, MM. les commissaires sont revenus en Europe pour préparer le rapport définitif.

Le 23 juin dernier, les membres de la Commission internationale se sont de nouveau réunis à Paris. Aux membres précédemment nommés, il faut ajouter M. Ch. Manby, ingénieur anglais, M. Harris, au service de la compagnie des Indes, M. Lentz pour la Prusse, M. Montesino pour l'Espagne, M. le contre-amiral Rigaut de Genouilly et M. le capitaine de vaisseau Jaurès pour la France, en outre de M. de Lesseps, concessionnaire, et de M. Barthelemy Saint-Hilaire, secrétaire général de la future compagnie (1). Plusieurs séances ont eu lieu chaque jour, sans désemparer, pour l'étude et la solution des questions. Voici le résultat sommaire des délibérations : 1° Le canal sera alimenté par les eaux de la mer ; 2° il sera ouvert à ses deux extrémités ; 3° il aura 80 mètres de large au nord des Lacs Amers et 100 mètres au sud ; 4° la navigation sera libre dans le passage des Lacs Amers, c'est-à-dire que le canal ne sera pas

(1) M. Jomard, en sa qualité d'ingénieur de l'ancienne expédition d'Égypte (1798), avait été invité et assistait à ces réunions, ainsi qu'à la précédente qui a eu lieu en 1855.

endigué; 5° au port *Saïd* (près Peluse), le chenal aura 400 mètres de large, les jetées nord et sud auront 3500 et 2500 mètres; 6° à Suez le chenal aura 300 mètres, les jetées auront 1600 mètres de long; 7° des phares seront établis depuis le Marabout jusqu'à 20 lieues à l'est de *Saïd*, et, dans la mer Rouge, à Suez et à Bâb-el-Mandeb.

Il est résulté des explications données par M. le capitaine Harris, qui navigue sur la mer Rouge, depuis plus de vingt ans, et qui a fait soixante-dix voyages, qu'elle est parfaitement navigable pour les bâtiments à voiles en toutes saisons, sauf, pendant une période de trois mois, entre Suez et Râs-Mohammed, ce qui n'est que le dixième du parcours. Ce fait a été confirmé par M. Rigaud de Genouilly et par M. Jaurès.

Il convient de citer encore, parmi les intéressants documents que renferme le *Journal de l'Isthme*, le détail des dix-neuf forages effectués par les ingénieurs sondeurs du vice-roi d'Égypte; les terrains ont été sondés à 12 ou 14 mètres, à 8 mètres au-dessous de la Méditerranée au moins (selon le profil du sol). Ils sont généralement composés d'argile et de sable alternant avec la marne, quelquefois le sulfate de chaux et le sel marin; ils appartiennent à la formation tertiaire. La vase ou le sable vaseux se rencontre principalement aux approches de la Méditerranée. Le bassin des Laes Amers a jusqu'à 9 mètres de profondeur au-dessous du niveau de la mer; le sel marin en occupe le fond à une assez grande épaisseur, et ce fond est tapissé de coquilles.

Telles sont en résumé les principales observations que présentent les quatre premiers numéros du *Journal*

de l'Isthme de Suez, considéré au point de vue de la géographie pure. Quant aux considérations économiques, quant au calcul des avantages qu'on doit retirer du canal, en raison du commerce actuel de l'Inde par la voie du cap de Bonne-Espérance et du tonnage ordinaire des navires, c'est dans le *journal* qu'on trouvera ces données, avec le développement dont elles ont besoin pour être bien appréciées par les intéressés.

Aucune entreprise, d'un aussi grand intérêt que celle du percement de l'isthme de Suez, n'a été mieux préparée, et n'a débuté sous des auspices plus favorables; et, si toutes les difficultés ne sont pas encore levées, on peut prévoir cependant que l'exécution tardera peu à commencer. Déjà l'on s'occupe du canal tiré du Nil, qui sera dirigé par la vallée de Sabah-Byâr et joindra le canal maritime à l'Égyte, en même temps qu'il portera l'eau douce par tout le désert et favorisera la végétation. Ce changement immense devait être, et a été accueilli avec enthousiasme par les Égyptiens; l'imagination des Arabes, si disposée à l'exaltation, en a été frappée et un poëme en cinquante-sept strophes, suivies d'un refrain en quatre vers, a été composé à cette occasion par le cheykh Refa'ha, l'un des ulémas du Caire (1). Plusieurs ulémas ont cru découvrir dans le Coran, la prédiction de l'ouverture de l'isthme, notamment au chapitre LV, verset 19; il paraît en effet y

(1) Le cheykh Refa'ha est un des quarante-cinq élèves de la mission Égyptienne, venus en France en 1826, pour s'instruire dans les sciences et les lettres (voy. *Journal asiatique*); il a traduit la géographie de Malte-Brun en arabe, et a longtemps dirigé, au Caire, l'école des langues.

être question d'un isthme placé comme une barrière entre deux mers, lesquelles se *rencontreront* un jour et où *vogueront* les navires à pleines voiles (2); dans deux autres chapitres du Coran (XXV et XXVII), il est encore question de deux mers et d'une barrière qui les sépare; mais l'auteur du poëme n'y a pas fait allusion. Ce n'est pas déroger à la gravité de la science géographique que de donner ici un extrait de cette composition.

JOMARD.

Le poëme du cheykh Refa'ha porte le titre de : *Chant national* égyptien sur le percement de l'isthme de Suez; il a été traduit par le savant docteur et orientaliste Perron, et accompagné d'un commentaire. Voici d'abord un court abrégé de l'introduction du poëte arabe. « Au nom de Dieu clément et miséricordieux... Gloire » à Dieu qui fait naître et renouvelle tout; qui a tracé » l'ordre du monde sur un plan si admirable et si régu- » lier... L'humble serviteur de Dieu, cheykh Refa'ha, » moi, j'ai dit : voici un chant national, le cinquième » qui aura l'honneur d'être présenté au seuil royal (1). » Mes vers sont un langage inspiré par les faits, ils sont » d'accord avec le sens actuel des choses. »....

Terre d'Égypte, réjouis-toi,
Sous la glorieuse direction de ton Saïd :
Par lui nous montons au faîte de la grandeur ;
Il nous comble des bienfaits de ses œuvres.

(1) Le cheykh Refa'ha a composé quatre chants guerriers pour la guerre de Crimée; on sait que les troupes égyptiennes s'y sont distinguées par leur valeur et leur fermeté.

(2) C'est ainsi que le Dr Perron croit que l'on peut entendre le passage.

Saïd est l'âme de son père,
Il est la puissance de la raison dans ses desseins :
Par ses qualités natives et par celles qu'il a héritées de son père,
Nous revenons à notre antique éclat.

Les États de l'Égypte se consolident,
Les prospérités l'inondent.
Ses anciennes gloires, elles sont connues du monde ;
L'histoire nous en a transmis les souvenirs.

L'Égypte a rempli l'univers du bruit de ses merveilles ;
Elle a créé d'étonnantes cités ;
Elle a montré ce que peuvent enfanter les vertus patriotiques ;
Et ses ruines nous racontent sa puissance.

La première, elle fonda la monarchie,
Et par là, sortit de l'obscurité.
Elle s'éleva par-dessus les astres,
Et ses monuments sont les annales de son passé.

Jadis, on le sait, le Nil déversa ses eaux
En un long canal, travail de la science,
Qui les dirigeait à la mer de Kolzoum,
Et que notre négligence a laissé combler.

Et la fortune a voulu qu'il fût effacé !
Aux flots du Nil cette route s'est fermée ;
Elle était, pour nous, un grand chenal
Où couraient fièrement nos voiles.....

Saïd fournit avec enthousiasme ses propres richesses
Aux travaux, et aux besoins de l'entreprise ;
Il fournit les instruments et les bras des travailleurs ; [l'instant.]
Grâce à lui, toutes nos forces, toutes nos ressources, se dressent à

Égypte, sois glorieuse et fière,
On rouvrira l'antique canal d'Omar ;
Ce travail, œuvre prodigieuse,
Dont nos aïeux, une fois déjà, ont eu la gloire.

Cet isthme, c'est un devoir sacré de le briser ;
La terre s'indigne et gronde de le voir exister encore.....

La décision qui veut unir les deux mers est sans appel,
En dépit de la résistance des ignorants.....

Telle était la barrière qu'aux rivages barbaresques
Se chargea de briser l'antique Alexandre ;
Dans l'isthme de Gadès il ouvrit un passage ;
Et nos livres nous en retracent l'histoire.

Et les flots de l'Occident s'unirent
Aux flots méditerranéens, confondus avec eux ;
Le vaste Bogâz de Târik s'ouvrit alors ;
C'est la même œuvre que nous accomplirons aujourd'hui.

Cet Alexandre, le Zoul-Karneïn, c'est
Hercule, ce personnage emblématique,
Que les rêves de la Mythologie ont travesti ;
Mais nous avons sur lui l'avantage de la vérité.....

Oui, ce vieux isthme de Suez, espace pierreux,
Ce désert morne et vide,
La mer va le reconquérir à son empire,
Et allonger ainsi nos rivages.

Vaste canal, qui fera honte à celui de Panama !
Son cours, lorsqu'il aura ouvert le sein de la terre,
Sera pour le monde la route préférée,
Et nos caravanes n'auront plus à se fatiguer.

L'amour de cette mer pour l'autre mer
Est comme l'amour de la perle pour le sein des beautés ;
Là, nos navires se promèneront comme des fiancés ;
Et les hommes que nous aimons accourront parmi nous.

Les hommes des déserts, les hommes des régions cultivées,
Attirés par les charmes séducteurs de ce bienfait,
Arriveront à nous comme les pluies fécondes,
Et les merveilles de leurs industries viendront nous caresser.....

Allez dire à l'Orient et à l'Occident,
Allez dire aux étrangers et aux Arabes :
« Les distances ont dépouillé le voile qui les couvrait ;
» Et notre Société est florissante à jamais. »

« L'étoile du commerce brille dans notre ciel,
» La fortune revient habiter parmi nous ;
» La lumière des conseils des nations étrangères nous visite ;
» Et notre espoir touche enfin le but. »

Courez dire aux peuples de l'Yémen,
De venir à nous des rivages d'Aden.
Et ensuite, combien d'habiles spéculateurs des Indes
Avec leurs riches produits aborderont chez nous !

Courez annoncer à toutes les nations,
Aux royaumes, aux empires,
Que nous avons pour tous une invariable amitié,
Et que cette sympathie est en nous un don de nature.

Aussi les Zindj et les Ethiopiens,
Par le commerce, prendront une nouvelle vie ;
La civilisation leur portera ses splendeurs,
Et nos voyageurs exploreront ces lointaines plages.

Hâtez-vous d'ouvrir cette route de bonheur
Qui doit nous conduire à la Mekke,
Aux saintes pratiques du pèlerinage ;
C'est le prince de l'Égypte qui nous protége.

Déjà il accomplit les routes de terre ;
Il les garnit de fer ;
Il les combine et les organise ;
Nos voyages n'auront plus d'ennuis.

Pourquoi le père de *Saïd* ne peut-il voir
L'exécution des projets admirables
Qu'a conçus la pensée de son illustre fils,
Et qui nous rendront limpides les sources de la vie ?...

Nous rendons à notre Nil son antique couronne de splendeur ;
Désormais, nous n'avons plus rien à envier.
Et Tyr et Carthage, comment
Rivaliseraient-elles aujourd'hui avec nous ?....

Dans notre Egypte la vie est douce et sereine ;
Plus de superstitions, ni de préjugés.

Nos armées donnent au pays la sécurité de la force,
Et grandissent sa dignité.

Dans la carrière de l'honneur et de la gloire,
Nous avons des héros qui obtiennent la palme sanglante...
Et nos coursiers ont-ils donc des égaux ?
Nobles coursiers dont le noble sang n'a pas de mélange.....

Et puis, nos forces maritimes
S'accroîtront avec le temps,
Grâce au zèle attentif de notre souverain ;
Nous avons devers nous de quoi les constituer.

Saïd nous a apporté la prospérité ;
Il a la résolution qui maîtrise l'avenir ;
Il réalisera tout ce qu'il a donné d'espérances,
Tant de preuves parlantes nous l'affirment... .

Nous reviendrons sur la question de l'Isthme de Suez dans un prochain article. E.-J.

LA FRANCE.

DEUX FRAGMENTS DE SON HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE (1),

(Lus à la Commission centrale de la Société)

Par M. Vivien de Saint-Martin.

---

§ I. *Origines historiques.* — Les origines de la France se confondent avec les origines de l'Europe, et elles en ont l'obscurité. Partout le souvenir des âges primitifs a eu à traverser une trop longue suite de siècles profondément barbares avant d'arriver au seuil des temps historiques, pour que la tradition en ait pu garder la moindre trace. Les hordes à demi sauvages qui forment le premier noyau de tous les anciens peuples ont d'ailleurs vécu pendant bien des générations sans que rien dans leur existence isolée offrît l'élément d'une véritable tradition. Leurs déplacements même et leurs migrations, qui sont à nos yeux les grands événements des époques primordiales, s'opérant communément de proche en proche et sans doute à d'assez longs intervalles, ne devaient pas avoir pour des hommes sans demeure fixe l'intérêt que la perspective leur donne aujourd'hui pour nous. Il est donc aisé de comprendre que chez les populations nomades des premiers âges, le souvenir du berceau de la tribu ait dû s'affaiblir et s'effacer rapidement, et que tout indice historique de la première origine des peuples se soit nécessairement perdu.

(1) Ces fragments sont extraits d'un grand dictionnaire géographique que prépare M. Vivien de Saint-Martin, avec la collaboration de plusieurs géographes et savants.

Ces titres d'origine qu'aucune nation de l'antiquité n'avait pu conserver et auxquels on suppléa plus tard par des récits légendaires, les études savantes de notre époque les ont en partie retrouvés. Un fait d'une immense portée que déjà Leibnitz avait entrevu il y a deux siècles, l'étroite affinité de presque toutes les langues de l'Europe entre elles et avec une partie des langues de l'Asie, ce fait a été mis depuis trente ans dans une complète évidence par les profonds travaux de plusieurs linguistes allemands, notamment de Willelm Schlegel, de Bopp, de Pott et de Jacob Grimm. Il a été reconnu qu'à l'exception des populations FINNOISES, qui, par leur type physique comme par leurs idiomes appartiennent à une souche distincte, les diverses nations de l'Europe parlent des langues originairement très rapprochées, sinon identiques, et que toutes ces langues ont par leurs radicaux comme par leur contexture grammaticale, une étroite analogie non-seulement avec le persan actuel, mais surtout avec le zend, qui était la langue de la Médie et de la Bactriane, et avec le sanscrit, qui est la langue de l'Inde ancienne. Ce n'est pas ici qu'il convient de nous arrêter aux déductions historiques de cette belle découverte de la philologie comparée; on en peut voir un exposé plus étendu au début de notre article EUROPE.

Nous nous bornerons à rappeler que la disposition naturelle du continent européen par rapport à l'Asie, d'accord avec les indications qui se tirent de la comparaison des langues européennes entre elles et avec le sanscrit, montre que la population ancienne de l'Europe a dû se former de plusieurs immigrations distinctes, parties de l'Orient à des époques successives.

Ces immigrations ont eu lieu dans des temps inconnus, mais toutes sont antérieures aux plus vieilles traditions. Les plus anciennes, ayant l'espace ouvert devant elles, traversèrent les plaines sarmatiques (ce qui forme aujourd'hui la Russie méridionale), se répandirent sans s'y arrêter dans la région centrale qui a pour limites le Danube et la Baltique, franchirent le Rhin ou les vallées helvétiennes, et ne s'arrêtèrent qu'à l'Océan. Celles qui les suivirent, trouvant les contrées extrêmes de l'ouest déjà occupées, ne dépassèrent pas le Rhin ; d'autres durent se porter au nord dans les presqu'îles entrecoupées qui resserrent l'entrée de la Baltique, ou pénétrer au sud dans la grande péninsule qui a pris plus tard le nom d'Italie, ou se répandre dans les plaines du bas Danube, et par le Danube dans les âpres vallées de la Thrace et dans les pays favorisés qui entourent la mer Egée ; les derniers enfin durent planter leurs tentes au milieu des steppes immenses qui s'étendent du Pont-Euxin à la Baltique, entre la Vistule et le Volga : ceux-ci sont les Sarmates des anciens auteurs et les Slaves des temps modernes. Les migrations antérieures sont également devenues la souche de grandes nationalités distinctes, au midi les Pélasges, noyau de la nation hellénique ; sur l'autre bord du golfe Adriatique, les Osques de l'Italie, antérieurs aux Etrusques et aux Latins ; au centre même de l'Europe, les Teutons, ancêtres des nations germaniques ; sur la Baltique occidentale, les Kimris, appelés Kimméri (Cimmériens) par les Grecs, et Cimbres par les Romains ; plus haut encore dans le nord, les peuples scandinaves ; à l'ouest du Rhin jusqu'à l'Océan, les Celtes ou Gaëls, qui s'étaient aussi répandus

dans les îles Britanniques. Ce groupe immense de peuples congénères a été désigné par les ethnologues sous l'appellation de famille *indo-germanique*, moins convenable cependant que celle d'*indo-européens*. Au sud-ouest, vers les Pyrénées, les Celtes touchaient à une autre race, celle des Euscariens ou Ibères, qui occupaient de toute antiquité la Péninsule hispanique, et dont les descendants sont aujourd'hui désignés sous le nom de Basques. L'origine des Ibères est très problématique. L'analogie semblerait devoir les rattacher à l'immense famille indo-européenne, dont ils seraient le plus ancien rameau peut-être modifié par le mélange d'un élément africain (les Berbères) ; néanmoins leurs affinités avec le reste du groupe sont très faibles, et leur parenté indo-européenne n'a pas été jusqu'à présent suffisamment constatée.

Celle des Celtes eux-mêmes a été longtemps révoquée en doute, même par les savants qui ont les premiers éclairci dans ses généralités la question des origines indo-européennes (notamment par Will. Schlegel, dans son Mémoire *sur l'origine des Hindous*, 1833, chapitre VIII, au vol. II des *Transactions of the Royal Soc. of Litterature*, ou dans ses *Essais littéraires et historiques* réunis en un volume, 1842) ; mais depuis vingt ans des études spéciales et très approfondies ont mis ce fait important hors de discussion (Ad. Pictet, *Sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, dans le *nouveau Journal Asiatique*, aux tomes I et II de 1836, et à part, 18 7 ; Fr. Bopp, *Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse mit dem Sanscrit*, etc., dans les mémoires de l'Académie de Berlin, de 1838 ; L. Diefenbach, *Celtica*, 1839-40, etc.). Une autre question contro-

versée a été celle de la nationalité des Kimris, que les uns rattachent à la souche celtique, d'autres à la souche germanique ; mais bien que la plupart des témoignages anciens semblent impliquer la parenté germanique (Spener, *Notitia Germaniæ antiquæ*, v. I, 1717 ; Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, page 141, 1837, etc.), le nom de *Cymri* ou *Kimris*, que se donnent encore aujourd'hui dans leur propre langue les Gaels du pays de Wales en Angleterre, paraît apporter une raison déterminante pour l'origine celtique. Il ne manque pas d'ailleurs de passages dans les auteurs latins où les Cimbres sont désignés comme un peuple gaulois. Les indices contradictoires et l'incertitude qui en résultent, proviennent sûrement de ce que les Kimris, arrière-garde en quelque sorte de la migration celtique, étaient restés en deçà ou à l'orient du Rhin inférieur où ils se trouvèrent en contact immédiat, et par suite en rapports fréquents, avec les tribus teutones, et cette position, jointe à la connexion primitive de langue et d'origine entre les Teutons et les Celtes, en avait pu faire aisément une sorte de race mixte.

Nous avons dû récapituler sommairement, afin de rendre aisément intelligibles les détails fournis par les auteurs de l'époque romaine sur les habitants de la Gaule, cette grande question des populations primitives de l'Europe telle que l'ont faite les études linguistiques de notre temps ; mais c'est à l'article particulier de chacune des races ou des peuples mentionnés qu'il faut chercher le détail des faits particuliers (Voyez, outre le mot Europe, les articles Ibères, Osques, Ligures, Etrusques, Pélasges, Thraces, Teutons, Kimris, Belges, Celtes, Scandinaves, Slaves). Il est temps de

nous renfermer dans les limites mêmes de notre Gaule.

Les Celtes ou Gaëls, ainsi qu'on l'a vu, en ont été les plus anciens habitants historiquement connus; néanmoins la zone méridionale du pays était occupée par des populations de race ibère ou euscarienne, qui avaient dû y précéder les Celtes. L'époque et les circonstances de la rencontre des deux races sont absolument inconnues. Sans doute il y avait eu pression, refoulement, luttes violentes. En définitive, ces deux races s'étaient mêlées en partie et réciproquement débordées. Les Celtes avaient franchi les Pyrénées jusqu'à l'Ebre et au delà, et y avaient formé avec les habitants antérieurs une population mixte que les anciens ont connue sous le nom de Celtibères; dans une autre direction ils avaient longé la côte jusqu'à l'angle nord-ouest de la Péninsule, où la province de Galice a gardé leur nom, et de là ils avaient aussi tourné au sud en suivant la côte occidentale, remplissant de leurs établissements la contrée qui fut autrefois appelée Lusitanie, c'est-à-dire le Portugal actuel. D'anciens auteurs signalent des Celtes jusqu'aux environs des Colonnes d'Hercule, notre détroit de Gibraltar (W. von Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, 1821, § 43; Ukert, *Geographie der Griechen und Römer*, tome II, 1821. On peut lire aussi sur ces anciens temps de l'Espagne le premier chapitre de l'*Histoire d'Espagne* de Charles Romey, 1839, où il y a de bonnes remarques). De leur côté les Ibères avaient gardé au nord des Pyrénées la plus grande partie du bassin de la Garonne (ce qui a été connu plus tard sous le nom d'Aquitaine), et sous le

nom de Ligures, ils bordaient toute la côte méridionale depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes (le Roussillon, le Languedoc et la Provence des temps postérieurs), s'étendant même au delà des Alpes dans une partie de la haute Italie.

Tel était, bien des siècles avant l'ère chrétienne, le partage des populations dans le sud de la Gaule. Tout le reste du pays, de la Garonne au Rhin, était rempli par la race gauloise; avec cette particularité, toutefois, que la zone septentrionale, entre la Loire inférieure et la mer du Nord, appartenait à une branche distincte, désignée à l'ouest sous l'appellation d'*Armoricains* (*Armorik*, les littoraux, les maritimes), et à l'est, vers le Rhin inférieur, sous la dénomination de *Belges*. Un écrivain qui de nos jours a éclairé d'une lumière toute nouvelle l'obscur chaos de nos origines, M. Amédée Thierry dans son *Histoire des Gaulois* (quatrième édition, 1844, introduction), identifie cette branche armoricaine de la race gauloise avec les *Kimris*; et ses vues à ce sujet, savamment étayées de tous les indices qui se peuvent tirer des témoignages historiques et de l'ethnologie, ont été admises par le plus grand nombre de ceux qui se sont occupés depuis lors de l'histoire générale ou des antiquités de notre patrie. L'arrivée des Kimris dans le nord de la Gaule paraît avoir été très postérieure à celle des Gaëls ou Gaulois proprement dits, et leurs établissements ne sont pas d'une seule époque. M. Amédée Thierry croit que la première apparition des Kimris-Armoricains à l'ouest du Rhin doit se placer à la fin du septième siècle avant notre ère (vers l'an 600), époque où les *Kimmeri* mentionnés par Herodote (au 16e chapitre de son Ier livre)

furent expulsés de l'Asie occidentale (en 613, selon la chronologie de Larcher), et il rattache à cette formidable invasion kimrique les grands déplacements de populations gauloises, que l'on voit dans le même temps se porter à la fois sur l'Italie et vers la Grèce à travers la Germanie. Sans doute les rapprochements de M. Amédée Thierry ne sont que des hypothèses, puisque aucun témoignage direct n'établit expressément le rapport de ces anciens événements, mais il faut reconnaître que ces hypothèses sont bien liées, et qu'elles réunissent au moins une grande somme de probabilités. S'appuyant d'indices analogues, M. Thierry croit pouvoir placer l'établissement des Belges, la seconde colonie kimrique en Gaule, deux siècles environ après celle des Armoricains.

Dans le temps où l'on suppose que la migration armoricaine s'emparait violemment du nord-ouest de la Gaule, un événement avait lieu sur la côte opposée qui marque une ère importante dans l'histoire géographique de notre territoire : c'est la fondation de *Massilia* sur la côte ligurienne par une colonie de marchands phocéens. Cet établissement eut lieu aux environs de l'année 600 avant notre ère ; on sait que la Massilia phocéenne est devenue notre moderne Marseille. On a des monnaies des premiers temps de Massilia, qui portent la tête du Dauphin (*phôke*), symbole adopté par les Phocéens (*Revue numismatique*, 1846). Bientôt la côte de la Ligurie se couvrit de comptoirs massiliens, et les Grecs asiatiques y firent un commerce très-suivi. C'est de là que partirent les premières notions qui parvinrent dans la Grèce, sur la Gaule et ses habitants. Mais ces notions anciennes, dont on retrouve

la trace dans les fragments qui nous restent d'Hécatée de Milet (500 ans avant notre ère), de Scylax (peut-être postérieur d'un demi-siècle), d'Éphore de Cumes et de Théopompe (vers 350), et surtout dans un poëte latin beaucoup plus moderne, Rufus Festus Avienus, qui s'était attaché à réunir les informations des vieux auteurs sur la Méditerranée occidentale, ces notions, disons-nous, ne pénétraient pas bien avant dans l'intérieur du pays. Le nom sous lequel la généralité des habitants est désignée dans ces anciens auteurs grecs est toujours celui de *Celtes* (Keltes, selon la prononciation grecque) ; c'est aussi sous cette forme qu'Hérodote parle de ceux de l'Ibérie, les seuls qu'il ait connus. Dans les auteurs latins, au contraire, avant et depuis César, la forme toujours employée est celle de *Galli*, Gaulois (Galls, Gaëls). Ces deux formes, *Celtes* et *Gaulois*, ne sont-elles au fond qu'un seul et même nom, dont la différence provient de quelque circonstance locale, ou bien se rapportent-elles à deux ethniques réellement distincts, et quel était le rapport de ces deux ethniques? — questions débattues et assez obscures, dont nous devons renvoyer l'examen à l'article consacré aux Celtes. Ajoutons encore ici, pour terminer ce qui regarde les commencements de l'histoire géographique de notre territoire, que ce fut aussi à un navigateur massilien, le célèbre Pythéas, que l'on dut les premières notions sur les côtes occidentales de la Gaule, baignées par l'Océan. Le voyage d'exploration de Pythéas dans les mers du Nord est du milieu du IVe siècle avant notre ère, c'est-à-dire antérieur seulement d'une quinzaine d'années à la grande expédition d'Alexandre, qui devait tant ajouter aux con-

naissances géographiques sur l'intérieur de l'Asie et les parties orientales de l'ancien monde.

§ II. *Les Romains en Gaule.* — Cependant la puissance du peuple romain, si longtemps contenue dans les étroites limites du Latium et de l'Italie centrale, s'était rapidement étendue, aussitôt après la destruction de Carthage, sur les territoires gaulois de la Haute-Italie. Détruite autrefois par Brennus, et depuis souvent menacée par les bandes gauloises, Rome avait à venger de vieilles injures en même temps qu'à satisfaire aux exigences ambitieuses de sa politique. Cent quatre-vingt-huit ans avant notre ère, tout le bassin du Pô, formant ce qu'on nommait la Gaule cisalpine à cause des anciennes colonies gauloises qui l'occupaient, reconnaissait la domination romaine, et de ce côté la république n'avait plus d'autre frontière que la ligne même des Alpes. Bientôt cette limite fut franchie, et les Romains foulèrent le sol de la Gaule où les avaient appelés les Massiliens que menaçaient les tribus voisines (154 ans av. J.-C.). Cette guerre commencée à titre d'alliés, les Romains la poursuivirent pour leur propre compte, imprudemment provoqués par les Allobroges; une sanglante victoire mit en leur pouvoir tout le pays compris entre les Alpes et le Rhône, c'est-à-dire ce qui devait former plus tard la Provence et le Dauphiné, avec la Savoie. D'autres peuples s'étaient joints dans cette guerre aux Allobroges : leurs territoires, situés à l'ouest du Rhône, tombèrent également sous l'administration romaine. Rome forma de ces contrées nouvellement acquises un grand gouvernement (121 av. J.-C.), qui de sa capitale Narbonne (*Narbo*) prit le titre de *Provincia Narbonnensis*, mais

que l'usage désigna plus communément sous l'appellation de Province romaine, ou simplement *Provincia*, la Province. La *Province* comprenait tout le bassin du Rhône (moins la Saône), et en outre la région littorale qui s'étend du Rhône inférieur à l'extrémité orientale des Pyrénées. Le Jura (*Jura Mons*) et les Cévennes (*Gebenna*, dans Pline) la séparaient de la Gaule indépendante; le Var (*Varus*) formait sa limite du côté de l'Italie, et du côté de l'Hispanie elle se terminait à *Cerveria* (Mela, liv. II, 5), de même qu'aujourd'hui encore la baie de Cerbères marque la limite entre la France et l'Espagne. Pline, deux siècles plus tard, exalte l'excellence de la Narbonnaise, que la richesse de son sol, l'étendue de son commerce et les mœurs polies de ses habitants faisaient plutôt, dit-il, ressembler à une autre Italie qu'à une simple province (Pline, au 5e ch. de son liv. III).

On sait quel enchaînement de circonstances amena la guerre des Gaules que César a racontée dans ses Mémoires, et comment cette guerre se termina, après neuf années d'une lutte opiniâtre (de l'an 58 à l'an 50 av. J.-C.), par l'annexion de la Gaule entière au territoire de la République. Les pays gaulois en dehors de la Province, sur lesquels on n'avait eu jusque-là que des notions très vagues et très incomplètes, devinrent à partir de cette époque une des parties de l'empire les mieux connues. Pendant neuf années César et ses légions avaient sillonné dans tous les sens le théâtre de la lutte, et il avait nécessairement recueilli, sur le pays et ses habitants, toutes les informations qui importent à un général. Ces informations, dont l'origine garantit l'exactitude, les *Commentaires* nous les font connaître

au moins en substance ; car le style de César est rapide comme ses marches. Il peint à larges traits plutôt qu'il ne décrit avec le scrupule minutieux du géographe. Il n'en mentionne pas moins un nombre considérable de peuples (soixante-dix-sept), ainsi qu'une grande quantité de villes et de rivières, et il donne de précieux détails sur les mœurs, les usages, l'organisation civile et les croyances religieuses de ces peuples. Ces détails ont pour nous d'autant plus d'intérêt, qu'après tout les Gaulois sont nos véritables ancêtres, malgré l'immixtion partielle du sang étranger de diverse origine, et la superposition des tribus germaniques et gothiques qui ne commencera que cinq siècles et demi après le temps de César. La conquête de la Gaule et son incorporation à l'empire dûrent être l'occasion d'autres relations qui ne sont pas venues jusqu'à nous ; car Strabon et Pline, qui écrivaient environ un siècle après César, fournissent un certain nombre de notions nouvelles, et Pline, en particulier, ajoute beaucoup à la liste des peuples mentionnés dans les *Commentaires*.

Cette nomenclature des peuples gaulois est fort importante, non-seulement par ses rapports avec l'histoire des anciens temps du pays, mais aussi parce qu'elle est pour nous le premier point de départ d'un grand nombre de dénominations de provinces et de cantons qui ont traversé les siècles, et qui forment encore le fond de la géographie de la France. La liste la plus complète qu'on en ait dressée est celle de M. Guérard, dans son excellent *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*, 1832 ; c'est celle que nous allons reproduire.

La Gaule, dans son ensemble, était renfermée dans le cercle de limites naturelles que lui tracent la Méditerranée, les Alpes, le Rhin depuis sa source jusqu'à ses embouchures, l'Océan et les Pyrénées. Elle comprenait ainsi, outre la France actuelle, la Hollande, la Belgique, la Suisse et la Savoie. Dans cette étendue, les habitants eux-mêmes y reconnaissaient trois grandes divisions, divisions plutôt ethnographiques que géographiques, c'est-à-dire essentiellement basées sur la distinction des habitants par rapport à la langue, aux mœurs et aux traits physiques. C'est ce que dit César au début de ses *Commentaires:* « Toute la Gaule se divise en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui dans leur propre langue se nomment Celtes, et que nous appelons Gaulois : tous ces peuples diffèrent par la langue, les institutions et les lois. » César ajoute que les Gaulois (*Galli*) étaient séparés des Belges (*Belgæ*), par la Marne (*Matrona*) et par la Seine (*Sequana*), et des Aquitains (*Aquitani*), par la Garonne (*Garumna*) ; il dit encore que de tous ces peuples, les Belges étaient les plus belliqueux, parce que, plus éloignés que les autres de la civilisation de la Province romaine, ils étaient rarement visités par les marchands qui apportent avec eux les choses propres à amollir les esprits, et que, voisins des Germains d'outre-Rhin, ils vivaient dans un état d'hostilité perpétuelle. Nous savons que, d'après toutes les inductions historiques, les Belges étaient arrivés dans le nord de la Gaule longtemps après l'établissement des Celtes ou Gaulois proprement dits, et qu'entre la langue des deux peuples, comme entre leurs mœurs et leurs habitudes, il n'y avait que ces

différences qu'une longue séparation, un développement isolé et un état différent de civilisation mettent entre deux branches d'une même race. Mais la différence étoit bien autrement profonde entre les Gaulois et les Aquitains. Ici la dissemblance était radicale. Les populations que César réunit sous l'appellation d'Aquitains appartenaient, nous l'avons vu, à la race euskarienne ou ibère de l'Hispanie, dont la langue, à en juger par ce que nous savons du basque actuel, n'avait aucun rapport, au moins extérieur, avec les idiomes celtiques ; et de plus, Strabon a soin de faire remarquer expressément, et à deux reprises, que par les traits et la conformation physique les Aquitains différaient complétement des Celtes.

. . . . . .

Déjà, dès le temps de César, les rapports habituels des Massiliens et des Romains de la Province avec une partie de la Gaule avaient jeté parmi les Gaulois du centre les premiers germes de la civilisation ; les progrès en furent plus rapides, et s'étendirent plus loin après la conquête. Strabon, au milieu du 1er siècle de notre ère, remarque expressément que le goût des lettres et les habitudes paisibles de l'agriculture gagnaient de plus en plus parmi les habitants indigènes. Il est à croire, néanmoins, que cette influence de la civilisation grecque et romaine s'était surtout fait sentir sur les chefs et parmi la classe élevée de la nation ; le gros du peuple n'abandonne ou ne modifie pas si aisément les habitudes primitives. Les druides, ministres du culte national, maintenaient d'ailleurs de tout leur pouvoir les usages et les mœurs antiques. Le Gaulois, de même que les hommes de race teutonique,

était fier de sa longue chevelure blonde que le fer touchait à peine; le peuple laissait aussi croître sa barbe, mais les nobles ne conservaient que de longues moustaches. Cet usage de porter la chevelure longue avait autrefois fait donner parmi les Romains le nom de Gaule chevelue, *Gallia comata*, à toute la Celtique en dehors de la Province, de même que lors des premiers rapports avec les populations voisines du Rhône, les Romains, qui avaient rencontré là pour la première fois, à ce qu'il paraît, l'usage, nouveau pour eux, du vêtement serré aux jambes que les anciens Gaulois nommaient *brague*, en avaient tiré pour cette partie de la Gaule méridionale la dénomination de *Gallia braccata* ou Gaule braguée. Les paysans de certaines parties des Alpes, de même que ceux de plusieurs provinces de la France centrale et de toute la Normandie, ont conservé ces termes de *brague* ou *braie* pour désigner cette partie du vêtement que l'on nommait plus généralement autrefois hauts-de-chausses et culottes, prédécesseurs du pantalon actuel. Le mot existe aussi en Écosse, et les Anglais eux-mêmes ont leurs *breeches*. Le vêtement de dessus des Gaulois était la saie, *sagum*, sorte de manteau rond de laine bariolée et agrafé au cou, dont l'usage s'est également perpétué dans une partie de nos campagnes. C'est la blouse du roulier. Dans les combats, le Gaulois avait pour arme offensive le glaive long et large, la hallebarde munie d'un crochet, la pique nommée *matras*, le *gais* qui était un essieu durci au feu, la hache, le javelot, la fronde, l'arc et les flèches; pour défense, la cotte métallique, dont l'usage paraît être très ancien, le casque et la cuirasse en fer battu, d'une introduc-

tion plus récente et moins générale, enfin un bouclier long, étroit, rectangulaire, quelquefois orné de couleurs et de figures en relief. L'usage des chars armés de faux ne leur était pas étranger.

Quant au caractère, César rend aux Gaulois ce témoignage que c'était un peuple d'un esprit vif et pénétrant, *Galli summâ genus solertiâ*, qu'on les tenait pour les plus grands guerriers et les plus vaillants hommes du monde, *qui virtute belli omnibus gentibus præferebantur*, et il fait dire au généreux Vercingentorix, dans une assemblée de ceux de la nation, que toutes les fois que les forces de la Gaule se trouveraient bien unies, toute la terre ensemble ne serait pas capable de leur résister. Cet hommage rendu à la vertu guerrière de nos aïeux se trouve répété dans bien d'autres auteurs.

Des cabanes circulaires ou oblongues, construites en pieux, enveloppées de claies et couvertes en chaume, ou de planches et de terre battue, étaient la demeure commune du paysan gaulois. (Vitruve, au chap. 1er de son 2e livre.) Un enclos appelé *gart* y était contigu : c'est de là qu'est venu notre mot jardin, et celui de *courtil* en usage dans le nord de la France. Un certain nombre de ces habitations rustiques, semées dans la campagne à proximité d'une rivière ou d'un bois, formaient une bourgade ; et ces bourgades devaient être très nombreuses, à en juger par la population considérable qui couvrait le sol. Les Gaulois avaient aussi des villes dans l'acception propre du mot, entourées de murailles et munies de moyens de défense. Les mots *urbs* et *oppidum* se rencontrent très fréquemment dans César. *Avaricum* chez les Bituriges (Berri), *Ale-*

sia chez les Mandubiens, *Uxellodunum* chez les Cadurces (pays de Cahors), *Gergovia* chez les Arvernes (Auvergnats), *Genabum* chez les Carnutes (pays Chartrain et Orléanais), sont celles qui font la plus grande figure dans les Commentaires. Outre les villes permanentes, un grand nombre d'enceintes fortifiées, sur les hauteurs et dans les lieux difficiles, servaient temporairement de lieux de refuge et de défense en cas d'invasion du pays; les Belges et les habitants de l'Armorique, moins civilisés que les autres peuples de la Gaule, et chez lesquels on trouvait moins de villes permanentes, *urbes*, avaient surtout un grand nombre de ces enceintes retranchées auxquelles César applique habituellement le nom d'*oppida*. Quelques-unes étaient d'une étendue considérable. Beaucoup de ces enceintes tracées sur des éminences qui sont répandues dans tout le nord de la France, où on les désigne sous les noms populaires de *Camps romains* et de *Camps de César*, ne sont certainement que des retranchements gaulois : telle est, près de Dieppe, une enceinte connue dans le pays sous le nom de cité de Limes. Beaucoup d'autres ont dû devenir par la suite le site de villes et de châteaux. Il est quelquefois difficile de distinguer dans les récits de César ces retraites temporaires des villes proprement dites : de là est venue l'erreur d'un écrivain qui a soutenu qu'avant la conquête romaine les Gaules n'avaient pas de villes permanentes (Dulaure, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. II, 1820), paradoxe que plusieurs archéologues ont solidement réfuté, ou plutôt qui se réfute de lui-même à la lecture des Commentaires (Golbéry, les *Villes rasées par M. Dulaure et rebâties par M. Golbéry*, Paris, 1821 ;

Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. I, 1830, p. 175; Ukert, *Geographie der Griechen und Rœmer*, t. III, 1832, p. 219; Walckenaer, *Géographie des Gaules*, t. I, 1839, p. 244; etc.). Des villes supposent des routes, d'autant plus qu'il est question de chariots traînés par un ou deux chevaux pour le transport de denrées ou de marchandises; mais les routes gauloises étaient loin sans doute d'avoir la régularité monumentale et la solidité des routes romaines qui les ont remplacées. Nos ancêtres étaient néanmoins, selon toute apparence, dans l'usage d'y marquer les distances au moyen de bornes milliaires, ce que l'on peut induire d'abord de l'existence certaine d'une mesure itinéraire propre aux Gaulois et que les auteurs latins appellent *leuga* (d'où est venu *lieue*), et ensuite de la dérivation très probable de ce terme *leuga* que l'on rattache aux mots *leach*, *leough*, qui signifient *pierre* dans les dialectes actuels de l'ancien celtique (Camden, *Britannia*, c. 1; Fréret, *Sur les colonnes itinéraires de la France où les distances sont marquées par le mot leugæ*, 1739, au t. XIV des *Memoires de l'Académie des inscriptions*; d'Anville, *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, 1741, p. 117, et *Traité des mesures itinéraires*). Même dans les itinéraires romains, on trouve les distances marquées, en dehors des limites de la Province, non plus en *milles* romains, mais en *lieues* gauloises, comme les textes en avertissent expressément. On comptait communément la lieue des Gaules comme l'équivalent de quinze cents pas romains ou un mille et demi (leuga autem gallica mille et quingentorum passuum quantitate metitur, dit Jornandès, *De rebus Goth.*, c. 36, et l'itinéraire marque en effet en plu-

sieurs endroits cette proportion entre le mille et la lieue). A ce compte, le mille étant supputé de 760 toises selon les recherches modernes les plus exactes (Walckenaer), la lieue gauloise aurait mesuré 1140 toises (2221 mètres). Mais une étude récente très particulière sur ce sujet semble démontrer que cette proportion exacte entre le mille romain et la lieue des Gaules (correspondance en effet assez extraordinaire entre deux mesures d'origine tout à fait différente) n'était qu'un chiffre de convention adopté par les Romains pour la commodité des évaluations, et que dans le fait la véritable lieue gauloise était un peu plus longue que ne la font les *itineraria*. M. Pistolet de Saint-Ferjeux, auteur du mémoire où cette thèse est judicieusement développée, croit pouvoir évaluer la lieue à 2415 mètres, ou 1240 toises (*Mémoire sur l'ancienne lieue gauloise*, Châlon-sur-Saône, 1852). On sent bien que les chiffres ne sauraient avoir ici qu'une valeur approximative. Mais au total on voit que la lieue gauloise, ou, pour nous exprimer plus exactement, la lieue gallo-romaine, était précisément la moitié de notre lieue géographique de 25 au degré (2280 toises); et comme on sait que la lieue germanique (le *rast*) en usage sur la droite du Rhin était le double de la lieue des Gaules (*leugæ duæ, id est rasta una*, est-il dit dans un document du IXe siècle), il résulte que cette lieue germanique, dont les Francs apportèrent sans doute l'usage avec eux, s'est substituée après le Ve siècle à l'ancienne lieue indigène dans tout le nord de la France, où elle est devenue la lieue commune. En ceci encore nous sommes restés les héritiers directs des Gaulois nos premiers ancêtres.

Si l'on interroge les anciens monuments sur l'état civil et politique de la nation gauloise, on voit qu'il y avait en Gaule deux classes honorées et puissantes, les druides et les nobles ou chefs (*equites*, les chevaliers, selon l'expression de César), mais que le gros du peuple n'avait aucun rang dans l'État. Quelques peuples étaient gouvernés par des rois; la plupart formaient non pas des républiques dans la pure acception du mot, mais des oligarchies tempérées par l'influence théocratique. Au total, les druides, interprètes et ministres de la divinité, étaient les sages et les instituteurs de la nation. Ils en étaient aussi les juges. Ils ne formaient cependant pas, comme dans les théocraties de l'Orient, une caste héréditaire et infranchissable. Les fonctions du druide étaient accessibles à tous; seulement l'initiation était longue et rigoureuse. « Les druides, dit Méla, communiquent une foule de connaissances aux plus distingués de la nation, qu'ils instruisent secrètement et pendant vingt années, soit dans des cavernes, soit dans le fond des forêts. Le seul dogme qu'ils enseignent publiquement, sans doute parce qu'ils le regardent comme propre à augmenter le courage par le mépris de la mort, c'est l'immortalité de l'âme et l'existence d'une autre vie. De là vient que les Gaulois brûlent et enterrent avec les morts tout ce qui est à l'usage des vivants, et qu'autrefois ils ajournaient à l'autre monde l'exécution des contrats ou le remboursement des prêts; on en voyait même qui se précipitaient volontairement sur le bûcher des leurs, comme pour continuer de vivre avec eux. » La même croyance, et l'usage qui s'y rattache des sacrifices forcés ou volontaires à la mort des chefs de la famille ou de

la tribu, se retrouvent jusqu'au cœur de l'Asie chez tous les peuples indo-européens. Dans les dangers publics et dans les occasions solennelles, on immolait des victimes humaines comme moyen d'expiation et d'obsécration ; l'abolition de cette coutume barbare fut un des bienfaits de la domination romaine.

Les anciens druides n'avaient pas de temples : la voûte des cieux et la sombre profondeur des forêts leur paraissaient les seuls lieux dignes de la majesté divine. Les endroits consacrés aux sacrifices ou à l'invocation des dieux étaient seulement entourés d'un large cercle de pierres brutes, quelquefois enveloppé d'un fossé extérieur; ces cercles de pierres sont aujourd'hui connus dans la basse Bretagne sous le nom de *cromlecks*, littéralement pierres en rond. Il y en avait autrefois un de cette espèce près de Saumur, en Anjou, entre Terrefort et Rion, qui a été détruit. Une des extrémités du célèbre monument druidique de Karnac, dans la basse Bretagne, est terminé par une enceinte semi-circulaire formée de pierres dressées, qui a eu probablement la même destination. La même province de Bretagne renferme plusieurs autres cromlecks ; on en signale aussi un près de Chartres, dans un lieu appelé Gelainville, formé de douze blocs de grès brut disposés en forme d'ellipse, et dont le grand diamètre est de soixante pieds. Le cromleck de Saumur, assis sur une hauteur, était aussi formé par une enceinte de douze blocs, avec une pierre au centre plus élevée que les autres. Mais c'est surtout en Angleterre et en Écosse que s'est conservé le plus grand nombre de ces monuments du culte druidique. Celui d'Avebury était un des plus remarquables; il est actuellement détruit ;

mais on en a d'anciennes descriptions qui en font bien connaître les dimensions et la disposition. Le Stonehenge, encore plus célèbre, était un monument de la même classe; on en voit les restes près de Salisbury, dans l'Angleterre méridionale. Le Danemark et la Scandinavie renferment en grand nombre des enceintes semblables. Des galeries couvertes formées d'une double rangée de roches brutes et contiguës supportant de larges pierres plates en guise de toit, figurent des espèces de grottes artificielles qui étaient peut-être consacrées aux enseignements secrets des druides; les paysans de notre Bretagne désignent souvent ces sortes d'allées sous le nom de grotte aux fées. Celle qui est figurée ici se voit à Essé, département d'Ille-et-Vilaine. Mais les monuments les plus nombreux qui nous soient restés des temps druidiques sont les *dolmens* et les *peulvans* ou *menhirs*. Les dolmens se composent d'une grande roche plate posée sur deux pierres verticales de manière à figurer une sorte de table grossière. Quelquefois la table porte sur un plus grand nombre de pierres dressées, mais toujours de manière à présenter la même disposition générale d'une table ou plate-forme portant sur des pierres dressées. Quelques-uns de ces dolmens n'ont pas plus d'un à deux pieds au-dessus du sol; d'autres ont jusqu'à six et sept pieds de hauteur sur une longueur de quinze à vingt pieds au plus. Toute la zone septentrionale de la France, et en particulier la région du nord-ouest (la Bretagne et les provinces limitrophes), possèdent beaucoup de monuments de ce genre. Les antiquaires anglais leur appliquent quelquefois le nom de *cromlecks*. Les *peulvans*, appelés aussi *menhirs*, sont les plus sim-

ples, et aussi les plus communs de tous les monuments du culte druidique. Ce sont de grandes pierres longues, de dimensions variables, dressées dans le sol de manière à figurer une sorte de pilier ou de grande borne. C'est ce qu'exprime leur double nom breton, *peulvan*, pilier de pierre, *menhir*, pierre longue. Dans nos campagnes, on les désigne fréquemment sous les dénominations de *pierre-fitte*, *pierre-frite* ou *pierre-fiche* (*pietra fixa*), *pierre-levée* et *pierre-debout*, et beaucoup de localités en ont tiré leur nom. La sagacité des antiquaires s'est fort exercée sur la destination originaire de ces blocs diversement disposés; tout ce qu'on peut dire de certain, c'est qu'ils se rattachent au culte primitif des Gaulois, et que dans le fond de nos campagnes une sorte de crainte superstitieuse entoure encore ces muets monuments de nos temps antiques.

César nous apprend que chaque année il y avait une grande réunion de druides dans le pays des Carnutes (pays Chartrain, environs de Dreux), qui était regardé comme la région centrale de la Gaule, *quæ regio totius Galliæ media habetur*, et que là se rendaient de toutes parts ceux qui avaient des différents, afin de les soumettre au jugement des druides. C'était comme le plaid général de la nation. Cette importance, et en quelque sorte cette consécration religieuse attachée à la *région centrale* du pays gaulois, ou à ce qui était regardé comme tel, est remarquable; on la retrouve chez d'autres peuples de la famille indo-européenne, chez les Hellènes, dans l'ancien Irân, et particulièrement chez les Aryâs de l'Inde, où le Mâdhyâ-dêça, littéralement le pays Central, est la région sacrée par excellence. César ajoute que dans l'opinion même des

druides de la Gaule, la doctrine druidique avait pris naissance dans la Bretagne (par *Britannia* on n'entendait alors que notre Angleterre actuelle), d'où elle avait été apportée dans la Gaule, et que ceux qui voulaient s'en instruire à fond allaient ordinairement l'étudier dans cette île. On sait d'ailleurs, et c'est encore César qui nous l'apprend, qu'il y avait entre la Gaule et la Bretagne un commerce suivi, et que les intermédiaires de ce commerce étaient les Vénètes, peuple de l'embouchure de la Loire, le seul de la Gaule qui eût une marine dans la véritable acception du mot (César, livre III, chapitre 8). Leurs navires étaient construits grossièrement, mais avec beaucoup de solidité. Bien avant l'arrivée des Romains, l'étain des Cassitérides et d'autres produits du Nord arrivaient chez les Massiliens par l'intermédiaire des Vénètes; car Pythéas, dans sa relation que Strabon a extraite, parlait d'une place commerciale du nom de *Corbilo*, située sur la Loire non loin de la mer, comme d'un dépôt commercial important avec lequel on communiquait de la Méditerranée par le moyen du Rhône et de la Loire. On a cru retrouver le site de cet antique emporium dans un lieu actuel nommé *Couéron*, situé sur la droite de la Loire un peu au-dessous de Nantes. C'est une chose singulière de rencontrer, à mille ans d'intervalle, l'aptitude maritime particulièrement développée chez deux peuples de même nom et peut-être de même origine, d'abord chez nos Vénètes gaulois de l'Armorique, et, dès les commencements du moyen âge, chez les Vénètes ou Vénitiens de l'Italie.

Nous n'avons pu, dans cette rapide esquisse, toucher que par les points saillants à l'organisation poli-

tique et civile de nos vieux Gaulois, ainsi qu'aux traits caractéristiques de leur civilisation indigène. Ces premiers germes, qui se produisent promptement au sein des races favorisées, comme l'intelligence se développe de bonne heure chez les enfants heureusement doués, le contact des Gaulois avec les Grecs de Massilia en avait activé le développement; mais ce fut après les temps de César et d'Auguste, quand la Gaule, devenue partie de l'empire, fut entrée pleinement dans la vie romaine, que l'éducation intellectuelle y eut toute son extension. La Gaule alors devint tout-à-fait romaine, sauf pourtant vers les extrémités du nord et du nord-ouest où les traditions et les mœurs nationales opposèrent une résistance plus vivace.

M. Amédée Thierry a bien saisi la marche graduelle et les courtes intermittences de cette transformation de la nation gauloise dans le siècle même qui suivit la conquête de César. « Ce passage d'une civilisation à l'autre, dit-il, ne se fit point sans violence et sans secousses: de nombreuses révoltes furent comprimées par Auguste, une grande insurrection échoua sous Tibère. Les déchirements et la ruine imminente de Rome pendant les guerres civiles de Galba, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, donnent lieu à une subite explosion de l'esprit d'indépendance au nord des Alpes. Les peuples gaulois reprennent les armes, les sénats se reforment, les druides proscrits reparaissent, les légions romaines cantonnées sur le Rhin sont vaincues ou gagnées, un *empire gaulois* est construit à la hâte; mais bientôt la Gaule s'aperçoit qu'elle est déjà au fond toute romaine, et qu'un retour à l'ancien ordre de choses n'est plus ni désirable pour son bonheur,

ni même possible. Elle se résigne donc à sa destinée irrévocable, et rentre sans murmurer dans la communauté de l'empire romain. » Cette page est tirée de la belle Introduction placée par M. Amédée Thierry en tête de son *histoire des Gaulois;* c'est là qu'il faut lire, avec tous ses développements, le meilleur tableau et le plus complet qu'on ait tracé de la Gaule indigène avant son incorporation à l'empire romain. Nous signalerons aussi un très bon travail de M. E. de Fréville, imprimé du tome XXII des Mémoires de la Société des Antiquaires de France (1855), *sur la civilisation et le commerce de la Gaule septentrionale avant la conquête romaine.*

. . . . . .

§ VIII. La France nouvelle. — *Récapitulation.* — *Esquisse historique de la cartographie de la France depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à nos jours.* — Cette organisation du territoire que Louis XIV avait léguée au dix-huitième siècle, était, nous l'avons vu, le résultat complexe de toutes les époques antérieures. Période romaine greffée sur le vieux fonds gaulois, établissements germaniques, morcellement féodal, reconstitution monarchique, tous les siècles, toutes les races, toutes les formes de souveraineté ou de servitude, tous les modes de gouvernement et d'administration, y avaient laissé leur empreinte ou tout au moins jeté quelque trace. De là cette multiplicité de rouages, ces délimitations enchevêtrées, ces juridictions contraires, ces dénominations différentes pour des fonctions analogues, ce grand nombre de coutumes locales dans les choses judiciaires, le tout mêlé d'une foule d'abus et de superfétations administratives et financières, qui avaient fait de la gestion

intérieure du royaume une chose à la fois si compliquée et si imparfaite. Ramener l'unité dans cette complication, réformer ces abus qui appauvrissaient les peuples sans enrichir le gouvernement, était une tâche difficile, comme tout ce qui s'attaque à de grands intérêts; des volontés puissantes l'avaient tenté durant les deux derniers siècles, et toutes y avaient échoué. Ce que Sully, ni Richelieu, ni Mazarin, ni Colbert n'avaient pu faire, l'Assemblée Constituante de 89 l'entreprit et l'exécuta. Cette grande rénovation réussit parce qu'elle fut à la fois prompte, complète et radicale. L'Assemblée comprit que pour entrer d'une manière efficace dans une voie nouvelle, il fallait tout d'abord rompre avec le passé. Le premier changement, qu'elle regarda avec raison comme la base de tous les autres, fut l'établissement d'une nouvelle division du territoire. L'ancienne nomenclature des *provinces* fut abolie, et une nouvelle division en *départements*, celle qui subsiste encore aujourd'hui, lui fut substituée. La première idée de cet immense remaniement intérieur appartient à Sieyès; ce fut Thouret qui en exposa l'esprit et en développa l'ensemble au nom de la Commission chargée d'élaborer le projet. Le rapport est du 29 septembre 1789; la loi constitutive, du 15 janvier suivant. La nouvelle organisation embrassait l'administration tout entière, qu'elle ramenait à une puissante unité; l'ordre avait enfin succédé au chaos, la lumière aux ténèbres. Plus de distinctions reconnues entre les différentes parties du territoire, plus de différence consacrée entre les populations. La France désormais serait UNE, ainsi que la nation. Telle avait été la pensée de l'Assemblée Constituante.

Cette pensée était grande, et sa réalisation, qui embrasse aussi l'unité de législation, est un des bienfaits les moins contestables qui soient sortis de la catastrophe révolutionnaire. Seulement, comme toutes les grandes réformes, celle-ci a dû être d'abord un peu absolue. Aujourd'hui que la transformation est accomplie, — accomplie dans les esprits aussi bien que dans les faits, — on peut reconnaître sans danger quelles limites elle n'a pu ni dû franchir. Avoir introduit dans l'administration publique, dans les finances, dans la législation, l'ordre, l'unité, la hiérarchie régulière et le contrôle national, c'est avoir fait ce que réclamait la raison, c'est avoir répondu au vœu général comme à l'intérêt du pays tout entier. Mais prétendre effacer du territoire toutes les traces du passé, c'est aller au-delà de ce qui est juste et utile, disons plus, c'est dépasser la limite de ce qui est possible. Sous cet immense bienfait de l'unité administrative et judiciaire, il y a encore, il y aura probablement toujours une diversité provinciale qui se rattache à nos origines, de même que sous la froide uniformité de notre liste officielle d'arrondissements et de cantons, on retrouve la nomenclature locale des *pays*, nomenclature toujours vivante, parce qu'elle fait vibrer en nous toutes les émotions de nos premiers souvenirs, et qu'elle nous rattache à la patrie par l'amour du sol natal. Cette nomenclature écrite sur le territoire, n'est-ce pas d'ailleurs notre histoire tout entière, et les souvenirs comme les monuments du passé ne sont-ils pas un précieux patrimoine qu'une nation doit recueillir et conserver, loin de chercher à les effacer ou à les détruire? C'est donc sans aucune raison que depuis

soixante-dix ans on a banni de nos cartes départementales toutes les dénominations particulières attachées au sol par l'usage local et la tradition des siècles. Ces dénominations, nous ne saurions trop le répéter, c'est notre vraie géographie nationale, et cette géographie n'est en aucune façon incompatible avec la nomenclature administrative. Ce sont deux faits aujourd'hui co-existants, que nos cartes doivent enregistrer à titre égal, tout en subordonnant, pour la régularité administrative, la géographie locale à la nomenclature officielle.

Nous avons insisté sur ce point, parce qu'il nous paraît des plus importants pour l'étude géographique de notre territoire. Aujourd'hui qu'un sentiment profond du *vrai* a pénétré dans toutes les études historiques, il n'est plus permis de persister dans cette convention tacite qui semblait regarder comme abolies des dénominations qui n'ont pas cessé de constituer le fond de notre géographie nationale. Il faut donc tenir compte de cette vaste nomenclature comme d'une chose actuelle, et non pas seulement comme d'une chose ancienne qui n'intéresserait que l'histoire.

Nous avons esquissé dans le paragraphe précédent l'historique des descriptions de la France publiées depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe; il nous reste à indiquer par quel ensemble de travaux, d'études et d'investigations, poursuivis depuis le commencement du siècle actuel, on est maintenant en état de dresser une description du territoire infiniment plus exacte et plus complète qu'on ne pouvait le faire il y a soixante ans. Ces travaux contemporains ont tout embrassé, les origines, l'ethnographie, les antiquités

dans toutes leurs branches, la statistique dans toutes ses ramifications, la topographie, le relief du sol et sa constitution géologique, la condition physique et morale des populations. Un côté particulièrement important de ces études, à notre point de vue géographique, appelle avant tout notre attention : c'est la carte même du territoire.

Si les descriptions écrites de la France n'ont commencé qu'avec le XVIIIe siècle à prendre une forme régulière, on peut bien présumer que l'établissement d'une bonne carte du royaume ne saurait non plus remonter bien haut : dans les travaux géographiques de la renaissance, le récolement et l'élaboration des textes ont naturellement précédé les études sur le terrain. Le plus ancien essai que nous connaissions d'une représentation graphique de la France se trouve dans la rare édition de Ptolémée imprimée à Ulm en 1482 chez Léonard Holl, où cinq cartes modernes ont été ajoutées pour la première fois aux vingt-sept cartes dressées sur le texte de l'auteur grec ; ceux qui se sont occupés de l'histoire de la géographie savent que c'est dans la série des éditions de Ptolémée, de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe, qu'il faut suivre les premiers tâtonnements de la cartographie moderne. Cette France de 1482 (1) n'est qu'une ébauche encore bien grossière, quoiqu'on y voie déjà l'intention de substituer un tracé plus exact à celui qui

(1) Ou plutôt de 1460, si, comme il y a tout lieu de le croire, elle avait été dessinée par Nicolaus Donis. On peut voir à ce sujet notre article GÉOGRAPHIE, ou l'article DONIS de M. Walckenaer dans la *Biographie universelle* de Michaud.

se peut tirer des indications du géographe alexandrin.

Un autre dessin de la France, différent de celui de Donis sans lui être supérieur, apparaît un peu plus tard dans d'autres éditions de Ptolémée, notamment dans celle que le célèbre Servet donna à Lyon, chez les Trechsel, en 1535. Il y a, quant à la forme générale, un progrès marqué dans la carte de Sébastien Munster (1550), et encore plus, pour le détail, dans la carte de Jolivet qui est de 1560 et qu'Ortelius a reproduite dans son *Theatrum Orbis Terrarum;* seulement celle-ci présente un excès énorme dans sa largeur de l'ouest à l'est, entre l'Océan et le Rhin. Le même défaut se reproduit plus ou moins dans toutes les cartes du XVIe et du XVIIe siècle; il n'est pas moins sensible dans les cartes des Sanson que dans celle de Jolivet. Les bases sur lesquelles reposait alors la construction des cartes, et l'influence qu'exerçait sur les travaux géographiques l'ouvrage de Ptolémée, qui pèche par le même excès, expliquent assez ce défaut. On n'avait pas encore de déterminations astronomiques pour fixer la position exacte des lieux en latitude et en longitude; on était donc réduit aux documents itinéraires, et dans cette classe de documents les anciens itinéraires romains, qui sillonnent le pays dans toute son étendue et dans toutes les directions, offraient un secours particulièrement utile. Seulement, l'emploi de ces matériaux suppose la connaissance préalable de la longueur du mille romain, et les Sanson avaient admis un module qui excède d'un cinquième la longueur réelle de l'ancien mille : de là l'erreur générale qui défigure plus ou moins toutes leurs productions géographiques, malgré le talent réel qu'ils y ont déployé

et le progrès considérable qu'ils ont fait faire à la science, dont ils sont chez nous les premiers représentants. C'est ce qu'a bien montré le judicieux Fréret dans un mémoire imprimé par extrait au tome XIV du Recueil de l'Académie des Inscriptions (*sur la comparaison des mesures des itinéraires romains avec celles qui ont été prises géométriquement par MM. Cassini dans une partie de la France*, 1739). Les Sanson persistèrent dans leurs anciens tracés, même après que des observations astronomiques leur auraient pu fournir le moyen de les corriger. L'excès que présente, dans le plan général, la *Gallia antiqua* de Nicolas Sanson, qui est de 1617, se trouve encore dans la *Carte de la France* présentée au roi en 1679.

Dès avant cette dernière époque, cependant, la géographie avait reçu déjà, de l'astronomie, les premiers secours qui lui avaient manqué jusque là. L'Académie des Sciences avait à peine été créée (en 1666), que Picard avait entrepris et exécuté la mesure de l'arc du méridien de Paris, compris entre Étampes et Amiens (1670) ; on avait pu ainsi, pour la première fois, déterminer avec la certitude scientifique quelle portion de la circonférence de la terre répond précisément à l'intervalle d'un degré du ciel. Treize ans plus tard (1683), cette belle opération fut prolongée dans toute la longueur du royaume, depuis Dunkerque, au nord, jusqu'à Perpignan, au sud; et cet intervalle de 8 degrés se trouva ainsi mesuré géométriquement, en même temps qu'une série de points sur tout le parcours de la ligne, particulièrement les points extrêmes, étaient fixés par des observations astronomiques. Des observations analogues furent faites dans le même temps en

d'autres parties du royaume, par Cassini, Picard et Lahire; si bien qu'avant l'expiration du XVIIe siècle, on avait réuni déjà un ensemble de données qui fixaient l'étendue exacte et le pourtour du territoire dans les différents sens. Sur toute l'étendue des côtes et de la frontière intérieure les anciens tracés se resserraient considérablement, ce qui fit dire à Louis XIV en plaisantant que messieurs de l'Académie lui enlevaient une partie de ses États. Les bases astronomiques de la géographie de la France furent dès lors fixées, sauf de très légères incorrections de détail, que de meilleurs instruments et des méthodes d'observation plus rigoureuses ont permis depuis de corriger. On peut voir par la table suivante que, dès cette époque de la fin du XVIIe siècle, les cartes ne devaient plus présenter de différence sensible avec nos cartes actuelles quant au tracé général du territoire.

Table comparée de la position astronomique des points principaux du territoire de la France, d'après la Connaissance des temps.

NOMS DES PLACES.	Conn. des T. de 1709.		Conn. des T. de 1856.	
	LATITUDE.	LONGITUDE.	LATITUDE.	LONGITUDE.
Calais. . .	50° 57′	0° 32′ O.	50° 57′ 33″	9° 29′
Brest. . . .	48° 23′	6° 54′ O.	48° 23′ 32″	6° 49′ 49″
LaRochelle	46° 10′	3° 23′ O.	46° 9′ 24″	3° 29′ 40″
Bordeaux..	44° 50′	3° 5′ O.	44° 50′ 19″	2° 54′ 56″
Bayonne. .	43° 30′	3° 49′ O.	43° 29′ 29″	3° 48′ 57″
Narbonne.	43° 11′	0° 41′ E.	43° 11′ 8″	0° 40′
Marseille .	43° 19′	3° 7′ E.	43° 17′ 52″	3° 1′ 48″
Toulon .	43° 7′	3° 35′ E.	43° 7′ 28″	3° 35′ 22″
Strasbourg	48° 35′	5° 25′ E.	48° 34′ 57″	5° 24′ 54″
Orléans . .	47° 54′	0° 26′ O.	47° 54′ 9″	0° 25′ 35″
Toulouse .	43° 37′	0° 55′ O.	43° 35′ 40″	0° 53′ 47″
Lyon . . .	45° 45′	2° 25′ E.	45° 45′ 44″	2° 29′ 10″

Mais si la configuration générale était fixée, il s'en fallait bien qu'il en fût de même encore pour la topographie. A l'époque où Delille traçait sa carte de 1709, et d'Anville sa carte par provinces de 1719, on ne possédait encore le levé exact d'aucune partie importante du territoire. On a vu dans un paragraphe précédent quelles étaient à cet égard, en 1697, les recommandations de l'administration centrale aux intendants des provinces. Ces recommandations, dans les conditions où l'on était alors, ne pouvaient rien produire et n'avaient rien produit. Un demi-siècle devait s'écouler encore avant qu'un édifice complet s'élevât sur les bases posées par Picard et le premier Cassini.

Colbert, dont l'administration a laissé de si grandes traces dans l'histoire économique de la France, avait demandé à l'Académie des sciences une description géométrique du royaume; Cassini de Thury, directeur de l'Observatoire et petit-fils du grand astronome qui a le premier naturalisé en France cette race illustre des Cassini, conçut à cette occasion l'idée de la carte à laquelle il a laissé son nom. C'est en 1744 qu'il en commença les premières opérations, aidé de son fils, de plusieurs astronomes et d'une trentaine de praticiens habiles pour les levés du terrain, et le travail ne fut terminé qu'en 1783. Cassini en a fait l'exposé complet dans un rapport intitulé : *Description géométrique de la France* (Paris, 1783, in-4), accompagné d'une carte d'ensemble où sont tracés tous les triangles sur lesquels la carte s'appuie. On sait qu'elle se compose de 182 feuilles, à l'échelle d'un 86,400^{me} ou 1 ligne pour 100 toises (un peu moins de 2 pouces

pour une lieue commune). Réunies, ces feuilles occuperaient un carré d'environ 36 pieds de côté. Pour apprécier toute l'importance de cette œuvre colossale, et le progrès immense qu'elle marque dans la science, il suffit de se reporter de trente ans seulement en arrière, à cette époque où il n'existait ni en France, ni dans aucun autre pays de l'Europe, une seule carte générale qui pût donner une idée même approximative de la configuration du sol. Ce sera l'éternel honneur de ce grand monument non-seulement d'avoir doté la France d'une carte dont il n'existait pas jusqu'alors d'exemple dans le monde, mais encore d'avoir été le point de départ et le modèle de tous les travaux analogues qui ont été depuis lors exécutés chez les autres peuples. C'est un devoir pour nous de reproduire ici les traits de cet homme éminent à qui la France devrait une statue, comme elle en a donné une à son aïeul le 1er Cassini, l'illustre fondateur de notre Observatoire.

Cependant, depuis l'achèvement de la carte de Cassini, la géodésie a fait de grands progrès. Des instruments plus parfaits ont été construits et des méthodes plus rigoureuses introduites. D'un autre côté, quelques parties extrêmes de la carte appelaient des rectifications, outre que depuis 1783 des changements sont survenus dans une foule de localités; et enfin l'art même de la gravure topographique est arrivé à un point de perfection qui pour la grande topographie laisse bien loin en arrière l'exécution matérielle du dix-huitième siècle. Ces considérations, et d'autres accessoires, faisaient désirer qu'une nouvelle carte fût entreprise; l'exécution en fut décidée en 1817, et les

travaux géodésiques commencèrent immédiatement. Il a paru depuis lors 224 feuilles de la nouvelle carte de France, qui en aura 258; l'échelle, un peu plus grande que celle de Cassini, est au 80,000e. Mentionner cette carte, c'est rappeler à l'esprit un admirable chef-d'œuvre.

Parmi les cartes plus usuelles qu'il est permis de citer après l'œuvre de Cassini et la nouvelle carte du Dépôt de la guerre, nous rappellerons en première ligne la carte de *Capitaine*, en 24 feuilles, réduction au $\frac{1}{4}$ de celle de Cassini, publiée en 1797, et dont il a été donné une nouvelle édition de 1816 à 1821 avec des retouches et des additions importantes; et l'atlas départemental de *Chanlaire*, publié de 1803 à 1810, chaque département formant une feuille réduite sur Cassini. Il faut rappeler aussi la belle carte routière en 6 feuilles publiée, en 1816, par la Direction des ponts et chaussées, mais qui a été périodiquement retouchée, sinon refaite, depuis lors; et à un autre point de vue la magnifique carte géologique en 6 feuilles publiée, en 1840, par l'administration des Mines, avec 2 volumes in-4 de texte explicatif par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont. Nous ne pouvons omettre non plus la carte en une grande feuille publiée en 1851 par feu M. le baron Walckenaer, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions : de toutes les cartes manuelles que nous possédons, c'est sans comparaison la plus belle, la plus savante et la plus complète. Pour couronner ce catalogue, il reste encore à citer l'*Atlas hydrographique des côtes de France*, résultat des relèvements effectués depuis 1817 sur toute l'étendue de notre pourtour maritime; ce bel atlas est le

digne complément de la nouvelle Carte de France.

De même que la géodésie et la cartographie de la France, tous les travaux, toutes les recherches, toutes les études qui se rapportent à notre territoire ont reçu depuis le commencement du siècle actuel, et en particulier depuis 1816, une impulsion nouvelle. Ce n'est pas, tant s'en faut, que notre temps ait eu l'inauguration des études savantes. Les mémoires de Fréret, de Foncemagne, de Bonamy, de l'abbé Belley, de Montfaucon, de Caylus, de l'abbé de Fontenu, de d'Anville, de Gibert et de l'abbé Lebeuf dans l'ancienne Académie, et les précieux recueils qui y ont été commencés sur toutes les parties de notre histoire politique et littéraire ; en dehors de l'Académie, cette nombreuse série d'histoires locales ou provinciales, parmi lesquelles il suffit de rappeler les noms de Dom Vaissette, de Bouche, de Schœpflin, de Dom Calmet, de Marca, d'Oihenart, de Lobineau, de Dom Morice, d'Ogée, de Toussaint du Plessis, de Pasumot, de Née de la Rochelle, sans parler d'une foule d'autres dont l'immense inventaire est déposé dans la *Bibliothèque historique de la France* de Jacques le Long continuée par De Fontette (Paris, 1768-78, 5 vol. in-f°); plus anciennement, l'ouvrage d'Hadrien de Valois qui a inauguré l'étude géographique de nos antiquités (*Notitia Galliarum*, Paris, 1675, in-f°), et préparé la *Notice de l'ancienne Gaule* de d'Anville (Paris, 1760, in-4) : tous ces travaux, dont nous ne rappelons que les sommités, ont légué à l'époque actuelle des modèles de saine et profonde érudition qu'on a rarement atteints et qu'on n'a pas dépassés. Mais si les ouvrages de notre temps ne peuvent disputer à ceux des deux derniers siècles la pro

fondeur du savoir ni la consciencieuse investigation des sources, des qualités non moins précieuses se sont développées de nos jours, qui ont imprimé aux travaux contemporains une direction féconde et les ont frappés d'un cachet souverain. Les époques de grande agitation sont aussi des époques de grandes conceptions; c'est au milieu même des luttes ardentes nées, il y a quarante ans, du système anglais importé parmi nous, qu'ont été enfantés les admirables travaux d'Augustin Thierry et de M. Guizot, qui ont si vivement éclairé les premiers temps de nos annales et marqué une ère nouvelle dans la science historique. Les études archéologiques ont reçu une très grande impulsion. La plupart de nos départements ont vu se former des sociétés spéciales qui se sont appliquées à rechercher et à décrire les monuments dont les siècles ont semé notre territoire, aussi bien qu'à éclaircir le texte des historiens de l'antiquité ou des chroniqueurs du moyen âge par l'investigation des localités; et de ces études locales que l'administration centrale a fortement encouragées est sortie une masse de travaux de détail qui ont enrichi l'histoire, l'archéologie monumentale et la géographie des diverses époques. De splendides publications ont attaché une juste célébrité aux noms de Taylor et d'Alexandre de Laborde, au premier par ses *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, au second par ses *Monuments de la France* (2 vol. grand in-folio, comme les précédents), magnifiques ouvrages, tout à la fois artistiques et archéologiques, qui ont apporté dans la représentation des anciens monuments et dans l'expression des détails une exactitude minutieuse qu'on ne

trouve pas toujours à un degré égal dans les recueils plus anciens de Montfaucon et de Caylus, ni même dans ceux de Millin, ce savant consciencieux qui a cependant rendu de si grands services à notre archéologie nationale. Un autre nom réclame une place honorable à côté de ces noms éminents : c'est celui de M. de Caumont, le savant et zélé promoteur de nos congrès archéologiques, dont les travaux nombreux, et en particulier le *Cours d'antiquités monumentales* (1830 et a. s., 10 vol. in-8 avec atlas), ont fourni tant de notions nouvelles sur les antiquités de nos provinces du nord-ouest. Notre ancienne géographie a trouvé dans M. le baron Walckenaer un maître digne de reprendre l'œuvre d'Hadrien de Valois et de continuer celle de d'Anville; la *Géographie ancienne des Gaules* (Paris, 1839, 3 vol. in-8 et atlas), malgré quelques imperfections de détail difficiles à éviter dans une pareille œuvre, résume tous les faits connus, toutes les notions acquises, ajoute une immense quantité de résultats positifs à ceux de ses devanciers, et peut être regardée en définitive comme ayant dit à peu près partout le dernier mot sur ce vaste sujet. Par l'étendue de ses connaissances, la diversité de ses travaux, la profondeur de son savoir, M. Walckenaer est un des hommes qui auront le plus marqué dans l'histoire scientifique de notre époque, et en particulier dans les études géographiques.

Notre énumération serait longue encore, si nous voulions rappeler tous les travaux contemporains qui ont contribué à mieux faire connaître l'état ancien et actuel de la France, de son territoire, de ses monuments, de son histoire, de son économie intérieure,

de ses ressources productives, de son commerce, de ses populations. Bornons-nous à citer, pour nous en tenir aux points principaux, et sans entrer dans l'infini des travaux de détail que le Dictionnaire mentionne et résume à leurs places respectives, bornons-nous, dis-je, à citer encore les belles études de Raynouard, de Roquefort et de Fauriel sur l'ancienne littérature et les idiomes du midi de la France, celles de M. Aurélien de Courson sur la langue et les institutions des Bretons armoricains, les documents recueillis par la Société des antiquaires sur les patois provinciaux, et le tableau général qu'en a tracé M. Schmakenburg; les excellentes publications de la Société de l'histoire de France, particulièrement son *Annuaire*, tout rempli d'études précieuses sur la géographie et l'histoire anciennes du pays; les études de plusieurs de nos plus savants numismatistes, et au premier rang celles de M. de la Saulsaye, de M. Lambert, de M. Duchalais, de MM. de Longpérier, de Saulcy, Lenormant, etc., sur les médailles autonomes de la Gaule; puis, dans un autre ordre de recherches, les ouvrages classiques de Cordier, de Huerne de Pommeuse et de Dutens sur l'hydrographie intérieure de la France, et celui de MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, déjà mentionné, sur la constitution géologique du territoire, sujet qui se lie d'une manière intime à l'étude du relief du sol, aussi bien que des conditions générales de la production agricole et de la richesse minérale; la savante étude de M. Alfred Maury sur nos anciennes forêts (*Recherches historiques et géographiques sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, 1850), et l'aperçu général de notre histoire climatologique

esquissé à grands traits par M. Arago (dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour 1834); enfin, les nombreuses et riches publications faites depuis vingt ans par l'administration sur toutes les parties de la statistique française, sur le territoire et la population, sur l'agriculture et l'industrie, sur le commerce, sur les finances, sur les colonies; sans parler d'une foule de Recueils spéciaux en tout genre que notre époque a vu naître, expression souvent très élevée de l'activité intellectuelle et du mouvement scientifique qui ont pris de nos jours un si merveilleux développement.

Tels sont, dans leur généralité, les matériaux que nous avons pu mettre en œuvre dans notre travail sur la géographie historique, la topographie et la statistique de la France, tant pour l'esquisse d'ensemble que nous allons en tracer dans les paragraphes suivants, que pour les articles qui sont consacrés, dans le cours du Dictionnaire, aux anciennes provinces et à leurs subdivisions, aux départements actuels, et aux douze ou quinze mille localités principales de notre territoire.....

Analyses, Rapports, etc.

RAPPORT

SUR LE GLOBE TERRESTRE DE M. MORE,

Par M. Cortambert.

Messieurs,

J'ai eu l'honneur d'être chargé par la commission centrale d'examiner un nouveau globe terrestre que vous a soumis M. More dans l'une de vos dernières séances.

L'inventeur a voulu surtout être utile aux écoles élémentaires, et il a eu pour but de donner un appareil qui fût à la fois très développé et très portatif : il a atteint très heureusement ce but par un mécanisme aussi simple qu'ingénieux. Qu'on se figure un double parapluie en forte toile qui s'ouvre et se ferme à volonté, qui se gonfle et s'arrondit par l'effet de fils de fer élastiques, puis se plie complétement, lorsqu'on veut, pour être mis sous le bras et transporté fort aisément d'un lieu à un autre. On peut, pour la démonstration, placer le globe sur un pied ou le suspendre au plafond d'une salle ; il est fort léger, et tout cet appareil se manœuvre avec la plus grande facilité.

L'idée est bonne ; mais elle n'est peut-être pas appliquée avec toute la perfection désirable : la toile sur laquelle sont lithographiées les diverses parties de la terre n'est pas maintenue dans une forme assez parfaitement globulaire ; elle affecte une certaine conca-

vité entre les fils qui la tendent; un des pôles est presque toujours ou trop aplati ou d'une forme conique plus éloignée encore de la vérité; les fils de fer qui sont destinés à renfler la toile et à marquer en même temps la place des méridiens ne sont pas toujours exactement recouverts par les méridiens tracés sur la toile même. Enfin, l'exécution scientifique de la mappemonde laisse beaucoup à désirer : il y a bien des détails inexacts et peu en harmonie avec l'état actuel de la science; nous voudrions aussi un dessin plus net, des couleurs plus vigoureusement appliquées et propres à faire embrasser d'un coup d'œil les grandes masses géographiques et hydrographiques; mais surtout nous demandons à l'auteur d'effacer une multitude de noms qui surchargent inutilement sa carte. Ce globe est destiné à être vu d'un peu loin, par une réunion d'élèves; pourquoi y placer une foule de lieux ou de petites divisions politiques qui l'embarrassent et qui ne peuvent qu'obscurcir les notions qu'on présente aux jeunes écoliers? Mettez leur sous les yeux de grandes divisions naturelles, des choses claires, largement dessinées, enfin une peinture qui leur représente vivement le grand paysage de la terre. Voilà ce qui convient à l'instruction élémentaire.

Je me résume en disant que l'invention me paraît heureuse et qu'elle pourra certainement être profitable aux écoles, mais qu'elle a besoin d'amélioration. L'auteur, au surplus, a eu la bonté d'écouter avec une grande bienveillance les avis que je me suis permis de lui donner, et il a déjà entrepris de faire à son travail de très utiles modifications.

GÉOGRAPHIE DES COLONIES AUSTRALIENNES.

ACCOMPAGNÉE D'UN APERÇU DES ILES DE L'AUSTRALIE,

Par JAMES EWANS SYDNEY.

1854.

Tandis qu'en France les amis de la géographie tentent de lui donner chez les classes populaires une popularité dont elle n'a malheureusement pas joui jusqu'à présent, nous voyons non-seulement l'Angleterre, mais ses colonies de l'Australie réaliser, depuis bientôt cinq années, ce que nous n'avons pas encore pu mettre en pratique.

Je veux parler d'un excellent petit livre destiné à l'enseignement populaire et intitulé : *Géographie des Colonies australiennes.* Mis à la portée des jeunes intelligences et renfermant de nombreux renseignements dignes de figurer dans nos dictionnaires de géographie, cet ouvrage, dont l'auteur est M. James Ewans Sydney, membre de l'Institut d'Écosse, peut se diviser en deux parties : l'une historique, botanique, zoologique et minéralogique, et l'autre purement géographique.

Dans la première partie, M. Ewans Sydney débute par une esquisse de géographie générale avec l'explication des principaux termes usités dans cette science, puis déterminant les bornes de l'Australie en peu de mots, il fait un résumé assez large de l'histoire des découvertes qui ont été successivement faites dans cette grande île, et de la fondation d'une des plus belles colonies de la Grande-Bretagne ; depuis le voyage du navire hollandais, le *Duyfhen*, en 1605, et celui du

capitaine Cook en 1770, jusqu'aux savantes explorations de Sir Thomas Livingston Mitchell (1846). Un aperçu historique sur les gouverneurs de l'Australie, la liste chronologique des événements remarquables de cette colonie de 1788 à 1853, la géographie physique, les habitants, les animaux et les productions de ces contrées forment plusieurs chapitres dans lesquels l'auteur a eu soin d'intercaler les portraits des capitaines Cook, Philipp et Hunter, navigateurs auxquels la Nouvelle-Galles méridionale doit sa création et sa prospérité. — Vient ensuite un résumé assez étendu sur l'introduction, l'aménagement et le commerce des laines, qui, comme on le sait, est la principale richesse de l'Australie; ce résumé est accompagné d'un tableau statistique des exportations pour chaque année. Enfin, deux chapitres consacrés à la découverte de l'or (1851) et à un aperçu sur la forme du gouvernement des colonies australiennes, les lois, les cultes, les finances et le système monétaire, terminent la première partie.

La deuxième partie, qui est purement géographique, embrasse la Nouvelle-Galles méridionale, la colonie de Victoria, les Australies du sud, de l'est et de l'ouest, la Terre de Van-Diémen ou Tasmanie, et la Nouvelle-Zélande dans leurs divisions en comtés avec les villes et villages les plus marquants, le nombre de leurs habitants, les fleuves, rivières, baies, golfes et havres de chacune de ces parties de la Nouvelle-Hollande; champ de bataille perpétuel où chaque jour marque un nouveau triomphe de la civilisation sur la barbarie, triomphe remporté par le génie aventureux et énergique de la race anglo-saxonne.

E. de Froidefond des Farges.

CARTE DE L'ALGÉRIE, TELL, KABYLIE ET SAHARA ALGÉRIEN,

Dressée par ordre de M. le maréchal Vaillant, ministre secrétaire d'État de la guerre,

Par M. Ch. de la Roche,

Attaché au ministère de la guerre.

Cette carte, gravée sur pierre par Charpentier, est en 2 feuilles grand-aigle, elle a à l'intérieur du cadre 118 centimètres de largeur sur 91 centimètres de hauteur.

Elle est à l'échelle de $\frac{1}{800000}$, c'est-à-dire que 1 millimètre représente 800 mètres. Elle a été dressée avec soin à l'aide des documents particuliers que possède le ministère de la guerre, et donne tous les éléments qui peuvent servir à indiquer l'état géographique de notre colonie; on y reconnaît les limites des provinces, des divisions et des subdivisions militaires; chaque subdivision militaire est indiquée par une teinte plate; des signes particuliers, convenablement appropriés à l'étendue de la carte, indiquent les préfectures, les sous-préfectures, les bureaux arabes, les chefs-lieux de divisions et de subdivisions militaires, et les postes militaires. M. De la Roche y a indiqué toutes les routes, y compris celles qui traversent le Sahara algérien et unissent entre elles les oasis jusqu'à Ouargla, vers l'extrême limite du désert. On peut aussi suivre les routes à entretenir, celles sur lesquelles il reste des travaux d'art à exécuter, et les routes ouvertes par des travaux de campagne. Les phares et les postes télégraphiques y sont indiqués. Des teintes vertes font

connaître l'emplacement des forêts, et des nombres placés sous chacune de celles qui ont été cadastrées en indiquent la superficie ; l'essence dominante y est souvent même spécifiée.

Indiquer les montagnes ou les encaissements dans une carte faite à une aussi grande échelle, c'eût été se créer, pour certaines parties de l'Algérie encore peu connues, des difficultés insurmontables, aussi l'auteur n'en a-t-il tracé aucune, ce qui lui a permis de multiplier les autres détails topographiques qui couvrent sa carte.

Ce travail, qui est distinct de celui qu'entreprennent nos officiers d'état-major (cartes topographiques de chacune des trois provinces de l'Algérie, en plusieurs feuilles), a été fait par ordre de M. le ministre de la guerre. C'est une *carte pratique et administrative* de l'Algérie qui fait honneur à son auteur, M. Ch. de la Roche, auquel le ministère de la guerre doit déjà d'estimables travaux.

V. A. M.-B.

Nouvelles et communications.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE M. LE LIEUT. COLONEL DE NEVEU A M. JOMARD.

Alger, 14 mai 1856.

Monsieur,

....Si vous le désirez, je vous ferai parvenir copie d'une inscription que j'ai copiée sur le bracelet en pierre d'un des quatre Touâreg qui sont venus ici au mois de janvier dernier. Je pourrais de même vous faire parvenir aussi une inscription qui m'a été envoyée par M. le général Desvaux, commandant la subdivision de Batna, laquelle inscription provient aussi d'un bracelet touareg. Déjà nous avions possédé à Alger une inscription recueillie sur un bouclier *targui* appartenant aujourd'hui à M. le maréchal Randon. Si vous n'avez pas encore connaissance de ces documents, je me ferai le plus grand plaisir de vous les procurer. Je ne sais si M. de Slane, auquel je les ai prêtés, ne vous en aura pas fait part.

Contrairement à l'opinion émise par Oudney, je puis affirmer que les Touâreg m'ont assuré que des livres tout entiers, écrits en caractères semblables à ceux des bracelets et du bouclier, existaient dans leur pays. J'en ai demandé un ; l'obtiendrai-je ? Si j'y parviens, il ne sera plus bien difficile, je l'espère, d'expliquer l'inscription de Grave-Greek; car il est aujourd'hui hors de doute que la langue des touâreg n'est autre

que le berbère, et l'on parviendra facilement à la comprendre à l'aide de cette dernière langue dont nous avons sous la main tous les éléments.

J'agis avec persévérance, mais sans bruit, dans le but de faire venir encore ici d'autres gens de la tribu des Touâreg. Il faut beaucoup de patience pour atteindre un but semblable et en rendre les résultats durables. Nous avons dû modérer bien des ambitions et des enthousiasmes après l'arrivée des quatre individus qui étaient ici au mois de janvier. J'ai pensé, et je pense encore, qu'il était nécessaire de les recevoir très bien, puis de les renvoyer chez eux former l'opinion de leurs compatriotes, et par leurs récits exciter les désirs de quelques chefs, auxquels, d'ailleurs, j'ai écrit pour les convier à venir goûter de notre hospitalité. Il faut un certain temps d'incubation pour faire éclore les germes que les quatre premiers venus vont semer dans les esprits. Si mon attente n'est pas trompée, nous aborderons alors plus franchement la question commerciale à l'aide de laquelle nous lancerons une députation avec des présents, puis ensuite quelques voyageurs. En agissant ainsi très prudemment, nous lèverons dans peu d'années les voiles qui nous cachent encore le Sahara.

J'ai tâché de mettre M. Couturier en position de faire le voyage de Tombouctou par Insalah; mais le mauvais état de sa santé l'a forcé de rebrousser chemin; il n'était encore arrivé qu'à Brizina. Il avait abandonné le projet d'aller par Tunis, à cause de l'arrivée des Touâreg.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. KARL RITTER, A M. JOMARD.

Berlin, 18 juillet 1856.

Permettez-moi de vous présenter madame Ida Pfeiffer, de Vienne, qui, par un rare enthousiasme pour la connaissance de notre planète, a deux fois fait le tour du monde, et, avec le rare héroïsme d'une femme, se prépare à un quatrième grand voyage pour finir, à son âge avancé, sa carrière voyageuse, en visitant quelques pays qu'elle n'a pas encore vus. Le paradoxe apparent de ses entreprises a cependant une profondeur sérieuse : l'intérêt d'un noble genre de curiosité et un intérêt scientifique pour la connaissance de l'histoire de l'homme et des peuples, ce qui ne sera pas sans fruit pour l'ethnographie ; car c'est le regard sain et pénétrant d'une femme dans la vie des sauvages, qu'elle semble préférer aux hommes civilisés sous certains rapports. Elle souhaite, elle désire avoir l'honneur de vous être présentée, et, comme notre excellent Humboldt l'a accueillie avec sa bienveillance, comme nos associations des sociétés d'histoire naturelle et de géographie de Berlin l'ont reçue comme membre honoraire, par respect pour son digne caractère et son dévouement pour la recherche, j'espère que vous pardonnerez ma hardiesse de l'introduire dans votre sanctuaire, etc.

Voici comment s'exprime M. le baron de Humboldt :

Je prie ardemment tous ceux qui, en différentes régions de la terre, ont conservé quelque souvenir de mon nom, et de la bienveillance pour mes travaux,

d'accueillir avec un vif intérêt et d'aider de leurs conseils le porteur de ces lignes, madame Ida Pfeiffer, célèbre non-seulement par la noble et courageuse constance qui l'a conduite, au milieu de tant de dangers et de privations, deux fois autour du globe, mais surtout par l'aimable simplicité, et la modestie qui règne dans ses ouvrages, par la rectitude et la philanthropie de ses jugements, par l'indépendance et la délicatesse de ses sentiments. Jouissant de la confiance et de l'amitié de cette dame respectable, j'admire et je blâme à la fois cette force de caractère qu'elle a déployée partout où l'appelle, je devrais dire où l'entraîne, son invincible goût d'exploration de la nature et des mœurs dans les différentes races humaines. Voyageur le plus chargé d'années, j'ai désiré donner à madame Ida Pfeiffer ce faible témoignage de ma haute et respectueuse estime.

A Postsdam, ce 8 juin 1856.

Alexandre de Humboldt.

ANNONCE.

Nous apprenons avec satisfaction, qu'un grand *Dictionnaire Géographique*, rédigé par une association de membres de l'Institut et de membres de notre Société, se prépare en ce moment; le plan de ce nouveau Dictionnaire différera de tous ceux qui existent et sera infiniment plus ample; il embrassera avec détail la géographie dans toutes ses phases historiques et dans toutes ses branches actuelles. L'ouvrage formera de dix à douze volumes, accompagnés d'un très grand nombre d'illustrations géographiques, historiques, ethnologiques et pittoresques. Les fragments qu'on a lus plus haut appartiennent à ce dictionnaire.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 4 juillet 1856.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Jomard donne des nouvelles plus favorables de l'état de santé de M. Constant Prévost, président de la Commission centrale.

L'Académie royale des sciences de Berlin adresse à la Société un supplément au volume de ses Mémoires pour l'année 1854, par M. Dove, et la suite des comptes rendus de ses séances de juillet à décembre 1855.

La Société orientale allemande remercie la Société de l'envoi de son *Bulletin*.

M. De la Roquette communique une lettre par laquelle M. le colonel Édouard Sabine le prie d'offrir à la Société un exemplaire de sa carte du Magnétisme terrestre, faisant partie de l'Atlas physique de M. A.-K. Johnston.

M. Jomard donne lecture de deux lettres par lesquelles deux personnes résidant en Algérie offrent de faire le voyage d'Algérie au Sénégal en passant par Tombouctou : l'une demande quelle sera la somme allouée aux frais d'exploration en dehors de la valeur du prix ; et l'autre demande une mission de la Société. Il sera répondu que le concours est ouvert à tous les voyageurs, et qu'aucune partie du prix ne peut en être distraite avant l'accomplissement des conditions posées

par le programme. C'est une règle constante suivie par les corps savants qui décernent des prix pour des questions déterminées.

Le même membre communique une lettre de M. le chevalier da Silva qui le prie d'offrir à la Société, de la part de M. Varnhagen, le premier volume de son *Histoire générale du Brésil*, et il présente, de la part de M. Pentland, l'ouvrage de M. le comte Miniscalchi sur les découvertes arctiques.

M. le secrétaire donne lecture de la liste des autres ouvrages déposés sur le bureau.

M. Mirman, professeur de géographie, est présenté comme candidat par MM. Jomard et Pouzadoux.

MM. Jomard et De la Roquette rendent compte successivement de la dernière séance de la Société royale géographique de Londres, et ils donnent un extrait des diverses communications qui ont été faites dans cette réunion.

M. V. A. Malte-Brun donne lecture de la Dissertation sur Alise ou Alaise, adressée à la Société dans sa dernière séance par M. Ernest Desjardins, l'un de ses membres. — Renvoi au *Bulletin* avec les plans qui l'accompagnent.

Le même membre annonce à la Société qu'on a reçu à Berlin des nouvelles du Dr Ed. Vogel en date de Kuka du mois de décembre 1855. A cette époque, le Dr Vogel avait reconnu l'existence d'un nouvel affluent du Benué. Cet affluent, nommé le *Gongola*, prendrait sa source au sud-ouest de Yakoba, coulerait d'abord vers l'est, puis tournant au sud, viendrait se jeter dans le Benué par sa rive droite, entre le point où le docteur Barth le passa et celui où s'est arrêté le steamer

la *Pléiade*, M. V. A. Malte-Brun ajoute que d'après les informations des naturels recueillies par M. Vogel, le principal bras du Benué viendrait du lac Tubori, ce qui expliquerait pourquoi, même dans la saison sèche le Benué aurait encore, dans la partie supérieure de son cours, de 3 à 4 pieds d'eau de profondeur.

M. Buisson lit quelques observations en réponse à un article de M. de Sydow sur la nouvelle limite de la Russie et de l'empire ottoman, inséré dans le n° 4 des *Mittheilungen* du Dr Petermann, et sur la carte de M. de Stülpnagel qui accompagne cet article.

M. le président rappelle que plusieurs ouvrages importants ont été renvoyés à différents membres de la Commission centrale, et il invite ces membres à faire leurs rapports pour en enrichir le *Bulletin*.

Séance du 18 *juillet* 1856.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Rossignol, conservateur des archives de la Côte-d'Or, écrit à la Société pour lui annoncer qu'il prépare un Mémoire sur l'Alesia des *Commentaires de César*, en réponse à celui que M. De la Croix vient de publier sur la même question, et qu'il s'empressera de lui en adresser un exemplaire aussitôt qu'il aura paru. Il prie en même temps la Société de vouloir bien suspendre son jugement sur le travail de M. De la Croix et sur la dissertation que M. Desjardins lui a envoyée.

M. Jomard donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Brun-Rollet, voyageur sarde, datée du pays des

Difrs, 15 mars 1856. Cette lettre très étendue fait connaître les parties inférieures du cours du Keïlak jusqu'à plusieurs journées du Bahr-el-Abyad, en remontant cette rivière du côté de l'ouest, ainsi que les mœurs et usages des habitants. Cette lettre est renvoyée au *Bulletin* avec une communication semblable faite par M. De la Roquette, d'après une lettre écrite par le même voyageur à son gouvernement.

Le même membre fait hommage, au nom de M. de Lesseps, du profil du canal maritime de Suez, et il annonce que le cheykh Refa'ha, l'un des ulémas du Caire, a composé un poëme en cinquante-sept strophes sur le percement du canal. Selon quelques personnes, ce percement aurait été prédit dans le verset 19 du chapitre LV du Coran, où il est question d'un isthme placé entre deux mers, ainsi qu'il est parlé d'une barrière entre deux mers dans les chapitres XXV et XXVII.

M. Alfred Maury communique une lettre de M. le secrétaire de la Société géologique de Vienne. Ce savant le prie d'offrir à la Société un spécimen en bronze de la médaille d'or qui vient d'être frappée en l'honneur de M. Wilhelm Haidenger, président des Sociétés géologique et géographique nouvellement formées dans cette ville.

M. Maury offre ensuite, de la part de M. Logan, une brochure intitulée : *Ethnology of the Indo-Pacific Islands*, et, de la part de M. Lamothe, le compte rendu des travaux de la Commission des monuments et documents historiques du département de la Gironde pendant l'année 1854-1855.

M. Cortambert fait hommage de son coup d'œil historique sur les voyages et sur les progrès de la géo-

graphie depuis 1800 jusqu'en 1856. Cet opuscule est extrait d'une nouvelle édition qu'il publie de la géographie de Malte-Brun.

M. le secrétaire lit la liste des autres ouvrages déposés sur le bureau.

La Société admet au nombre de ses membres M. Mirman, professeur de géographie.

M. Cortambert fait un rapport sur le globe terrestre de M. More. — Renvoi au *Bulletin*.

M. Lourmand donne quelques détails sur le globe de M. Desjardins qu'il est allé visiter.

M. Alfred Maury entretient l'assemblée du voyage du prince Napoléon dans les mers du Nord et fait connaître les différents points visités par l'expédition dirigée par ce prince.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

AOUT ET SEPTEMBRE 1856.

Mémoires, etc.

MÉMOIRE

Relatif au travail lu à la Société d'émulation du Doubs, par M. A. Delacroix, intitulé : DÉCOUVERTE D'ALESIA.

M. A. Delacroix, architecte de la ville de Besançon, a lu, dans sa séance du 10 novembre 1855, à la *Société d'émulation du département du Doubs*, un mémoire intitulé : DÉCOUVERTE D'ALESIA.

A 25 kilomètres au sud de Besançon, à 12 au nord de Salins, il existe un plateau de 300 mètres d'élévation environ. Au milieu des forêts qui le couvrent presque entièrement, sont les clairières des deux hameaux de *Sarraz* et d'*Alaise*. C'est là que, d'après M. Delacroix, était autrefois la ville d'Alise, ALESIA, assiégée et prise par César dans la septième campagne de la guerre des Gaules (liv. VII des *Commentaires*).

Cette découverte, car c'en est une, nous paraît avoir le plus grand intérêt scientifique. Il ne s'agit pas simplement ici d'une pure curiosité topographique, mais bien de l'éclaircissement définitif du récit de César, relativement à la direction qu'il a suivie dans cette

campagne, à ses grands travaux stratégiques, à la disposition des lieux retrouvés et au parti qu'il en a su tirer. Nous pouvons donc comprendre, beaucoup mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, le septième livre de ses *Commentaires*.

§ I. — Chacun sait que, jusqu'à présent, Alise avait été placée sur le plateau qui domine *Sainte-Reine*, petit village du département de la Côte-d'Or, arrondissement de Semur, près de la station *des Laumes*, entre Montbard et Verrey, sur le chemin de fer de Paris à Dijon, au sud du château de Bussy-Rabutin et au nord de Flavigny. Cette position, qui paraissait satisfaire à presque toutes les conditions indiquées par César, avait été adoptée par d'Anville (1).

D'abord, sur le plateau de *Sainte-Reine*, ou mieux du *mont Auxois*, il y avait autrefois une ville romaine, ce qui ne veut pas dire, il est vrai, qu'il s'y trouvât auparavant une ville gauloise ; mais cette ville romaine s'appelait Alesia. Des inscriptions ont été trouvées en ce lieu, une entre autres, qui porte ce nom, lequel s'est conservé longtemps après la chute de l'Empire et la destruction de la cité, car nous avons trouvé, au-dessous d'une croix de pierre qui s'élève encore dans la partie supérieure du bourg de *Sainte-Reine*, les lignes suivantes, gravées en caractères gothiques du XVIe siècle :

Lan. 1554. ceste. croix
per. fist. faire. Joseph
bouer. laboureur. dalise
IHS MA IOSEPH.

(1) Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule, 1741.

1° Cette ville, appelée ALESIA, se trouvait donc sur un plateau élevé et assez escarpé, surtout du côté de l'ouest. — « *Ipsum erat oppidum in colle summo, admodum edito loco...* » (Liv. VII, c. LXIX.)

2° Le *mont Auxois* est isolé et séparé par une vallée de tous les sommets qui l'entourent. L'élévation de ces différents sommets est, à peu près, égale à celle du plateau d'Alise : ce sont les collines de *Ménétreux* de *Grésigny*, de *Flavigny*, de *Mussy-la-Fosse* et le mont *Pévenel*. — « ... *Colles mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio, oppidum cingebant.* » (Id., ib.)

3° D'un côté cependant, à l'ouest, s'étend la plaine des *Laumes*, qui a une lieue, ou 3 milles romains, depuis le pied de la colline d'Alise jusqu'à *Grignon*.— « ... *Ante id oppidum, circiter millia passuum III in longitudinem patebat.* » (Id., ib.) C'est dans cette plaine dont parle César qu'eut lieu le combat de cavalerie dont il est fait mention au chapitre suivant.

4° Au pied du *mont Auxois* coulent deux rivières : l'*Oze* au nord, et l'*Ozerain* au sud; toutes deux se jettent dans la *Brenne :* l'une au-dessus, l'autre au-dessous *des Laumes*. — « ... *Cujus collis radices duo duabus ex partibus flumina subluebant* ... » (Id., ib.)

5° La colline de *Ménétreux*, qui est au nord, se trouve plus éloignée d'Alise que toutes les autres : la vallée s'élargit sensiblement de ce côté. — « ... *Erat a septentrionibus collis, quem propter magnitudinem circuitus opere complecti non potuerant nostri...* » (Liv. VII, chap. LXXXIII.)

Tous les passages de César que nous venons de citer sont, comme on le voit, parfaitement conformes à la disposition physique du *mont Auxois* et des pays qui

l'entourent. Ce n'est donc pas sur de vagues analogies que s'était appuyée l'opinion de d'Anville et de tous ceux qui l'ont suivi. Nous avons nous-même visité ces lieux, et, pendant un séjour assez prolongé, nous avons pu nous convaincre de la vérité des remarques qui y avaient été faites et des rapprochements qu'on en a tirés, aussi bien que de l'exactitude des mesures relevées sur ce point par M. du Mesnil, chef d'escadron d'état-major (1). Des ruines romaines fort importantes ont été découvertes sur le plateau pendant les années 1704, 1750, 1792, 1793, 1812, 1819, 1821, 1822, 1830, 1836 et 1839. Ces fouilles ont été mentionnées par feu M. Maillard de Chambure (2), conservateur des archives de la Bourgogne. On découvre tous les jours, sur le *mont Auxois*, des médailles, ustensiles et autres objets antiques; on assure même qu'on y a trouvé des monuments gaulois, mais nous n'en avons point vu, et il est très difficile de s'assurer de ce fait, parce que ces objets sont vendus aux étrangers par les paysans, à mesure qu'ils les mettent au jour en cultivant leurs champs.

Nous ne parlerons pas de l'hypothèse bizarre qui date de l'année 1715 (3), qui a été soutenue de nou-

(1) Examen des travaux stratégiques de César durant le siége d'Alise; 162e livraison du *Spectateur militaire*, vol. XXVII.

(2) Premier rapport sur les fouilles faites à Alise, en 1839 : Voyez *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, années 1838-39-40 et 41; in-4°, p. 101. — 2e Rapport par le même, *id.*, p. 195.

(3) Ours de Mandajors : *Éclaircissements sur la dispute d'Alyse en Bourgogne et de la ville d'Alez, capitale des Sévennes en Languedoc, au sujet de la fameuse Alezia assiégée par César.* Avignon, 1715.

veau en 1839 par M. Thiéron (1) et suivant laquelle Alise aurait été à Alais (anciennement Alesia) dans le département du Gard ; car cette opinion rendrait inintelligible une partie du *septième livre ;* elle tombe d'ailleurs devant le seul fait rapporté par César lui-même, qu'il se transporta, *en un seul jour*, du lieu où la bataille avait été livrée à Vercingétorix, lieu situé à peu de distance du pays des Lingones (environs de Langres), jusqu'à Alise (liv. VII, c. LXVI et LXVIII). Or du pays des Lingons à Alais dans les Cévennes, il y a plus de 100 lieues.

§ II. — Toutes les particularités que nous avons indiquées plus haut comme autant de présomptions favorables à l'opinion qui fixe l'Alise de César à *Sainte-Reine*, dans le département de la Côte-d'Or, se trouvent également vraies, et avec des circonstances bien plus frappantes, à *Alaise* près de Salins.

Beaucoup d'autres encore viennent s'ajouter à celles-ci et nous paraissent avoir l'autorité de preuves ; et nous pouvons d'autant moins être suspects de partialité pour la découverte de M. Delacroix, qu'il nous en a coûté beaucoup d'abandonner l'opinion de d'Anville, surtout après que l'examen attentif des lieux où le célèbre géographe avait fixé l'ancienne Alise nous parut avoir si complétement confirmé ses observations. Examinons les motifs que l'auteur du nouveau travail soumis à la *Société d'émulation du Doubs* expose dans son *Mémoire sur Alise*.

1° Le nom d'Alise s'est conservé jusqu'à nos jours dans celui du hameau d'*Alaise ;* et, pour qu'il ne puisse

(1) Rapport inséré dans les *Mémoires de la Société d'agriculture du département de l'Aube*, année 1839.

s'élever aucun doute sur l'identité du nom moderne avec le nom ancien, M. Delacroix cite le registre obituaire de Saint-Anatoile de Salins, qui est du XIIIe siècle, et dans lequel on lit : « *Girardus de* ALESIA *qui dedit nobis*, etc... (1). »

2° Le plateau d'Alaise est ISOLÉ, ÉLEVÉ, ENTOURÉ DE COLLINES DONT LE FAÎTE EST, A PEU PRÈS, DE NIVEAU AVEC CELUI DU PLATEAU ; mais ces collines sont beaucoup plus rapprochées du massif d'*Alaise* que les sommets qui avoisinent *Sainte-Reine* ne le sont du *mont Auxois*. César dit en effet : « ... MEDIOCRI *interjecto spatio*... » —La phrase suivante des *Commentaires*, au chap. LXXIV du livre VII : « ... *regiones secutus* QUAM POTUIT *æquissimas pro loci natura* ..., » qui ne s'entend pas très bien si on l'applique à la vallée assez spacieuse qui entoure le *mont Auxois*, devient très claire si elle désigne au contraire l'espèce de ravin et le sol très inégal qui avoisinent *Alaise*. Il en est de même des expressions *prærupta loca*, — *demissis locis*, qui paraissent beaucoup mieux convenir aux gorges profondes et aux précipices abrupts des bords du *Lison* qu'aux collines, assez peu escarpées, du bassin de l'*Oze* et de l'*Ozerain*.

3° Deux cours d'eau entourent le plateau d'*Alaise* comme celui de *Sainte-Reine :* ce sont la *Todeure* et le *Lison*.

4° A l'est de ce plateau, se trouve une plaine de 3 milles de long ; on l'appelle aujourd'hui *le Plan* « *planities* ». Une partie de cette plaine porte le nom d'*Ile-de-Bataille ;* une autre, celui de *Charfoinge*, que

(1) Page 116 des *Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs*, 2e série, VIIe vol., 1855.

M. Delacroix traduit ainsi : *chair-fouie-en-gey* (chair enfouie dans la roche). Cette explication paraîtra sans doute un peu risquée : ce n'est pas la seule qui encoure ce reproche, car l'auteur du nouveau *Mémoire sur Alise* cherche à se rendre compte de tous les noms modernes : c'est chez lui un système ; il veut trouver à ceux des villages, hameaux, forêts, champs et métairies qui avoisinent *Alaise* une signification en rapport avec les grands événements accomplis en ces lieux il y a dix-neuf siècles, et même avec les moindres circonstances du siége. Or les noms étant assez peu variés chez les Romains, on s'expose donc à commettre de graves erreurs en prenant pour des preuves ces analogies de radicaux anciens et modernes. Cependant, parmi les significations que M. Delacroix attribue aux noms des lieux voisins d'Alaise, il s'en trouve qui peuvent avoir une certaine valeur comme venant s'ajouter aux autres preuves, mais qui, considérées isolément, n'en auraient aucune à nos yeux.

5° *Significations des noms modernes rappelant les circonstances d'une grande guerre aux environs d'Alaise.* — Sur le plateau se trouve un endroit appelé *Fori* (FORUM); vis-à-vis du sommet d'*Alaise*, à l'est, sont le *Camp de Mine* (CASTRA MUNITA ?), le *Champ de la victoire;* on rencontre encore, dans les environs, le *Champ de guerre*, le *Champ des enseignes*, la *Combe des trépassés*, l'*Ile-de-Bataille*, *el cimetèro das Goudas*, le *Fretorio* (PRÆTORIUM), le *Camp Cassar*, le *Conat*, qui rappelle le mot CONATUS et qui se trouve situé justement à l'endroit où, dans le système de M. Delacroix, Vercingétorix dut avoir à faire les plus grands *efforts* pour forcer les retranchements ennemis (?). Tous ces

noms, et d'autres encore que nous pourrions ajouter à cette liste en puisant dans le riche vocabulaire de l'auteur du *Memoire*, rappellent assurément de grandes guerres du temps des Romains, mais ne marquent pas clairement qu'il s'agisse de l'époque de César et du siége d'Alise. Le nom de *Camp Cassar* même ne prouve rien : César étant devenu l'appellation de tous les empereurs, on sait combien il existe de centaines de *Camps de César* en France.

6° Le *Camp de Mine* étant trop élevé pour que le proconsul eût pu l'envelopper dans ses contrevallations, c'est sur ce point que, selon M. Delacroix, Vergasillaunus aura dû tenter son attaque. Il faut dire cependant que le *Camp de Mine* n'est pas au nord, mais à l'est d'*Alaise ;* or César dit : « *Erat a septentrionibus collis*, etc. » Ce détail a d'ailleurs assez peu d'importance.

7° Le plateau d'Alaise a de 16 à 17 kilomètres de tour à la base : César dit que les circonvallations avaient juste 11 milles : « *Ejus munitionis quæ ab Romanis instituebatur, circuitus XI millium passuum tenebat* ... » (Liv. VII, c. LXIX.) — 11 milles font, non pas 17 kilomètres, comme le dit M. Delacroix, mais exactement 16298^{m},25, ce qui paraît s'accorder parfaitement avec la circonférence du plateau. C'est là, selon nous, une des meilleures preuves en faveur de l'opinion nouvelle et l'un des arguments les plus forts contre l'hypothèse de d'Anville. La ceinture du *mont Auxois* est de 4800 mètres au sommet. En supposant que la base ait 8000 mètres, il faudrait encore se demander pourquoi César aurait fait une circonvallation de 11 milles ; pourquoi, pressé, comme il l'était, par l'arrivée pro-

chaine de l'armée gauloise du dehors, il aurait accompli des travaux au moins doubles de ceux qui étaient nécessaires pour investir la place.

8° M. Delacroix a retrouvé les fossés creusés par César ; il en trace la direction sur sa carte, et il remarque même que ce mouvement de terrain, trop régulier pour qu'il soit le fait de la nature, se trouve reproduit sur la carte des officiers d'état-major, qui n'ont cependant pas soupçonné qu'Alise dût être en ce lieu. Ces fossés ont des proportions considérables qui ne semblent pas trop bien s'accorder avec la mesure donnée par César lui-même : « ... *fossam pedum XX directis lateribus duxit, ut ejus solum tantumdem pateret quantum summa labra distabant.* » (Liv. VII, c. LXXII.) Or, 20 pieds romains font $5^m,80$ (le pied valant $0^m,29$) ; mais l'auteur du *Mémoire* nous avertit que César entend, par le pied, $0^m,77$; et ce qui le prouve, ajoute-t-il, c'est la mesure du rocher de la citadelle de Besançon, qui est donnée au premier livre des *Commentaires :* ce rocher subsiste le même qu'autrefois, et M. Delacroix, qui en a fait le chaînage, trouve que l'unité de longueur adoptée par César est partout de $0^m,77$. Nous pensons que tout ceci doit être soumis à un examen sérieux ; car nous avons peine à croire que, seul parmi les écrivains de l'antiquité, l'auteur des *Commentaires* se soit écarté des mesures convenues, et qu'il ait fait usage du mot *pied* pour désigner une longueur inusitée, assurément inconnue à Rome et dans tout l'empire, où l'on comptait 5000 pieds au mille (le milie valant $1481^m,75$), ce qui fait $0^m,29$ au pied et non $0^m,77$.

9° La plaine de *Cherfoinge* et le plateau d'*Amancey* sont couverts de *tumuli*, sépultures barbares semblables

à celles qui étaient en usage chez les Germains. On sait que César avait dans son armée une nombreuse cavalerie d'auxiliaires venus d'outre-Rhin (liv. VII, c. LXV). Dans plusieurs de ces *tumuli*, ont été trouvés des objets de cuivre et de bronze qui présentent un grand rapport avec ceux qui ont été tirés des anciens tombeaux scandinaves : — d'où M. Delacroix conclut que les Germains de l'armée de César appartenaient à la race anciennement fixée sur les bords de la Baltique.

10° Outre les preuves tirées de la nature et de la disposition des lieux, il en est d'autres qui n'ont assurément pas une moindre importance, sinon comme arguments, au moins comme explication du texte de César, une fois la conviction acquise que l'ancienne Alise était bien à *Alaise*. Ces preuves, ou plutôt ces éclaircissements résultent de l'étude des opérations et des marches du proconsul dans la fin de la septième campagne. Lui-même indique sommairement la marche qu'il a suivie avant de mettre le siége devant Alise. Il a quitté le pays des LINGONES (environs de Langres) pour marcher vers le pays des Séquanes, espérant gagner plus facilement la Province (narbonnaise) dont Vercingétorix devait lui fermer le passage : « ... *quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium Provinciæ ferri posset*, etc. ... » (Liv. VII, c. LXVI.) — Il est vrai que les *Commentaires* ne disent pas précisément qu'Alise fût en Séquanie, mais seulement que César entrait dans ce pays lorsqu'il rencontra Vercingétorix à quelque distance de la frontière des Lingons.

Le chef gaulois est défait ; il se retire et va s'enfer-

mer dans Alise: César l'y poursuit et campe, le jour qui suit la bataille « *altero die* » (liv. VII, c. LXVIII), sous les murs de cette place. M. Delacroix déclare qu'il est impossible que le proconsul se fût transporté en un jour du champ de bataille, à Alise en Auxois, parce qu'il y a de 90 à 100 kilomètres entre ces deux points géographiques (1). Or il fixe, très arbitrairement selon nous, et le lieu de la bataille vers *Ruffey* sur l'*Ognon*, et les limites du pays des Lingons.

Il est remarquable que Plutarque (2) et Dion Cassius (3) parlent aussi de la marche de César à travers la Séquanie : tous deux s'accordent à placer chez les Séquanes la rencontre des deux armées. Mais en poursuivant Vercingétorix après sa défaite, le proconsul renonçait évidemment à son premier projet. Il est assuré pour nous, par tout ce qui précède, qu'Alise est en Séquanie; mais les passages des trois historiens, en donnant une forte présomption à cette opinion, n'en seraient pas, à nos yeux, une preuve suffisante.

Nous ne pouvons regarder comme sérieux l'argument que M. Delacroix prétend tirer du nom de *Mandeure*. César dit qu'Alise était chez les MANDUBII ; or ce petit peuple n'est connu que par la mention qu'il en a faite (liv. VII, c. LXVIII). *Mandeure* se trouve dans la vallée de Saint-Hippolyte, au nord-ouest de Besançon, par conséquent à une grande distance d'*Alaise*. C'était autrefois EPOMANDUODURUM, nom que M. Delacroix décompose et explique ainsi : EPO-MANDUO-DU-RUM (cheval-mandubien-dou-reu). Les Mandubiens devaient

(1) Page 119, des *Mémoires* cités plus haut.

(2) C. J. César, c. XXVI, *id.*

(3) Liv. XL, *id.*

être un très petit peuple de la confédération des Séquanes : comment supposer que leur pays s'étendît du territoire d'*Alaise*, dans le département du Jura, jusqu'à celui de *Mandeure*, au nord de Pontarlier?

Le plus grave reproche que nous ayons à adresser au *Mémoire* de M. Delacroix est d'avoir donné tant de place à de simples conjectures, au lieu de grouper et de présenter avec méthode les preuves sérieuses qu'il a eu le mérite de trouver. Un chapitre entier de son travail est consacré à l'énumération des hameaux et des communes que César a dû traverser. Il suit pas à pas ses moindres mouvements, le fait voyager à son gré, affirmant qu'à tel point il s'est arrêté, que son armée a campé à tel endroit; bien plus, il prétend même indiquer les lieux où César s'est transporté seul: « César monte, dit-il, au château du Mont-Mahoux. » En vérité, les prétentions les plus excessives de l'archéologie ne sauraient justifier un pareil système. Nous croyons aussi que le texte des *Commentaires* n'a pas toujours été bien compris par M. Delacroix. César, après avoir parlé de circonvallation de 11 milles qu'il fit faire autour d'Alise, ajoute : « *Castra opportunis locis erant posita, ibique castella XXIII facta; quibus in castellis interdiu stationes disponebantur, ne qua subito irruptio fieret : hæc eadem noctu excubitoribus ac firmis præsidiis tenebantur.* » (Liv. VII, c. LXIX.) Or il est évident, ainsi que l'ont compris tous les commentateurs, que les 23 châteaux, assez élevés pour que les soldats qui y furent placés pussent apercevoir le pays environnant, entouraient la place et se trouvaient enfermés, ainsi que le camp, entre les travaux de circonvallation opposés à Vercingétorix et les travaux de contrevalla-

tion opposés à l'armée des Gaulois venue à son secours. L'auteur du *Mémoire* distribue ces 23 *castella* sur toute l'étendue du plateau d'Amancey, voisin d'*Alaise;* ce plateau a 55 kilomètres de tour et s'étend des sources du *Lison* à celles de la *Loue*. M. Delacroix va plus loin : « On retrouverait encore de notre temps, dit-il, par leurs traces et leurs noms, ces nombreux emplacements que les besoins des guerres moins anciennes n'ont pas dû changer. » Puis il cite les noms modernes des 23 lieux différents qui lui représentent à peu près les 23 postes de César. Cette explication du texte latin ne soutient pas l'examen.

La sévérité de nos critiques prouvent à M. Delacroix tout le cas que nous faisons de son intéressant *Mémoire* et l'importance qu'il faut attribuer, selon nous, à cette découverte considérable appuyée sur des preuves si évidentes et si ingénieusement déduites. Il ne nous paraît pas que le doute soit encore possible sur le véritable emplacement d'Alise, et c'est uniquement à ce remarquable travail qu'on doit la pleine lumière qui se fait, après dix-neuf siècles écoulés, sur le septième livre de la guerre des Gaules (1).

Ernest Desjardins.

(1) Voyez la planche ci-jointe où nous avons réuni, pour qu'on ait en quelque sorte sous les yeux les principales pièces du procès : 1° le plan d'Alaise et des environs ; 2° celui d'Alise-Sainte-Reine, qui a paru dans le *Spectateur militaire*, et réduit à moitié ; 3° le plan du plateau d'Alise-Sainte-Reine, d'après M. Maillard de Chambure. Par le même motif, nous donnons à la suite l'extrait d'un *Mémoire sur l'emplacement d'Alesia*, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Jomard, avec une petite carte où sont tracées la marche de l'armée romaine et celle de l'armée gauloise. N. D. R.

EXTRAIT

D'UN MÉMOIRE SUR L'EMPLACEMENT D'ALESIA.

..... § I.—*Observations préliminaires.* Une découverte récente, faite dans le département du Doubs, entre Ornans et Salins, vient d'attirer l'attention des archéologues, en Bourgogne comme en Franche-Comté, et même de susciter entre eux une assez vive polémique, à l'occasion de l'intéressante question d'histoire et de stratégie que soulève la position d'Alesia, cette ville fameuse, dont la prise et l'occupation par Jules César mit un terme à l'héroïque résistance de nos ancêtres; événement dont l'importance est telle qu'il est également superflu de la signaler, et intéressant d'en découvrir le véritable théâtre : cette polémique semble rappeler l'ancienne querelle qui, au temps des Arabes, divisait les Séquaniens et les Eduens (1).

Lorsque d'Anville, en 1741, plaçait Alesia à Alise-Sainte-Reine, entre Flavigny et Montbard (2), il maintenait seulement cet emplacement, déjà indiqué par dom Jourdain, et, bien auparavant, par Nicolas Sanson, dans sa carte de l'ancienne Gaule (*Galliæ antiquæ geographica descriptio,* 1627, 4 feuilles); par Bertius,

(1) S'il ne s'agit plus de disputer la possession exclusive du cours de la Saône et la perception du péage comme au temps de Strabon, l'objet de la contestation actuelle a son importance : il s'agit de la possession d'Alesia. (Strab., liv. IV, p. 192.)

(2) *Éclaircissements historiques sur l'ancienne Gaule,* avec une carte, page 436 et suivantes.

dans son édition de Ptolomée, de 1618, etc. Enfin le savant abbé Belley adoptait la même opinion (1). Mais d'Anville, le premier, ajoutait des raisons puissantes à l'appui de cette indication, surtout une étude suivie des marches de César, avec un plan détaillé des lieux, communiqué par dom Jourdain. Tous les savants, presque sans exception, ont suivi cette doctrine, jusqu'à Walckenaer compris, comme on peut le voir dans sa carte et sa *Gaule* de 1842. Le moment n'est-il pas venu de mettre en parallèle cette opinion si généralement acceptée avec l'opinion nouvelle qui vient de se produire?

Je commencerai, comme je l'ai dit, par lire un fragment récemment écrit sur la nouvelle découverte, et qui est l'œuvre d'un jeune professeur d'histoire bien connu de l'Académie par son essai sur le Latium et par son ouvrage *De tabulis alimentariis* (2); après quoi j'essaierai d'apprécier les raisons qu'on fait valoir en faveur de l'opinion nouvelle; je finirai par l'examen des objections.

Je mets dès à présent sous les yeux de l'Académie le plan des environs d'Alaise qu'a donné l'auteur de la découverte récente; le plan d'Alise-Sainte-Reine et des environs, soigneusement levé par les ingénieurs du dépôt de la guerre à une échelle quadruple de la carte de France; enfin un petit plan du plateau d'Alise. Voici comment s'exprime M. E. Desjardins sur cette inté-

(1) Il passe même pour être l'auteur de la dissertation sur Alesia, insérée dans le volume ci-dessus cité.

(2) M. Ernest Desjardins. Il est maintenant chargé d'une mission littéraire dans la Sabine et l'ancienne Étrurie.

ressante question de notre histoire nationale ; mais, qu'on ne prenne pas le change relativement à l'opinion à laquelle je me suis arrêté ; car j'arrive aux mêmes conclusions que nos savants prédécesseurs.

§ II. — *Exposition d'une opinion nouvelle sur l'emplacement d'Alesia* (1).

Depuis longtemps, comme je l'ai dit, la position d'Alesia a été fixée à Alise-Sainte-Reine, en haute Bourgogne, à peu de distance au sud-est de Montbard ; les historiens, comme les géographes, se sont accordés à considérer le *mont Auxois* comme satisfaisant aux descriptions et au récit de Jules César dans ses Commentaires, *De bello gallico*, liv. VII. Malgré cette unanimité, une nouvelle solution est aujourd'hui proposée, qui transporte cette position à Alaise (2), à plus de trente-cinq lieues kilométriques vers l'est d'Alise-Sainte-Reine, c'est-à-dire à une grande distance du pays des *Mandubii* dont Alesia était le chef-lieu, c'est-à-dire à celui des *Séquaniens ;* autrement de la Bourgogne à la Franche-Comté. Cette détermination est-elle préférable à l'ancienne, et satisfait-elle mieux aux conditions du livre VII de la *Guerre des Gaules ?* C'est ce qu'il faut examiner en présence des arguments de M. Delacroix, auteur de la nouvelle opinion, et de ceux des personnes qui l'ont embrassée. Mais comme la question est uniquement de savoir si les lieux indiqués correspondent exactement à la narration du vainqueur des Gaules, il faut, avant tout, se bien pénétrer de cette dernière : c'est pourquoi nous allons rapporter ici le texte presque entier de Jules César, sauf ce qui est étranger à la

(1) Voy. ci-dessus p. 81 et suivantes.

(2) Entre Ornans et Salins, près du bourg de Nans.

topographie même, ou à la description des localités.

§ III. Extrait du livre VII, de bello gallico (1).

§ 4. *Détermination de l'emplacement d'Alesia par les conditions topographiques.* — Et d'abord parlons du nom d'Alesia. S'il fallait considérer comme un argument décisif, ou du moins important, la conformité des noms, l'avantage ne serait pas pour la position du lieu en Franche-Comté : ce n'est pas seulement parce que le mot d'*Alise* est aussi près du nom d'*Alesia* que le mot *Alaise;* mais c'est encore parce que le nom de la ville a une forme particulière, savoir, la forme d'*Alexia*, dans plusieurs auteurs, dans Plutarque (*Vie de César*), dans Pline, dans certains manuscrits de Strabon. En effet, le mont Aulxois, siége d'Alesia (qu'on écrit aujourd'hui Auxois sans *l*, par simplification), renferme les mêmes éléments que le mot *Alexia* ou *Alecsia* (2). Mais ce n'est pas à la plus ou moins grande conformité des noms qu'il faut s'arrêter; c'est là souvent un indice trompeur, non-seulement dans les sujets de géographie comparée, mais dans bien d'autres questions d'archéologie : nous reviendrons sur ce point (3); nous attribuerons plus de valeur aux conditions géographiques et stratégiques.

(1) Voyez à la fin le texte du liv, VII *de Bello Gallico*, chap. LXIII à LXXXVIII, cité par extraits.

(2) D'Anville a négligé ce rapprochement qui ne manque pas d'importance; Casaubon a écarté, mais sans preuve suffisante, cette orthographe dans son commentaire de Strabon. (Voy. plus loin). D'autres l'ont fait après lui, sans plus d'autorité.

La forme *aux* ou *aulx* est commune en Bourgogne; Auxonne en Franche-Comté; Auxon, Auxerre, en Bourgogne.

(3) Différentes formes du nom : *Alesia*, *Alisia*, *Als incum*, *Alisincum*

Strabon, comme César, nous apprend que l'importante ville d'Alesia était dans le pays des *Mandubii*. Les Mandubiens, dit Strabon, étaient voisins et placés aux confins des Arverni (liv, IV, pag. 191, éd. 1727)... Μανδυβίων ἔθνους ὁμόρου τοῖς Ἀρουέρνοις : comment alors la ville d'Alesia aurait-elle été en Séquanie? Plutarque seul, avec Dion Cassius, semblerait le faire croire; mais César ne dit rien de semblable. En nous apprenant qu'Alesia était le chef-lieu des Mandubii, qui étaient voisins des Arverni, César, par ce seul mot, les place bien plutôt en Bourgogne qu'en Franche-Comté. De plus, les Mandubii étaient une fraction des Édui, comme on l'a dit, ce qui les éloigne aussi des *Sequani*.

Selon Diodore de Sicile, Alesia était au centre de la Gaule, par conséquent loin de la Séquanie, qui fait la frontière du pays. Ce témoignage d'un historien peu précis n'a pas, il est vrai, la valeur qu'aurait celui d'un géographe; mais il n'est pas permis de le négliger tout à fait. Strabon, dont l'autorité aurait été décisive, ne fixe pas positivement l'emplacement d'Alesia; mais il nous apprend, comme César, que c'était une ville des Mandubii. Nous tirerons peut-être plus de lumière des marches de l'armée romaine; il nous a semblé qu'elles méritaient une nouvelle étude : nous ne pouvons en donner ici que le résultat.

§ 5. *Marches des armées romaine et gauloise* (1). — A la suite de la retraite de César, qui avait levé le siége de

Alise, *Alize*, et *pagus Alisiensis*, *pagus Alsinsis*. (Voyez plus loin.) — On sait que le nom de Sainte-Reine a été joint au mot *Alise*, parce que c'est en ce lieu que la sainte a souffert le martyre.

(1) Voyez l'esquisse de la carte ci-jointe, où est figurée approximativement la marche des deux armées.

Gergovie, les Éduens, alliés des Romains, firent défection ; César aussitôt se porta dans le Nord, afin de se rapprocher de son lieutenant Labienus, qui était, avec ses quatre légions, cantonné chez les Senones et les Parisii, à 200 milles plus loin. Il traverse l'Allier, en face de l'emplacement actuel de Moulins (selon toute vraisemblance), pendant que les Gaulois passaient l'Allier non loin du lieu de Vichy, et il traverse ensuite la Loire à Nevers (Nevirnum). On manque de données sur sa route entre Nevirnum et Agedincum (Sens) ; mais on ne peut pas douter qu'il ait traversé l'Yonne, afin de ne pas trop s'éloigner du pays des Lingones, lequel était sa destination : *Quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret.* De ce côté coule l'Armançon ; là aussi devait se trouver réunie une partie de la levée en masse ordonnée par le général gaulois : *Magno horum coacto numero* (1). C'est aussi de ce côté que se passa l'action décrite dans les chapitres 66 à 68 du livre VII des *Commentaires*, et où les Germains portèrent un grand secours à l'armée romaine. Labienus, alors, était rallié au gros de l'armée. C'est encore de ce point que l'armée gauloise vaincue se retire pour aller s'enfermer dans Alesia.

Or, on trouve douze à treize lieues entre le mont Aulxois et un des points du cours de l'Armançon le plus rapproché.

Comment s'exprime l'auteur des *Commentaires?* Vercingétorix, voyant sa cavalerie défaite, rassemble ses troupes et se porte en toute diligence sur Alesia : *Protinusque Alesiam quod est oppidum Mandubiorum*

(1) *De Bello gallico*, liv. VII, chap. 68.

iter facere cœpit (chap. 68). César le suit l'épée dans les reins, taille en pièces 3,000 hommes de son arrière-garde, marche pendant tout le temps qui restait de cette journée, et, le *jour suivant*, vient camper devant *Alesia : Quantum diei tempus est passum... Altero die ad Alesiam castra fecit.* Quelle marche a-t-il pu faire (à la fin de l'été) pendant le reste du jour après l'action, et tout le jour suivant? Le moins, apparemment, c'est dix ou onze lieues, ou trente-trois milles, et peut-être trente-six milles (douze lieues) ; or, telle est la distance du mont Aulxois à l'Armançon, comme on l'a vu tout à l'heure. C'est parce qu'il y a ici un intervalle exprimé en temps (si ce n'est en milles) que le chapitre 68 est le plus important des *Commentaires* pour déterminer la position d'Alesia avec toute vraisemblance.

§ 6. *Du nom d'Alesia.* — J'ai dit plus haut quelque chose du nom d'Alesia : c'est le moment d'entrer dans quelques développements sur ce point. Le nom d'Alise, qui représente celui d'Alesia, s'est écrit dans les différents temps de diverses manières, de même que le nom de la montagne d'Alise; on a dit aussi *Alisincum.* Alesia a été écrit *Alecsia*, ou, avec un *x*, *Alexia;* de même Auxois a été écrit Aulxois, avec un *l*, et c'est peut être l'orthographe la plus correcte. D'Alesia sont venus les noms du pays, *pagus alisiensis* et *pagus alsiusis* par contraction, nom qu'on trouve dans les actes.

Casaubon, dans son commentaire sur le IIIe livre de Strabon, critique et rejette l'orthographe Alexia, Αλεξίαν, qui se trouve dans les manuscrits ; mais il n'en donne aucune raison, si ce n'est que le mot est écrit ordinairement par le sigma, et toutefois il conclut par

le doute : *Potest esse obscurum quomodo ea vox olim scriberetur.* Cependant Plutarque (*Vie de César*) se sert aussi de cette orthographe, comme Strabon lui-même. Quoi qu'il en soit, elle me paraît évidemment la source de celle du nom moderne, jadis écrit avec un *l*, *mont Aulxois;* c'est une raison à ajouter à toutes les autres en faveur de l'emplacement d'Alesia à Alise-Sainte-Reine (1).

Si nous consultons la nomenclature des lieux situés dans le voisinage, nous en trouvons un grand nombre dont le nom commence par la syllabe *aux :* arrondissement de Dijon, *Auxonne;* arrondissement de Beaune, *Auxant;* arrondissement d'Autun, *Auxey* le grand et *Auxey* le petit; arrondissement d'Autun, *Auxy*. Le nom de l'importante ville d'Auxerre, comme chef-lieu, est un exemple encore plus saillant. On voit aussi beaucoup de noms semblables en Franche-Comté : Auxange, Auxelle, Auxonne, Auxon. Enfin, dans des contrées plus éloignées, on trouve Auxy (Loiret), Auxy-le-Château (Pas-de-Calais), Auxon (Aube). Dans le reste de la France, on en compte aussi plusieurs de la même forme : Aux (Gers), Auxais (Manche), Auxillac (Lozère), Auxillon (Tarn), Auxois (Nièvre), Auxonnettes (Seine-et-Marne), Auxon (Marne), etc. Je n'ai produit cette longue énumération que pour montrer uniquement qu'il ne faut pas trop s'attacher à des conformités de noms dans les questions de géographie comparée.

Cependant, il n'est pas douteux que l'origine pre-

(1) On pourrait conjecturer que le nom étant de la forme *alx*, *olx* ou *alex*, a été adouci ou transformé par César en *Alès*, d'où Alesia. La finale des noms gaulois Vercingétorix, Eporédorix, Orgétorix, Dumnorix, Ambiorix et d'autres, appuie encore cette conjecture.

mière de la nouvelle opinion qui place Alesia au lieu d'*Alaise* (Franche-Comté) vient de cette même conformité, et l'on a oublié, en comparant ce nom à Αλήσια, que la prononciation ancienne de l'η était *i* long, comme elle l'est encore aujourd'hui chez les Grecs modernes.

Dans les environs du lieu d'Alaise, on trouve encore Doulaize, la rivière du Lizon, la Lizine, etc.

On découvre, il est vrai, quelques antiquités dans le sol d'Alaise, des fibules, des lances, des fers de flèche; mais où n'en trouve-t-on pas là où ont séjourné ou passé les Romains? Les mots de *fossure*, de *vallières*, de *plan*, ont été produits comme représentant les *fossés*, les *contrevallations*, la *plaine* d'Alesia; et ceux de *bataille*, champ de *guerre*, champ de *victoire*, camp de la *mine* et d'autres encore, comme rappelant les circonstances du siége. Il faudrait d'autres arguments pour retrouver Alesia dans cet endroit reculé. Ce qui est important dans la question, c'est qu'il ne s'y trouve pas de voie romaine, comme il devrait en exister pour cet *oppidum*, le chef-lieu d'une peuplade. Alise-Sainte-Reine en compte *trois*, qui se rencontrent sur ce point stratégique (1).

Il se trouve à Alaise deux rivières; mais elles ne sont nullement situées comme le veulent les *Commentaires : Cujus collis radices duo duabus ex partibus flumina subluebant.* L'étendue affectée au théâtre du siége dans l'opinion nouvelle est si vaste qu'on y trouverait facilement les quatorze milles de circonvallation, *munitio exterior*, que César fit élever pour se

(1) Voyez la planche ci-jointe.

défendre contre l'ennemi du dehors ; mais l'espace est vague et mal circonscrit, si l'on en juge par le plan. Il en est de même de la plaine, placée devant l'oppidum, et qui était de trois milles seulement : *Ante oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat* (chap. 69), mesure qu'il répète jusqu'à trois fois.

Le système d'Alaise est sujet à beaucoup d'autres difficultés, il serait superflu d'entrer ici dans un examen circonstancié. Le point capital c'est la situation du lieu où s'est donnée la bataille qui a précédé et amené le siége d'Alesia. Un peu de vague répandu dans le récit de César a pu embarrasser quelque temps les critiques ; mais les mots de *quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret*, obligent de s'arrêter aux confins des Lingones, et ne permettent pas de se transporter à trente-cinq lieues, près de cent milles plus à l'est. Pourquoi César, qui allait rallier Labienus très loin dans le nord de Gergovie, et déjà forcé de traverser l'Allier et la Loire, aurait-il encore été chercher la Saône pour la traverser ? Sans parler du pays montagneux et difficile qui sépare la Saône de la Loire, il eût dû, dans ce cas, passer à Bibracte (Autun), ou même s'y arrêter ; il n'en dit absolument rien.

§ 7. *Objections contre le placement d'Alesia à Alise-Sainte-Reine.* — Il est temps d'examiner les objections qu'on pourrait élever contre l'ancienne solution. Les voici :

1° Alise-Sainte-Reine est trop loin du champ de bataille où les Gaulois ont été défaits.

2° On ne trouve point à Alise l'emplacement des vingt-trois castella que César avait ajoutés à la contrevallation,

3° On ne trouve point sur le terrrain d'Alise la

possibilité de placer les deux enceintes de César : *munitio interior*, *munitio exterior*, l'une de onze milles, l'autre de quatorze milles.

4° L'emplacement du mont Aulxois ne pouvait recevoir les quatre-vingt mille défenseurs qui occupaient la place.

5° César ne mentionne pas le vallon occupé aujourd'hui par Gresigny sur Alise, où coule le ruisseau de Rabutin.

Résoudre ces difficultés ne sera pas un soin superflu.

1° Si l'on admet l'Armançon pour la rivière sur les bords de laquelle s'est donnée la grande bataille décrite au chapitre 67, où Vercingétorix vit sa cavalerie presque perdue, il n'y a point de difficulté pour la distance de ce lieu à Alise-Sainte-Reine. Le général gaulois se retire sur Alesia ; César le suit, marchant pour ainsi dire sur ses talons, lui tue trois mille hommes de son arrière-garde ; il restait encore une partie de la journée : « *Quantum diei tempus est passum.* » Il arrive le *lendemain* devant Alesia, où l'ennemi était déjà entré : *Altero die ad Alesiam castra fecit* (ch. 68). La distance, je l'ai dit, est d'environ douze à treize lieues ; qu'y a-t-il de surprenant que l'armée romaine, au moins l'avant-garde, ait fait ce trajet en plus d'un jour ? Que d'exemples n'avons-nous pas de marches forcées, bien plus extraordinaires ? César ne devait-il pas, à tout prix, chercher à empêcher Vercingétorix de pénétrer dans la place, et le poursuivre avec toute la vitesse nécessaire pour l'atteindre auparavant s'il était possible ?

2° On ne trouve point à Alise ni ailleurs les vingt-trois tours, *castella*, qui étaient distribuées sur la

contrevallation. Mais comment étaient construits ces ouvrages de campagne? nous l'ignorons; quels qu'ils aient été, il n'y a rien de surprenant qu'ils aient disparu après dix-huit siècles de révolutions ou dechangements continuels; Flavigny, Sainte-Reine et les cinq à six villages qui les entourent sont peut-être bâtis de ces matériaux, comme de ceux d'Alesia même.

3° Une autre difficulté consiste dans les onze et quatorze milles de développement qu'auraient les lignes de contrevallation et de circonvallation; à moins de supposer que César a voulu exagérer l'étendue de ces ouvrages, on est obligé de les trouver sur le terrain. Ne dissimulons rien de la force de l'objection. Pour trouver les vingt mille sept cent et tant de mètres que représentent les quatorze milles romains, il faut que la ligne franchisse quatre vallées : l'Ozerain, l'Oze, la Brenne et le ruisseau de Rabutin; mais il faut plus encore : la ligne de circonvallation devait franchir des montagnes élevées sur quelques points de quatre cent-vingt mètres environ, le mont Plevnel, la montagne de Gresigny, le mont Ménétreux et la montagne du midi. César suivit dans le tracé de cette ligne, les terrains les plus *unis* qu'il fut possible de trouver : *Regiones secutus quam potuit æquissimas pro loci natura.*

Malgré cette restriction, *quam potuit*, il est difficile de trouver un terrain *uni* dans toute cette enceinte, nouvelle difficulté qu'il s'agit de lever. Le rédacteur de la notice du *Spectateur militaire* sur Alesia ne s'explique nullement sur ces points; il n'indique pas les lieux où il suppose que la ligne devait passer; il trouve environ trois mille deux cents mètres de moins sur la ligne extérieure, il pouvait dire plus. Or il me sem-

ble qu'on peut admettre une ligne de redans, en zigzag, passant par les endroits moins escarpés, ce à quoi d'ailleurs forçait la configuration du sol; les angles rentrants étaient protégés par les tourelles dont il a été parlé. Cette explication, qu'appuie un passage de Végèce (1), permet de trouver facilement les onze et quatorze milles de développement. Quant à la grandeur de ces ouvrages, personne n'ignore que les soldats romains étaient habitués à faire de ces travaux gigantesques et à les accomplir avec la plus grande rapidité. César, au reste, avec son coup d'œil d'aigle, vit tout d'un coup l'étendue et la difficulté des travaux : *Adhortatus ad laborem milites...* (ch. 68.)

4° L'emplacement du mont Aulxois, supposant même que la ville d'Alesia l'occupât tout entier, pouvait-il recevoir les quatre-vingt mille défenseurs? Il est vrai que le plateau n'a pas mille mètres sur deux mille. Mais le texte de César n'exige point que toute l'armée gauloise y fût enfermée : il indique même les positions extérieures que les Gaulois occupaient, dès *avant* l'arrivée de l'armée de secours.

5° La vallée qu'occupe aujourd'hui le village de Grésigny, où coule le petit ruisseau du Rabutin, n'est pas mentionnée dans les *Commentaires;* César ne parle que de deux rivières que nous retrouvons dans l'Oze et l'Ozerain; on pourrait dire de cette omission (si c'en est une) que César en a usé ainsi dans toute sa guerre des Gaules.

§ 8. *Résumé et conclusion.* — Je n'ai plus qu'à résumer, en peu de mots, les conditions auxquelles doit

(1) Voy. ci-après la citation à la suite du texte de César.

satisfaire la solution du problème : détermination de la position d'Alesia par la topographie, par la marche des armées, par les distances, par la dénomination des lieux.

Topographie. Le mont Aulxois, escarpé de toutes parts, *oppidum* placé sur le sommet d'une colline très élevée, environnée de montagnes de hauteur presque tout à fait pareille (1), les deux rivières qui l'enceignent, la plaine de trois milles romains qui était au-devant de l'oppidum, tout le pays plein de ravins et d'escarpements, voilà le site tel qu'il est décrit par César, tel qu'il est en réalité à Sainte-Reine ; à peine une seule de ces conditions est-elle à Alaise.

La marche des armées gauloise et romaine, autant qu'elle est indiquée dans César : on la retrouve ici, mais non en supposant le lieu à Alaise.

Distances. Du lieu de la bataille perdue par Vercingétorix jusqu'à Alesia, César mit un jour et une partie de la journée précédente ; cet intervalle de temps se conduit à Alise-Sainte-Reine : si l'on a dopte Alaise, il faut supposer le champ de bataille sur une rivière bien trop éloignée de la marche romaine et de la marche gauloise.

Dénomination des lieux. Le mot *Alesia* est parfaitement conservé dans celui d'*Alise*, et très suffisamment dans les noms d'*Alsincum*, de *pagus alesiensis* et des actes et des chroniques ; de plus, la forme *Alecsia* ou *Alexia* est entièrement conservée dans le nom du mont *Aulxois* : quant au nom d'*Alaise*, j'ai montré combien de lieux ont de la conformité avec celui-là, sans parler d'Alais dans le département du Gard.

Ajoutons, en finissant, que les *voies romaines* qui

(1) ... *Colles mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio oppidum cingebant*, liv. VII, c. 69.

se croisent à Alise, au nombre de trois, sont inconnues au lieu d'Alaise.

Nota. J'ai dû écarter de ce mémoire tout ce qui tient à des fables, comme celle qu'on trouve dans Diodore de Sicile qui attribue à Hercule la fondation d'Alesia (1); mais je regrette de ne pouvoir rien ajouter à ce qu'on sait des antiquités trouvées de tout temps et récemment encore à Alise-Sainte-Reine, notamment des monnaies telles que le sol d'or mérovingien, et des inscriptions portant le nom même d'Alise; ni enfin des vases de bronze portant une couverte métallique, telle que celle dont parle Pline au livre XXXIV, chap 17, comme étant un produit de l'industrie gauloise, et spécialement un travail d'*Alexia*. « Album » (stannum) incoquitur æreis operibus Galliarum in» vento, ita ut vix discerni queat ab argento, eaque » coctilia vocant. Deinde et argentum incoquere simili » modo cœpere equorum maxime ornamentis, ju» mentorumque jugis in *Alexia* oppido : quo reliqua » Gallia gloriabatur...»

Texte du livre VII des Commentaires DE BELLO GALLICÒ.
(*Extrait.*)

Chap. LXIII. — Defectione *Æduorum* cognita, bellum augetur. Legationes in omnes partes circummittuntur : quantum gratia, auctoritate, pecunia valent, ad sollicitandas civitates nituntur. Nacti obsides, quos Cæsar apud eos deposuerat, horum supplicio dubitantes territant. Petunt à Vercingetorige Ædui, ut ad se veniat, rationesque belli gerendi communicet. Re impetrata, contendunt, ut ipsis

(1) Ainsi nommée, dit Diodore, ἀπὸ τῆς ἅλης, allusion aux voyages d'Hercule; étymologie de la même valeur que celle qui est donnée par l'auteur de la vie de saint Germain d'Auxerre, le moine Eric : *Alesia ab alendo.*

summa imperii transdatur : et re in controversiam deducta, totius Galliæ concilium Bibracte indicitur. Eodem conveniunt undique frequentes; multitudinis suffragiis res permittitur. Ad unum omnes Vercingetorigem probant Imperatorem...

Chap. LXIV. — Ille imperat reliquis civitatibus obsides. Denique ei rei constituit diem : huc omnes *equites XV millia* numero celeriter convenire jubet; peditatu, quem ante habuerit, se fore contentum dicit...

Chap. LXVI. — Interea dum hæc geruntur, hostium copiæ ex Arvernis, equitesque, qui toti Galliæ erant imperati, conveniunt. Magno horum coacto numero, quum Cæsar *in Sequanos per extremos Lingonum fines* iter faceret, quo facilius subsidium *Provinciæ* ferri posset, circiter *millia passuum* X ab Romanis, *trinis castris* Vercingetorix consedit; convocatisque ad concilium præfectis equitum, venisse tempus victoriæ demonstrat : fugere *in Provinciam* Romanos, *Galliaque excedere*...

Chap. LXVII. — Probata re, atque omnibus ad jusjurandum adactis, *postero die in tres partes distributo equitatu*, duæ se acies à *duobus lateribus* ostendunt : una à primo agmine iter impedire cœpit. Qua re nunciata, Cæsar suum quoque equitatum tripartito divisum ire contra hostem jubet. Pugnatur una omnibus *in partibus*. Consistit agmen; impedimenta inter legiones recipiuntur...

Tandem Germani ab *dextro latere*, summum *jugum* nacti, hostes loco depellunt : fugientes usque *ad flumen*, ubi Vercingetorix cum pedestribus copiis consederat, persequuntur, compluresque interficiunt. Qua re animadversa, reliqui, ne circumvenirentur veriti, *se fugæ mandant* : omnibus locis fit cædes...

Chap. LXVIII. — Fugato *omni equitatu*, Vercingetorix copias suas, ut pro castris collocaverat, reduxit, protinusque *Alesiam*, *quod est oppidum Mandubiorum*, *iter facere cœpit;* celeriterque impedimenta ex castris educi, et se subsequi jussit. Cæsar, impedimentis in proximum *collem* deductis, duabusque legionibus præsidio relictis, sequutus, *quantum diei tempus est passum*, circiter III millibus hostium ex novissimo agmine interfectis, *altero die ad Alesiam castra fecit*. Perspecto urbis situ, perterritisque hostibus, quod equitatu qua maxime parte exercitus confidebant, erant pulsi; *adhortatus ad laborem* milites, Alesiam circumvallare instituit.

Chap. LXIX. — Ipsum erat oppidum in *colle summo*, admodum

edito loco, ut nisi obsidione expugnari non posse videretur. Cujus collis radices *duo duabus ex partibus flumina* subluebant. Ante oppidum planities circiter *millia passuum III*, in longitudinem patebat. Reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio, oppidum cingebant. Sub muro, quæ pars collis ad orientem spectabat, hunc omnem locum copiæ Gallorum compleverant; fossamque, et maceriam *sex in altitudinem pedum* præduxerant. Ejus munitionis, quæ ab Romanis instituebatur, circuitus XI *et passuum* tenebat. Castra opportunis locis erant posita; ibique *castella XXIII* facta, in quibus interdiu stationes disponebantur, ne qua subito irruptio fieret; hæc eadem noctu excubitoribus, ac firmis præsidiis tenebantur.

Chap. LXX. — Opere instituto, fit equestre prælium in ea planitie, quam intermissam *collibus III millium passuum* in longitudinem patere supra demonstravimus, summa vi ab utrisque contenditur. Laborantibus nostris Cæsar Germanos submittit, legionesque pro castris constituit, ne qua subito irruptio ab hostium peditatu fiat. Præsidio legionum addito, nostris animus augetur : hostes in fugam conjecti seipsi multitudine impediunt; atque angustioribus portis (relictis) coarctantur. Germani acrius usque ad munitiones sequuntur. Fit magna cædes, nonnulli, relictis equis, fossam transire, et maceriam transcendere conantur. Paullum legiones Cæsar, quas pro vallo constituerat, promoveri jubet...

Chap. LXXII. — Quibus rebus cognitis ex perfugis et captivis, Cæsar hæc genera munitionis instituit. Fossam *pedum XX* latam directis lateribus duxit; ut ejus solum tantumdem pateret, quantum summa labra distabant. Reliquas omnes munitiones ab ea fossa *pedibus C. D.* reduxit : in hoc consilio, quoniam tantum esset necessario spatium complexus, ne facile totum opus corona militum cingeretur; neve de improviso, aut noctu ad munitiones hostium multitudo advolaret, aut interdiu tela in nostros operi distinatos conjicere possent. Hoc intermisso spatio, *duas fossas, XV pedes* latas, eadem altitudine, perduxit : quarum interiorem campestribus, ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit. Post eas aggerem, et *vallum XII pedum* exstruxit. Huic loricam pinnasque adjecit, grandibus cervis eminentibus ad commissuras pluteorum, atque aggeris, qui adscensum hostium tardarent : et turres toto opere circumdedit, quæ *pedes LXXX* inter se distarent.

Chap. LXXIII. — Erat uno tempore et materiari, et frumentari, et tantas munitiones fieri necesse, deminutis nostris copiis, quæ longius ab castris progrediebantur : et nonnunquam opera nostra Galli tentare, atque eruptionem ex oppido pluribus portis facere, summa vi conabantur. Quare ad hæc rursus opera addendum Cæsar putavit, quo minore numero militum munitiones defendi possent. Itaque truncis arborum, aut admodum firmis ramis abscisis, atque horum dolabratis, atque præacutis cacuminibus, perpetuæ fossæ quinos pedes altæ, ducebantur. Huc illi stipites demissi, et ab infimo revincti, ne revelli possent, ab ramis eminebant. *Quini erant ordines* conjuncti inter se, atque implicati; quo qui intraverant, se ipsi acutissimis vallis induebant, hos *Cippos* appellabant...

Chap. LXXIV. — His rebus perfectis, regiones secutus, quam potuit, æquissimas pro loci natura, XIV millia passuum complexus, pares ejusdem generis munitiones diversas ab his contra exteriorem hostem perfecit, ut ne magna quidem multitudine, si ita accidat, ejus discessu, munitionum præsidia circumfundi possent. ...

Chap. LXXV. — *Nomenclature des peuples de la Gaule qui ont fourni leur contingent.*

Chap. LXXVI. — ....Hæc in Æduorum finibus recensebantur; numerusque inibatur : præfecti constituebantur; Comio Atrebati, Virdumaro, et Eporedorigi Æduis, Vergasillauno Arverno, consobrino Vercingetorigis, summa imperii transditur; iis delecti ex civitatibus attribuuntur, quorum consilio bellum administraretur. Omnes alacres, et fiduciæ pleni, ad Alesiam proficiscuntur. Nec erat omnium quisquam, qui adspectum modo tantæ multitudinis sustineri posse arbitraretur, præsertim ancipiti prælio; quum ex oppido eruptione pugnaretur, et foris tantæ copiæ equitatus peditatusque cernerentur.

Chap. LXXVII. — At ii, qui Alesiæ obsidebantur, præterita die, qua suorum auxilia exspectaverant, consumpto omni frumento, inscii, quid in Æduis gereretur, concilio coacto, de exitu fortunarum suarum consultabant. Ac variis dictis sententiis, quarum pars deditionem; pars, dum vires suppeterent, eruptionem censebant, non prætereunda videtur oratio Critognati, propter ejus singularem ac nefariam crudelitatem. Hic.....

Chap. LXXIX. — Interea Comius, et reliqui duces, quibus summa imperii permissa erat, cum omnibus copiis ad Alesiam perveniunt, et colle exteriore occupato, non longius *D. passibus* à nostris munitio-

nibus considunt. Postero die equitatu ex castris educto, omnem eam *planitiem*, quam in *longitudinem III millia passuum* patere demonstravimus, complent; pedestresque copias, paullum ab eo loco, abditas, in locis superioribus constituunt. Erat ex oppido Alesia despectus in campum. Concurritur, his auxiliis visis, fit gratulatio inter eos, atque omnium animi ad lætitiam excitantur. Itaque, productis copiis, ante oppidum considunt; et proximam fossam cratibus integunt, atque aggere explent; seque ad eruptionem, atque omnes casus, comparant.

Chap. LXXX. — Cæsar, omni exercitu ad utramque partem munitionum disposito, ut, si usus veniat, suum quisque locum teneat, et noverit; equitatum ex castris educi, et prælium committi jubet. Erat ex omnibus castris, quæ summum undique jugum tenebant, despectus : atque omnium militum intenti animi pugnæ eventum exspectabant ..

Chap. LXXXI. — Uno die intermisso, Galli, atque hoc spatio, magno cratium, scalarum, harpagonum numero effecto, media nocte silentio ex castris egressi, ad campestres munitiones accedunt...

Chap. LXXXIII. — ..... Erat a septemtrionibus collis, quem quia, propter magnitudinem circuitus, opere circumplecti non potuerant; nostri necessario pene iniquo loco, et leniter declivi, castra fecerunt.

... Iis copiis Vergasillaunum Arvernum, unum ex IV ducibus, propinquum Vercingetorigis, præficiunt. Ille ex castris prima vigilia egressus, prope confecto sub lucem itinere, post montem se occultavit, militesque ex nocturno labore sese reficere jussit. Quum jam meridies appropinquare videretur, ad ea castra, quæ supra demonstravimus, contendit; eodemque tempore equitatus ad campestres munitiones accedere, et reliquæ copiæ sese pro castris ostendere cœperunt.

Chap. LXXXIV. — Vercingetorix ex arce Alesiæ suos conspicatus, ex oppido egreditur, e castris longurios (*sic*) musculos, falces, reliquaque, quæ eruptionis caussa paraverat, profert. Pugnatur uno tempore omnibus locis, atque omnia tentantur. Quæ minime visa pars firma esse, huc concurritur. .

Chap. LXXXV. — ..... Galli nisi perfregerint munitiones, de omni salute desperant. Romani, si rem obtinuerint, finem laborum omnium exspectant. Maxime ad superiores munitiones laboratur, quo Vergasillaunum missum demonstravimus. Exiguum loci ad declivitatem

fastigium, magnum habet momentum. Alii tela conjiciunt, alii testudine facta subeunt, defatigatis invicem integri succedunt...

Chap. LXXXVI. — .. .. Interiores, desperatis campestribus locis, propter magnitudinem munitionum, loca prærupta ex adscensu tentant...

Chap. LXXXVIII. — Ejus adventu (Cæsaris) ex colore vestitus cognito, quo insigni in prœliis uti consueverat, turmisque equitum et cohortibus visis, quas se sequi jusserat, ut de locis superioribus hæc declivia et devexa cernebantur, hostes committunt prœlium. Utrimque clamore sublato, excipitur rursus ex vallo atque omnibus munitionibus clamor. Nostri, emissis pilis, gladiis rem gerunt. Repente post tergum equitatus cernitur. Cohortes aliæ appropinquant. Hostes terga vertunt. Fugientibus equites occurrunt. Fit magna cædes...

Fit protinus, hac re audita, ex castris Gallorum fuga. Quod nisi crebris subsidiis, ac totius dici labore milites fuissent defessi, omnes hostium copiæ deleri potuissent. De media nocte missus equitatus novissimum agmen consequitur. Magnus numerus capitur, atque interficitur : reliqui ex fuga in civitates discedunt...

Texte d'un passage de Végèce.

Ambitum muri directum veteres duci noluerunt ne ad ictus arietum esset dispositus; sed *sinuosis anfractibus*, jactis fundamentis, clausere urbes ; crebrioresque turres in ipsis angulis ediderunt ; propterea, quia, si quis ad murum tali ordinatione constructum, vel scalas, vel machinas voluerit admovere, non solum a fronte, sed etiam a lateribus, et prope a tergo, veluti in sinum circumclusus opponitur. (Lib. IV, cap. 2.)

Nota. Quand j'ai écrit ce mémoire, j'ignorais l'existence de l'interessant ouvrage de M. Rossignol, de l'Académie de Dijon.

Jomard.

Analyses, Rapports, etc.

RAPPORT

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ :

Tabulæ vegetationis in Brasilia physiognomiam illustrantes. 1856, in-folio.

Messieurs,

Un voyageur célèbre, qui est en même temps un botaniste éminent, M. C.-F.-Ph. de Martius, nous a offert récemment un magnifique ouvrage destiné à donner une idée de la végétation dans cette terre promise des naturalistes que l'on appelle le Brésil : c'est un recueil de cinquante planches exécutées avec soin, et présentant une suite de scènes de la nature, de vues de forêts, de montagnes, les paysages les plus remarquables en un mot de ce vaste empire. Pour apprécier la valeur et l'importance de cette publication, il faudrait avoir sous les yeux un texte qui éclaircît cette série de tableaux. L'auteur n'a voulu que donner une illustration de sa Flore du Brésil, dont cet album est extrait; mais il faut convenir que, lorsqu'on n'a pas son ouvrage sous les yeux, on perd beaucoup des jouissances que l'étude de ces planches est de nature à procurer, tant à l'esprit qu'à l'œil.

Sans avoir la prétention de suppléer à l'absence d'un texte qu'il n'appartient qu'à l'auteur de donner, je tâcherai, messieurs, de réunir quelques renseigne-

ments qui permettent d'apprécier l'intérêt et la valeur de ces tableaux.

Les sujets représentés dans les cinquante planches de l'album de M. de Martius, embrassent l'ensemble des différents aspects sous lesquels s'offre la végétation au Brésil : les forêts vierges, les forêts exploitées et ces innombrables catégories de bois et de pépinières naturelles qui exigent un classement presque aussi précis que celui des plantes elles-mêmes. Puis viennent les montagnes, qui sont encore des forêts, car, dans les pays où la végétation est active, étendue, luxuriante, il n'y a guère de montagne qui ne soit ombragée d'un épais manteau de feuillage, et, dans le portugais du Brésil, le mot qui désigne une chaîne de montagnes, *serra*, s'entend alors naturellement d'une forêt, comme cela avait lieu jadis pour le *saltus* latin et pour le *wald* allemand ; puis viennent les plaines, les vallées, les bords des fleuves, enfin les cultures, qui ont encore sous les contrées tropicales, la majesté de la végétation spontanée.

Entre les forêts les plus importantes et les plus vastes sont celles que l'on désigne par l'épithète de *vierges* (*matos virgens*). Les scènes grandioses qu'elles déploient ont déjà inspiré bien des peintres de la nature, bien des artistes et des auteurs. On ne les rencontre pas seulement au Brésil, elles sont la parure de toutes les contrées chaudes du nouveau monde. M. Alex. de Humboldt les a décrites avec ce charme d'expression et ce sentiment profond de la nature qui lui sont particuliers. M. de Clarac en a exécuté un magnifique dessin qui a été reproduit par la gravure. Mais M. de Martius ne s'est pas borné à un seul spéci-

men des forêts vierges, il a voulu nous les montrer sous tous leurs aspects, et faire passer sous nos yeux les différents tableaux qui se succèdent, dans ces imposantes solitudes, avec autant de rapidité qu'un changement de décoration. La première que nous rencontrons dans cet album est une de celles de la serra dos-Orgâos (pl. 6), qui s'élève au fond de la baie de Rio-Janeiro ; la seconde est située dans la province de Saint-Paul et traversée par la grande route qui mène de Jacarehi à Aldea da Escada (pl. 8) ; la troisième est située près de Jacatiba, dans la province de Rio-Janeiro (pl. 28) ; la quatrième, dans la serra d'Estrella, près de Petropolis, dans la province de Rio-Janeiro (pl. 30) ; la cinquième est située près de Pedra da Onça, dans la province précédente (pl. 34) ; enfin la sixième s'étend sur les confins de la même province et de celle de Saint-Paul, entre Ubatuva et Jundicuara (pl. 37).

Chacune de ces forêts a sa physionomie propre ; mais, dans toutes, la végétation apparaît si riche et si pressée, qu'il serait difficile de décider laquelle a plus de droit à recevoir l'épithète de vierge. Dans la serra dos Orgâos, de même que dans la forêt de Pedra da Onça, l'œil se perd au milieu d'un inextricable assemblage d'essences les plus diverses, de fourrés sous lesquels se cachent une foule de plantes et d'arbustes qui suffiraient à eux seuls pour ombrager la contrée. Ces arbres sont rattachés les uns aux autres par des lianes descendant de leurs cimes à la manière des câbles qui fixent les mâts sur un vaisseau, ou courant de branches en branches, comme des guirlandes continues dont on ne peut saisir ni le commencement ni la

fin. De distance en distance s'élèvent sur ces tiges aériennes et sarmenteuses, des touffes de feuilles qui semblent autant de festons. La variété des formes que présente le feuillage est vraiment surprenante ; on dirait en vérité que la nature cache sans cesse dans son sein de nouveaux patrons d'après lesquels elle découpe les pétioles, les nervures et les stipules. Souvent ces lianes rétrécissent leurs tiges, au point de ne plus apparaître que comme des cordes tendues d'un tronc à l'autre ou s'enroulant en spirales, et que la plus légère brise suffit pour mettre en mouvement. Ces amas de lianes minces et étirées se présentent en telle abondance dans la forêt de Pedra da Onça, qu'ils forment des touffes et comme un gazon suspendu à la cime des arbres. Les tiges élancées des palmiers se prêtent merveilleusement au développement de cette végétation parasite ; les lianes en enroulent comme le ferait un reptile, les stipes de leurs anneaux, et, après avoir couru quelque temps en spirale autour d'un arbre, elles passent à un arbre voisin, qu'elles étreignent à son tour. Dans la forêt de la province de Saint-Paul, des souches gigantesques étendent sur un sol de rocher, des racines plus grosses elles-mêmes que le tronc de nos arbres ; on dirait des chaînes qui attachent d'énormes blocs de pierre destinés à être soulevés. Combien d'années n'a-t-il pas fallu à ces arbres pour atteindre à de pareilles dimensions ! Le Créateur n'a pas mesuré d'une main avare l'existence à ces souverains du monde végétal : il y a de ces arbres que dix, quinze, vingt personnes ne peuvent, en se réunissant, les bras étendus, embrasser à leur base ; c'est ce que nous montre la planche 9, où sont figurés quelques-uns de ces patriarches de la vé-

gétation, qui, depuis plus de deux mille ans, ombragent les bords du fleuve des Amazones. Pour la zone tempérée, il n'y a que les rochers et les montagnes qui puissent donner une idée des grandes scènes de la nature aux premiers âges du globe ; mais, sous l'équateur, la vie a encore la puissance qu'elle avait dans ces temps reculés, et le végétal dénote une énergie créatrice aussi prodigieuse que, dans nos climats, le rocher des Alpes ou des Pyrénées.

Ces racines énormes reparaissent dans la forêt située près de Jacatiba : là elles participent du caractère des lianes; car, au lieu de s'enfoncer dans le sol, elles rampent souvent à sa surface et enlacent de leurs bifurcations les troncs étendus à terre ; les souches sont si vastes qu'elles composent, à elles seules, comme une petite forêt dans la grande. A la serra d'Estrella, les tiges sont plus élancées et moins rameuses, l'air pénètre davantage à travers l'épaisseur du feuillage ; mais les lianes ne sont ni moins pressées, ni moins étendues. Entre ces lianes, il en est plusieurs qui deviennent pour les arbres un véritable fléau ; ce sont des vampires qui sucent leur séve, arrêtent leur essor, leur soutirent l'air et l'humidité. En se desséchant, ils communiquent parfois à la tige qui les soutient le froid de la mort. M. de Martius a représenté dans la planche 13, ces parasites dangereux et ingrats qui tuent le végétal qui les avait fait vivre ; l'enveloppe qu'ils forment autour des troncs devient si épaisse, que l'on n'aperçoit plus le tronc lui-même. Entre ces lianes, les plus funestes et les plus connues sont le *Cipò d'Imbe* et le *Cipò Matador*. La première est une aroïde parasite qui ceint le tronc des plus gros arbres ; les marques de feuilles anciennes

qui se dessinent sur sa tige en forme de losange la font ressembler à la peau d'un serpent. Cette tige donne naissance à des feuilles larges d'un vert luisant, et, de sa partie inférieure, naissent des racines qui descendent jusqu'à terre, aussi droites qu'un fil à plomb. Le nom de la seconde liane fait assez connaître le fatal effet de sa présence sur l'arbre qu'elle étreint : c'est la liane *meurtrière*, car elle enserre si étroitement la tige qui la supporte, que le plus terrible ouragan ne l'en pourrait détacher. A côté de ces deux lianes, s'en déroulent une foule d'autres qui brillent comme des rubans ou s'agitent comme des osiers : ce sont des Bignonées, des Hippocratées, des *Bauhinia*, des Cissus, des Passiflores, etc. Les troncs renversés se couvrent de *Tillandsia*, d'Orchidées et d'une foule de cryptogames.

Un ruisseau, un torrent, qui se fraye un chemin au pied des arbres, vient presque toujours rafraîchir l'air chaud et lourd de ces vastes forêts; l'eau, en s'évaporant, entretient la fraîcheur des feuilles et la vivacité des couleurs; elle donne la vie à des mousses, à des lycopodes, à des fougères, dont le tapis recouvre la base de ces troncs et en dérobe l'écorce rugueuse; parfois aussi le cours d'eau est plus tranquille, et, comme dans la forêt placée sur les confins de la province de Saint-Paul et de Rio-Janeiro, il s'enfonce à une assez grande profondeur au-dessous d'un sol qui n'est lui-même formé que de branchages, de plantes et de feuilles. Deux arbres en s'entrecroisant forment comme un pont naturel au-dessus du ravin ; des lianes le soutiennent et le consolident comme les chaînes de nos ponts suspendus. Sur le second plan, deux pal-

miers, dont le port semble annoncer l'*Iriartœa exorhiza* ou l'*Œnocarpus bataua*, font, par leur feuillage élégant et découpé, ressortir chez les dicotylédones qui les avoisinent, la largeur et l'abondance des feuilles.

Quand le torrent devient aussi impétueux qu'il est d'ordinaire dans les montagnes, quand il coule sur un fond de rocher dont les blocs, en interrompant son cours, donnent incessamment naissance à des cascades, la forêt respire alors une singulière humidité : feuilles, tiges, troncs, tout dégoutte d'eau, et une rosée perpétuelle entretient sous un dôme de verdure l'humidité d'un marécage : tel est le tableau que nous offre la planche 38, où est représentée une vue prise dans la serra d'Estrella.

Il y a des forêts qui, sans pouvoir recevoir l'épithète de vierges, en ont cependant la majesté et l'horreur. De ce nombre est la forêt du Monte-Corcovado, près de la ville de Rio-Janeiro. Quelle est la puissance de la végétation dans ce pays, qu'aux portes de la capitale du Brésil, on puisse rencontrer une pareille forêt ! En jetant les yeux sur la planche 24, on croirait être transporté à la plus grande distance des lieux habités, dans cette partie de l'Amérique où les Européens n'ont point encore pénétré. Veut-on avoir une idée plus complète de cette montagne qui forme un des plus beaux points de vue de l'incomparable paysage de Rio-Janeiro? que l'on regarde les planches 19 et 20, où, du sommet de la montagne, l'œil plonge sur la baie et découvre le magnifique panorama qui sert de fond à Rio-Janeiro. Une série de montagnes, toutes plus pittoresques les unes que les autres, et qui viennent se terminer au Pain-de-Sucre, enserre l'entrée de ce golfe

ou plutôt de cette rade d'une si vaste étendue, et au fond de laquelle l'œil distingue à peine l'Ilha do Governador et la Bahia da Pietade. On jugera peut-être encore mieux du paysage par la planche 27, où l'artiste a représenté la montagne du point de la prise d'eau du célèbre aqueduc de Carioca. D'un lieu moins élevé, on découvre la série de hauteurs qui décorent si délicieusement le littoral. Une foule d'arbres s'élancent du milieu des taillis qui s'avancent jusqu'à quelques mètres de la plage; c'est qu'en effet, dans les contrées tropicales, les forêts ne sont arrêtées dans leur développement que par l'Océan ou par les eaux des fleuves presque aussi larges que des mers. M. de Martius a pris soin de nous représenter plusieurs de ces forêts maritimes ou fluviatiles, au sein desquelles les eaux apportent la lumière avec l'humidité. La planche 1 nous représente une forêt des bords de l'Amazone, que les indigènes nomment *Caa-Ygapo*. On retrouve là toutes les merveilles de la végétation rappelées plus haut; mais mille plantes aquatiques, des joncées, des mélastomées, des podostémées, viennent enrichir la flore de ces solitudes. Des animaux, surtout des oiseaux échassiers et palmipèdes, animent la scène, et l'on sent que là ne règne plus le silence imposant, mais triste, des profondeurs boisées que j'ai décrites tout à l'heure. Dans l'Amérique équinoxiale, les bords des fleuves sont des forêts continues, comme on en peut juger par ceux de l'Itahypé, dans la province de Bahia, représentés planche 18. La planche 25 nous fournit une autre vue des bords d'un fleuve, le Japurâ, dans la province de Rio-Negro, où M. de Martius a rencontré cette magnifique maregraviacée parasite, qu'il a ap-

pelée *Norantea Japurensis*. Mais ici la végétation n'offre plus le même aspect de fraîcheur et d'activité : c'est le moment des basses eaux, et le soleil dessèche peu à peu le sol auparavant inondé. Les bords des rivières sont sans doute couverts d'un ombrage moins épais que ceux des grands fleuves; mais ils ont tout le charme d'un bocage, et leurs ondes paraissent n'être qu'une source d'eau vive qui bruit doucement sous d'épais taillis. Un arbre suffit alors à lui seul pour ombrager le cours d'eau ; les lianes qui pendent de ses branches semblent autant de lignes qu'un pêcheur a amorcé des fleurs les plus éclatantes. Telle est la scène que nous offre un paysage des environs de Jundicuara, au district d'Ubatuba, province de Rio-Janeiro (pl. 35). La planche suivante, où est figurée une scène des mêmes lieux, nous fait retrouver la profusion des lianes qui caractérisent les forêts vierges. Au milieu de ces guirlandes et de ces festons, de ces panaches et de ces broderies de feuillages, les plantes parasites, par la disposition de leurs feuilles, semblent des corbeilles prêtes à recevoir les fruits et les fleurs qui tombent des arbres. L'eau entretenant la végétation, on comprend que les îles et les plages soient aussi couvertes d'arbres : elles forment des bosquets et des buissons, et répondent à ce que sont, dans nos climats, les oseraies et les saussaies. Mais ici quelle différence de proportions et de grandeur ! Que l'on jette les yeux sur ces îles sablonneuses dont est semé le cours de l'Amazone, on dirait, non pas des amas de terre, des attérissements où la végétation s'est fait jour, mais une forêt inondée par des eaux sorties de leur lit. Dans l'archipel de Para, chaque île n'est qu'un vaste amas de plantes et

de feuilles, où l'œil ne distingue ni la pierre ni le sol, où chaque arbre enlacé par une liane semble l'arbre du bien et du mal portant le tentateur au milieu du paradis terrestre (pl. 40).

Tout le monde connaît les palétuviers (*rhizophora mangle*), que l'on peut appeler les échassiers du règne végétal, et qui se dressent sur la pointe de leurs racines comme pour éviter de se mouiller l'écorce : ils forment de véritables forêts maritimes qui ont été décrites par bien des voyageurs. Au Brésil, on retrouve aussi ces bizarres végétaux qui ajoutent aux forêts dont sont embragées les côtes, un trait caractéristique de plus. L'album de M. de Martius nous offre une vue de ces arbres au voisinage du Batuva, dans la province de Saint-Paul (pl. 12). Je disais tout à l'heure que l'Océan seul élève sous ces climats une barrière à la végétation ; on dirait que ce n'est qu'à regret que les arbres se dessaisissent du sol et qu'ils font encore un effort pour disputer aux eaux une plage aride et sablonneuse.

Telles sont les scènes si diverses que nous offre la végétation des forêts du Brésil. Toutes les essences, toutes les espèces végétales y sont mises en présence par le Créateur, pour composer l'habitation primitive de l'Indien, qui n'avait dans le principe d'autre demeure que la forêt ; et cependant, sous de pareils cieux et avec de pareils végétaux, il n'est pas besoin de cette variété infinie d'espèces pour produire de majestueuses forêts. Que quelques essences identiques croissent les unes à côté des autres, et l'on voit naître tout de suite le plus élégant des bois, le plus frais des bocages, la plus gracieuse des retraites, la plus majestueuse des

solitudes ombragées. Il y a surtout certains arbres qui produisent des effets merveilleux.

A la planche 39, le pinceau de Rugendas a représenté une forêt de la province des Mines, composée de ce majestueux conifère que l'on appelle l'*Araucaria brasiliensis*. Comme nos pins sylvestres et maritimes, et même nos sapins argentés, paraissent humbles, comparés à ces arbres dont les branches descendent à la façon de celles d'un candélabre jusqu'au plus bas de la tige! Les palmiers, dont M. de Martius a si savamment décrit les innombrables variétés, se pressent les uns contre les autres comme des roseaux gigantesques, et forment des colonnades naturelles. C'est un des bois de cette espèce, un *morichal*, que nous offre la planche 41. Des *morichis* ou palmiers, *Mauritia*, à la tige élancée et flexible, semblent, ainsi dressés les uns près des autres, être les restes d'une salle hypostyle de Karnak ou d'Edfou. Au pied de ces *Mauritia*, des tiges renversées, en faisant croire à des ruines, ajoutent encore à l'illusion. D'autres arbres d'un aspect tout différent, aussi larges, aussi ramifiés, aussi contournés et refouillés dans leurs flancs que les palmiers le sont peu, produisent les bocages les plus charmants : tel est l'*Artocarpus integrifolia*, naturalisé de l'Asie au Brésil, qui étend son ombre sur les bords de la baie de Rio-Janeiro, en vue de la ville, et que le crayon de M. Benjamin Marie, si souvent mis à contribution dans cet album, a représenté planche 31.

Quittons maintenant les grandes forêts et pénétrons dans des forêts moins vastes et moins touffues qui ont un caractère particulier, les *Caa-tingas* ou *Catingas*. Ici le feuillage ne dérobe plus perpétuellement au

voyageur les profondeurs de ces solitudes ; chaque année les arbres des catingas se dépouillent de leurs feuilles et présentent l'aspect désolé de nos forêts pendant la saison d'hiver. Mais au Brésil, on ne connaît pas les frimats, et ce n'est ni la gelée ni les neiges qui arrêtent chez les végétaux la circulation de la séve. L'hiver, ou pour mieux dire l'hivernage, n'est qu'une saison humide qui succède à de longues pluies. En février, quand ces pluies cessent après une durée de six mois, la chaleur décroît peu à peu ; alors les feuilles des catingas commencent à tomber, et en juin les arbres en sont presque entièrement dépouillés. Cette période d'arrêt dans la végétation n'est que de peu de durée ; les boutons des arbres commencent à se développer au mois d'août, bientôt les pluies reparaissent, les chaleurs deviennent chaque jour de plus en plus fortes, et les végétaux reprennent graduellement leur verte parure.

Rien n'est plus étrange que l'aspect de ces catingas dépouillés par la sécheresse de leurs feuilles. M. de Martius nous en a donné une image dans la planche X, qui représente l'une de ses forêts à feuilles caduques de la province de Bahia. Au milieu de ce dédale de bois mort en apparence, et dont les branches s'enlacent et se pressent comme pour rappeler la vie, l'œil distingue les plus étranges essences. Au centre on aperçoit deux tiges de l'arbre singulier, appelé *Barrigudo*, c'est-à-dire le *ventru*, et que les botanistes désignent par le nom de *Chorisia ventricosa*. La tige renflée de cet arbre le fait ressembler à un gigantesque fuseau, et son écorce est parsemée de tubercules qui sont les restes des épines dont l'arbre était chargé pen-

dant sa jeunesse. Sur le devant du tableau, des cactus aux tiges rameuses, aux branches épineuses et profondément cannelées, marient leur pâle verdure aux teintes brunâtres et mornes des arbres qui les entourent. L'*Emburana*, ou comme M. de Martius l'a baptisé, le *Bursera Lephtophloeos*, incline son large tronc au milieu de tiges plus élancées, et laisse pendre des lambeaux d'écorce qui se détachent pour faire place à l'écorce nouvelle. Le sol annonce, par son aspect, une nature sablonneuse et meuble qui explique pourquoi les catingas perdent leurs feuilles, tandis que les forêts vierges n'en sont jamais dépouillées. C'est qu'ici la terre ne garde pas cette humidité bienfaisante qui fait circuler incessamment la sève dans les *Matos Virgens*. Aussi que le sol vienne à changer de nature, et la forêt prend un autre aspect. On a, comme l'a observé notre célèbre voyageur et botaniste Auguste de Saint-Hilaire, qui me sert le plus souvent de guide dans ce rapport, quelquefois en même temps sous les yeux le spectacle de l'hiver dans une catinga et celui de l'été dans l'autre. Sans doute qu'à mesure que l'homme pénètrera davantage dans les forêts, pour en exploiter le bois, qu'à mesure que les rayons du soleil trouveront un passage plus facile dans ces profondeurs forestières, qu'ils n'ont point encore éclairées, les eaux seront moins abondantes, l'humidité moins générale, et graduellement, de la lisière au fond des clairières, la chute des feuilles s'avancera et finira par prendre possession des cimes les plus orgueilleuses. Cette infirmité de la vie végétale gagnera comme ces maladies qui étendent de plus en plus leur empire, à mesure que l'homme dépouille le sol pour le cultiver, et renverse les rem-

parts qui l'abritaient contre les vents et les courants d'air pestilentiel. On a déjà commencé à mettre en coupe réglée quelques-unes de ces forêts au voisinage de la capitale du Brésil ; c'est ce que nous montre la planche 6 où M. de Martius nous donne le tableau d'un abatis au sein d'une forêt située près de Saint-Jean-Marc. Un magnifique figuier, placé sur le premier plan, est là comme pour servir d'étalon ou pour mieux dire de *témoin* de ce qu'étaient les arbres avant que la cognée du pionnier n'ait semé le sol des tronçons de leurs tiges.

Les catingas ne sont pas, au Brésil, le dernier terme de la végétation forestière ; après eux dans l'ordre décroissant, se placent les *carrascos* ou forêts naines. Ce sont celles qui sont distribuées sur la pente des montagnes, surtout sur celles des mornes peu élevés que bordent les vallons, et dont le sommet présente une sorte de petit plateau, ou, comme disent les Portugais, un *taboleiro*. Quand ces plateaux sont plus larges on les désigne du nom de *chapadas*. L'album de M. de Martius renferme une foule de vues de ce genre qui ont chacune leur cachet propre et leur intérêt particulier. Sur les confins des provinces de Rio-Janeiro et de Saint-Paul, le *Morro fermoso* déploie à nos yeux une gracieuse vallée dont la végétation rappelle celle des contrées chaudes de l'Europe, et où des buissons de fougères et de graminées tiennent la place des palmiers et des arbres encore élevés qui distinguent les catingas. (Pl. 14 et 15.) Dans la province des Mines, un de ces taboleiros figuré planche 3, ne présente plus que quelques arbustes clair-semés, au pied desquels des fourmis gigantesques élèvent leurs demeures coniques souvent couvertes

d'hypocyrtes (pl. 3); le fourmilier-tamanoir introduit sa langue glutineuse et allongée dans ces fourmilières où il cherche sa nourriture. Mais tandis qu'il est la terreur de ces timides insectes il a lui-même à redouter les attaques des *coyotes* ou des loups rouges, devant lesquels il fuit avec la rapidité du cerf. La planche 4 nous offre la vue d'un autre morne, le *Morro do Gravier* (province des Mines) où le carrasco n'a déjà plus les proportions qu'il offre en d'autres lieux; ce ne sont plus des arbustes de trois à quatre mètres dont les branches, en s'entre croisant, donnent naissance à d'épais taillis. Le carrasco est devenu un *carrasqueno*. Aux arbustes d'essences encore variées qui se groupaient sur les plateaux, succède un arbuste plus modeste, mais qui a aussi son élégance, le *Vellosia*, genre d'amaryllidée dont les espèces vivent en société et présentent sur leurs rameaux sans cesse dichotomes, des fleurs bleues, violettes, quelquefois blanches, semblables à celles de nos lis (1). Dans ces carrascos, le botaniste récolte une foule de fleurs inconnues à nos climats, il rencontre des essences naines, mais qui portent cependant, malgré leur petite taille, tout le caractère d'une végétation puissante et tropicale : la mimose épineuse (*Mimosa dumetorum*), le palmier *Sandaiba* ou *Sandaia* à feuilles sessiles. Toutes les montagnes n'ont pas cependant à leur sommet ou sur leur pente, cette espèce de végétation; il en est plusieurs dont le caractère se rapproche de celui des montagnes de notre Midi; tel est par exemple un des monts de la

(1) Voy. Martius, *Nova genera et species plantarum*, t. I, tav. 6 et suiv.

Serra de Tagoahy, à l'est de la province de Rio-Janeiro, représentée planche 17. Dans d'autres, quelques palmiers solitaires dont la base est environnée de ces plantes à larges feuilles des tropiques, servent de point de mire au milieu d'une vaste perspective. De là comme à la serra d'Estrella, l'œil plonge sur la mer (pl. 33), ou il aperçoit simplement une série non interrompue d'ondulations, couvertes de carrascos, (pl. 46.) Les montagnes du Brésil n'ont pas du reste, dans leurs formes ou leurs aspects, moins de variété que celles des Alpes et des Pyrénées. La roche, sous ce soleil brûlant qui dessèche les cimes, sous ces lumières éblouissantes qui donnent aux teintes du terrain plus de franchise et de netteté, se dessine d'une manière originale et variée ; ce qui ajoute singulièrement à la beauté du paysage. Les planches 48, 49, 50, nous en fournissent des preuves frappantes; ce sont des vues empruntées toutes à la provinces des Mines, l'une de celles où la nature brésilienne a déployé le plus de variété et le plus de magnificence. Voilà d'abord le mont Itacolumi, célèbre par la roche quartzeuse qui le constitue en grande partie et qui lui doit son nom (*Itacolumite*); puis un des cols ou, comme diraient les habitants des Pyrénées, un des *ports* des monts aurifères de Cata-Branca. On croirait en effet être ici dans les Pyrénées dont on retrouve les convois de muletiers et les routes abruptes et tortueuses. Le *Pico d'Itabira do Campo* (pl. 50) semble être la ruine d'une vieille tour ou d'un de ces châteaux-forts qui couronnent, aux bords du Rhône, les cimes des Cévennes; mais pris du nord-ouest, son aspect est différent, et sa pente semée

de débris de rochers rappelle quelque peu l'imposante scène du chaos du mont Gavarnie. La province des Mines, de même que les Pyrénées, a aussi ses cataractes qui ne le cèdent en rien à celles de cette chaîne. On s'en convaincra, en jetant les yeux sur la planche 22 qui représente une magnifique cascade, une véritable cataracte, digne de figurer avec ce que la Scandinavie et la Suisse ont de plus imposant : c'est la chute que fait près de *Sabará*, le *Riberão do Palmital.*

Des montagnes ne peuvent exister sans vallées. C'est là que l'homme a généralement placé sa demeure et établi ses cultures. Il est difficile de se faire une idée de la beauté, de la diversité des scènes, des aspects qu'elles réservent aux voyageurs. M. de Martius s'est borné à reproduire deux vues charmantes, prises aux environs de Rio-Janeiro, dans l'une des plus célèbres vallées de la province, celle de *Laranjeras* qui borde la baie (pl. 26 et 27).

Le Brésil a également, comme nos contrées, ses plaines, ses pâturages ou *campos.* Ce sont de vastes étendues d'herbes, qui couvrent la pente des collines (*taboleiros descobertos*), ou sont parsemées çà et là d'arbres rabougris (*taboleiros cobertos*). Cette succession de plaines occupe une partie du Brésil et forme ce que l'on appelle les *campos gerales* (pl. 5). Ici on retrouve la monotonie et parfois même l'aridité du désert. Il y a sans doute des campos qui rappellent nos prairies et à la lisière desquels des arbres interrompent la monotonie de la végétation (pl. 7), quelquefois même de petites forêts, *capões*, forment au milieu des campos, de véritables oasis. Mais bien souvent aussi, on n'a sous les yeux qu'une vaste succession de broussailles, véri-

tables mers d'herbe et de feuilles, d'où s'élèvent, de distance en distance, à la façon des mâts d'un navire, des palmiers isolés, placés comme des points de repère pour servir de guides au voyageur qui peut se perdre aisément au milieu de ces horizons sans bornes. La planche 23 nous offre un de ces déserts (*Sertão*), pris dans la *Serra de San-Antonio* (province des Mines). A gauche, le *Cocos capitata* appelé par les Brésiliens *Cabecudo*, dresse sa tige courte et sans élégance, du milieu des broussailles, tandis qu'à droite un palmier, qu'au renflement de son stipe on peut prendre pour l'*Iriartea ventricosa*, semble une de ces colonnes isolées qui, dans les déserts de l'Égypte ou de l'Algérie, rappellent l'existence d'un temple antique dont tous les autres vestiges ont disparu. Les muletiers ne se frayent qu'à grand'peine une route à travers ces inextricables réseaux d'herbes et de feuilles, de petits bois et de branchages. La sécheresse de ces vastes plaines s'oppose à ce que la végétation ait plus de vigueur ; mais au voisinage des cours d'eau, elle reprend sa puissance et sa variété accoutumées. Une foule d'arbustes, d'arbres garnissent la rive, et l'on retrouve quelque chose des carrascos de tout à l'heure. La planche 43 nous montre un exemple des effets de ce genre ; dans une des plaines qui bordent le *Rio da Velhas*, à la province des Mines.

Parfois la sécheresse devient telle dans ces *campos*, que la moindre circonstance détermine l'incendie des broussailles qui les recouvrent. La flamme se propage au loin avec la rapidité du vent, et bientôt l'aspect du pays est celui d'un désert; mais ce désert ne tardera pas à se changer en un champ fertile, fertilisé qu'il est par

es cendres. Ces *queimadas* deviennent ainsi un moyen de mettre le sol en culture. C'est pendant la saison de la sécheresse, qu'ont lieu ces incendies des campos dont la planche 21 nous donne le spectacle saisissant. La combustion des tiges anciennes détermine le développement des germes cachés sous la terre, qui font bientôt apparaître une végétation nouvelle, auparavant étrangère au sol incendié. C'est ainsi que la nature nous enseigne en quelque sorte les lois de l'assolement, et qu'une rotation naturelle s'établit dans la végétation de ces contrées.

Peu à peu, la main de l'homme fera ce que l'incendie se charge aujourd'hui d'accomplir. Ces forêts vierges, ces catingas, ces carrascos, ces campos disparaîtront en partie, pour faire place à des cultures régulières et systématiques. Les environs de Rio-Janeiro nous fournissent déjà un avant-goût de ce que sera un jour le Brésil civilisé. La vue d'un jardin dans le faubourg de Mata-Cavallos, auprès de l'aqueduc qui alimente Rio-Janeiro de ses eaux et qui est dessiné planche 42, est un agréable spécimen des environs de la capitale du Brésil.

M. de Martius a complété son album par la vue de deux des cultures les plus importantes du nouveau monde. Sans doute il les a opposées l'une à l'autre afin de faire ressortir la différence des aspects qu'elles impriment au paysage. Dans la culture du café que nous représente la planche 44, et qui nous offre l'établissement d'un planteur de *café*, dans la *Serra dos Orgãos*, on a sous les yeux une série de collines auxquelles les arbustes apportés d'Arabie donnent un aspect mamelonné. La planche 45 nous trans-

porte au Mexique, dans ces plantations de maguey (*Agave americana*) qui fournit le célèbre *pulqué*. Cette culture forme un des traits de l'agriculture des *Tierras calientes* et *templadas*, et les modernes colons l'ont hérité des Aztèques. Le pinceau de Rugendas auquel la nature mexicaine a inspiré les chefs-d'œuvre que possède la collection royale de Berlin, se reconnaît encore dans cette lithographie, quoiqu'elle affaiblisse cependant étrangement la vérité du tableau original.

L'ensemble des planches de cet album, à part quelques imperfections, est de nature à donner à ceux qui n'ont point vu le Brésil, une idée exacte de cet admirable pays, j'ajouterai à leur inspirer le désir de le parcourir. Ceux auxquels il ne sera pas donné de réaliser ce désir, pourront au moins, dans la lecture des excellents voyages au Brésil que nous possédons, se mettre en état de comprendre les détails et d'apprécier complétement la valeur de l'album de M. de Martius. Les livres de M. Aug. de Saint-Hilaire, du prince de Wied-Neuwied et de M. de Martius lui-même, fourniront les meilleurs éclaircissements pour l'intelligence de ces planches, dont je n'ai présenté ici qu'un imparfait aperçu.

Alfred Maury.

LITTÉRATURE MALAISE. — DES PANTEUN.

(TRADUIT DU *Pinang Gazette and Straits Chronicle*, AVRIL 1856.)

Par M. MOREL FATIO.

Un article du journal de l'Archipel indien (*Journal of the Indian Archipelago*), tiré d'un ouvrage devenu rare, *the Bencoolen Miscellany*, et dû probablement à la plume de sir Stamford Raffles, nous fournit les meilleurs renseignements que nous ayons encore rencontrés, sur les *panteun* malais et le mode de récitation en usage dans les *baleys*, ou salles d'assemblée des villages de la côte ouest de Sumatrâ. Mais comme toutes les autres descriptions publiées jusqu'ici, cet article ne dit rien de ce qui, selon le goût des Malais, constitue principalement la différence entre un bon et un mauvais *panteun*. Nous expliquerons ici donc pourquoi les Européens ont échoué toutes les fois qu'ils en ont voulu composer un qui satisfît entièrement aux exigences de la critique des naturels. Le *panteun* demande une mélodie purement verbale, d'un genre approprié à la grossière simplicité des idées poétiques de la race malaise, simplicité qu'ils tiennent peut-être de leurs ancêtres Tartars, ou de leurs prédécesseurs Malagasiques ou Malgaches sur le sol de Sumatrâ, auxquels ils ont emprunté tant de formes de langage. Le *Malagazi*, comme les langues africaines ses sœurs, tient lui-même par un côté à la branche harmonique tartare. Cet accord syllabique, qui caractérise les *panteun*, était probablement dans tous ces idiomes, la difficulté que s'attachaient à vaincre les anciens poëtes. On sait que ce ca-

ractère existe dans quelques-uns des dialectes ougriens, et quand les idiomes africains et malagasiques seront mieux connus, il est à croire qu'on l'y trouvera aussi. Le courant tartare, qui s'est répandu dans le langage de Sumatrâ, s'infiltra à travers les langues rudes et incultes du Thibet, de l'Himalaya et de la péninsule Thibeto-Malaise ; et bien que la race malaise elle-même descendît par la même route, de l'Asie supérieure vers l'Océan indien, la forme que prirent les dialectes tartares, lorsqu'ils subirent l'influence des phonologies incultes de la Chine et du Thibet, dut apporter des obstacles à la culture d'un genre de poésie construit sur un rhythme qui disparaît, dès qu'on atteint les frontières méridionales des hordes tartares, et qu'on retrouve seulement lorsqu'on touche les rivages africains et malagasiques. Un extrait que nous pouvons donner d'un article manuscrit sur la langue malaise va nous montrer en quoi consiste le trait caractéristique de ce chant d'une extrême douceur, quoique un peu sauvage.

Dans la poésie malaise, la crudité de l'expression du langage est peut-être mieux conservée que dans la prose ; les parties du discours qui servent à la formation des mots, sont plus fréquemment omises, et ceux-ci sont pris substantivement ou expriment des idées positives, selon les besoins de la pensée, comme dans la conversation. Nous produisons à l'appui quelques modèles du *panteun*, qui est à la fois la chanson, l'énigme, le proverbe et l'épigramme des Malais.

Aucune distinction n'est établie entre l'intonation mesurée et l'intonation naturelle. Le rhythme est dépendant de celui de la langue parlée, qui est normalement dissyllabique et trochaïque. Les mots plus longs

sont pour la plupart composés par l'addition au dissyllabe radical, d'un augment formatif placé avant ou après ; et comme l'accent est régulièrement sur la pénultième, une ou deux syllabes placées avant n'en peuvent changer la place ; tandis que l'augment placé après n'a pour résultat que d'avancer l'accent de la première à la seconde syllabe de la racine. Quand une racine dissyllabique est suivie d'un augment, de trochaïque elle devient amphibrachique ; et si elle en ajoute un autre qui la précède, elle devient ditrochaïque ou paëonique, la première syllabe de l'augment de devant étant quelquefois sensiblement plus longue que la seconde et quelquefois aussi courte que celle-ci. Mais généralement les syllabes accessoires sont tellement subordonnées par la prononciation aux syllabes principales, que la mesure des mots longs est assimilée à la mesure dissyllabique, et que le rhythme peut être considéré véritablement comme trochaïque. La langue parlée étant ainsi de toute nécessité mesurée et uniforme, produit l'effet de vers non rimés, et la poésie se distingue moins par la mesure, que par la répercussion du son, ou écho. Cet écho est produit par des rimes, ou assonances, comme aussi par des allitérations, ou retours de la même syllabe, rime arbitraire et irrégulière qui se joue ainsi à travers toute la texture de la pièce de vers.

Le *panteun* a mis en défaut la sagacité européenne, et nous ne voyons pas que son véritable caractère ait été complétement décrit. C'est, comme Marsden et Leyden l'ont observé, il y a déjà longtemps, une stance de quatre vers, à rimes généralement alternées ; les deux premiers vers font presque toujours allusion à

quelque objet matériel ou à un fait quelconque ; tandis que les deux autres s'adressent aux sentiments. Chaque distique présente un sens complet, et il n'y a en apparence aucune suite entre les deux. A raison de l'intonation régulièrement trochaïque du langage, chaque vers se compose donc en réalité de deux demi-vers, ou versets formés chacun de deux trochées. D'après la structure et le rhythme de la langue, comme nous l'avons remarqué plus haut, le vers est quelquefois allongé par une courte syllabe redondante placée devant une ou plusieurs des syllabes plus longues ; mais la mesure uniforme et la cadence remédient à toutes les irrégularités de ce genre. Le caractère de la langue étant dissyllabique, chaque pied est ordinairement un mot complet et l'idéologie peu développée du malais permet de composer chaque verset, et de donner ensuite à chaque vers pris séparément, la forme d'une proposition plus ou moins complète.

Le *panteun* pourrait donc être exactement défini ainsi: une stance de huit vers, chacun des deux pieds régulièrement trochaïque, ou un double quatrain.

En vertu de cette construction, chaque vers et fréquemment chaque verset, est susceptible d'être détaché et peut servir de nouveau à la formation d'autres vers ou d'autres *panteun* ; de là bon nombre de vers ou versets favoris qui reviennent souvent. Dans les récits amœbés de *panteun*, où les deux adversaires récitent ou improvisent des stances, chacun à son tour et sans s'arrêter, jusqu'à ce que la mémoire ou l'esprit de l'un des deux vienne à faire défaut, chaque *panteun* successif doit renfermer un fragment de celui qui l'a précédé. La mélodie de la parole est soutenue par la cadence régulière et le caractère euphonique de la langue ; le retour

du son est la base principale de cette mélodie, et il est facile à l'obtenir, car le vocabulaire est à cet égard plein de ressources. Dans le même vers, on trouve fréquemment un ou deux échos, et les mots, au milieu des versets, riment quelquefois entre eux, de même que les vers alternés riment ensemble. Souvent on se contente de la simple répétition du mot, comme dans nos anciennes ballades et dans les œuvres d'un grand poëte vivant, maître habile en mélodies de ce genre.

Telle est la constitution essentielle d'un *panteun*, et telle on la trouvera dans le plus grand nombre de ces poésies. Mais les connaisseurs ne sont satisfaits que quand ils parviennent à rendre non-seulement une certaine harmonie particulière dans le son et quelquefois dans le sens de chaque quatrain, mais encore que s'ils peuvent exprimer la double entente qu'offrent les deux derniers vers ; obscurité qui trop souvent voile un trait érotique. En d'autres cas, le *panteun* est sentimental ou satirique ; il renferme un compliment ou un dicton populaire, etc., etc. ; fréquemment aussi le sens des deux quatrains présente une antithèse.

Pour expliquer la structure du *panteun*, nous écrirons nos exemples en laissant un espace entre chaque verset, à la place de l'aspiration marquée dans la récitation par une pause ; nous commençons par quelques pièces que Marsden a, depuis longtemps, rendues familières à ceux qui étudient la langue malaise :

1 *Apa guna* (1)
Kalan tida
Apaguna
Kalan tida

pasang palita
dangan sumbunya
main mata
dangan sunggunya.

(1) Suivant la prononciation anglaise.

On pourrait écrire aussi :

Apa guna
Pasang palita
Kalan tida
Dangan sumbunya
Apa guna
Main mata
Kalan tida
Dangan sunggunya.

Dans ce *panteun* favori on remarquera que l'harmonie des mots de l'ensemble résulte non-seulement du retour des premier et troisième versets, mais aussi de la fréquente allitération et du rapprochement de l'identité phonétique dans les derniers versets de chaque partie.

Le *Panteun* suivant est composé d'après le même principe :

2 *Kalau tuan* *jalan daulu*
Charikan saya *daun kamboja*
Kalau tuan *mati daulu*
Nantikan saya *dipintu surga.*

Ici, outre les répétitions de rigueur, il y a nombre d'allitérations ; entre *tuan* et *jalan*, *Kalau* et *daulu* au premier vers; dans l'écho de ces deux derniers sons par *daun* au troisième ; dans la ressemblance de son entre les deux mots qui expriment la prière dans chaque quatrain, *charikan* et *nantikan*, et dans la répétition des sifflantes dans les derniers mots des deux derniers versets. Un sens plus profond que celui indiqué par l'action mécanique de *marcher devant*, se manifeste par le mot *Kamboja* (*Plumeria obtusa*), cet arbuste étant celui qu'on plante auprès des tombeaux.

Dans les exemples suivants, l'assonance est encore plus frappante que dans ceux fournis par Marsden :

3 *Pisau raut* — *barulu tulang*
Tomba barulu — *sindirinya*
Tingah laut — *Gunung Bulang*
Omba barpalu — *sindirinya.*

Dans le premier vers, il y a allitération entre *raut* et *Pisau*, entre *barulu* et *tulang;* au troisième vers, *laut* rime avec *raut* du premier, et *Gunung Bulang* rime et fait assonance avec *ulu tulang*. De même, *omba barulu* au quatrième vers, rime doublement avec *tomba barulu* du deuxième.

4 *Permata jatu* — *di rumput*
Jatu di rumput — *bergilang gilang*
Kasih umpuma ambun — *di ujong rumput*
Datang matahari — *nischaya ilang.*

Maintenant que l'attention du lecteur s'est suffisamment rendu compte des éléments euphoniques du panteun, il ne lui sera pas difficile de trouver par les autres exemples que nous ajoutons ici, comment on a obtenu l'effet désiré :

5 *Chindrawasth* — *burong dianau*
Aua' manalas — *ibunya mati*
Bacchari kasth — *muda baugsawan*
Bagaïkan putus — *rasanya hati.*

6 *Bai' Bai'* — *barlayar malam*
Harunysa dras — *karangnya tajam*
Chari chari — *malun iang paham*
Disitulah bania' — *kapal langlam.*

7 *Buang batu* — *timbul kalapa*
bania' udang — *Pasir Mayang*
Buang aku — *tida kanapa*
bania' orang — *kakasi sayang.*

Traduction anglaise et française.

1 What is the use of lighting a lamp
If not with its wick;
What is the use of making love with the eyes
If it be not in earnest?

A quoi bon allumer une lampe
S'il n'y a pas de mèche;
A quoi bon faire l'amour avec les yeux
Si l'on ne veut le faire tout à fait?

2 If you go first,
Seek for me Kamboja leaves;
If you die first
Wait for me at the door of Paradise.

Si vous marchez le premier.
Cherchez pour moi des feuilles de Kamboja;
Si vous mourez le premier,
Attendez-moi à la porte du Paradis.

3 A paring knife (is) halted with bone,
A spear is halted in itself;
Amidst the sea (is) Gunung Bulang,
The waves beat (it) of themselves.

Un couperet est emmanché avec un os,
Une lance est emmanchée sur elle-même;
Au milieu de la mer est Gunung Bulang,
Les vagues la frappent d'elles-mêmes.

4 The jewel falls amidst the grass,
Falls amidst the grass glittering;
Love is like dew on the head of the grass:
When the sun comes, it is surely lost.

Le joyau tombe au milieu du gazon,
Il tombe au milieu du gazon scintillant;
L'amour est comme la rosée sur le haut du gazon:
Quand le soleil paraît, pour sûr il est perdu.

5 The Chindrawangsa is the bird of the clouds :
When the chick breaks the shell, its mother dies ;
Sever the love of the young and wellborn,
And their hearts feel as if broken.

Le Chindrauangsa est l'oiseau des nuages :
Quand le petit brise sa coquille, la mère meurt ;
Séparez des amoureux jeunes et bien nés
Et leurs cœurs souffriront comme s'ils étaient brisés.

6 Warily, warily, sail by night,
Strong are the currents, sharp the coral rocks;
Seek, seek a pilot who is skilful,
For there is it that many ships have sunk.

Prudemment, prudemment, naviguez la nuit,
Les courants sont forts, les rocs de corail aigus ;
Cherchez, cherchez un pilote qui soit habile,
Car c'est là que bien des navires ont péri.

7 Cast a stone, a cocoanut springs up ;
Many are the shrimps at Pasir Mayang.
Cast me off, it matters not,
Many are they who pity and love me.

Jetez une pierre, une noix de cocotier pousse aussitôt ;
Nombreuses sont les chevrettes à Pasir Mayang.
Chassez-moi, qu'importe,
Nombreux sont ceux qui ont pitié de moi et qui m'aiment.

Nouvelles et communications.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. ERNEST DESJARDINS A M. GUIGNIAUT, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

La grande fatigue que mes recherches et mes études sur le sol même de Véléia m'ont causée, m'a forcé de venir me reposer ici quelques jours afin de prendre des forces pour parcourir la campagne romaine. Je profite de cet intervalle pour vous adresser un récit fidèle de mes premiers travaux.

Mon premier soin, à Parme, a été de prendre un estampage de l'*Inscription Trajane* dont il n'existait point de *fac-simile*. Les difficultés que j'ai rencontrées dans l'exécution de ce travail de manœuvre m'expliquent un peu comment je suis le premier qui l'ait achevé, si je ne suis le premier qui l'ait entrepris. Les caractères sont creusés dans le bronze; mais les arêtes vives formées par le stylet du graveur présentent un petit relief tranchant qui déchire le papier appliqué sur le métal, dès qu'on le soumet à l'action du frottement. Après avoir essayé vainement des divers procédés que m'avait indiqués M. Léon Renier, j'ai eu recours avec plus de succès d'abord, et, ensuite, avec la plus complète réussite, au procédé de M. Georges de Soultrait, qui consiste à frotter avec précaution le papier appliqué sur le bronze avec de la *cire à giberne* préparée avec soin. Il ne m'a pas fallu moins de dix jours et de soixante-dix heures de travail pour obtenir le fac-simile complet; enfin,

je suis très satisfait du résultat: car j'ai obtenu, non-seulement l'empreinte des lettres, mais, si je peux ainsi parler, la physionomie même du monument.

Je me suis occupé ensuite de réunir toutes les inscriptions qui ont rapport à la *Table alimentaire* ou à la cité de Véléia. Elles se trouvent, pour la plupart, au musée de Parme, mais leur provenance n'est pas indiquée. J'ai été favorisé dans cette recherche par l'extrême obligeance du commandeur Lopez, qui m'a même communiqué quelques monuments épigraphiques inédits. J'ai vérifié avec soin, sur les originaux, le texte des inscriptions déjà publiées; car j'ai pu me convaincre que le recueil, d'ailleurs incomplet, de M. de Lama, est rempli d'inexactitudes qu'il lui aurait été assurément très facile d'éviter. Pour ne citer qu'un exemple, j'ai reconnu que l'inscription votive à *Isis* donnée par Orelli, sur la foi de De Lama, porte, non pas: ISIDI. OSTIL (*iana*), ce qui serait assez embarrassant à expliquer; mais bien ISIDI. OSIR. — J'ai pris l'estampage de quelques-unes de ces inscriptions et, notamment, de la *Table législative* publiée. par M. de Savigny et, plus récemment, je crois, par M. Ritschl de Bonn, préfet de la bibliothèque de l'Université. J'ignore s'il a donné le *fac-simile*; mais il possède une empreinte, prise au *papier de plomb*, de ce monument important. Ce procédé, le seul que connût M. Lopez, est nécessairement très défectueux, quand il s'agit de caractères fins dont le *creux* est, le plus souvent, rempli par la patine du métal. Cette fameuse *lex Rubria*, dont il est à regretter que nos jurisconsultes-antiquaires n'aient pas eu occasion de parler, était surtout intéressante pour moi à cause de la forme des caractères

auxquels il me paraît impossible d'assigner une époque plus moderne que celle de Jules César. Elle a été trouvée au milieu du Forum de Véléia; donc cette ville existait comme cité romaine avant Auguste; or Strabon, qui donne à entendre que les Véléiates n'avaient pas encore de ville de son temps, serait, cette fois, convaincu d'inexactitude. Parmi les estampages des autres monuments épigraphiques moins importants, figurent des fragments d'inscriptions sur bronze, évidemment relatives à des contrats de même nature que celui de la Table alimentaire, du moins en ce qui concerne l'emprunt hypothécaire. Ces fragments, au nombre de plus de dix, présentent tous des caractères différents, et sont gravés sur des plaques de métal de diverses épaisseurs ; ils n'ont donc pu appartenir à la même *obligation*.

Je n'ai trouvé à la bibliothèque Farnèse aucun ouvrage imprimé qui me fût demeuré inconnu lors de mon premier voyage à Parme, mais il n'en a pas été de même pour les manuscrits. M. le commandeur Angelo Pezzana, directeur, et pour lequel M. Jomard avait bien voulu me donner une lettre de recommandation, m'a fait la grâce de me communiquer le recueil complet des notes rédigées par le chanoine comte Costa, premier directeur des fouilles pendant les années 1760 à 1765 (mais je crois que, la dernière année, ce n'était plus lui qui exerçait cet emploi, car à la mort de D. Philippe, il fut renvoyé à Plaisance). Ces notes, écrites avec luxe et dédiées à l'infant duc de Parme, n'ont aucun mérite scientifique, et Paciaudi l'a bien connu, car il s'est opposé à leur publication ; mais elles sont accompagnées d'un journal où se

trouvent consignés tous les objets trouvés, la marche et la direction des travaux, la place où les différentes découvertes ont été faites, et ceci a un grand intérêt pour guider dans la *pertinenza* des lieux et la destination des objets ; de plus, les plus remarquables de ces monuments de bronze, de marbre ou de terre cuite, sont dessinés par le crayon habile de Permòli. Ce qui rend cette collection de dessins surtout précieuse, c'est qu'ils n'ont pas été publiés, et qu'on y voit figurer des objets malheureusement perdus ou dispersés aujourd'hui, car beaucoup de bronzes ont été grossir la collection de M. de Caylus, en France, et j'ignore ce qu'ils sont devenus. Peut-être leur provenance est-elle ignorée de ceux qui les possèdent. Les dessins authentiques de Permòli permettraient de les faire reconnaître comme appartenant à la cité de Véléia. J'ai donc pris un calque exact de tous les dessins qui ont quelque importance.

J'ai étudié ensuite tous les monuments qui se trouvent au Musée des antiques du palais Farnèse, et dont la provenance de Véléia est établie. J'ai fait les dessins de ceux que Permòli n'a pas donnés. Enfin j'ai obtenu, par une faveur toute particulière que je dois surtout à l'amitié de M. Lopez et à la mission dont j'étais chargé, de faire faire un moule de l'*Hercule ivre*, cet incomparable chef-d'œuvre de science, de goût, de naturel et surtout de noblesse : la noblesse dans le vin ! C'est le secret de l'art de la Grèce dont les Romains du premier siècle ont été les seuls héritiers, et qui s'est perdu depuis. Le type de l'Hercule ivre est très rare ; il en existe deux autres : l'un publié dans le *Museo Arrigoniano*, qui n'a aucun mérite comme

œuvre d'art, et l'autre qui est au *Museo Borbonico*, à Naples. Ce dernier est joli sans doute, mais celui de Véléia est un chef-d'œuvre que l'on ne peut comparer qu'au *Faune ivre* ou au *Mercure* d'Herculanum. Un très mauvais dessin en a été publié dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de* 1831. J'ai espéré un instant avoir le seul moule de l'Hercule ivre, mais j'ai appris, en quittant Parme, qu'il avait été fait à Paris, car la petite statue a suivi la destinée de l'inscription Trajane et de la *Scodella* du Corrége, et a résidé en France de 1797 à 1815. Je crois toutefois que ce moule se sera perdu, car la reproduction de l'Hercule ne se trouve pas facilement ; je ne l'ai jamais vue dans aucune collection, et un seul exemplaire est cité dans les *Annales de l'Institut de Rome :* c'était M. Lenoir qui en était possesseur. L'artiste a si bien réussi mon moule *pour plâtre* que j'espère pouvoir faire exécuter à Paris, sur un exemplaire *pur*, dont les linéaments auront été enlevés, le moule *pour bronze*, et pouvoir offrir ainsi un *double* du petit Hercule qui peut s'appeler aussi à bon droit l'*Hercule Farnèse*.

Après avoir fait ma moisson à la Bibliothèque et au Musée des antiques, après avoir interrogé les archives des fouilles faites à Véléia : 1° sous l'administration des infants don Philippe et don Ferdinand; 2° sous le gouvernement français (M. Moreau de Saint-Méry étant administrateur général) ; 3° sous l'archiduchesse Marie-Louise qui a confié à M. Lopez la direction des derniers travaux (1842 et années suivantes), j'ai voulu visiter moi-même l'ancienne cité romaine, et je suis parti pour Plaisance dont elle n'est éloignée que de 15 milles, mais les deux tiers seulement de cette dis-

tance peuvent se faire en voiture. Par Fiorenzuola, on peut aller à cheval jusqu'aux ruines, mais la distance est beaucoup plus grande. De Plaisance, on gagne un petit endroit appelé *Castel-Badagnano*, à partir duquel il faut suivre à pied le lit desséché du torrent Chéro. Lorsqu'on a fait 4 milles avec des fatigues inouïes dans les pierres et les rochers, on gravit l'Apennin. Véléia se trouve à un demi-mille seulement du Chéro. J'ai été frappé d'abord de la vue admirable dont on jouit de ces ruines, situées sur la pente agreste des monts Rovinazzo et Moria, et se composant d'une série de portiques, de terrasses et de maisons en amphithéâtre, d'où l'on voyait s'ouvrir les bords escarpés du Chéro sur le magnifique panorama de la fertile Lombardie. Crémone est en face, au delà du Pô, et l'on distingue, dans la brume de l'horizon, la neige des Alpes à quarante lieues de là. Je crois que jamais les Romains n'ont établi de colonies dans une position plus pittoresque. On n'a point trouvé ni les murs ni les portes de la ville, ni aucune route dans les environs. Le forum et les édifices qui l'entourent sont petits, et ont fait penser que la cité de Véléia n'avait que très peu d'importance. Pour moi, je croirais plutôt que le centre de la cité n'a pas encore été mis au jour. On n'a pas trouvé le théâtre, et quant à l'amphithéâtre, il me paraît avoir été abandonné du temps même des Romains, car très près de l'arène, extérieurement, se trouvent des maisons, séparées de la première ligne de gradins par un trop court espace pour que l'édifice eût une épaisseur et un nombre de degrés suffisant et proportionné au diamètre de l'arène qui est de 37 mètres sur 25^{m},50. La profondeur des murs

de soubassement des gradins n'est que de 8 mètres, et les maisons sont à 2 mètres environ du côté exterieur de ces substructions. Cette disproportion est évidemment impossible. Si petit que fussent les amphithéâtres, la profondeur des gradins, ou autrement la distance de l'arène au mur d'enceinte, devait être au moins égale au plus petit diamètre de l'ovale. Il aurait donc existé un autre amphithéâtre (probablement), et sûrement un théâtre et d'autres temples que l'unique petit *Sacellum* qui est au nord du forum. Le luxe tout exceptionnel qui paraît avoir régné dans une des habitations retrouvées donne à penser qu'elle n'était pas la seule de ce genre. Le nombre des statues, l'art merveilleux qui a présidé à l'exécution des monuments de bronze, car l'Hercule ivre n'est pas le seul qui mérite d'être cité; enfin l'importance du contrat passé entre l'empereur et les propriétaires de la cité, le nombre d'enfants pauvres secourus qui serait considérable et même excessif pour une petite ville peu peuplée, située dans un pays fertile, et dans un temps où l'on n'avait à secourir ni les esclaves ni les affranchis; tout cela me porte à croire que Véléia était considérable, qu'on n'a encore rien trouvé en comparaison de ce qui est resté sous les décombres du mont Rovinazzo. Ce forum, où l'on a retrouvé les tables de la loi *Rubria*, le contrat de Trajan (dans la basilique !), en un temps où ce contrat était une lettre morte, ne pouvant avoir d'autre intérêt que celui qui s'attache à un souvenir historique et à une belle institution, la catastrophe ayant eu lieu sous Probus (le dernier empereur dont on ait retrouvé les monuments), les propriétaires *engagés* étant morts depuis près de cent

quatre-vingts ans, et l'institution elle-même ayant dû périr, ainsi que l'a très bien établi M. Wallon, par suite de la dépréciation des terres ; enfin la présence de ces deux monuments singuliers appelés *tables numilaires :* tout ce qui s'est trouvé sur ce forum, en un mot, m'engage à le considérer comme une place publique secondaire abandonnée au négoce et aux agents du fisc. La basilique était fort grande et très disproportionnée avec les autres édifices qui sont des boutiques et des loges propres à l'office des agents du questeur. Là tout rappelait l'usage consacré de cette petite place : c'était la *Bourse.* L'absence de temples est surtout pour moi une indication très significative (il n'y en a qu'un seul et très secondaire).

S'il était permis de soupçonner la direction à donner aux fouilles pour découvrir, peut-être, des richesses comme celles de Pompéi, je crois qu'on devrait faire sonder le terrain au sud-ouest, c'est-à-dire du côté où l'on jouit de la plus belle vue ; car il ne faut pas oublier que les Romains recherchaient cet avantage avec le plus grand soin. On a fouillé du côté de l'amphithéâtre et de la petite église moderne de Macinesso, d'où la vue est bornée par les rochers de la rive gauche du Chéro : je ne suis pas surpris qu'on n'ait rien trouvé. Il est vrai que M. Lopez a fait sonder le terrain un peu partout, mais peut-être pas assez profondément ; car, plus on se rapproche du point de départ de l'avalanche, plus la couche de terre doit être épaisse. Je devais passer un jour seulement à Véléia et j'avais emporté des provisions en conséquence ; mais j'en ai passé cinq ; car je me suis bientôt convaincu que les plans publiés par Antolini en 1819

et en 1823 étaient fort inexacts (et ce sont les plus complets). M. Lopez m'avait prévenu de ces erreurs; lui-même les avait constatées et en avait relevé quelques-unes. Elles proviennent de ce que M. Antolini (qui était un architecte de Milan) avait la manie des restitutions et qu'il *inventait* là où la disposition des lieux ne lui convenait pas. Son ouvrage n'est, à proprement parler, qu'un projet de réédification pour le cas où l'on voudrait envoyer une nouvelle colonie à Véléia. J'ai donc tout dessiné et tout mesuré : les rues, les maisons, les portiques, les fûts de colonnes, les bases, les canaux. J'ai rétabli tout le système des eaux sans rien retrancher à ce que j'ai vu. C'est un bien faible mérite que de dessiner un mur et de le mesurer : on s'étonne que les gens de l'art fassent des travaux inutiles pour vouloir être trop habiles. Malgré l'attention que M. Lopez avait eue de mettre à ma disposition la petite *casa* du directeur, comme il n'y était pas venu depuis dix ans, je n'y ai pas trouvé de matelas; mais j'en ai pris mon parti assez aisément; ce qui m'a causé un ennui plus sérieux, ç'a été de voir mes provisions épuisées le second jour. Le prêtre de Macinesso ne m'a pas engagé à venir partager son repas, malgré les frais d'érudition que j'ai faits pour l'intéresser un peu à la destinée de Véléia dont nous étions, lui, le *custode* Buroli et moi les seuls habitants. Il a donc fallu partager l'ordinaire du vieux custode qui se nourrit de maïs et de riz cuits avec du safran; mais je suis parti avec regret, car j'étais un peu stimulé par le désir de donner un travail presque nouveau et par le secret orgueil d'avoir été le premier Français qui eût visité Véléia depuis 1815, époque où le custode fut chargé

de cet emploi peu fatigant. Je suis arrivé, le sac sur le dos, et tout couvert de la noble poussière des ruines romaines, à la villa du comte Pallastrelli dont j'avais fait la connaissance à Plaisance et qui est vraiment l'homme le plus instruit de sa ville, au dire de tous ses compatriotes. Lui-même s'est occupé de la Table alimentaire pour ce qui concerne la valeur du sesterce; car il fait un grand ouvrage sur les monnaies de Plaisance. Il a bien voulu me communiquer quelques passages de son manuscrit; mais il m'a paru avoir dépensé beaucoup de peine et de temps pour refaire beaucoup moins bien et redire beaucoup plus longuement ce que Borghesi avait fait et dit une fois pour faire loi à jamais.....

..... Cependant, ma visite à M. Pallastrelli a eu un autre résultat dont il me reste à vous parler, car c'est par là que je dois commencer le récit de ce que j'ai fait pendant la dernière semaine que j'ai passée à Parme : je veux parler de mes recherches géographiques : 1° sur la position des *fonds* mentionnés dans la Table ; 2° sur l'étendue probable des *pagi ;* 3° sur la nature de ces divisions ; 4° sur la possibilité de reconstituer les *pagi* de la cité de Véléia. M. Walckenaer a dit dans sa *Géographie des deux Gaules*, je crois, d'après Durandi (dont les ouvrages, fort bien faits, ne sont pas assez connus en France ni même en Italie), que le territoire des diocèses au moyen âge avait été souvent calqué sur celui des cités. Beaucoup d'autres géographes ont sans doute répété ce fait comme un axiome qu'il était inutile ou, peut-être, fort difficile de vérifier. Je crois que les diocèses ne sont pas calqués sur l'étendue des cités; du moins cela n'est pas du tout vrai pour

le diocèse de Plaisance qui comprend tout le territoire de *Placentia* et la plus grande partie, peut-être même, tout celui de *Véléia*, qui étaient cependant deux cités distinctes. Et il est à remarquer que cette extension du diocèse de Plaisance sur la cité de Véléia est de tous les temps. Mais le diocèse était divisé en *vicariati*, et dans chaque vicariat était la *pieve* qui avait dans son ressort un certain nombre de paroisses. Cette division, qui n'a plus la même importance, aujourd'hui que tous les curés de paroisse jouissent du droit de baptiser, réservé, au moyen âge, à l'archiprêtre de chaque *pieve;* cette division, dis-je, existe encore et la hiérarchie des archiprêtres a été maintenue en Italie. Le curé de Macinesso est même archiprêtre de la *pieve* et il a cinq communes dans son ressort. La statistique du duché par Molossi me donnait bien les noms des *pievi* et les communes qui dépendaient de chacune d'elles ; mais je voulais avoir une carte de ces subdivisions ecclésiastiques : il n'en existe pas; ce serait cependant très utile à l'administration du diocèse. Mais M. Pallastrelli possède une carte manuscrite de tous les *vicariati* du diocèse de Plaisance, faite en 1605. En la comparant au tableau de la statistique, j'ai vu qu'il y avait eu très peu de changements depuis cette époque, et probablement aucun dans les limites des *pievi*. J'ai obtenu de mon hôte la permission d'en faire un calque. Arrivé à Parme, j'ai comparé le calque du vicariat de Macinesso avec le *pagus Velleius* que j'avais dessiné, assez hypothétiquement, et la configuration s'est trouvée identiquement la même. C'est peut-être l'effet du hasard; car le vicariat de Rivergazo ne coïncide pas aussi bien que je l'aurais souhaité avec le *pagus Ambi-*

trebius que j'avais dessiné sur ma carte et dont la position est certaine, à cause de la *Trebbia* et des inscriptions retrouvées à *Caverzago*. Mais l'étendue des *pagi* est évidemment la même, à peu près, que celle des vicariats. Si l'expérience, que je n'ai pas faite encore d'une manière assez attentive, démontre que les vicariats nous donnent la limite approximative des *pagi*, il sera facile de retrouver l'étendue de quelques *pagi* mentionnés dans la *Table*. Pour découvrir la place des fonds de terre, j'ai eu l'idée de faire des recherches dans les registres du cadastre ; car ce qu'il s'agit de retrouver, ce n'est pas le nom d'un village, d'un hameau, d'une ferme même : c'est le nom d'un champ. Chaque *fundus* romain avait un nom, comme aujourd'hui chacun des champs dont se compose un domaine privé. Or le nom d'un champ, ce n'est pas une carte, si détaillée qu'elle soit, qui peut nous le donner; il faut avoir recours au cadastre.

J'ai tenté quelques recherches au ministère des finances; mais, hélas! pour une seule commune, on m'apportait quatre registres in-folio, remplis de noms illisibles et de chiffres inintelligibles. Il faudrait six mois de recherches pour arriver à un résultat douteux, car il y a plus de deux cents champs qui s'appellent *Antognano* dans le même vicariat; lequel nous représente l'*Antonianus* de la *Table?* Nous voyons bien en effet que les champs ne sont pas appelés d'un seul nom, mais le plus souvent on ajoute au nom deux ou trois surnoms qui servaient à désigner celui des fonds *Antoniani* dont on entendait parler. Malheureusement ces surnoms ont disparu et sont remplacés par les désignations de *haut*, *bas*, *petit*, *grand*, ou par des noms

de saints. Le découragement m'a donc pris; mais heureusement M. Ronchini, l'archiviste, est venu à mon secours et il a trouvé dans les titres du moyen âge les noms anciens encore conservés. M. Bonora, archiviste de Plaisance, a promis de faire pour moi une moisson plus abondante encore.....

LETTRE

DE M. LE DOCTEUR LIVINGSTON AU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Monsieur,

En offrant l'imparfaite esquisse que voici de la géographie physique de cette partie de l'Afrique qui s'est trouvée à portée de mes études, dans l'espoir qu'elle sera accueillie comme un faible témoignage de gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait, je désire vivement que vous n'oubliez pas que toutes mes observations de hauteurs sont des approximations, et rien de plus. En allant au nord, j'espérais trouver qu'un baromètre ordinaire ou anéroïde m'attendait à Loanda; mais, déçu dans mon attente, j'ai dû recourir, pour y suppléer le mieux possible, à la notation du degré thermométrique d'ébullition de l'eau.

Le premier fait que je crois nettement constaté, c'est qu'il y a une chaîne élevée, sans collines, située à environ 300 milles, et presque parallèlement à la côte occidentale : elle ne peut avoir moins de 20 degrés en latitude, et de là naissent les rivières Coanza et Quango, au nord et au nord-ouest; le Loeti (appelé aussi Langebongo), les nombreuses rivières qui se réunissent

pour former le Chobé, et l'Embarrah, ou rivière de Libébé, qui tombe dans le lac Ngami, au sud-ouest; les branches nombreuses qui tombent dans le Cassaï, et cette rivière elle-même à l'est. Et toutes ces rivières s'en échappent avant qu'elle ait atteint 10 degrés d'étendue en latitude, à partir de Cassangé.

Passant à la partie est du pays de Makololo, nous montons une autre chaîne d'une altitude à peu près égale et pareillement dépourvue de collines; mais celle-ci ne donne point naissance à des rivières : réellement nous n'y avons trouvé ni source ni marécage. La distance de sommet en sommet entre ces faîtes allongés ou chaînes, aux endroits que j'ai pu observer, est d'environ 10 degrés en longitude; mais j'ai lieu de croire que la chaîne orientale s'écarte au nord-est. La vallée doit donc être plus large dans le nord. En regardant dans cette grande vallée, vers le nord du lac Ngami, nous apercevons une plaine étendue entrecoupée de profondes rivières dans toutes les directions. Les plus considérables ont tant de bras et de canaux sortants ou rentrants, au milieu des prairies environnantes, qu'il est presque impossible d'en suivre les bords sans être accompagné de canots. Ces rivières n'assèchent jamais comme les cours d'eau de l'Afrique méridionale, et plusieurs d'entre elles ont deux lits, celui des basses eaux et celui des inondations. Pendant la crue, qui arrive annuellement, la vallée semble comme remplie de chaînes de lacs, et telle est la forme géologiquement récente sous laquelle elle s'est montrée, car le lit des basses eaux est coupé dans un tuf calcaire tendre, que les eaux de cette région déposaient anciennement en grande abondance. Le Zambèze et le

Congo ou Zaïre, sont les grands déversoirs de la vallée, et leurs nombreux tributaires coulent généralement des chaînes sus-mentionnées vers le milieu du pays intermédiaire, jusqu'à ce qu'ils tombent dans ces grands fleuves. Le pays autour du lac Dilolo semble former une sorte de partage dans la vallée, en ce que tous les affluents sus-énoncés inclinent un peu au nord ou au sud, outre leur direction vers le centre, suivant qu'ils appartiennent aux déversoirs occidental ou oriental de la contrée, à partir de ce point. La rivière Lotembua, qui se rattache au Dilolo (le petit lac lui fournissant une assez grande quantité d'eau par son extrémité méridionale, et probablement un peu plus par l'extrémité septentrionale), est remarquable en ce qu'elle coule en deux directions distinctes et presque opposées : elle partage réellement ses eaux entre l'océan Atlantique et l'océan Indien. Ainsi, une partie coule au nord nord-ouest, dans le Cassaï (Zaïre ou Congo), et l'autre coule au sud sud-est, dans le Liba (Zambèze). La vallée, quoique considérablement élevée au-dessus du niveau de la mer, offre décidément une dépression relativement aux deux chaînes ci-dessus mentionnées. On y trouve pas même de collines atteignant une hauteur de 300 pieds. Véritablement on peut affirmer que les terres voisines des rivières sont rarement à 50 pieds au-dessus de leur niveau. Les chaînes elles-mêmes ne peuvent être à plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Je n'ai point, toutefois, de table pour réduire mes observations de degrés en pieds. Pour rendre ma pensée aussi claire que possible, la forme du continent, dans la partie dont il s'agit, peut être considérée comme une auge

ou un bassin avec des faîtes doucement élevés sur les côtés, et les sommets de ces faîtes éloignés sur un point de 10 degrés de longitude ou 600 milles; ou bien comme une vallée avec deux faîtes vers le centre du pays, chacun desquels aurait 200 milles de large, les terres à l'extérieur de ceux-ci s'abaissant graduellement vers la mer.

Pour vous faire comprendre mes raisons de croire que l'asséchement de la grande vallée s'est généralement effectué au moyen de fissures à travers les faîtes, je rapporterai ma récente visite aux fumeuses et bruyantes cascades (*smokesounding falls*) du Liambaï ou Zambèze. Descendant la rivière dans des canots, depuis Sescheké, avec environ 200 des Makololos comme convoi, nous dépassâmes bientôt le confluent du Chobé, et 10 milles au delà nous trouvâmes le commencement des rapides. Laissant les canots, nous marchâmes environ 20 milles de plus le long de la rive gauche jusqu'à Kalai, autrement nommé *îlot de Sekote*. Comme il fut décidé en cet endroit que nous éviterions la contrée montagneuse à travers laquelle la rivière coule en tournant au nord-est, par le double motif de l'existence des Tsétsé et de l'aspérité des chemins, j'allai dans un canot à environ 8 milles plus bas, afin d'assister au spectacle le plus étonnant de beaucoup que j'aie encore vu en Afrique : à la distance de 5 à 6 milles, nous aperçûmes cinq ou six colonnes de vapeur paraissant s'élever jusqu'aux nuages, et dont l'effet était exactement semblable à celui que produit en Afrique, l'incendie des herbes sur de vastes étendues de terrain. Une petite colline boisée semblait former au delà le terme du Zambèze. La rivière elle-même est

très belle, ayant au moins 1000 yards de large ,et étant couverte de nombreux îlots ombragés de magnifiques forêts tropicales. Prenant alors un canot léger et des hommes ayant la pratique des remous, dans les courants des eaux rapides, nous arrivâmes à une ville située au milieu de la rivière et tout près du seuil (edge of the lip) par-dessus lequel roule le grand Zambèze, nous glissant jusqu'au bord d'un précipice d'où s'élève une masse énorme de vapeur ; nous vîmes qu'une déchirure s'était faite de l'une à l'autre rive et que la rivière large de 1000 yards s'y élance et se trouve soudain resserrée, au fond, à 15 ou 20 yards. Pardonnez-moi d'employer avec vous le même langage dont je me suis servi pour en faire la description à mes amis d'Angleterre. Figurons-nous la Tamise remplie de collines boisées depuis le Tunnel jusqu'à Gravesand, le lit de la rivière formé de dur basalte au lieu de l'être par la vase de Londres, et une déchirure ou fissure pratiquée d'un bout à l'autre du Tunnel à travers la clef de la voûte, tandis que le passage des piétons serait à 100 pieds plus bas qu'il n'est en réalité, et les bords de la déchirure seraient distants de 60 à 80 pieds; supposons en outre une prolongation de la déchirure depuis la rive gauche, à travers le bord opposé à celui sur lequel nous sommes, et au delà jusqu'à Gravesand ; et la masse tout entière de la Tamise s'élançant dans le gouffre, mais resserrée au fond, dans un espace de 15 à 20 yards de largeur, contrainte alors à changer de direction et à couler de la rive droite à la rive gauche, là de contourner un angle, et d'aller en bouillonnant et mugissant à travers les collines, et nous aurons quelque chose de ce qui a lieu pour le Zambèze. J'ai

dit cent pieds de profondeur, mais il est nécessaire d'expliquer ceci. Sur la droite de l'île, où la plus grande partie de l'eau se précipite, lorsque la rivière est basse, on n'aperçoit qu'une dense vapeur blanche et deux arcs-en-ciel brillants. (Il était midi à l'instant de notre visite, et la déclinaison du soleil à peu près égale à la latitude du lieu.) De là s'élance un courant de vapeur assez fort pour absorber quelques petits ruisseaux, sous le rempart vertical du côté opposé. A 300 ou 400 pieds de haut il perd sa teinte vaporeuse, devient sombre et retombe en pluie qui en peu de temps nous mouilla jusqu'aux os. Sur la gauche de l'île, un quartier de roche est tombé dans l'eau, et comme il paraît avoir atteint le fond, c'est d'après lui que j'estime la profondeur. Le rempart, que ne franchit pas la rivière, a un bord étroit et un côté perpendiculaire; celui sur lequel elle coule est perpendiculaire aussi, mais près de 3 pieds ont été emportés sur le bord, et beaucoup de fragments sont tombés, de manière que ce bord est dentelé en scie. Plus bas, la fissure est, dit-on, plus large (peut-être 300 pieds), et assez inclinée pour permettre aux personnes qui en ont l'habitude, de descendre au pied dans une posture assise. Les Makololos poursuivant un jour des fugitifs, les virent ne pouvant arrêter leur course, et arriver en pièces au bas. Ils disent que la rivière apparaissait comme une cordelette blanche, et que la profondeur était si grande, qu'ils en avaient le vertige et s'empressaient de s'éloigner. A 30 ou 40 milles à l'E. S.-E. elle sort du lieu où elle est emprisonnée et, redevenue large et tranquille, tourne au N.-N.-E. ou au N.-E. jusqu'à ce qu'elle atteigne la latitude

de 15°,37′ S. Les chutes sont par 17° 57′ S. Le peuple qui habitait autrefois ce pays était une race sanguinaire et impérieuse. En sûreté dans leurs retranchements insulaires, ils défiaient tout ennemi, et on ne pouvait les y atteindre. J'ai compté de cinquante à soixante crânes humains montés sur des bâtons dans un village ; on les regardait comme un très bel ornement, témoignant la valeur du héros qui en avait recueilli un si grand nombre. Cependant les chefs avaient certains endroits près des chutes, pour lieux de prière aux dieux ou esprits des trépassés. Ils n'avaient aucune idée de la bonté divine, quoique la vue des arcs-en-ciel qui se montraient là sur les nuages eût dû leur donner l'idée d'un être éternel et immuable planant au-dessus de toutes les choses périssables; ils attiraient les tribus fugitives ou errantes dans les îles où l'on ne peut trouver aucune subsistance, et où ils les laissent alors périr. Cébituane parvint à les faire sortir des îles qu'ils habitaient, et rendit ainsi un service signalé; car le commerce n'aurait jamais pu pénétrer dans un pays où les chefs encourageaient le meurtre des étrangers, afin de grossir le nombre des crânes qui décoraient leurs pieux. On peut encore revoir le tombeau de Sekote l'ancien sur le Kalai, il est entouré de 70 grandes défenses d'éléphant plantées en terre. Il y en a en outre 30 au-dessus des lieux de sépulture de ses parents; je m'étonnais de trouver tant d'ivoire ainsi employé dans le pays de Batoka et bien au delà en descendant cette rivière, là où existe une bonne voie par eau, le peuple se plaint que des marchands blancs ne les visitent plus, ils recevaient seulement de Babisa (Moviza) des vêtements, mais ayant ren-

contré deux marchands portugais, j'appris que les articles cafres y sont aussi fort recherchés; en fait, les bonnes gens de Tété sont enfermés dans leurs forts; depuis ces deux dernières années, ils avaient recouru à tous les moyens pour se nourrir, excepté celui de se manger entre eux. Et il est honteux de le dire, la mère patrie a refusé jusqu'à présent de nourrir ses soldats, et de suivre l'exemple de la France en Algérie et de l'Angleterre en Cafrérie. Plus éclairés que nous sommes en matière d'économie politique, nous avons trouvé qu'il valait mieux trafiquer avec nos propres soldats qu'avec des sauvages, sachant bien naturellement d'où vient l'argent. En descendant le bord oriental, nous parvînmes à la rivière que l'on a désignée jusqu'à présent sous le nom de Baschukulumpo près de son confluent avec le Zambèse, et que l'on nomma *Kahowhe* ou *Kafué*. Il a 300 yards de large et le Zambèse lui-même est trois ou quatre fois aussi large; des bancs de sable et de grandes îles continuent à s'y montrer pendant plusieurs milles; la vie animale y est répandue à profusion, je n'ai de ma vie vu tant d'éléphants apprivoisés et de si nombreux troupeaux de buffles : il nous fallait souvent pousser de grands cris pour les écarter de notre route. Un jour même, détournant la tête, je vis des buffles qui avaient rompu notre ligne et un des hommes lancé à au moins douze pieds en l'air. Il n'eut cependant rien à souffrir de cette ascension; sa peau n'eut pas même d'égratignure. A environ un degré de longitude du Kafué, nous parvînmes au confluent du Loangua qui se confond au nord-ouest avec la rivière de Baschukulompo. On trouve là les ruines d'une église et une cloche brisée, en un lieu, jadis appelé *Zumbo*, les ruines

de plusieurs bâtiments en pierre et d'un fort, prouvent que c'était jadis une localité importante, et en effet, il est impossible de trouver un endroit plus propre au commerce que celui-ci. De bonnes voies par eau existent en trois directions : dans celle du sud-ouest vers Mosélékatsé et Makololo, à l'ouest dans celle du Baschuculompo et au nord nord-ouest dans celle de Loanda. Le Casembé a été visité par Pereira à partir de ce point. Dans un des jardins on y trouve un manguier qui a 15 pieds de circonférence, mais la station était déserte quand les têtes blanches n'étaient encore que des enfants. Je perdis malheureusement mes bœufs par suite de la piqûre du tsetsé, en sorte que je fus obligé de longer à pied cette belle rivière. Le *Jungled-Jingle* qui vient sur ces rives est si fatigant pour la marche, que je dus me reposer un jour, ce qui me permit d'écrire ces lignes avant d'entrer sur les confins de la civilisation.

La population est très dense, et à l'exception d'un petit nombre de tribus cafres, elle a le caractère d'une véritable race nègre d'une forte constitution musculaire. Quand je dis Cafre, j'entends ici la famille *Zoulou* ou *Zoulah*, qui a tant donné à faire à l'armée britannique. Nul ne nomme les Bechuanas, ou les Basouta, ou les Cafres noirs, sans donner par là à entendre qu'il a voyagé en Afrique, voire même parlé avec ce peuple remarquable par son peu de tolérance à supporter la moindre atteinte qui lui est faite par un autre peuple, quelle que soit sa couleur. Les habitants des plaines sont toujours plus efféminés que ceux des montagnes. On en a une preuve remarquable en Afrique. La première des mesures que la république des Provinces-

Unies prit dans les plaines, fut une loi contre la poltronnerie, et ils devaient naturellement connaître leurs propres besoins.

Les nègres d'ici peuvent être regardés comme un peuple de montagne ; car trois chaînes de montagnes boisées s'élèvent sur les bords que nous avons longés dans notre route, comme elles existent des deux côtés du fleuve; elles en ont sans doute déterminé le cours.

Les habitants sont grands amateurs d'agriculture; la richesse de leur sol leur permet de récolter le grain en grande abondance, et ils ne s'en montrent pas avares. Leurs lois sont très sévères, surtout en ce qui touche la terre et le gros gibier. Si un naturel ou un Européen tue un éléphant, la moitié de l'animal appartient au propriétaire du sol, et si le chasseur se met à découper la bête avant que la personne autorisée vienne lui accorder la permission, il perd le tout, défenses et carcasse comprises.

Avant de finir, je dois ajouter quelques remarques sur la grande vallée. Quand nous quittâmes les cataractes, nous voyageâmes durant quelques milles le long de ce qui paraît avoir été l'ancien lit du Zambèse, avant la formation de l'anfractuosité actuelle; mais un ruisseau nommé Lekoué y coule maintenant dans une direction opposée à celle de la rivière, il le joint à quelques milles au-dessus du Kalaï, bien que l'élévation de ce lit ne soit que faiblement supérieure à celle du Linyanti, conséquemment, avant l'anfractuosité des rochers que nous voyons : ce qui est une autre preuve de ce qui est déjà ci-dessus remarqué, que la rivière vient s'étendre dans un vaste lac au-dessus du Linyanti. Tout le lit du Chobé, jusqu'à Libébé, du

lac Ngami, à l'est du Nchcotsa, tout ce sol ainsi indiqué est recouvert d'un tuf calcaire tendre, fort épais, et quand un fourmilier fait son terrier, il fait sortir des coquilles identiques à celles qui vivent maintenant dans le Zambèse. Les eaux de cette rivière remontent dans la vallée de Barotsé jusqu'à sa décharge par l'anfractuosité appelée maintenant *les chutes de Gonyé ;* une autre anfractuosité existe dans le Kabompo, au delà de Masiko, et une autre dans le Kafué.

J'ai envoyé en 1843 une note au révérend docteur Buckland, et comme elle peut avoir été publiée, on m'excusera de m'y référer pour l'examen topographique de la contrée située à l'entour et au delà de Kuruman. En s'élevant à l'ouest de cette contrée, j'avais noté l'existence d'une grande rivière qui coule exactement du nord au sud comme le fait précisément le Zambèse. Elle se terminait en un large lac qui doit s'être écoulé par la fissure qui s'est opérée dans la chaîne occidentale, et par laquelle coule maintenant la rivière Orange. Ce n'est point une cataracte, mais une déchirure profonde, sans doute comme pour le Congo et le Zaïre. La direction générale de la chaîne de collines étant parallèle au grand axe du continent, et l'inclinaison des roches les plus anciennes étant dirigée vers le centre du pays, il y a là une indication d'une grande vallée primitive, aujourd'hui en partie comblée par des roches éruptives, dont les fragments sont venus s'amalgamer intimement avec elles, et cette action s'est fait sentir énergiquement au sud. Au nord, la forme de la vallée est facile à découvrir ; toutefois mon intelligence doit avoir été fort obtuse, car après de fréquentes occasions d'observation, je ne pus la

reconnaître avant le milieu de 1855, et peu de temps après, j'appris, par le rapport d'un des hommes qui font le plus d'honneur à la géologie, Sir R. J. Murchison, que j'avais été devancé dans cette observation dès 1852.

Si votre patience n'est pas à bout, j'attirerai encore votre attention sur un point qui renferme le noyau de tout un grand fait : la coupe de la chaîne orientale semble indiquer que l'élévation s'étend dans la direction du nord-est. Les Makololos firent une excursion, tandis que j'étais à Loanda ; ils étaient accompagnés par un Arabe venu de Zanzibar, qui lorsqu'ils furent à l'est de Masiko, leur montra une chaîne de montagnes éloignées, en leur disant : « Quand nous voyons cela, nous savons toujours que nous avons une descente de dix à quinze jours jusqu'à la mer. » Ils découvrirent une rivière appelée Lakanka, qui descend de cette chaîne et forme un lac nommé Chuia. Cela est près de la position que l'on a assignée à Maravi ; et deux rivières sortent de ce lac pour aller se réunir au Baschukulumpo, et en le quittant, on trouve le Kafué et le Loangua. La contrée est marécageuse et contient beaucoup de roseaux : évidemment c'est une vallée. Au delà de ce point existe, au dire de l'Arabe, les Banyassas (Nyassa), qui vivent sur la montagne ; au nord-nord-ouest est le large lac peu profond, nommé Fanga Nyañka, qui est lié à son tour avec un autre également large, appelé Kalagwe (Garagué?).

En revenant près de Bauribar, il traverse ou contourne l'extrémité du Tanganyenka, et le lac est si peu profond que le canot mit trois jours à parcourir toute cette distance. Je suis profondément ignorant de tout ce qu'on peut avoir fait pour explorer cette partie

de l'Afrique dans ces deux dernières années ; mais la forme du bassin n'est-elle pas ici clairement indiquée? Cette abondance d'eau fraîche, peu profonde, s'arrête parce que la fissure qui pourrait exister dans la chaîne orientale n'est point encore assez large pour lui fournir un entier passage ; enfin, pour rendre la chose encore plus claire, mon informateur ajoutait : Une grande rivière coule du Banyassa dans le Liambaï, près du Cazembé ; elle porte le nom de *Loapola*. Faut-il conclure de ces fissures, qu'il s'est opéré en Afrique, sur une échelle croissante, une sorte d'assèchement, ou se sont-elles produites d'un seul coup, telles qu'elles sont maintenant? Il n'y a trace d'aucune tradition de tremblement de terre d'où serait résulté l'abaissement de la contrée basse dans laquelle le cours du Zambèse s'effectue. Les collines ne sont qu'à une faible altitude au-dessus du fond de cette grande vallée, et elles portent la preuve qu'elles ont été soumises à une dénudation ; mais comment? Nous avons vu une forêt d'arbres silicifiés, dont quelques-uns mesuraient jusqu'à 5 pieds de diamètre, et tout le long de la rivière, nous avons rencontré des souches du même genre, et jusqu'à un fragment de palmier dont les pores étaient remplis de silice, et dont la partie ligneuse était incrustée de rouille ou d'oxyde de fer. Ces arbres venaient sur une roche de grès que je connais parfaitement, et qu'à son absence de toute coquille et à l'abondance des galets plats (*shingles*), je suppose être une des plus anciennes roches siluriennes. Il y a deux jours environ, je la rencontrai superposée à l'argile schisteuse (*shale*), et une petite veine de charbon de terre.

Si les géologues prétendent que la mer a été l'agent de cette dénudation et de cette silification, alors, à raison de la forme qu'affecte la chaîne de montagnes qui présente sa convexité au centre du continent et sa concavité au nord-est, ne pourrait-on pas admettre que l'Afrique avait originairement davantage la forme que l'on retrouve aujourd'hui à la côte d'Amérique qui lui fait face ?

Mais laissons ces spéculations : ce qui est certain, c'est que la chaîne de montagnes est très salubre, et si l'on pénètre beaucoup au delà des points auxquels ont pu atteindre mes informations, ne peut-on pas supposer qu'on trouvera là une contrée saine et salubre, propre aux recherches scientifiques, favorables à des projets de commerce ou d'humanité, et ne sont-ce pas là des motifs suffisants de poursuivre l'exploration de ces montagnes? Leur distance de la côte n'est pas toujours la même : à l'ouest, elles sont à 300 milles, et ici à plus de 400 milles, et au nord-est, elles ne sont probablement pas à plus de 200 milles.

Je ne fais que signaler les points les plus importants ; je suis sûr d'ailleurs, que l'on trouvera toujours moyen de voyager par eau à 2 degrés au nord de Makololo, et que tout le pays que l'on pourrait choisir pour la future exploration est parfaitement salubre.

J'avais déjà écrit d'Angola, à la Société de géographie de Paris, mais un naufrage a empêché ma lettre de lui parvenir. David Livingston.

P. S. Je suis arrivé à Tété, station portugaise sur le Zambèse, le 2 mars 1856.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. S. BERTHELOT, CONSUL DE FRANCE A SAINTE-CROIX DE TÉNÉRIFFE, A M. GARNIER, MEMBRE DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

6 juillet 1856.

..... La fameuse Caldera de Bandama est un immense cône volcanique offrant à son sommet un cratère béant, vaste fournaise éteinte depuis des siècles et que les travaux des hommes sont parvenus à fertiliser. Arrivé au sommet de Bandama, on trouve une brèche par laquelle on pénètre dans l'intérieur de la Caldera. Un sentier en zigzag facilite la descente qu'on peut effectuer même à cheval. Cet ancien volcan de Bandama est un des plus remarquables du globe; son intérieur rappelle, par sa profondeur et son évasement, le Lago di Nemi et celui d'Albano. Le travail du temps a converti ce sol brûlé en terre labourable, et le maïs, l'orge, la vigne et les arbres fruitiers recouvrent maintenant les scories et les laves. D'après les mesures du célèbre géologue Léopold de Buch, la pointe la plus élevée du bord du cratère, appelée Pico de Bandama, est à 1722 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une maison bâtie sur la pente du sentier qui conduit dans la Caldera, est à 1343 pieds d'altitude : le fond du cratère, qui a 1030 pieds au-dessus du niveau de la mer, est par conséquent à 692 pieds en dessous du bord supérieur du cratère.

« N'oubliez pas la Caldera de Bandama, disais-je au docteur Balle, dans une de mes dernières lettres; j'ai conservé de ce volcan de précieux souvenirs. Il y a

bientôt vingt-huit ans de cela : nous passâmes toute une journée dans la petite ferme située sur les pentes de ce gouffre. Quel curieux spectacle ! On aurait pu se croire au milieu d'un immense cirque antique, ravagé par un épouvantable incendie et dont les assises, ensevelies sous d'énormes éboulements, étaient encore indiquées par les rangées de vignes qui avaient envahi les gradins.

..... Quant à la Caldera, j'ai visité ce singulier cratère et j'en suis sorti émerveillé. Mais hélas, les vignobles de Bandama ont bien souffert de l'invasion de l'impitoyable oidium !

» Mes courses dans l'ouest de Canaria ne seront pas infructueuses pour la science ; j'ai poussé jusqu'à Arguinéguin, comme vous me l'aviez recommandé. Arguinéguin *Ultima Thule*, *terra*, presque *incognita* de l'archipel Canarien. Là, assis à la porte d'une cabane, j'ai joui d'un magnifique spectacle en voyant le Teyde (le pic de Ténériffe) dans le lointain. Suivant les changements qui s'opéraient dans l'atmosphère, l'immense pyramide semblait s'appuyer tantôt sur les nuages, tantôt sur des rochers. On distinguait à l'œil nu le manteau de neige du haut Piton, tandis qu'aux pieds du géant des montagnes, l'île de Gomère perdue dans la brume de l'horizon occidental, paraissait se replier sur elle-même. Des pierres entassées sans régularité, mais formant des tertres distincts, marquaient la nécropole de cette ville en ruines, ville sans nom, oubliée depuis des siècles, qui descendait à ma gauche, d'une colline vers la plage. Ses maisons détruites couvrent les deux versants et viennent se perdre dans la plaine. Ce ne sont pour la plupart que des masses informes de pierres,

qui ont fourni au comte de Vega Grande, d'excellents matériaux pour ses nouvelles constructions. A peine reconnaît-on le plan fondamental de ces anciens édifices, qui ont dû présenter une forme carrée avec deux alcôves, aux extrémités opposées. Les murs sont presque cyclopéens. On distingue encore dans un endroit les restes d'un escalier en grandes pierres; des pieds aborigènes ont foulé bien des fois ces gradins. Deux grottes, dont la principale est admirablement bien taillée dans le tuf blanc de la montagne, se trouvent près de ces ruines; on la croirait abandonnée depuis hier seulement, tant elle est bien conservée; un énorme pilier quadrangulaire en soutient la voûte. Cette singulière habitation porte dans le pays le nom de *Cueva del Cavaliero*. La grotte voisine parfaitement carrée est devenue aujourd'hui la chapelle de Santa-Agueda. Plus haut, dans la vallée, on rencontre les ruines, d'une seconde ville et plus loin encore, à Saint-José, un troisième amas de décombres, parmi lesquels il y a une maison assez bien conservée dont je vous apporte une esquisse.

» J'ai visité Saint-Mateo, Tejeda, Tiraxana; je me suis reposé dans la grange hospitalière de Maspaloma qui vous reçut, il y a vingt-huit ans. La vue de la Cruz de Tejeda et de cette haute région de l'île qu'on nomme la Cumbre, est d'une beauté si ravissante que de ma vie je n'oublierai les émotions que je ressentis à l'aspect de ce spectacle vraiment grandiose. C'est un chaos sublime de mornes, de pitons, de plateaux, de gorges, de rochers et de pyramides. Au-dessus de ces crêtes sourcilleuses, le Nublo et le Bentaiga, deux énormes monolithes de basalte, voilaient leurs cimes de

nuages dorés. Mon compagnon et moi nous restâmes plus d'une demi-heure silencieux devant ce sublime tableau que nous contemplions absorbés dans notre admiration. Et pourtant nous n'en étions pas, tant l'une que l'autre à notre premier voyage, la nature nous avait accoutumés au spectacle de ses grandeurs !

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 9 septembre 1856.

L'expédition dirigée par notre confrère M. le comte d'Escayrac de Lauture, et qui a quitté l'Europe en août dernier, est ainsi composée :

MM.

Aubaret, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur (France).

Mayer, ingénieur des mines de Brandebourg (Prusse).

Richard, docteur en médecine et en chirurgie (de Paris).

Boleslawsky, lieutenant au 1er rég. de pionniers de Métrovitz, près Pétervardein (Autriche) attaché à l'institution I. et R. de géographie militaire.

Della-Sala, lieutenant au 47e régiment d'infanterie comte Kensky, de Milan (Autriche) attaché à l'institution I. et R. de géographie militaire.

Geng, assistant topographe, de Vienne (Autriche), attaché à l'institution I. et R. de géographie militaire.

Pouchet, licencié ès sciences, de Rouen (France).

Twyford, officier de marine, de Londres.

De Bar, dessinateur de Montreuil-sur-mer (France).
Clague, de New-Orléans (États-Unis).
Tabouelle, d'Elbeuf (France).
Bonnefoy (France).

—

La dernière séance de la Société royale de géographie, à Londres, a eu lieu le 30 juin dernier, sous la présidence de M. le contre-amiral W. Beechey.

Un ancien atlas et un portulan espagnols, ainsi qu'une nouvelle édition de la carte de l'Amérique centrale, par Baily, ont été présentés à la Société. Il a été ensuite donné lecture de divers lettres et mémoires, notamment d'un mémoire de M. W.-D. Cooley sur l'Afrique centrale, ayant pour objet d'établir la position véritable d'une localité importante de l'Afrique méridionale, la capitale du *Muropué* ou *Muata ya Nvo*, chef puissant de l'intérieur. Diverses descriptions avaient déjà paru, de la route qui conduit à cette contrée; mais M. Cooley remarque avec raison, qu'il est difficile d'opérer des tracés géographiques dans le sud de l'Afrique, à raison des estimations défectueuses et inexactes de la plupart des voyages, sur la distance et la direction. Ce géographe rend compte d'un voyage exécuté en 1843 par un marchand, Joachim-Rodriguez Graça, qui, parti d'Angola, se dirigea vers le sud jusqu'à Bithé, puis dans l'est vers Lobalé, dans l'intérieur du continent et suivant le cours de la rivière Cassaby, en marchant vers le nord, arriva au Muropué. Le journal de Graça, quoique consciencieux, porte le cachet d'une grande ignorance; toutefois la route qu'il a suivie a cet intérêt particulier, qu'elle se croise avec celle qu'a sui-

vie le docteur Livingston, l'intrépide explorateur et l'habile observateur. M. Cooley élève quelques doutes sur des corrections que ce voyageur a faites sur sa carte. Au reste, cette question pourra être discutée avec plus de fruit, à l'arrivée prochainement attendue du savant exploiteur, en Angleterre.

M. le capitaine Spratt donne dans un mémoire, dans la description du port de Kustendjé, sur la mer Noire, et des cotes qui l'environnent; il décrit aussi la route qui traverse l'isthme du Danube, par les lacs Kurasu. Ce marin ne pense pas que le canal projeté en ligne droite du Danube à Kustendjé, puisse être jamais exécuté, et il considère comme erronée l'opinion, émise plusieurs fois, que le Danube ait, à une certaine époque, traversé l'isthme.

Une lettre du docteur Livingston, datée de Cabango, mai 1855, fait connaître une correction introduite dans la longitude du Quango. Le docteur Livingston s'est assuré à Cabango que le Cassai ou Cassaby n'est pas navigable au Muata ya Nvo; son cours étant obstrué par des chutes et des rapides; mais il paraîtrait qu'au-dessous de la jonction du Cassai avec le Quango, un large cours d'eau aux vagues agitées arrive du nord-est; on le nomme le Lobilasche. Une lettre de M. Sunley, datée de Mozambique, en mars dernier, fait part de l'arrivée du docteur Livingston en bonne santé à Tété, station portugaise sur le Zambèse : la Société attend la confirmation de cette nouvelle (*V. la lettre precédente*).

Le capitaine Stokes, de la marine royale, écrit à la Société pour lui communiquer l'opinion du capitaine Richards, dont l'expérience est bien connue en fait de voyages arctiques, sur l'opportunité d'envoyer un bâ-

timent à la recherche de l'*Erebus* et de la *Terror*, ou plutôt de leurs débris. Le capitaine Richards propose diverses routes : il pense que les vaisseaux de Franklin doivent se trouver dans les parages du canal de Peel.

ACCROISSEMENT REMARQUABLE DE LA POPULATION DU CREUZOT.

Le Creuzot, ville du département de Saône-et-Loire, n'était en 1780 qu'un hameau de quelques chaumières. Il se compose actuellement de 770 maisons. En 1837, Le Creuzot ne comptait que 2,700 âmes; en 1841, 1846 et 1851 il en comptait 4,012, 6,303 et 8,083. Le dernier recencement vient de constater une population de 13,390 habitants, sans tenir compte de la population flottante et notamment de 1,500 ouvriers, qui viennent passer la journée ou la semaine entière dans l'usine qui fait la célébrité et la richesse de cette localité.

DE LA NAVIGATION DE LA CASAMANCE.

La Casamance a généralement plusieurs milles en largeur ; son lit s'élargit en quelques endroits aux dépens de sa profondeur, et forme auprès du chenal des bancs de vase molle; ainsi l'échouage n'offre aucune espèce de danger pour les embarcations. Le lit de ce fleuve a partout une grande largeur, et sa profondeur s'accroît à mesure qu'il se rétrécit; la navigation n'en devient alors que plus facile.

Les navires d'un fort tonnage ne peuvent aller jusqu'à Sedhiou, où le gouvernement français a établi une

factorerie. Au bas du fleuve la France possède un entrepôt à l'île de Carabane, entre les deux comptoirs la Casamance est navigable pour des caboteurs de suffisante dimension.

Les eaux de la Casamance sont troubles ainsi que celles de tous les fleuves de l'Afrique qui sont formés par l'écoulement des eaux pluviales ; mais elles sont potables.

La marée se fait sentir et les eaux sont salées jusqu'à plus de 40 milles de l'embouchure du fleuve : les courants sont assez forts pour que les embarcations ne puissent les refouler à la rame ; ces embarcations sont forcées de mouiller en attendant le flot ou le jusant, suivant la direction de la route.

Partout où le fleuve est salé, il est bordé de palétuviers. Plus haut, vers les eaux douces, le *Drepanocarpus lunatus*, remarquable par ses fruits semi-lunaires, entrelace ses rideaux épais, ses rameaux épineux que domine quelquefois la tige nue d'un *Pandanus*.

Quand le cours d'eau cesse d'être navigable et que le sol conserve encore de l'humidité, croissent les *Raphia*, les rotangs et plus loin, quand le sol devient sec et s'élève davantage, le bambou qui rivalise en hauteur avec le palmier et l'*Elais guineensis*.

Dans la région de la haute Casamance, on récolte l'*Arachis*, en abondance cette année, la traite des arachides a été de 150,000 boisseaux de 13 kilogrammes chaque ; mais les années précédentes elle avait été plus abondante.

PEUPLE AMPHIBIE DES BORDS DE LA TCHADDA.

Voici ce que le docteur Baikie, médecin de l'expédition de la *Pléiade*, qui a exploré la Tchadda, rapporte d'une classe d'indigènes africains fixés sur les bords de ce fleuve :

Nous nous enfonçâmes, dit le docteur Baikie, dans une crique qui s'étendait parallèlement à la Tchadda et nous ne tardâmes pas à voir surgir un village. A notre grand étonnement, une hutte contre laquelle heurta la proue de notre embarcation fut le premier obstacle qui arrêta notre marche. Nous regardâmes autour de nous : le lieu où nous nous trouvions était complétement inondé. Nous avançâmes dans le milieu du village : il n'y avait pas un pouce de terre à nu ; les eaux couvraient tout à droite et à gauche, devant et derrière nous. Les habitants sortirent de leurs huttes à notre apparition et se tinrent debout sur le seuil de leurs portes. Ils avaient, sans exagérer, de l'eau jusqu'aux genoux ; je remarquai même un enfant qui en avait jusqu'à la ceinture. Ces cabanes sont habitées par de véritables amphibies et leurs habitants sont en en effet habitués à plonger comme des castors.

NOTE RECTIFICATIVE SUR LA SOUSCRIPTION ANGLAISE AU MONUMENT DU LIEUTENANT BELLOT.

Il résulte d'une lettre que M. le docteur Norton Shaw, secrétaire de la commission anglaise des souscripteurs au monument élevé à la mémoire du lieutenant de vaisseau Bellot, vient de nous adresser (10 juillet), de la part de Sir Roderick I. Murchison, président de cette même commission, que les rectifications suivantes doivent être faites à la note insérée par nous dans le *Bulletin de la Société de géographie* des mois de mai et juin 1856, page 377 et suivantes.

	liv. st.	francs.
Les souscriptions se sont élevées à	2,201 12,11	55,041 14
Les intérêts sur les sommes placées à	80 4, 9	2,005 94
Totaux. . .	2,281 17, 8	57,047 08
En déduisant de cette somme :		
1. Pour les dépenses du monument	494 10, 2	
2. Id. de l'inscription,	25	
3. Pour avertissements, impressions, copies, ports et affranchissements, etc.	151 14, 7	
4. Pour frais de transmission de fonds aux cinq sœurs de Bellot	6 12,11	
Total de la dépense	677 17, 8	16,947 08
Restant disponible,	1,604 » »	40,100

Somme qui a été payée aux cinq sœurs du lieutenant Bellot, ainsi que nous l'avons dit dans la note insérée au *Bulletin*.

Dans la note que celle-ci rectifie, on a imprimé par erreur que la lettre du consul d'Angleterre portait la date du 21 avril 1831, c'est 1856 qu'il fallait.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 1er août 1856.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Jomard communique une lettre de M. Karl Ritter, par laquelle il recommande à la Société madame Ida Pfeiffer, de Vienne, connue par ses deux voyages autour du monde, et qui se dispose à entreprendre un nouveau voyage dans les îles de l'Inde hollandaise et dans l'intérieur de l'île de Madagascar. L'Assemblée adresse ses félicitations à madame Pfeiffer, présente à la séance, lui décerne, par acclamation, le titre de membre honoraire, et décide que le bureau la recommandera à S. Ex. M. le ministre de la marine et des colonies.

M. de Magnant, qui sert dans un des régiments de chasseurs d'Afrique, écrit à la Société pour la prier de l'adjoindre au voyageur qui serait désigné pour entreprendre le voyage d'Algérie au Sénégal, en passant par Tombouctou. La Société décide qu'il sera répondu à cette demande comme à celles qui sont parvenues précédemment à la Société.

M. Devars écrit à M. le président pour le prier de faire ajourner le compte rendu de son grand *Dictionnaire de géographie universelle* jusqu'à la publication complète de cet ouvrage, qui doit être achevée dans les premiers mois de l'année prochaine.

M. D'Avezac communique l'extrait d'une lettre de M. Pereira Barretto, contenant des félicitations à M. Bocandé sur l'exactitude de sa description de la Sénégambie, publiée dans le *Bulletin* de la Société. M. Barretto ajoute qu'il est Portugais de cœur, mais qu'il est forcé d'avouer qu'aucun Portugais n'a encore écrit sur ces possessions portugaises avec plus de vérité que ne l'a fait M. Bocandé.

M. de la Roquette informe la Société qu'il a été chargé par le docteur Kâne de lui annoncer que le nom de l'Empereur Napoléon a été donné par lui à un grand promontoire que le capitaine Inglefield avait cru être une île, et qu'il a aussi placé sur la carte de ses découvertes dans les régions arctiques, les noms de Bellot et de Dumont-d'Urville, comme un témoignage de son respect pour les navigateurs français.

M. Garnier communique une lettre de M. Berthelot, datée de Sainte-Croix de Ténériffe, contenant une description de la Caldera de Bandama, l'un des anciens volcans les plus remarquables du globe. (Renvoi au *Bulletin*.)

M. le secrétaire donne lecture de la liste des ouvrages offerts à la Société. M. d'Avezac ajoute à ces dons un opuscule de M. le colonel Faidherbe sur l'Afrique septentrionale, et M. Guérin les deux thèses qu'il vient de présenter à la Faculté des lettres de Paris, sous le titre de : *Étude sur l'île de Rhodes* et *De ora Palæstinæ a promontorio Carmelo usque ad urbem Joppen pertinente.*

M. Vivien de Saint-Martin lit un nouveau fragment de son histoire géographique de la France, ayant pour titre : *Origines historiques.*

M. Jomard, à propos de ce travail, annonce que l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient, sur sa proposition, de mettre au concours pour le prix de 1858, la recherche de tous les faits certains, relatifs aux *origines gauloises*, en s'appuyant uniquement sur les monuments historiques et les découvertes récentes de l'archéologie.

Le temps n'a pas permis d'entendre le compte rendu, par M. Jomard, des publications de M. Ferdinand de Lesseps sur le canal maritime de l'isthme de Suez, et du poëme du Cheykh Refâh sur l'ouverture prochaine de ce canal. (Renvoi au *Bulletin*.)

OUVRAGES OFFERTS

DANS LES SEANCES DE JUILLET ET D'AOUT 1856.

ASIE.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Étude sur l'île de Rhodes. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par V. Guérin. Paris, 1856, 1 vol. in-8. M. Guérin.

De Ora Palæstinæ a promontorio Carmelo usque ad urbem Joppen pertinente. Thesim proponebat Facultati Litterarum parisiensi V. Guérin. Parisiis, 1856, in-8. M. Guérin.

AFRIQUE.

Lake Negami; or, Explorations and discoveries, during four years wanderings in the wilds of South western Africa. With a Map, and numerous illustrations. London, 1856. 1 vol. in-8.
M. Ch.-J. Andersson.

Notice sur les découvertes récentes des missionnaires anglais dans l'Afrique équatoriale et sur l'existence de plusieurs grands lacs dans l'intérieur de ce continent, suivie du Mémoire du R. J. Erhardt, avec une carte du lac équatorial d'Uniamési ou d'Ukéréwé dans l'Afrique centrale et orientale; par M. V. A. Malte-Brun, rédacteur en chef des *Nouvelles Annales des voyages*. Br. in-8. Paris, 1856.
M. V.-A. Malte-Brun.

Considérations destinées à servir de point de départ à ceux qui veulent étudier l'histoire de l'Afrique septentrionale, et en particulier de la Sénégambie et du Soudan, par L. Faidherbe. Saint-Louis, 1856. Br. in-8. M. L. Faidherbe.

AMÉRIQUE.

Historia geral do Brazil isto é do descobrimento, colonisação, legislação e desenvolvimento deste Estado, hoje imperio independente, escripta em presença de muitos documentos autenticos recolhidos

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

nos archivos do Brazil, de Portugal, da Hespanha e da Hollanda, por Um Socio do Instituto Historico do Brazil, natural de Sorocaba. Tomo primeiro (cum estampas). Madrid, 1855. 1 vol. in-8.

M. Varnhagen.

RÉGIONS ARCTIQUES.

Le Scoperte artiche. Venezia, 1855. 1 vol. in-8.

M. le Cte Miniscalchi.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Grand Dictionnaire de Géographie universelle ancienne et moderne, par MM. Bescherelle aîné et G. Devars. 5e partie G-H. Paris, 1856, in-4. M. G. Devars.

Wärme-Erscheinungen durch fünftägige Mittel von 1782 bis 1855, mit besonderer Berücksichtigung strenger Winter von H. W. Dove. Berlin, 1856. in-f°. Acad. roy. des sciences de Berlin.

Terrestrial magnetism, by colonel Edward Sabine. 1 feuille.

M. le col. Sabine.

A chronological table of Cyclonic Hurricanes wich have occurred in the West Indies and in the North Atlantic from 1493 to 1855; with a bibliographical list of authorities. Broch. in-8.

M. A. Poey.

Compte rendu des travaux de la Commission des monuments et documents historiques et des bâtiments civils du département de la Gironde, pendant l'année 1854-1855, par MM. Dosquet, président, et de L. Lamothe, secrétaire. Paris, 1855. Broch. in-8.

M. Lamothe.

Ethnology of the Indo-Pacific Islands. By J. R. Logan, Esq., part II. The races and languages of S. E. Asia, considered in relation to those of the Indo-Pacific Islands. Pinang, 1855-1856. Broch. in-8.

M. Logan.

Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne rédigé sur un nouveau plan par M. Letronne, adopté par le conseil de l'instruction publique, pour les établissements de l'Université, et par le Ministre de la guerre, pour les Écoles militaires. 27e édition, cor-

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

rigée et considérablement augmentée, par M. Alexandre Bonneau, membre de la Commission centrale de la Société de géographie. Paris, 1857. 1 vol. in-12. M. Bonneau.

Coup d'œil historique sur les voyages et sur les progrès de la géographie depuis 1800 jusqu'en 1856, par E. Cortambert. (Extrait de la nouvelle édition de la géographie de Malte-Brun, publiée par MM. Dufour, Mulat et Boulanger.) Broch. in-8. M. Cortambert.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

Monatsbericht der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Cah. de juillet à décembre 1855. — Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft. N°s 1 et 2 de 1856. — Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem gesammtgebiete der Geographie von Dr A. Petermann. N° V. — Journal of the Franklin Institute, avril 1856. — Annales du commerce extérieur, mai. — Archives des missions scientifiques et littéraires, 1856, vi^e cahier. — Bulletin de la Société géologique de France, mai. — Nouvelles annales des voyages, juin. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, juillet. — Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, juin. — Nouveau journal des connaissances utiles, juillet. — Annales de la propagation de la foi, n° 4. — Journal des missions évangéliques, n° 6. — Journal d'éducation populaire, juin-juillet. — L'Athenæum français, n°s 26, 27 et 28. — Le Moniteur grec, n°s 25 et 26. — Isthme de Suez, journal de l'union des deux mers, n° 2, avec le profil de l'isthme de Suez.

ERRATUM DU CAHIER DE MAI ET JUIN.

Page 389, ligne 21, au lieu de *officiers*, lisez : *officiers du génie* (*ingenier officers*).

Mille Romain

Imp Bineteau R. Antoine Dubois 6 à Paris

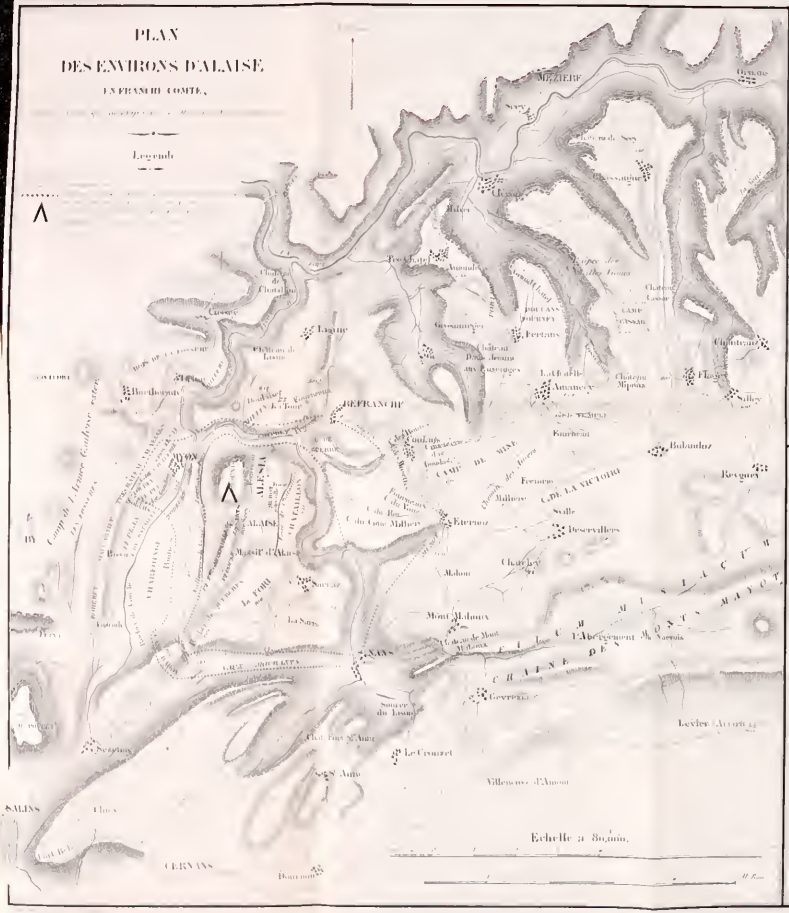
PLAN
DES ENVIRONS D'ALAISE
EN FRANCHE COMTÉ,
Légende
MÉZIÈRE
Orgeans
Seey
Chassagne
Milieu
Tres Chatel
Amondeville
Chateau de Chatelain
Cissey
Lisine
Chateau de Lisine
Gressimiegen
Fertans
Chateau Cassie
Chantrans
Chateau Mipons
Flagey
Silley
Amancey
Bouthenans
BEFRANCHE
Fourneau
Bulandoz
Reugney
Ferrieres
Milliers
Eternoz
Deservillers
Chaucley
Malons
Mont Malaux
Sauvaz
La Sans
NANS
Gevrexia
Le Cirouzet
Villeneuve d'Amont
Levier
SALINS
CERNANS
Echelle à 80,000.

PLAN
des Environs
D'ALISE Ste REINE
en Auxois (Bourgogne)
Ménétreux le Pitois
Gresigny sur Alise
Rues du Château
Les Laumes
Plaine des Laumes
Alise Ste Reine
Mont Auxois
Venarey
Les Celliers
Mussy la Fosse
Bd d'Eugny
FLAVIGNY
Echelle

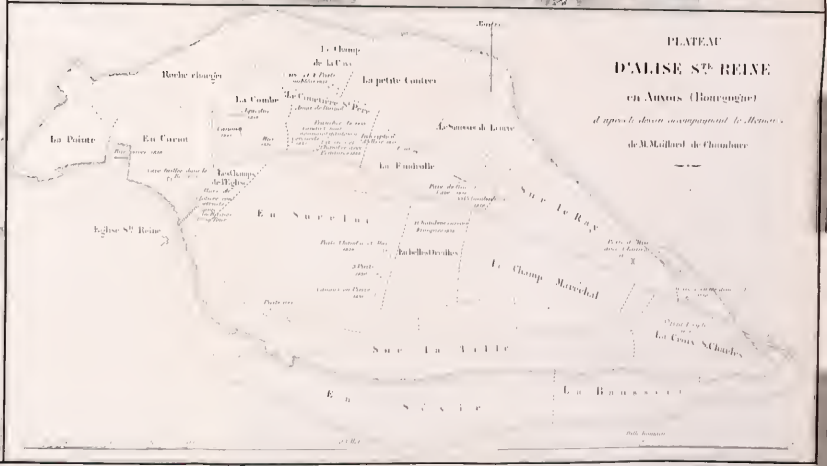
PLATEAU
D'ALISE Ste REINE
en Auxois (Bourgogne)
Roche rhomgée
La Combe
La petite Contrée
La Pointe
En Curnot
Le Sauvage de Louvre
La Fondrolle
Eglise Ste Reine
En Sureloi
Sur le Ray
Le Champ Maréchal
La Croix S.Charles
Sur la Tille
En Sévie
La Baussière

ESQUISSE D'UNE CARTE
pour servir à l'intelligence d'un memoire
SUR LA POSITION D'ALESIA
lu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres
par M. Jomard
1836
Paris
Melun
Troyes
Bar-sur-Seine
Tonnerre
Auxerre
Chablis
Montbard
Mise
Flavigny
Avallon
Semur
Langres
Vesoul
Luxeuil
Dijon
Beaune
Besançon
Saulieu
Nuits
Poligny
Arbois
Salins
Nans
Pontarlier
Autun
Chalon
Louhans
Bourges
Nevers
Decize
Moulins
Lac de Genève
Genève
Yzeure
Vichy
Clermont
Lyon
Vienne
Grenoble
Valence
Aix
Marseille
Toulon
Nice
Turin
Suse
Ivrea
Vercelli
Novara
Milan
Pavie
Tortone
Gênes
Chalons
Sens
Mer de Tyrrhène
Mer de Ligurie
Mer de Gaule
Mer de Toscane
Mer de Sardaigne
Mer de Corse
Mer de Sicile
Mer de Provence
Mer de Lyon
Mer de Bourgogne
Mer de Bretagne
Mer de Normandie
Mer de Flandre
Mer de Belgique
Mer de Germanie
Mer de Rhétie
Mer de Vindélicie
Mer de Noricie
Mer de Pannonie
Mer de Dalmatie
Mer de Thrace
Mer de Macédoine
Mer de Grèce
Mer de Crète
Mer de Chypre
Mer de Cilicie
Mer de Pamphylie
Mer de Lycie
Mer de Carie
Mer de Lydie
Mer de Phrygie
Mer de Pisidie
Mer de Lycaonie
Mer de Cappadoce
Mer de Galatie
Mer de Bithynie
Mer de Paphlagonie
Mer de Pontus
Mer de Colchide
Mer de Sarmatie
Mer de Scythie
Mer de Bactriane
Mer de Perse
Mer de Babylone
Mer de Mésopotamie
Mer de Syrie
Mer de Phénicie
Mer de Judée
Mer de Palestine
Mer de Pétrée
Mer de Cyrénaïque
Mer de Libye
Mer de Numidie
Mer de Mauritanie
Mer de Tingitane
Mer de Gétulie
Mer de Cyrénaïque
Mer de Mareotis
Mer de Thébaïde
Mer de Nubie
Mer de Meroé
Mer de Sennaar
Mer de Dongola
Mer de Nubie
Mer de Sennaar
Mer de Dongola
Mer de Nubie
Mer de Meroé
Mer de Thébaïde
Mer de Mareotis
Mer de Cyrénaïque
Mer de Libye
Mer de Numidie
Mer de Mauritanie
Mer de Tingitane
Mer de Gétulie
Mer de Cyrénaïque
Mer de Mareotis
Mer de Thébaïde
Mer de Nubie
Mer de Meroé

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

OCTOBRE ET NOVEMBRE 1856.

Mémoires, etc.

LA GAULE DE L'ANONYME DE RAVENNE (1).

1. GALLIA PRIMA, SEU FRANCIA.

Les divisions générales de la Gaule, dans le Ravennate, correspondent à celles de l'empire mérovingien au commencement du VIIIe siècle. A travers les partages multipliés par l'imprévoyance capricieuse et impolitique des descendants de Clovis, de grandes divisions territoriales s'étaient formées et avaient fini par triompher de toute cette anarchie barbare. Les anciens royaumes de Metz, d'Orléans, de Paris, de Soissons,

(1) Ce travail n'est qu'un extrait d'une étude plus complète que je prépare sur la Géographie de l'Anonyme de Ravenne, compilateur barbare, dont j'essaye de fixer l'époque au VIIIe siècle ou, au plus tard, au IXe. Le Ravennate est un auteur précieux en ce sens qu'il marque la transition entre la Géographie antique et celle du moyen âge; il a puisé à beaucoup de sources grecques, latines et barbares, aujourd'hui perdues, et les extraits que j'en donne feront peut-être partager au lecteur la curiosité qui m'a attiré vers ce petit livre trop négligé. G. L.

qui représentaient moins des États réguliers que des camps de tribus conquérantes, avaient disparu pour faire place aux divisions régionales de Neustrie, d'Austrasie, de Bourgogne et d'Aquitaine : classification d'autant plus durable qu'elle répondait assez bien à la répartition des races sur le territoire des Gaules.

Ainsi la Neustrie et l'Austrasie étaient le domaine plus spécial de la race franke, fortement massée dans les vallées du Rhin et de la Meuse, dominante, plutôt comme force que comme nombre, entre la Meuse et la Loire. L'Aquitaine, au contraire, était un État gallo-romain par sa race et par les institutions, bien qu'il eût à sa tête, pour la forme, des princes mérovingiens qui n'étaient plus franks que de nom et qu'une seconde conquête devait faire disparaître. La Bourgogne, qui participait de ces deux caractères, mais principalement du dernier, était surtout une unité politique qui rappelait par le nom et par l'étendue l'ancien royaume des Burgundes.

Ces trois divisions se retrouvent dans l'Anonyme, sous des noms inusités, mais faciles à comprendre. Ce sont, au nord, la *Gaule première* ou *Belgique*, dite aussi *France Rhénane*; à l'est, la *Gaule seconde* ou *Bourgogne*, et au midi, l'*Aquitaine* ou *Gascogne*. En dehors de ces grandes régions, trois autres petits pays plus importants comme histoire que comme étendue, la *Bretagne*, la *Gascogne* proprement dite et la *Septimanie*, obtiennent chez notre auteur la place qui leur est due.

Les limites naturelles de la Gaule sont : l'Océan, appelé ici pour la première fois *mer de Bretagne* (*Oceanus Britannicus seu Occidentalis*), et la portion de la

Méditerranée appelée *golfe gaulois baléarique* (*sinus gallicus balearicus*). De l'une à l'autre mer s'étendent les Pyrénées (*saltus Pyreneus Guasconiæ*); *saltus* ici a le double sens de *monte* dans l'espagnol moderne. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Alpes, barrière encore plus apparente que les Pyrénées, ne sont pas nommées une seule fois dans cette chorographie des Gaules, si l'on en excepte une citation d'*Alcucothin* où l'on reconnaît avec beaucoup de peine les Alpes Cottiennes.

La Gaule première ou Belgique du Ravennate (*Belgitia seu Francia Rhinensis*) comprend la Neustrie et l'Austrasie. Elle est séparée de la *Guasconia* par la Loire, et le Rhin forme sa limite du côté des Frisons (*Frigones*). Ceux-ci ne furent soumis que par Pépin, et étaient restés politiquement indépendants de l'Austrasie à l'époque présumée où écrivait notre auteur. Il n'en était pas ainsi de l'Alémannie, dont l'Anonyme fait une contrée distincte, et qui s'étendait des deux côtés du Rhin : il y avait au moins deux siècles qu'elle avait été conquise et annexée au Royaume Austrasien.

On remarquera plusieurs lacunes dans la chorographie de la *Francia Rhinensis*. Si l'on porte sur une carte les indications de notre compilateur, on verra qu'à l'exception de la Champagne actuelle, toute la Neustrie manque au tableau, ce qui représente un vide équivalent à cinq des dix-sept provinces de la Gaule romaine (*Lugdunenses* II, III, IV, *Belgica* I). Ce vide est d'autant plus regrettable qu'il englobe les territoires de Paris, Sens, Chartres, Rouen, la Nervie et la Morinie jusqu'aux bouches de la Meuse et du Rhin, toutes con-

trées si importantes au point de vue de la géographie comparée.

Quant à la France primitive, *Francia orientalis* des Mérovingiens et la Franconie actuelle, à ses villes et à sa grande artère fluviale, le Mein, il n'en est nullement question dans le Ravennate. Sa *Francia* semble ne dépasser le Rhin nulle part, et au delà de ce fleuve, il ne connaît que les Frisons, les Saxons, les Allemans et les Thuringiens.

Ouvrons maintenant le livre IV, *Europa*, § XXIV, immédiatement après la description de la Frise.

« En face de ce vaste pays des Frisons s'étend la France Rhénane, qui s'appelait précédemment Gaule Belgitie Allobrites (*sic*). Parmi les écrivains qui en ont parlé, j'ai consulté de préférence les Gothis Anaride, Eldebald et Marcomir : mais ils ont donné à cette région chacun le nom qui lui a plu. J'ai choisi pour principale autorité le susdit Anaride dans l'énumération des villes frankes qui va suivre. »

Ce nom bizarre de Gaule Belgique *Allobrites*, que nous verrons plus loin se transformer en *Allobroges*, a été la pierre d'achoppement de tous les savants qui ont essayé de l'expliquer, comme Baxter, Zeuss, Diefenbach, Gatterer. Le premier a hasardé une explication plus ingénieuse que solide : *Alobrites apud Anonymum antiquissimum Belgarum nomen, quasi dicas Gallo-Britones.* Ceci nous ferait rentrer dans la discussion de l'origine des Belges, discussion résolue aujourd'hui, des deux côtés du Rhin, dans le sens de l'extraction kimrique de ce grand peuple et de sa parenté avec les Bretons. Mais s'il est reconnu qu'une grande partie de l'île de Bretagne a été colonisée par les Belges,

il n'est nullement prouvé que le nom de *Britanni* ait jamais eu quelque extension sur le continent : à peine l'y trouvons-nous appliqué, dans Pline, à une très petite tribu cantonnée entre la Somme et la Canche. Quant à la forme *Britones*, elle est relativement moderne, et spéciale aux Bretons d'Armorique.

Nous ne pouvons donc accepter l'hypothèse de Baxter, d'un nom très antique remplacé plus tard par celui de *Belgæ* ou ravageurs (kimr. belgiaidd), et qui aurait échappé à tant d'auteurs plus anciens et surtout plus dignes de foi que l'Anonyme. Si nous tenions à une explication, nous aimerions mieux les mots kimris *all-bro* (gens d'un autre pays, émigrés), mais nous en trouvons une plus plausible dans une de ces énormes bévues auxquelles chaque page de notre auteur nous a accoutumés. Il tient du reste à ce nom, car nous le verrons revenir plus loin sous la forme *Allobroges*, qui est moins barbare, mais qui ne vaut pas mieux comme géographie.

« Nous trouvons sur le Rhin Maguntia, Bigum, Boderecas, Bosagnia, Confluentes, Anternacha, Rigomagus, Bonna, Colonia Agrippina, Rongo, Serima, Novesio, Trepitia, Ascibugio, Beurtina, Traja, Noita, Coadulfaveris, Evitano, Fletione, Matellione. »

Il n'y a dans la plus grande partie de cette liste de villes rhénanes aucune difficulté sérieuse. Nous n'avons qu'à suivre l'itinéraire d'Antonin combiné avec la table Théodosienne pour trouver Maguntia à *Moguntiacum* (Mayence), Bigum à *Bingium* (Bingen), Boderecas à *Baudobrica* (Boppart), Bosagnia à *Vosalia* (Ober-Wesel), Co luentes à Coblentz, Anternacha à *Autumnacum* (Andernach), Rigomagus à Rimagen, Bonna à Bonn,

Colonia Agrippina à Cologne, et Rongo à *Buruncus* (Woringen). C'est ici que commencent les altérations de mots et les incertitudes de tout genre.

Entre *Rongo* et *Novesio* (Woringen et Nuytz), notre auteur marque un lieu qui ne se trouve dans aucun itinéraire, Serima ou Scrima. Ce lieu nous paraît répondre à *Grimlinghausen*, au confluent de l'Erft et du Rhin, sur la belle chaussée romaine qui longe la rive gauche du fleuve depuis Cologne. La même route passe, après Nuytz, au bourg de *Strump*, qui nous représente le *Trepitia* de l'Anonyme. A la place de Trepitia, les itinéraires indiquent *Gelduba*, qui est le moderne Gellep : mais le village de Strump a sur ce dernier l'avantage d'être situé à la fois sur la voie et sur le fleuve, dont le cours a varié sur ce point, ainsi que le montre l'ancien bras obstrué et changé en marais aujourd'hui appelé Mühlenbach.

Après *Asciburgium*, actuellement Asbourg ou plutôt Asberg, ville que d'antiques traditions faisaient remonter à Ulysse et qui n'est plus qu'un bourg médiocre coupé en deux par la voie romaine, à deux kilomètres de la rive actuelle du Rhin, on s'aperçoit d'une transposition étrange, et qui nous donne la mesure de l'inintelligence avec laquelle le Ravennate use des itinéraires qu'il met en œuvre. Sa liste de villes, qui jusqu'ici a suivi le cours du Rhin en aval, saute tout d'un coup d'Asbourg à Schankenchantz et remonte le fleuve vers Buderich, autant qu'on peut en juger par les noms affreusement défigurés de *Beurtina*, *Traja*, *Noita*, *Coadulfaveris*. Le premier de ces noms ne peut être que *Burginatium* (Schankenchantz selon Walckenaër, et que nous placerions plutôt à *Brienen*, qui rappelle

mieux l'ancien nom). Les deux suivants doivent être une altération d'un seul nom, que nous proposons de lire Trajana Octava (*Trajana Legio* de la Table, près de Kellen). Enfin, nous nous hasarderons à dédoubler ce mot barbare de *Coadulfaveris*, qui nous représentera *Castra Ulpia et Veteris :* ce dernier est Buderich, et quant au précédent, que Walckenaër place à Poll Alpen, sans doute à cause de la similitude de nom, nous préférons y voir Birthen, position stratégique importante près de Xanten, et où l'on remarque des arènes assez bien conservées.

Les trois derniers noms se reconnaissent aisément : *Evitano* dans *Levæ Fano* (Leersum), *Fletione* dans Fleuten, *Matellione* dans *Matilone* (Rhinenburg). On remarquera que les trois grandes villes de la Batavie, Leyde, Nimègue et Utrecht, ne paraissent pas dans notre géographe.

« Il y a encore bien d'autres villes sur le même fleuve du Rhin, avant *Maguntia :* mais comme le fleuve, au-dessus de ce point, coule au pays des Almans, je n'ai point voulu nommer ces villes parmi celles des Franks. Cette dernière contrée a plusieurs grands fleuves, dont le plus grand est le Rhin, qui sort du lieu appelé *Rausa Confitio*, et tombe dans l'Océan sous *Dorostate*, au pays des Frisons. »

Il doit y avoir quelque erreur énorme dans ce nom de *Rausa Confitio* (*sic*) d'où sort le Rhin. Nous avons en vain cherché dans les Grisons, aux triples sources de ce fleuve, quelque indication qui pût nous mettre sur la voie, et nous croyons qu'il est fort inutile de chercher une explication raisonnable de ce nom singulier. Ne serait-il pas plus simple d'y voir une grossière faute de copie, et de lire *Rhætiæ Confinio ?*

Quant à *Dorostate*, l'attribution que notre auteur en fait à la Frise est confirmée par d'autres auteurs, notamment par le *Chronicon de gestis Normannorum*, qui l'appelle *Dorestatum*, *villa Frisiorum*. Fredegaire est, avec notre auteur, le premier qui en parle, à l'occasion de la guerre de Pepin contre Rathod : *Adversus alterutrum bellum intulerunt castro Dorestate* (ann. 697). C'était une forteresse et en même temps une ville commerçante (*emporium quod vocatur Dorestadus*) (1) : elle avait succédé à l'ancienne *Batavodurum*, ou plutôt le nom germain avait remplacé le nom celtique. Les deux se retrouvent encore dans les noms plus modernes de *Batenburg* et *Duerstede* (ce dernier est le seul usité aujourd'hui), ville fortifiée sur le Lech, au point où le vieux Rhin se détourne vers la droite pour aller finir à la mer un peu au-dessous de Leyde.

« Au même pays des Franks coulent aussi les rivières suivantes : *Logua*, *Nida*, *Dubra*, *Movit*, *Rura*, *Inda*, *Arnefa*. »

La première de ces rivières, *Logua*, nous paraît être la *Lomme*, appelée au moyen âge *Lomma*, et qui passe du Luxembourg wallon dans la province de Namur.

Un nom plus difficile à expliquer est celui de *Dubra*, qui a une physionomie très celtique (*dobhar* gaël., eau), mais que nous sommes fort embarrassé d'appliquer à quelqu'une des rivières de la Belgique ou des provinces rhénanes. Spruner a tranché la difficulté en le donnant à l'Ourthe, probablement à cause de Durbuy, situé sur cette rivière : nous y verrions plutôt la Demer (*Damara* ou *Tamara* du moyen âge), mais ce choix ne se fonde que sur une très faible analogie de nom.

(1) Berlin. *Annal.*, ann. 834.

La *Nida* qui nous occupe, et qu'il ne faut pas confondre avec la rivière du même nom que nous retrouverons plus bas, est une des deux *Neethes* du Brabant. Sous l'empire mérovingien, nous voyons dans une donation à l'église d'Anvers d'un lieu de *Prepusdare : villam... quæ est constructa in pago Renensium, super fluvium* Nutta (1). Les deux Neethes ne viennent que longtemps plus tard, dans une donation impériale à Baldric, évêque de Liége et à son homonyme le comte Baldric, d'un droit de ban dans leurs propres forêts : *quæ sunt inter illa duo flumina, quæ ambo* Nithe *vocantur* (2).

Dans *Movit*, on reconnaît aisément une altération barbare de *Mosa* (la Meuse). Les trois noms qui suivent appartiennent à la Prusse rhénane : ce sont la Roer (Rura, *Rora*), l'Inde (Inda), et probablement l'*Ahr* (Arnefa), l'*Obringa* de Ptolémée, l'*Are* des chartes, rivière peu considérable, mais qui donnait son nom à un *pagus* austrasien, l'Aregau. Peut-être y a-t-il dans *Arnefa* une erreur de copiste, pour *Are*, *Nefa*, deux noms différents pour deux rivières distinctes et voisines, l'Ahr et la Neffel : des confusions de ce genre ne sont pas rares dans notre compilateur.

Il est le premier qui fasse mention de la rivière *Inda*, peu considérable d'ailleurs, et qui n'a eu d'autre célébrité dans l'histoire locale que par le monastère qu'y fit construire Louis-le-Pieux en faveur des moines de Saint-Benoît. Voici comme en parle l'annaliste de ce saint abbé : *Vallis à palatio Aquisgrani VI non am-*

(1) *V. Miræi* cod. donat., p. 11.

(2) Dat. Trev. 1008.

plus millibus distabat, ubi imperator jussit construi miro opere monasterium quod vocatur INDA *mutuato de rivulo ejusdem vallis nomine.* Ce monastère (aujourd'hui Cornelismunster) fut ruiné par les Northmans en 826 : *Nordmanni plurima loca vastaverunt... Prumiam, Indam, Stabulaus*, etc.

On peut remarquer l'importance que notre géographe donne dans ce passage et dans le § XXVI, à cette zone de territoire dont Liége est à peu près le centre, et qui commence à l'Escaut pour finir à Cologne. Ce qu'il entend par *Francia* est à peu près renfermé dans cet espace, sauf la ligne du Rhin et quelques notions très rares et très vagues sur le reste de la Gaule septentrionale. Or, il y a surtout deux époques où ce pays a eu pour les Franks cette importance spéciale : celle qui a précédé la conquête, c'est-à-dire la première moitié du ve siècle, et celle des Carolingiens, quand Héristal, Aix-la-Chapelle, Ingelheim et Pruym devinrent les résidences favorites des souverains. Nous rattacherions plus volontiers cette description à la première époque, celle où les Franks habitaient autour de la forêt Charbonnière, qu'à la seconde, par le motif que l'Anonyme qui cite des lieux aussi obscurs que Huy et Nassogne eût pu difficilement négliger une résidence impériale de l'importance d'Aix-la-Chapelle. Nous reviendrons du reste sur cette question.

Le paragraphe suivant, sur la Thuringe, ne sort point de notre cadre, parce qu'il concerne un pays qui faisait partie, non de la Gaule, mais de l'empire mérovingien.

« En face de cette France rhénane, et voisine de la Saxe, est la contrée appelée Turinge, plus ancienne-

ment nommée Germanie. Notre autorité pour ce pays est Anaride. On y trouve plusieurs châteaux, savoir.... et plusieurs fleuves, parmi lesquels le Bac et le Reganus, qui vont tomber dans le Danube. »

Ce passage est très curieux : il nous montre les Thuringiens (*Thuringi*, *Thoringi*) provisoirement campés dans la vallée qui a formé depuis le Nortgau bavarois, en attendant le moment de passer les monts de Hartz et de descendre dans le pays qui a été leur résidence définitive et auquel leur nom est resté.

Les *Thuringiens* ou *Thoringen* (fils de Thor) étaient une des divisions de la nation gothique : Adelungles identifie avec les *Hermunduri* de la géographie classique. Nous sommes très disposé, avec Uckert, à voir en eux les *Turoni* de Ptolémée, qui paraissent avoir habité la haute Franconie ou le Nortgau. On a expliqué leur nom par des étymologies ridicules : *doren* (lâches), comme si jamais un peuple s'était donné un pareil titre *national!* Il est difficile de les rattacher, même par conjecture, aux *Turoni* de la Gaule ; mais il est à peu près prouvé que les *Tungri* de la Meuse, qui remplacèrent les Éburons, et que l'on nomme quelquefois *Thoringi*, étaient un peuple germain d'origine thuringienne. Au ve siècle, le royaume de Thuringe était un état puissant qui s'étendait de la Saxe au Danube, et que ses guerres civiles mirent à la discrétion des Franks d'Austrasie. Ceux-ci s'allièrent aux Saxons, détruisirent l'armée des Thuringiens dans une effroyable bataille aux bords de l'Unstrutt, prirent d'assaut la capitale *Scheidunga* et firent périr le dernier roi des Thuringiens, Hermanfried (531). Le pays fut partagé entre les deux peuples vainqueurs, et la nationalité thuringienne ne fut plus qu'un souvenir.

Des deux fleuves cités par l'Anonyme, l'un (*Reganus*) est le Regen, qui a donné son nom à Ratisbonne (*Reginoburgum*, *Regensburg*). Ce nom, qui en allemand signifie *pluie*, se trouve quelquefois latinisé en *Imber* par les chroniques. L'autre est plus difficile à retrouver. Le *Bac* (*Bach*) des Allemands est un mot générique qui désigne un cours d'eau, et qui termine une foule de noms de rivières : *Schwartzbach*, *Mühlbach*, etc. Uckert a lu *Boo*, ce qui est probablement une erreur typographique. La rivière dont il s'agit ici ne peut être que le *Nab*, la plus importante du Nortgau avec le Regen.

« Cette Turinge n'est pas loin du pays des Suaves, ou Allemans, qui confine à l'Italie. J'ai consulté pour ce territoire Anaride et Eldebald, qui se contredisent, et j'ai cru devoir suivre surtout le premier. Ce pays avait beaucoup de villes, parmi lesquelles nous citerons Ligonas, Bizuntia, Nantes, Mandroda. »

Notre auteur est d'accord, au début, avec les historiens les plus accrédités de l'époque barbare, notamment avec Paul Diacre : *Suevorum, hoc est Alemannorum, gens : — Suevia, hoc est Alemannia.* On sait que les Allemans ou Allamans, association de tribus suéviques des bords du Rhin et du Danube, passèrent à plusieurs reprises dans les Gaules où ils essuyèrent de sanglantes défaites, sous Caracalla d'abord, puis sous Julien. A la faveur des invasions barbares, ils occupèrent de nouveau la Germanie supérieure, qu'ils nommèrent *Elisatium* (Alsace), et l'Helvétie (*pagos Helvetiorum incolentes*). C'est ce qui fait dire bien plus tard à l'auteur de la *Philippide :*

Lingones et Vogesos tangens Alemannia fines.

Voici maintenant une sérieuse difficulté. Notre

Anonyme, d'après Athanaride, attribue aux Allemands Langres (Ligonas) et Besançon (Bizuntia). Plus loin, d'après le Romain Castorius, il les assigne à la Bourgogne. Que penser de cette contradiction?

Nous avons cherché en vain des traces historiques de la domination des Allemands dans les deux cités ci-dessus mentionnées; mais nous ne nierons pas, toutefois, que l'invasion dont nous avons parlé n'ait pu franchir momentanément les Vosges au ve siècle, et arriver jusqu'à la Saône. Les Burgundes, leur succédant de très près, les auront refoulés dans les limites où nous les voyons circonscrits durant toute la période mérovingienne. Mais ce sont là des conjectures fort gratuites, et nous aimons mieux croire à une de ces lourdes erreurs trop familières au Ravennate.

On reconnaît aisément dans *Ligonas* et *Bizuntia*, Langres et Besançon. Cette dernière ville se nomme *Vesontio* dans César et tous les auteurs antérieurs à Julien ; celui-ci l'appelle *Bissentio* (1), nom qui devient *Besantio* dans Ammien Marcellin (2). C'est tout à fait la forme actuelle, défigurée en *Bissention villa* dans un capitulaire de Charlemagne.

La même *modernisation* se remarque dans Mandroda, l'*Epamanduo* de la Table, *Epamanduodurum* de l'Itinéraire, Mandeurre actuelle.

Il y a plus de difficultés pour *Nantes*. On pourrait voir dans ce nom celui de Nant ou Nans, près de Salins; mais nous avons en vain cherché quelque trace de l'ancienne existence de cette petite ville. Ce n'est qu'en descendant vers le Rhône, que nous ren-

(1) Jul. Epist. 38.
(2) Ann. Marc. Hist., l. 20.

controns un monastère dédié à saint Pierre et saint Paul, datant probablement des Mérovingiens, et connu sous le nom de *Nantoïs*. Il était déjà important du temps de Charles le Chauve, qui y fut enseveli : *Loco qui dicitur Nantoïde a multitudine aquarum ibi confluentium* (1). C'est le *Nantoatum* du moyen âge, le moderne Nantua. Quant à l'étymologie donnée par la chronique de saint Benoît, elle est d'autant plus juste que le mot *Nant* (ruisseau ou torrent), très usité dans les dialectes celtiques, s'est conservé parmi les montagnards de la Savoie et du Rhône supérieur.

Après cet écart ou cette transposition, l'Anonyme revient à la véritable *Alemannia*, et continue ainsi :

« Sur le Rhin est située Gormetia, voisine de la ville franke Maguntia. Viennent ensuite Altripe, Sphira, Porca, Argentaria, qui se nomme à présent Stratisburgo, Brececha, Bazela, Augusta, Carstena, Cassangita, Wrcacha, Constantia, Rugium, Bodungo, Arbore Felix, Bracantia. »

Gormetia, *Warmatia* (Worms); Altripe, *Altaripa* (Altrip); Sphira, *Spira* (Spyer ou Spire); Argentaria, *Argentoratum* (Strasbourg). Nithard, comme notre géographe, appelle cette ville *Argentaria*; mais déjà Grégoire de Tours connaît et emploie simultanément les deux noms : *Ad Argentoratensem urbem quam nunc Strateburgum vocant...* C'est littéralement la phrase de l'Anonyme.

Brececha, *Brisiacus* (Brisach); Bazela, *Basilia* (Bâle); Augusta *Rauracorum* (Augst); Constantia (Constance); Arbore Felix (Arbon); Bracantia, *Brigantia* (Bregentz). Revenons maintenant sur les noms restés en arrière.

(1) Ann. S. Bened.

Porca, que nous devons chercher le long du Rhin, entre Spire et Strasbourg, doit se retrouver dans *Pfortz*, village du Palatinat, non loin de Hagenbach. Nous aurions voulu y voir la très ancienne ville de *Pforzheim*, mais elle est sur l'Enz et non sur le Rhin. — Carstena n'existe plus, à moins qu'il ne faille le chercher à *Kaisten*, près du Rhin, au-dessous de Laufenbourg. Cassangita nous semble s'être conservé dans le bourg de *Gansingen*, à 3,400 mètres environ du fleuve, dans la petite vallée de Mettauerbach. Après avoir dépassé le confluent de l'Aar et du Rhin à Coblentz, nous trouvons *Zurzach*, ville ancienne et assez importante, dont le nom nous rend bien le Wrcacha de l'anonyme. Charles le Chauve y fonda, en 881, un monastère de Bénédictins. Nous avons bien sur l'autre rive la rivière Wurtach, qui descend de la Forêt-Noire ; mais outre que nous cherchons des noms de lieux et non de rivières, nous ferons observer que notre auteur, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'au point où nous sommes arrivé, ne quitte pas une seule fois la rive gauche du fleuve, la vraie ligne romaine. *Brececha* même (Brisach) ne fait pas exception, car il est très bien prouvé dans l'*Alsatia illustrata*, que le cours du Rhin a varié sur ce point depuis les Romains, et le grand bras, qui passe aujourd'hui à l'ouest de cette importante position, passait précédemment au levant, dans cette belle plaine où il n'est resté d'autre trace de l'ancien cours qu'un bras insignifiant et quelques marécages. Nous lisons dans Luitprand : *Est in Alsatiæ partibus Castellum Brisicgawe...* et dans Albert de Trois-Fontaines pour l'année 944 : *Otto rex obsedit Brisagum, oppidum Alsatiæ... Rhenus in modum insulæ cingit.*

On peut être tenté de faire concorder *Wreacha* avec *Uruncus*, cité dans l'Itinéraire d'Antonin, à quinze lieues de Brisach; mais ce nom ne peut nous convenir par sa position dans la Haute-Alsace, tandis qu'il nous faut évidemment une localité située sur le Rhin, entre Augst et Constance.

Rugium est placé par Reichard à Reichenbach, au sud de Constance; mais ce lieu est situé assez avant dans les terres, et le texte de l'Anonyme est formel, c'est sur le Rhin ou sur le lac qu'il faut placer Rugium. Les environs de Constance fourmillent de ruines romaines, et nous n'aurions que l'embarras du choix; mais on pourrait proposer une correction (*Augium* justifiée par l'étude historique de cette partie de la Souabe. D'anciens documents donnent le nom d'*Augia* (Augia Divitis, ou Sintleoses Auwa), à l'île de Reichenau, voisine de Constance, et où Walckenaër voit l'île transformée en place d'armes par Tibère, dans sa guerre navale contre les Vindeliciens. Nous acceptons cette identification, sans convenir avec le savant géographe que Reichenau soit la seule île du lac, car il y a encore Mainau (Meigenowe) et Lindau. Que l'on tienne à la leçon *Rugium*, on peut choisir l'importante position de Romanshorn (pointe des Romains), un peu avant Arbon; ce canton a beaucoup de ruines antiques. On peut aussi remarquer comme analogie que, parmi les peuples de la Rhétie, où il semble y avoir eu quelques éléments slaves, on trouvait un petit peuple de *Rugii* ou *Rugusci*, sur la situation duquel on varie beaucoup, soit qu'on le place avec Walckenaër à Rogoreto, ou en Suisse avec Reichard. Cette tribu devait se rattacher aux *Rugii* des bords de la Baltique et aux habitants de Rügen.

Bodunco n'est pas moins incertain. Cette localité devait avoisiner le *Boden-See* (lac de Constance). Ce nom nous rappelle un passage de Pline qui dit que le Pô fut d'abord appelé par les Ligures, ses riverains, *Bodincus*, c'est-à-dire, « le fleuve sans fond » : d'où le premier nom de la ville d'Industria, *Bodincomagus*. Mais les Ligures passent pour des Ibères, et du mot *Bodincus* il n'existe pas de trace dans l'ibérien actuel ou basque, pas plus que dans le celtique : quel idiome parlaient donc les Ligures des bords du Pô? Ce mot pourrait bien avoir été germain, et avoir servi à désigner le Boden-See, « lac sans fond. » Cependant le plus ancien nom connu du lac est *Venetus lacus* (le lac des Wendes ou Vindéliciens)?

La pointe nord-ouest du lac de Constance nous offre une petite et ancienne ville de *Bodman*, citée dans une charte de l'an 881 : *Ad lacum Podamecum, in arce et palatio Bodmen*. Le rapport entre *Bodunco* et *Bodman* nous semble assez bien établi pour nous autoriser à identifier ces deux noms.

Ces diverses explications nous ont un peu écarté de la Gaule; nous allons nous en rapprocher par l'interprétation du paragraphe suivant. Ce paragraphe, qui nous donne des positions de l'Allamannie, disposées sans ordre, et généralement inconnues avant notre géographe, offre par cela même de grandes difficultés que nous n'avons pas rencontrées tant que nous avons pu suivre un certain ordre, en remontant le Rhin avec notre Anonyme et quelques fragments d'itinéraires.

N'oublions pas d'ailleurs que nous sommes toujours chez les Allamans, et généralement renfermés dans les limites de l'Alsace, de la Suisse et de la Souabe.

« Près de Stratisburgo, sont les villes d'Alaia, Chorust, Ziaberna, Francina, Aon, Laguirion, Brara, Albisi, Ziurichi, Duebon, Crino, Stafulon, Cariolon, Theodoricopolis, Vermegaton. Et ailleurs, Augusta Nova, Rizinis, Turigoberga, Ascis, Ascapha, Uburzis, Solist au pays des Alimans. »

Voilà un passage précieux, mais non moins difficile. La géographie ancienne, fort sobre de données sur la *Germania superior*, nous laisse généralement ici le champ libre, et en dépit du beau livre de Schœpflin (*Alsatia illustrata*) sur la topographie de l'Alsace, immédiatement après les invasions, nous en sommes réduits pour presque tous ces noms à errer dans le champ vaste et souvent perfide des conjectures, des analogies.

Alaia, qui ouvre la série, rappelle évidemment l'Alsace, l'*Ell* ou l'*All*, qui donne son nom à la contrée. *Alaia* ne peut guère exister que sur cette rivière. Déjà les itinéraires nous signalent un lieu d'*Ellebus* ou *Helellus*, à Elle ; au moyen âge, *Elle* se nomme *Elegia*, ce qui s'éloigne peu de la forme *Alaia*. La rivière elle-même s'appelle dans les actes les plus anciens *Alsa* fl. Il nous semble inutile de chercher à identifier *Alaia* avec *Alteja* (Alzey), dans le Palatinat, et un peu loin de Strasbourg.

Chorust est au delà du Rhin, dans le Mortenau, sous la forme de *Choreka*, qui est aujourd'hui *Corck* ou Korch, sur la rive droite de la Kinzig.

Ziaberna est la forme plus moderne de *Tabernæ* (Berg-Zabern) ; quant à *Francina*, il est parfaitement inconnu partout. Reichard le place sur la Sarre, au delà des Vosges, à *Fenestrange*. Le nom allemand de cette petite ville est *Vinstring*. (On sait que dans toute la Lorraine allemande, la prononciation française a

défiguré une foule de noms germaniques, comme *Kirchingen* devenu Créhange, *Hornenberg* traduit par Cornimont, etc.). La forme allemande, ici, s'écarte trop du mot latin pour que nous nous y arrêtions.

Ne perdons pas de vue que cette liste des villes de l'Alemannie se divise en trois sections : 1° L'énumération des villes du Rhin, depuis Mayence jusqu'à Bregentz ; 2° une liste supplémentaire pour les lieux écartés du fleuve ; 3° une dernière partie que nous essaierons d'expliquer quelques pages plus loin. Cette liste supplémentaire dont nous parlons semble, dans l'Anonyme, ne concerner que les environs de Strasbourg ; mais quelques noms comme celui de *Ziurichi*, nous font penser qu'il s'agit de toute l'*Alemannia*, c'est-à-dire de l'Alsace, de la Souabe et de la Suisse allemande. Nos recherches doivent donc s'étendre à ces trois contrées, mais ce serait aller beaucoup trop loin que de placer quelques-uns des lieux que nous cherchons dans la *Francia* du Ravennate, comme l'a fait Sprüner pour *Cariolon*, *Ziurichi*, etc.

Frincina nous avait d'abord semblé s'être conservé dans Freching, près Sierck ; mais ce lieu étant hors de l'Alemannia, et d'ailleurs sans importance, nous devons préférer, soit Friesenheim sur le Rhin, au sud de Strasbourg, soit Frankenheim, nom de deux villages qui figurent sous la forme *Frankenhaim* dans la donation de Louis le Pieux à Richode.

Aon doit être Hon-au (*Honaugia*), ancienne abbaye fondée en 720 par le duc Adelbert, à deux lieues de Strasbourg ; elle disparut, emportée par le fleuve, qui passe au couchant du village actuel de Honau. *Laguirion* est Largitzen, l'ancienne *Larga*,

sur la rivière du même nom, dans le Sundgau.

Brara doit être le même nom que *Barra*, *Beara*, *Barre* (Barr, à six lieues sud-ouest de Strasbourg), cité dans la chronique de Fulde, en 788. *Duebon* diffère peu de *Devona* (Tennenbach) de Ptolémée, nom qui a, comme une foule d'autres noms de l'Allamannie, un aspect celtique bien caractérisé ; c'est le *Divona* de l'Aquitaine (fontaine sacrée), pour lequel on trouve dans Ptolémée la variante *Dueona*, qui se rapproche beaucoup de *Duebon*.

Crino est, comme le précédent, un ancien nom défiguré : c'est *Curiones* de Ptolémée, lieu ou tribu inférieure dans le Brisgau, ou la station de *Grinario*, position incertaine, que Reichart place à Grüningen et Walckenaër à Sigmaringen sur le Danube.

Theodoricopolis nous a fort embarrassé. Nous résistons au désir d'aller chercher, un peu en dehors des limites ouest de l'Allamannie, une assimilation qui tient à une grande question d'archéologie, mais qui serait trop hypothétique (*Tarquiniopolis*, ruines de Tarquinpol, près Dieuze). Disons simplement que *Theodoricopolis* semble une traduction classique d'un nom tudesque, Dietrichstadt par exemple, ou Dietrichsburg, et par contraction Diersburg ; on a une petite ville de ce nom entre Lahr et Offenburg.

Ziurichi est Zurich, et non Sierck, comme le veut Sprüner dans sa carte de la Germanie à l'époque des invasions, tandis que dans les autres il le place à Zurich. Sierck est, dans les plus anciens documents, *Castrum Surkes* (chron. Mettens).

Si *Cariolon* n'est pas une grossière erreur de copiste pour *Cambete*, on peut y voir Carlsbach près Altkirch,

le *Caroldesbach* des chartes (*Caroli rivus*) (1). Sprüner le place à Charleroi, sans songer à l'invraisemblance de cette identification avec une ville dont l'origine moderne est bien connue.

Vermegaton ne nous paraît pas susceptible d'offrir de difficulté. C'est la station romaine de *Brocomagus*, au nord-ouest de Strasbourg. La chronique de Laurisheim, premier document qui en parle après l'invasion, écrit ce nom *Bruochmagat*, contracté aujourd'hui en *Brumath*. Ce qui n'a pas empêché le Père Martin de placer *Vermegaton* à *Vermanton* près Auxerre, et Reichard d'en faire *Warneton* en Flandre.

Voici maintenant quelques extraits des itinéraires, où l'on pourra trouver plusieurs des noms défigurés par l'Anonyme :

(*Itin.*).	(*Anon.*).	(*Modern.*).
Larga.	Laguirion.	Lagitzen.
Cambete.	Cariolon.	Grtkmbs.
Stabulis.	Stafulon.	Skallempe.
Arialbino.	Albichi.	Binningen.
M. Brisiaco.	Brececha.	Brisach.
Helellum.	Alaia.	Elle.
Argentoratum.	Argentaria.	Strasbourg.
Brocomagus.	Vermegaton.	Brumath.

La plupart de ces noms sont sans doute altérés, mais il ne faut pas seulement y voir l'œuvre d'un compilateur ignorant ; ces formes ont dû être *transitionnellement* (si je puis employer ce mot) celles qui ont suivi les derniers temps de la géographie classique. Ainsi, *Alaia* est bien certainement un moyen terme entre *Helellus* et l'*Elegia* du moyen âge ; ainsi *Verme-*

1) Donation du duc Atticus au monastère de Hohenburg.

gaton se rapproche plus de *Bruochmagat* que *Brocomagus*, etc.

Il en est de même de *Ziurichi*. L'ancien nom de *Turicum* se perpétue, au moyen âge, non seulement sous les Mérovingiens *Castellum Turegum* (1), mais au neuvième siècle, où le moine de Saint-Gall parle du *Castrum Turicum*. Dans les siècles suivants, l'altération est très peu sensible ; c'est d'abord *Turegum* (2), puis *Thuricum* et *Thurigum*. La convention de 1810 entre l'Empereur et le roi de France porte : *Datum Thuregi*, forme plus germanique que le T simple. De *Thurigum* s'est formé le nom vulgaire *Zürch*, qu'il est assez curieux de retrouver dans un document aussi ancien que le Ravennate.

La géographie ancienne possédait des notions très précises sur l'Allamannie, que les Romains avaient momentanément conquise, notamment sous Probus, qui éleva entre la Germanie libre et l'Empire ce long mur dont on suit encore aujourd'hui l'immense développement depuis la Bavière jusqu'à la Prusse rhénane. Ce *vallum*, connu sous les noms divers de *Pfahl*, *Pfahlrain*, *Pfahldeke*, *Pfahlgraben*, *Polgraben*, et que la superstition populaire a baptisé du nom de *Teufelsmauer* (mur du diable), commence au confluent de l'Altmühl et du Danube, tire droit à l'ouest jusqu'à Steindorf, d'où part un tronçon de six ou sept lieues de long, pendant que la ligne principale fléchit à l'ouest-nord-ouest, passe l'Altmühl à Kepfenberg, et continue jusqu'à Riedern, un peu à l'ouest de la

(1) *Sti Galli Vita*, ap. Pertz, II.

(2) *Ann. Einsidlens.*, ann. 1078 et 1175.

Rezat, où elle commence à être moins bien conservée.

De Riedern, elle se dirige vers l'ouest-sud-ouest, en passant au mont Hesselberg et un peu au midi d'Elwangen, et coupant à angle droit les vallées qu'elle rencontre ; elle arrive ainsi à Lorch (*Lauriacum*), où elle tourne brusquement au nord, par Murhard et Oeringen, pour franchir la Jaxt à Jaxthausen et le Mein à Frendenberg. A partir de ce dernier point, le *mur du diable* monte au sommet du Spessart, qu'il couronne dans toute sa longueur, et suit de même la ligne de faîte qui court parallèlement au Mein, pour venir se terminer à la Lahn, à quelques milles du confluent de cette même rivière et du Rhin.

Ce *vallum*, assez semblable au mur de Sévère, dans la Grande Bretagne, élevé en terre, garni de tours, flanqué de camps retranchés, appuyé sur des lignes secondaires fortifiées, surtout aux abords du Mein, semble, au temps de Julien, s'être appelé *Palas* (mot qui n'était peut-être que le *Pfahl* allemand). Ammien Marcellin parle d'un canton nommé *Palas*, où étaient les pierres bornales du territoire des Burgundes et des Allamans. Entre le Pfahl et le Rhin s'étendaient les *Decumates agri*, colonisés dès le premier siècle de notre ère par des populations gauloises arrivées à la suite des armées impériales (*quisque Gallorum levis ac inopia audax*, dit Tacite).

Les villes citées par l'Anonyme à la suite de Vermegaton ont été placées par quelques géographes allemands sur la ligne ou du moins aux abords du mur de Probus. Le fait, certain pour *Ascapha* (Aschaffenbourg, sur la rivière Aschaff, où l'on a trouvé des antiquités romaines et où la reine Liutgarde fut ensevelie

vers 885 (*in Asscafaburk... condita jacet*, dit l'annaliste saxon), n'est que probable pour les autres.

Reichard et Sprüner placent *Augusta Nova* à Osterburcken, *Rizinis* à Rindsheim, *Turigoberga* à Wallthürn (tous trois entre la Jaxt et le Mein), *Ascis* à Eschau, dans le Spessart, *Uburzis* à Ober-Ursel, près Wiesbaden, et *Solist* à Saulburg, au sud-est et à peu de distance du précédent. Nous adoptons volontiers ces explications, faute de plus vraisemblables. Nous avions cru d'abord pouvoir identifier Uburzis avec *Wurtzbourg*, appelé *Castrum Wirziburg* dans les *Annales Laurissences* pour 746, époque où ce castrum devint un siége épiscopal; mais nous n'avons pas cru devoir sacrifier à une faible analogie de noms un lieu placé comme Ober-Ursel sur le *vallum* et dans une excellente situation stratégique.

Même embarras pour *Solist*, qui peut rappeler *Seltz* (*Saletio* des Romains, *Saloissa* des chartes), ou *Soultz-les-Forêts*, sur la rivière du même nom, ou enfin *Solicinium* d'Ammien Marcellin (Soultz). On peut alléguer, pour ce dernier point, les mots de l'Anonyme: *Solist ex Alimannorum patria*, qui semblent indiquer plus spécialement la mère patrie des Aliamans; pour le précédent, une égale similitude de nom, et pour Seltz, une importance continue attestée par les itinéraires et par les chroniques mérovingiennes. Nous croyons devoir nous prononcer pour *Solicinium*.

Après *Solist* vient un tronçon de phrase incompréhensible, commençant par un mot dont il ne reste plus que deux syllabes, ...*delo Francia Rhenense nominavimus*. Nous revenons en Belgique. Si ce demi-mot *delo* est la fin d'un nom propre, ce qui est probable, il est

permis d'y voir la finale *zeele*, très commune en Flandre, ou le flamand *dael* (vallée), peut-être même la Dyle (*Dyla* des chroniques). Mais ne nous perdons pas dans les hypothèses, et continuons à traduire.

« Dans la France rhénane, outre les villes que nous avons nommées, on trouve Nasaga, Dinantis, Oin, Namon, Neonsigo, Trega. »

Nasium (Nais), ville des *Leuci* au temps de Ptolémée, plus tard place forte du pays de Toul sous les Mérovingiens, nous paraît être *Nasaga*. *Dinantis* (Dinant) apparaît pour la première fois dans l'histoire, sous les auspices de notre géographe. La mention la plus ancienne qui en soit faite, à part celle de l'Anonyme, est celle des Annales de saint Bertin (IXe siècle) : *S. Mariæ in Deonant*. Nous croyons que ce mot signifie, en langue kimrique, que parlaient les Belges, LA PROFONDE VALLÉE : *Donant*. Ce dernier nom, ainsi que ceux de Dinan, Dynan, Dinam, n'est pas rare dans les pays celtiques.

Oin est dans le même cas que Dinant : c'est une ville assez importante, et qui ne commence toutefois à être connue que sous les Carolingiens, époque où elle devient capitale d'un comté de la Lotharingie (*Hoium*, *Hoiensis Comitatus*). C'est aujourd'hui Huy sur la Meuse.

Namon, aujourd'hui *Namur*, et successivement *Manucum*, *Namucum*, *Namurcum*, fut témoin au VIIe siècle d'un sanglant échec essuyé par Pepin d'Héristal. C'était alors une place forte, devenue plus tard un comté assez célèbre. Gronovius fait observer, avec un certain orgueil national facile à comprendre (il écrivait en 1694, au moment le plus grave de la guerre des

Pays-Bas), que l'orthographe de l'Anonyme justifie la prononciation néerlandaise de ce nom *Namen*, et que *Namurcum* n'est qu'une forme barbare.

Veonsigo, qui nous paraît être *Nasonacum* (Nassoigne), dans la forêt d'Ardennes, est encore plus ancien; nous le retrouvons cité deux fois dans le livre VI du Code Théodosien (*data* III *Nonas Jul. Nasonaci*, etc.).

Reste *Trega*. Ce ne peut être Trèves, qui est cité ailleurs. Ce ne peut guère être *Tungri* (Tongres), bien qu'en pense Karl Sprüner. Nous ne serions pas éloigné d'y voir Liége (*Lingas* dans le partage du royaume de Lothaire, 870). Liége était dès 710 une ville épiscopale : il y aurait eu une erreur de copiste (*Trega* pour *Lega*). ce qui concilierait tout. On peut encore proposer Troyes en Champagne (*Trecas Campaniæ urbem*, dit Grégoire de Tours) ; mais ce serait passer brusquement d'une énumération de villes voisines de la Meuse au milieu même du bassin de la Seine, et rien n'autorise une pareille hypothèse. Pour revenir en Belgique, Reichard propose Saint-Trond, en flamand S.-Truyen ; occasion dont nous profitons pour condamner ces assimilations fondées sur des noms de saints, c'est-à-dire sur les *homophonies* les plus trompeuses et les plus risquées. Que, dans un pays donné, on trouve un nom ancien fourni par Ptolémée ou les itinéraires, et un vocable de saint qui remonte rarement plus haut que les Mérovingiens, et qu'il y a un rapport entre ces deux noms ; ce n'est là, à coup sûr, qu'une coïncidence dont on ne peut raisonnablement tirer une conclusion. Ainsi quand l'auteur de la grande *Histoire de Bretagne*, D. Morice, place *Sipia* des itinéraires à

Saint-Péan, quand Walckenaër identifie *Sulin* des mêmes avec Saint-Sulin près Hennebon, ou qu'il établit les *Antobroges* à Antonin (ancien Saint-Antonin) ; quand Reichard fait un même nom de *Trega* et de Saint-Trond, dont les origines sont bien connues, nous ne pouvons voir dans tous ces exemples, que nous pourrions décupler, qu'un abus de rapprochements dont la géographie comparée doit se défier prudemment.

Nous proposerons à notre tour une explication de ce nom de *Trega*. On trouve dans Hincmar, à l'année 870, *Trectis*, contraction de l'ancien *Trajecta* ou *Mosæ Trajectum* (Maastricht). C'était déjà une ville importante sur la grande route de Belgique au Rhin, et il n'y a rien de surprenant à ce que le Ravennate en parle après avoir nommé plusieurs villes voisines, Namur, Huy et Nassoigne. C'est toujours, du reste, la zone dont nous avons parlé plus haut, la première patrie des Franks, et il est probable que le Ravennate a travaillé sur des documents de cette première époque, car il dit à deux reprises que « la race des Franks occupe actuellement ce pays (*Galliam Belgicam Germaniam, quam modo Francorum possidet generatio* (liv. IV et V).

« Sur la Moselle déjà nommée, toujours dans la France rhénane, sont les cités de Tulla, Scarbona, Mecusa, Gannia, Treoris, Nobia, Princastellum, Cardena, Conbulantia. »

Tulla (Toul), *Scarbona* (Scarponne) sont connus. *Mecusa* ne peut être que *Mettis*, nom abrégé et corrompu de Mediomatrices (Metz). *Gannia* ne se retrouve nulle part ailleurs. En suivant la rive gauche de la Moselle, nous avons *Guenange* (Gueningen) sur cette extrême lisière des deux langues allemande et française

où, l'allemand ayant reculé, les noms de lieux ont gardé une physionomie tudesque fort altérée, mais que l'on peut restituer à l'aide des vieilles cartes et des documents de certaines époques. Plus loin nous avons aussi *Gyvenich ;* le lecteur peut choisir entre ces deux positions.

Après *Treoris* (Treviri, Trèves), où l'on reconnaît assez bien le nom allemand *Trier*, la Moselle fait divers méandres parmi lesquels s'élève la petite ville de Neumagen (ancienne *Noviomagus*) qui doit être *Nobia*, et que chante Ausone :

Noviomagus, divi castra inclyta Constantini.

Suivent *Princastellum* (Berncastel), *Cardena* (Carden), situées, la première, sur la rive droite de la Moselle, la seconde sur la rive gauche. Les indications de notre géographe sont ici d'autant plus précieuses qu'elles sont les premières qui nous initient à l'existence de ces deux villes, dont l'importance date du temps de la féodalité germanique. Quant à *Conbulantia*, on devine dans cette forme barbare l'altération qui du *Confluentes* des Romains a fait le Coblentz des Allemands modernes.

Toutes ces villes sont sur la Moselle, « déjà nommée, » dit notre auteur. Elle ne l'est pas, en tout cas, dans ce qui nous reste de son livre. Il la citait sans doute dans le fragment perdu dont nous avons parlé plus haut, immédiatement après *Solist*.

M. Walckenaër, qui semble croire que toutes ces énumérations de villes le long des fleuves ne sont que d'anciens itinéraires tronqués, a donné place dans ses *Itinéraires de la Gaule* à cette ligne de Toul à Coblentz, qu'il explique ainsi :

Tulla. . . . . Toul.
Scarbona (Scarpona . . . . . Scarponne.
Mecusa (Mettis). . . . . Metz.
Gannia (Caranusca). . . . . Canach.
Treoris (Treviris). . . . . Trèves, etc.

Que ce soit une ligne fluviale ou une route latérale à la Moselle, le résultat géographique est le même, puisque toutes les stations de M. Walckenaër coïncident avec les nôtres, à l'exception d'une seule, *Gannia*, dont il fait *Canach*. Nous avouons que le mot par lequel nous avions traduit *Gannia*, n'est ni plus ni moins fondé que celui du savant géographe des deux Gaules; mais s'il convient que *Mecusa* est Metz, pourquoi, dans une longue note, très instructive d'ailleurs (1), identifie-t-il ce nom avec *Magusa* dans la Batavie? De Bast avait du reste émis cette hypothèse, en parlant de cette ville connue par son inscription votive, *Herculi Macusano*. Une charte fort ancienne, qui la nomme *Makuseuham*, et la décrit fort exactement avec quelques lieux circonvoisins, a permis avec certitude de la placer à Muiswinkel, près Duerstede, et Walckenaër avait le droit de l'inscrire sur sa carte, mais seulement sous le nom de *Magusa*, et non sous celui de *Mecusa*, qui n'appartient qu'au Ravennate et ne désigne que Metz. Mais comme le nom que nous citons ne se trouve nulle part ailleurs, nous accorderons aisément que l'Anonyme l'aura trouvé dans quelque auteur ancien, et ne s'en rendant pas compte, l'aura appliqué à Metz avec la robuste assurance qui ne le quitte jamais.

Nous ne voulons pas nier que le Ravennate n'ait eu

(1) Géogr. des Gaules, I, 499.

à sa disposition, pour le nord de la Gaule, des itinéraires qu'il a fort mal employés; mais nous ferons remarquer que si dans sa description de la Gaule méridionale il suit les anciennes lignes romaines, dans le nord il s'attache de préférence aux bassins des fleuves du Rhin, de la Meuse, de la Moselle, de la Loire. Il sacrifie même à cette préoccupation un plan plus rationnel de géographie politique : c'est ainsi que pour ne pas fractionner sa description du cours du Rhin, il mêle ensemble celles de la France rhénale et de l'Allemanie, au grand détriment de la clarté et de la méthode.

C'est probablement une préoccupation du même genre qui lui aura fait donner, en une seule phrase, tout le cours de la Loire jusqu'à Tours, bien que ce fleuve arrosât successivement l'Aquitaine, la Bourgogne et la Neustrie. Des onze villes qu'il nous donne, quatre seulement sont certaines, *Dizezeia* (*Decetia*, Decise), *Aurelianis* (Orléans), *Blezis* (Blois), *Toronis* (Tours). Cette dernière forme, pour *Turoni*, est fort ancienne, car elle se rencontre dans Frédégaire et dans Grégoire de Tours lui-même. Quant à *Blezis*, le Ravennate est le premier à nous faire connaître Blois comme ville, car Grégoire n'en parle que comme d'un *pagus* (*Aurelianenses cum Blesensibus juncti...in Dunenses irruerunt*). Aimoin cite le *Blesense castrum* (1). Les sept noms qui restent sont fort épineux, et l'on peut douter légitimement qu'ils soient tous voisins de la Loire. Voici le passage :

« Dans le même pays (de France) et sur la Lega, sont les villes de Balidos, Martialis, Agrilia, Dizezeia, Im-

(1) Aim., liv. VI, c. 42.

bernis, Heliodorum, Arculla, Aurelianis, Blezis, Bodonias, Toronis. »

Balidos est un nom qui n'a aucune analogie avec quelque dénomination que ce soit de la géographie ancienne du bassin de la haute Loire. Le seul nom que nous trouvions en descendant ce fleuve, et qui approche de *Balidos*, est *Balbigny*, bourgade obscure de la rive droite, près Néroude. Dans un acte de 956, un certain Durant donne aux moines de Savigny une terre *in fine de Balbieo*, et une autre donation de 960 cite *in agro Forensi Balbiacus villa*. Si ce n'avait été ce rapport topologique, nous eussions préféré la petite ville de *Bas*, plus importante, plus ancienne, et qui a (ce qui n'est jamais un indice à dédaigner) donné son nom à un petit canton, le Basset ou Bassois, *Bassensis* ou *Bazensis vicaria* des chartes du xe siècle.

Martialis est encore plus douteux. Le plus sûr serait peut-être d'y voir le lieu ainsi appelé dans Sidoine Apollinaire, bien qu'il soit dans l'Arvernie, et éloigné de la Loire. Le Ravennate, on le sait, n'y regarde pas de si près. Walckenaër, comme d'Anville, y voit Volvic le *Viuloscencis pagus* de Sidoine, qui dit formellement que ce dernier nom avait succédé à celui de *Martialis*. Marcigny-sur-Loire, pour lequel nous penchions d'abord, ne s'est jamais nommé que *Marciuniacum* ou *Marcennacum*. Il y a bien encore *Marcilliacum* (Marcilly en Forez), mais ce lieu est à plus de trois lieues de la Loire, n'a pas d'antiquité, au lieu que *Martialis*-Volvic passait déjà, au temps de Sidoine, pour avoir emprunté son nom aux campagnes de César (*Hiberna legionum Julianarum*). Le lecteur pourra choisir entre Volvic et Marcilly.

Pour *Agrilia*, nous avons Avrilly sur la Loire, au-dessous de Roanne ; nous adoptons ce dernier nom qui pourrait être l'*Ariolica* des itinéraires. *Agrilia* est, dans cette dernière hypothèse, la transition du vieux mot *Ariolica* des Gallo-Romains à l'*Avriliacum* du moyen âge et à notre Agrilly.

Sans tenir compte de l'indication de l'Anonyme sur la Loire, Reichard a placé ces trois villes dans les vallées de la Saône et de la Moselle, savoir : *Martialis* à Plombières, *Agrilia* à Azerailles (Vosges), *Balidos* qu'il écrit *Validos* à Vesoul ; opinions qu'il n'est même pas besoin de discuter.

Nous avons écrit *Imbernis* avec le P. Porcheron le nom qui est bien évidemment *Niberuis* (l'Anonyme met très fréquemment le *b* à la place du *v*) : c'est l'ancienne *Nevirnum*, démembrement de l'*ager Eduensis :* Nevers. Nous comprenons difficilement que K. Sprüner ait vu là matière à controverse, et ait fait d'*Imbernis* Épernay, qui n'a jamais été autre chose que *Spernacum*. Il est singulier que ce savant géographe, oubliant que l'Anonyme ne veut parler ici que de lieux arrosés par la Loire, ait été chercher pour toutes ces villes des synonymies dans des contrées fort éloignées de ce fleuve.

Les deux noms qui suivent, *Heliodorum* et *Arculla*, sont encore plus embarrassants. En tenant un compte rigoureux de la position que leur assigne l'Anonyme le long de la Loire, entre Nevers et Orléans, nous y voyons Sully et Jargeau. Briare (*Brivodurum* des itinéraires, devenu plus tard *Briodurum*) aurait pu, sous cette dernière forme, recevoir d'un copiste ignorant cette physionomie plus classique. Mais nous avons sur

la rive droite du fleuve la ville de Sully, citée par Aimoin, sous le nom de *Solliacum castrum*, et chef-lieu du pays de Sullias. Valois a supposé que ce nom lui venait d'un fondateur du nom de *Sollius;* quoi qu'il en soit, il est assez vraisemblable que l'Anonyme, qui aime à faire parade de ses connaissances en grec (comme nous le verrons plus bas au mot *Catabolon*), aura traduit *Solliacum* en *Heliodorum*. Quant à Jargeau, très anciennement connu sous le nom de *Gergosilum*, nous avouons que ce rapport ne nous satisfait que très faiblement, tout en convenant que l'Anonyme nous a accoutumés à des altérations encore plus graves.

Si l'on se base sur cette idée que l'anonyme s'est servi pour toute la Gaule d'anciens itinéraires tronqués, on peut rattacher *Heliodorum* à *Ernodorum* des Bituriges (Saint-Ambroise-sur-Arnon) ou à *Ibliodurum* (Hannonville en Lorraine), et *Arculla* à *Ariola* (Montgarni) au sud-ouest d'*Ibliodurum*. Malheureusement, toutes ces localités sont fort éloignées de la Loire. Dans tous les cas, il n'y a aucune apparence qu'*Arculla* soit Arcueil près Paris, malgré ses antiquités romaines, qu'*Heliodorum* soit Nogent-l'Artaud, comme Reichard l'a supposé sans preuves.

Entre Blois et Tours, *Bodonias* ou *Vodonias* peut être une altération d'*Ambacia* (Amboise), connu sous les Romains par son pont et sa pyramide. Nous préférons y voir le *Votinus* en Touraine, que le roi Eudes nomme dans une charte de 893. Ce lieu, pour lequel il y a les variantes *Votuus* et *Vornus*, ne peut guère être que *Veuves*, sur la rive droite de la Loire.

Après *Toronis* (Tours), vient une phrase inexplicable : *Quam prædiximus Pocellis pertinere jam ad*

Germanorum patriam. Si coutumier d'erreurs énormes que soit le Ravennate, il est difficile de lui supposer l'intention de placer Tours sur la frontière de la Germanie, c'est-à-dire de la Saxe ou de l'Allemannie. C'est ici que doit se placer la lacune dont nous avons parlé plus haut ; il est probable que notre géographe, après avoir descendu la Loire jusqu'à Nantes, revenait vers l'est à travers les Lyonnaises jusqu'à Langres, qu'il a en effet assigné dans le paragraphe XXVI aux Allamans. C'est une supposition fort aventurée, mais nous n'en voyons pas d'autre possible pour cette phrase étrange. Quant au mot barbare *Poceffis* (qui est écrit avec un P majuscule dans Porcheron et dans Gronovius), ce doit être un diminutif de *paucis*, « en quelques mots. »

Les fleuves cités par l'Anonyme sont généralement très reconnaissables. Ce sont, dans le nord, la *Sarre* (*Saravus* des itinéraires, *Saroa* des chartes carolingiennes, SARUBA de notre auteur) ; la Nied (NIDA) et la Blies (BLESA) qui donnaient leurs noms aux deux *pagi* Nitachowe et Blesitchowe. Ce nom de *Nida* se rapproche beaucoup plus de la prononciation vulgaire que le *Nita* du latin : c'est la *Nide* des Allemands et la *Nied* des Wallons, entre Metz et Forbach. Il faut se garder de la confondre avec la Nida, affluent de droite du Mein inférieur.

Le bassin suivant est celui de la Seine (*Sigugna*), nom qui réclame quelques explications.

Ce nom, sous ses formes variées *Sequana*, *Saucona* dans l'antiquité, *Sagana*, *Siguna*, *Segona*, etc., au moyen âge, *Seine*, *Senne*, *Sanne*, *Saone* de nos jours) a tous les caractères d'un nom générique très commun

sur toute la surface de l'ancienne Gaule. Artémidore, dans Étienne de Byzance, nous parle d'une rivière Σεκοάνος dans le pays de Marseille. Quand M. Amédée Thierry s'appuie sur le nom des *Sequani* pour en faire un peuple refoulé du bassin de la Seine dans celui de la Saône, il nous semble argumenter sur une hypothèse un peu hardie, car les *Sequani*, qui occupaient out le bassin de la *Saucona*, pourraient fort bien en avoir pris le nom.

Les noms des affluents de la Seine ne sont pas moins maltraités. Ce sont : la Marne (*Maderna*, *Materna* des chroniques, *Matrona* de César), l'Aube (*Albis*, *Alba* du moyen âge), l'Aisne (*Arsena*, Acsena?), *Axona* de César, *Axunnus* de Dion Cassius, *Axuenna* des itinéraires), l'Yonne avec la ville d'Auxerre, que le Ravennate n'appelle pas ville, mais pays (*Egona*... *Etifidiorum*, *Antisiodorum* dans la notice de l'empire).

La rivière appelée *Icauna* dans la Vie de saint Germain devient, au moyen âge, *Iauna*, d'où s'est formé le nom moderne.

Quant à *Cappis*, ce ne peut être que la Suippe (*Supia*), à moins que l'Anonyme n'ait pris pour une rivière le très ancien bourg de Chappes (*Cappæ*), qui avait un atelier monétaire sous les Mérovingiens avant d'être une puissante seigneurie du comté de Champagne.

Sumena se reconnaît aisément dans la Somme, appelée par Grégoire de Tours *Samina* et *Somena* par Fortunat; plus tard, la contraction *Sumna* prévalut. Du temps des Romains, elle devait s'appeler *Samura*, à en juger par le nom d'Amiens (*Samarobriva*, Pont-sur-Somme). On s'accorde à l'identifier avec le fleuve *Phrudis*, de Pline, nom singulier pour lequel d'Anville

a essayé de chercher un rapport onomastique dans celui de la pointe du *Hourdel*. Entre Phrudis et Hourdel, la relation est faible et le nom lui-même est très vague, car c'est un mot générique. Un voyageur ou un général romain aura demandé à un Belge le nom de ce fleuve; l'indigène aura répondu : C'est la rivière ou le torrent (*frwd*). Le Romain aura inscrit sur ses tablettes ce nom latinisé, comme en Guyane les Européens ont donné à plusieurs fleuves le nom indigène d'Oyapok, qui a la même signification que le *frwd* celtique.

Lege est la Lys, affluent de la *Scaldea* (*Scaldis*, Schaldis d'Ausone, Schalde des Flamands, notre Escaut). Encore un nom probablement générique qui se retrouve dans la Loire (*Lega* de l'Anonyme), le Loir (*Ligericus*), le Loiret (*Ligericius*). Dans les Cartulaires et les chroniques, la Lys s'appelle indifféremment *Legia* et *Letia :* le premier nom est plus conforme au flamand *Leye ;* mais le second prévaut et donne naissance au *pagus Leticus*.

Les deux noms qui suivent celui de *Scaldea* font supposer une lacune dans le texte de l'Anonyme, à moins de l'accuser d'avoir fait une confusion des plus grossières, en citant comme des fleuves de la Gaule une ville et une contrée, *Catalumis*, *Campania*.

Ce nom de *Campania* est très fréquemment employé par les auteurs des temps mérovingiens, à commencer par Grégoire de Tours, qui nomme Troyes *Campaniæ urbem* dans son Histoire et dans son Livre des confesseurs. Frédégaire cite aussi *Campaniam territorii Catalauninsis* (*sic*) *super fluvium Axsoma ;* ailleurs, *Arciacensem Campaniam*. Nous pourrions encore citer Aimoin et diverses légendes de saints; mais les extraits préci-

tés nous semblent suffisants pour démontrer que ce nom, au temps des Mérovingiens, servait à désigner tout ce qui se nommait encore la *Champagne propre* avant 1789. On divisait ce pays en *Campania Mauriacensis*, *Catalaunensis*, *Remensis*, *Arciacensis*; *Campania* tout court désignait plus spécialement le *pagus Trecensis* (diocèse de Troyes). Les quatre autres étaient les *pagi* de Châlons, de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de *Mauriacus*, lieu fort douteux, célèbre par la défaite d'Attila et qui nous paraît désigner le territoire voisin de *Méry*-sur-Seine, à moins que ce ne soit la plaine de *Maurupt*, dans le voisinage du Barrois.

Sous les Mérovingiens, la *Campania* avait une assez haute importance pour former un *duché* que citent Grégoire de Tours, Frédégaire, etc. Un évêque de Troyes a été *dux Campanensis*. Ce n'est qu'à la féodalité que la prépondérance de Troyes s'étant nettement dessinée dans les pays d'entre Seine et Meuse, les seigneurs souverains de la *campagne* ou Champagne de Troyes et Châlons sont devenus comtes suzerains des terres limitrophes : Sénonais, Rémois, Brie, Perthois, etc.

Châlons est, comme cité, postérieure à ses voisines : c'est un démembrement de la *civitas Remensis*, qui aura eu lieu avant la fin du IIIe siècle. Nous trouvons la forme *Catalauni* dans la notice et celle de *Catelauni* (à laquelle on peut comparer les *Catyeuchlani* de la Grande-Bretagne) dans Ammien Marcellin. Les manuscrits donnent des variantes nombreuses : *Cadellani*, *Catellauni*, etc. L'itinéraire appelle la ville *Durocatelauni*, où l'adjonction *Duro* (kimr. *dwr*, eau) indique la position sur les rives de la Marne.

Quelques érudits belges, notamment M. Schayes,

ont voulu voir dans la *Campania* du Ravennate la Campine du Brabant. Nous nous bornerons à faire observer que l'anonyme cite la *Campania* en compagnie de *Catalunis*, ce qui laisse peu de prise à l'incertitude. Le premier document, qui concerne la Campine, est une donation de Pepin à saint Trond ; encore n'est-elle connue que par un passage d'un hagiographe, l'abbé Théodoric de Saint-Trond, qui vivait à la fin du XIe siècle : *Villam in pago Campaniæ situm nomine Ham... sub chartâ et teste donavit* (*V. S. Trudon.*, II, 10).

Vient ensuite la Bourgogne, qui fait l'objet du chapitre suivant.

II. Burgundia.

« Près de la Gaule-Belgique Allobroges (*sic*), se trouve la Bourgogne, qui est la Gaule seconde. Les géographes qui ont parlé de ce pays sont les Romains Castorius, Lolianus et Arbitio. Comme leurs rapports diffèrent entre eux, j'ai suivi surtout Castorius. Dans cette Bourgogne, sur le fleuve du Rhône, nous trouvons à citer Octodorus, Tarouas, Pennolocus, Bibiscon, Lausonna, Equestris, Genua, Condate, Tenusilay. Près de Genua est Obelonon, puis viennent Dibialimon, Bidana, Matiscon, Lucdonon des Ségusiens, Aquæ, Sicutmageon, Ribision, Condate, Andereton, Ugurnon, qui confine à Arelate dans la province de Septimanie. Viennent enfin Catabolon, Breniton, Aximan, Daratatia, Obelonon, Publicanos, Mantala, Levinon, Laviscone, Augustoin, Birgusia, Benna, Ficlinis, Genua, Valentia, Vatiana, Acunon, Bonomago, Arusione, Abinnione, Arascone. »

XXVII. « Ailleurs, mais toujours dans la Bourgogne, se trouvent Alcacothin, Brincatione, Rama,

Ebruduno, Canduribagus, Idodimus, Bapincæ, Boccombri, Catinomagus, Foro, Antes, Gemina. Ailleurs encore, vers Canduribagus, vient Sanatione, puis Durotingo, Metrozelon, Cantouriza, Fines, Curarone, Manrogena, Urdonno, Luco, Bococilon, Augustou. Puis enfin Gabilona, Augunon, Ugenon, et sur la Duba, fleuve de Bourgogne, Buzuntius, Mandro la, Portin. La Bourgogne est traversée par plusieurs fleuves, à commencer par le Rhône Lausonais, qui reçoit la Duba, la Sagana, l'Izera, l'Azab, et se rend dans la mer des Gaules. au-dessous d'Arelaton. »

Cette longue liste est de toutes celles de notre auteur la moins féconde en problèmes géographiques. Castorius, ou plutôt son prétendu compilateur, a simplement copié les itinéraires en les défigurant comme d'habitude. On peut en juger par le travail de collation que voici :

1° Route d'*Octodurus* à *Etanna*, latérale au Rhône.

Octodorus (1).	Octodurus.	*Martigny.*
Tarouas.	Tarnadæ.	*Massongy.*
Pennolocus.	Pennilucus.	*Penne.*
Bibiscon.	Vibiscus.	*Vevay.*
Lausanna.	Lacus Lausonius.	*Lausanne.*
Equestris.	Equestris Colonia.	*Nyon.*
Genua.	Geneva.	*Genève.*
Condate.	Candate.	*Chateaufort.*
Tenusilay (*sic*).	Etanna.	*Etein.*

Ce dernier nom semble devoir être dédoublé, comme nous allons l'expliquer tout à l'heure (*Tenus*, *Ilay*).

(1) Dans cette liste comparative et dans celles qui suivront (sauf celles des pages 230 et 238), la 1re colonne contient les noms de l'Anonyme, la 2e ceux des itinéraires, et la dernière les noms modernes.

Walckenaër a omis, nous ne savons pourquoi, cet itinéraire, fourni par la Table qui donne 30 milles de Genève à *Condate*, et 20 de ce point à *Etanna*. La première de ces distances, mesurée sur la route actelle de Genève à Chambéry, nous porte au confluent du Fier et du Rhône, vers Chateaufort ; tout le monde sait que *Condate* indique un confluent. Trompé par une analogie de nom, Valois avait placé ce *Condate* à Chanaz (*Chanates* du moyen âge), où le Rhône reçoit en effet les eaux du lac de Bourget; mais d'Anville a fait très justement observer que les distances ne permettent pas cette assimilation. Lui-même met *Etanna* à Yenne, tout en convenant que cette petite ville portait au moyen âge un nom différent (*Yanna*) ; mais cette difficulté n'existe pas pour un gros village voisin, situé dans un pli du Rhône, au-dessous d'Yenne, et dont le nom actuel (*Etein*) rappelle bien mieux l'*Etanna* de la Table et le *Tenus* du Ravennate.

Quant au mot suivant, *Silay* ou *Ilay* (si l'on accepte notre coupure), nous avouons franchement ne savoir trop qu'en faire. Sans nous arrêter au nom du village de *Silin*, en face d'Etein, sur la rive gauche du Rhône, nous pouvons l'appliquer à Yenne, ou à quelque point voisin où la route en question s'embranchait avec celle qui suit, dans les environs de Lanen (*Latiscone*, suivant Walckenaër).

2° Route des Alpes à Tarascon par Vienne (*Benna*).

Catabolon.	»	(Descente des Alpes).
Breniton.	Bergintrum.	Centron.
Aximan.	Axima.	Aisme.
Daratatia.	Darantasia.	Moutiers en-Tarentaise.
Obelonon.	Obilonna.	La Bâtie.

Publicanos.	Ad Publicanos.	Conflans.
Mantala.	Mantala.	Saint-Jean.
Levinon.	Lemincum.	Chambéry.
Laviscone.	Lavisco.	Lannen.
Auguston.	Augustum.	Aouste.
Birgusia.	Bergusium.	Bourgoin.
Benna.	Vienna.	Vienne.
Fielinis.	Figlina.	Felines.
Genua.	Tegna.	Tain.
Valentia.	Valentia.	Valence.
Vatiana.	Batiana.	Baix.
Acunon.	Acunum.	Ancône.
Bonomago.	Næomagus.	St-Paul-Trois-Châteaux.
Arusione.	Arausio.	Orange.
Abinnione.	Avenico.	Avignon.
Arascone.	Tarasco.	Tarascon.

Cette ligne offre matière à quelques observations :

Le mot *Catabolon*, qui la commence, n'est pas proprement un nom de lieu : c'est un mot purement grec, et qui indique la descente des Alpes entre Aoste et Moutiers, ou plutôt entre les stations d'*Arebrigium* (Giorgen du val d'Aoste) et de *Bergintrum* (Centron), au pied du petit Saint-Bernard. Astruc a donc tort d'affirmer que *Catabolon* ne signifie rien, et d'y substituer le texte de l'itinéraire.

Genua est une faute de copiste pour *Tenua* ou *Tenna*, faute expliquée par la similitude des lettres capitales G et T. *Bonomagus* est sans doute une erreur du même genre pour *Noviomagus*, forme plus régulière que le Næomagus des itinéraires. Ces derniers mentionnent plusieurs stations intermédiaires, comme *Umbennum* (Cerisiers), *Cyprenata* (la Treille Reyn) et *Bellintum* (Barbantane) inconnues à notre auteur.

Les difficultés sérieuses vont commencer avec les trois itinéraires qui suivent.

3° Ligne de Gênes à Arles par Dijon (*Dibialimon*), Mâcon (*Matiscon*), Lyon (*Lucdonon*), Saint-Paulien (*Ribision*) et Javoulx (*Andereton*).

Astruc a pris cette énumération pour une description « de la route de Toulouse à Lyon » de la Table de Peutinger. Cette erreur est si étrange, que nous éprouvons le besoin de citer textuellement :

« *Tolosa*, d'où commence la route des Tables, a été changée en *Genua* par l'auteur ou par les copistes. En admettant cette correction, on trouvera dans le texte du géographe de Ravenne le nom de la ville de Toulouse, dont il serait assez surprenant que cet auteur n'eût fait aucune mention nulle part.

» *Cosa*, *Fines*, qui suivent dans les Tables de Peutinger, ont été changés en *Obelonon*.

» Le *Diolindum* de Peutinger est le *Dibialimon* de l'Anonyme.

» Le *Bibona* de Peutinger, c'est-à-dire *Divona*, aujourd'hui *Cahors*, est le même que le *Bidana* de l'Anonyme, que le P. Porcheron a regardé comme une ville inconnue.

» Pour le *Varadeto* et le *Carantomagus* de Peutinger, on n'en trouve aucun vestige dans l'Anonyme, à moins que l'on ne prenne le mot de *Matiscon*, qui tient leur place, pour une dépravation des deux dernières syllabes du mot *Carantomagus*.

» Jusque-là l'Anonyme a suivi l'ordre des Tables de Peutinger, mais ici il a commencé de se brouiller, en prenant la route à rebours. Peut-être que lui ou ses copistes ont confondu le nom de *Segodunum* qui suit avec celui de *Lugdunum*, et que c'est de là qu'est venue la bévue... »

La bévue appartient tout entière au savant chorographe du Languedoc, et il n'est pas besoin d'une longue démonstration pour réduire à néant cette assimilation forcée, qui ne repose que sur une vague ressemblance de deux noms sur douze.

Essayons, à notre tour, de porter un peu de lumière dans cette confusion.

Le point de départ est connu : c'est Genève, que l'Anonyme appelle *Genna*, à l'exemple des chroniqueurs qui la nomment *Januva* ou *Januba*, et lui donnent le même nom qu'à Gênes, qu'ils distinguent par l'épithète de *Maritima*.

Dibialimon se reconnaît aisément pour *Dibio* (*Divio* au moyen âge), connu par deux inscriptions dont l'une cite les *fabri ferrarii Dibionenses*. Ce n'était qu'un simple *castrum*, et malgré sa splendeur au moyen âge, comme capitale de la Bourgogne, Dijon ne devint un évêché que dans le dernier siècle. Ce *castrum* dépendait de Langres, et une voie romaine passait au pied, se rendant de Langres à Lyon ; les itinéraires ne le mentionnent pas comme station, et peut-être n'en était-ce pas une. Voilà pour le *Dibio;* mais le nom bizarre cité par le Ravennate nous semble devoir être dédoublé ainsi : *Dibio*, *Alimon*. Ce dernier sera *Olino*, cité dans la Notice de l'empire (*Milites Lataviensis*, *Olinone*) comme un lieu de la Séquanie, et qui pourrait être à Olons, près Châlon-sur-Saône (1), bien que Rhenanus et les érudits allemands le placent près de Bâle, à Holé, où il y a des antiquités. Reichard, qui se prononce pour Holé, semble beaucoup mieux inspiré

(1) Walckenaër, II.

quand il reconnaît *Obelonon* dans Châlon-sur-Saône, *Cabillonum*, également cité dans la Notice comme résidence du préfet de la flottille de la Saône (*Præfectus classis Araricæ, Caballodano*). Cette forme, qui semble la plus régulière, et dont l'autre n'aura été que la contraction, nous présente le radical gaulois *dunum*. Les variantes sont *Cabillo, Cabilo, Cavilo, Cavallo, Cabello*, etc.

Dans *Bidana*, nous trouvons une forme altérée de *Belnum* ou *Belna*, Beaune, qui donnait son nom à un pagus de la cité d'Autun, *Belnensis pagus*. Remarquons cependant que l'Anonyme, qui aime à changer le *V* en *B* (Benna pour Vienna, etc.), aura pu altérer ici le nom de la station *Vidubia* de la Table (passage de la Vauge), et lire *Bidubia* ou *Biduna*. Mais comme Beaune existait de son temps, et qu'il n'y a aucune improbabilité dans la dérivation de *Bidana* à Beaune, nous nous en tenons à notre première interprétation.

On arrivait après *Bidana*, à *Matiscum*, plus correctement *Matisco*, connue à l'époque de la Notice par sa fabrique de flèches (*Matisconensis sagittaria*). C'est d'abord un simple *castrum* qui devient une cité vers le VIe siècle ; dès l'an 538, il y a un évêché de Mâcon, de même que Châlon a eu le sien dès 470 (1). On peut suivre toutes les dégradations de nom depuis le *Matisco* de César, le *Matascence oppidum* de Grégoire de Tours (2), le *Madasco* de Nithard, et le *Matisco* du XIIIe siècle, jusqu'au vieux français *Mascon*.

Quant à *Lucdonon*, l'altération du nom ne suffirait pas pour empêcher d'y reconnaître Lyon, d'autant plus

(1) *Gallia christ.* IV, pr. c. 221 (2e édition).

(2) *Hist.*, IX. — Nithard, l. IV. Les Annales de Fulde, ann. 88°, disent *Medascona*.

qu'un mss. de la Notice, du xe siècle, porte *civitas Lugdunensium*. Ainsi, en récapitulant notre itinéraire depuis Genève, nous avons successivement : Châlon-sur-Saône, Dijon, Olons (douteux), Beaune, Mâcon, Lyon. Cette partie de la route, on le voit, n'offre pas grandes difficultés, et nous allons voir que la suite en présente encore moins.

A partir de Lyon, la route se dirige vers le Velay, et la première station que nomme le Ravennate est *Aquæ*, l'*Aquæ Segeste* des itinéraires. Mais entre ces deux points, les mêmes itinéraires nomment une station un peu controversée, *Forum Segustavarum*. L'auteur d'études fort remarquables sur le Lyonnais, M. A. Bernard, dans son *Mémoire sur les origines du Lyonnais* (1), avait d'abord distingué dans cette contrée deux peuples gaulois, les *Sebusiani* de César, au nord, les *Segusiavi* de Pline, au midi. Mieux inspiré plus tard, il a reconnu l'identité de ces deux noms, et prouvé que celui de *Segusiavi* appartenait seul à la grande tribu qui occupait cette contrée (2). D'après lui, comme d'après M. l'abbé Roux (3), la métropole de ce peuple était Feurs, *Forum Segusiavorum*. Walckenaër au contraire, voyant dans deux leçons différentes deux villes distinctes, essaie de prouver (tout en ne reconnaissant qu'un seul peuple dans le Lyonnais) que ce peuple avait un double Forum, le *Forum Segusianorum* à Feurs, le *Forum Segustavarum* à Farnay.

Ce qui a engagé le savant géographe à distinguer

(1) *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XVIII.

(2) Cartulaire de Savigny, t. I (Introd.).

(3) Recherches sur le *Forum Segusiavorum* et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs (Lyon, 1851).

ces deux villes l'une de l'autre, c'est la difficulté d'adopter à Feurs les distances indiquées par la Table, entre le *Forum* et Lyon d'une part, Roanne de l'autre. Nous convenons qu'il y a là une vraie impossibilité, dont d'Anville s'est tiré en corrigeant les nombres de la Table, et en intervertissant l'ordre de deux stations, ce qu'admet Katansich 1), et ce que combat très vivement Walckenaër, avec d'autant plus d'avantage que le lieu qu'il a proposé (Farnay), répond assez bien à toutes les mesures de la Table peutingérienne.

Il est reconnu depuis longtemps qu'un grand nombre de chiffres de cette Table sont erronés, grâce à des erreurs de transcriptions ; et là où ils sont en désaccord avec la géographie comparée, il est très délicat de vouloir corriger celle-ci pour la rendre conforme aux distances de la Table. Sans entrer dans l'examen de la route de Clermont à Lyon, nous croyons que Feurs, qui est bien certainement le *Forum* des inscriptions, et qui se trouve sur la ligne tracée par Walckenaër entre Roanne et Meylieu, était trop importante pour être omise par la Table, comme il le suppose. Farnay n'a pas d'antiquités. Feurs en a de considérables. Quant aux stations intermédiaires entre Feurs et *Revessio* (Saint-Paulien) nous avons, après un calcul comparatif et très soigneux des distances, adopté les noms proposés par MM. Bernard et Roux, savoir :

Revessio (S. Paulien)	à *Icidmagus* (Usson)	14 (2)	13 1/2 (3).
Usson	*Aquæ* (Moind, près Montbrison)	17	12
Moind	Feurs	9	9

(1) Tabula Peutingeriana, I, 108, et pass.

(2) Chiffres des itinéraires.

(3) Distances mesurées par nous.

La différence de 5 lieues, entre Usson et Moind, tient à ce que nous avons mesuré à vol d'oiseau, tandis que les innombrables sinuosités de la route dans ce massif de montagnes portent la distance réelle à 16 lieues gauloises environ.

L'Anonyme ne parle pas de *Forum*, et appelle Lyon *Lucdunon secusianon*. Ceci, au premier abord, semble le résumé du texte de Pline : *Secusiabbi liberi in quorum agro colonia Lugdunum* (1); et Strabon, « les *Segusiavi*, dont la métropole est Lyon » (IV, 1). Mais l'évidence de l'emprunt fait par le Ravennate à la Table nous fait voir, après un court examen, que *Secusianorum* ne s'applique pas à Lyon, mais à *Forum*, omis par ignorance ou par inadvertance.

Les quatre stations qui suivent *Aquæ* sont presque littéralement empruntées aux itinéraires, et nous mènent à *Andereton* (Antérieux) dans le Gévaudan; mais au lieu de continuer vers Toulouse, l'Anonyme revient par un crochet aux bords du Rhône, à *Ugurnon*.

Astruc ne peut se refuser à voir dans « *Ugurnon*, qui confine à Arles, » *Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire. Mais il ajoute : « *Ugernum* était du temps de l'Anonyme dans la partie de la Narbonnaise qu'il appelle *Septimanie*, et non dans celle qu'il nomme *Bourgogne*, qui est pourtant celle qu'il décrit ici. Ne pourrait-on pas soupçonner que ce géographe a lu dans les Tables de Peutinger, *Ugurnon* au lieu de *ad Silanum* dont il ne parle point, et qu'après cette rare découverte, il a ajouté de son chef au mot *Ugurnon* la réflexion qui suit, *quæ confinatur cum Arelaton.* »

(1) Hist. nat., IV, 32.

La découverte serait rare en effet ; mais le Ravennate, en fait d'énormités, est trop riche de son propre fonds pour qu'il soit nécessaire de lui en prêter de nouvelles. On peut supposer avec beaucoup plus de vraisemblance que notre auteur, qui ne voulait donner dans ce paragraphe que des itinéraires de la Bourgogne, se sera aperçu que celui-ci l'entraînait en pleine Aquitaine, à travers les cités des *Vellavi* et des *Gabalitani*, et qu'au lieu de continuer par *ad Silanum* vers le Rouergue, il se sera décidé à rentrer par *Ugernum* dans la vallée du Rhône. Nous verrons plus loin que la ville qu'il nomme *Ugenon* est, non pas Beaucaire, mais Saint-Gabriel, l'*Ernaginum* de la Table.

Nous avons donc pour cette route ainsi restituée :

Genua.	Geneva.	Genève.
Obelonon.	Cabillonum.	Chalon-sur-Saône.
Dibialimon.	Divio-Olinon.	Dijon, Olons.
Bidana.	»	Beaune.
Matiscon.	Matisco.	Mâcon.
Lucdonon.	Lugdunum.	Lyon.
Secusianorum.	Forum Segusiavorum.	Feurs.
Aquæ.	Aquæ-Segeste.	Moind.
Sicutmageon.	Icidmagus.	Usson.
Ribision.	Revessio.	S.-Paulien.
Condate.	Condate.	S.-Arcons.
Andereton.	Anderitum.	Antérieux.
Ugurnon.	Ugernum.	Beaucaire.

4° Route de Suze au Valgodemard (*Gemina*), par les Alpes cottiennes, Embrun et Gap.

Alcacothin.	Alpis Cottia.	
Brincatione.	Brigantio.	*Briançon.*
Rama.	Rama.	*Rame.*
Ebruduno.	Ebrodunum.	*Embrun.*

Canduribagus.	Caturiges.	*Chorges.*
Idodimus.	Ictodurum.	*La Bâtie.*
Bapincæ.	Vapincum.	*Gap.*

Les cinq noms suivants présentent une difficulté qui serait insoluble, si une abréviation de la Table ne nous en donnait la clef. Entre Aix et Fréjus, et avant ce dernier point, la Table nous donne une station d'*Anteis*, où Walckenaër a vu l'*Argenteus* de l'Itinéraire, Draguignan sur la rivière Argens. *Anteis* étant reconnu comme identique avec *Antes* du Ravennate, la comparaison avec la Table nous donne deux autres noms : *Foro* à Fréjus, *Boccombri* à *Foro Voconii*, que Walckenaër place à Canet, mais que nous croyons répondre au Luc, tant à cause des mesures itinéraires qu'en raison de l'antiquité de cette petite ville.

Reste *Catinomagus*, entre *Boccombri* et *Antes*, station qu'aucun autre document ne nous donne. Nous trouvons sur la route actuelle du Luc à Draguignan, le bourg de Canet, et la situation de ce lieu, l'absence de mesures et surtout la similitude de noms nous autorisent à cette identification. C'est une lacune, si faible qu'elle soit, comblée par le Ravennate dans les itinéraires de la Gaule. Nous restituons donc ce tronçon de route (placé par erreur dans la Bourgogne) de la manière qui suit :

Boccombri.	Foro Voconii.	Le Luc.
Catinomagus.	»	Canet.
Antes.	Argenteus	Draguignan.
Foro.	Foro D. Julii.	Fréjus.

Quant à *Gemina*, *Geminæ* ou *Gerainæ* des itinéraires, ce nom nous ramène dans la vallée de l'Isère, sur la route de Gap à Grenoble. D'Anville le place à

Mens, Walckenaër au Clos, dans le Valgodemard ; la distance entre ces deux lieux est insignifiante, et le lecteur peut choisir.

5° Route de Briançon à Vienne, par Grenoble.

(Bringatione).		
Sanatione.	Stabatio.	Les Fontenils.
Durotingo.	Durotincum.	Villars-d'Arène.
Merrozelon.	Mellosedum.	Bourg-d'Oysans.
Cantouriza.	Catorissum.	Col-d'Ornon
Fines.	Fines.	Vizille.
Curarone.	Cularo.	Grenoble.
Maurogena.	Morginnum.	Moirans.
Urdonno.	Turecionicum.	Ornacieux.
(Benna).		

Notre auteur part, non de Briançon, mais de Chorges (*Canduribagus*), erreur grossière que nous avons rectifiée. Le reste de l'Itinéraire n'offre aucune difficulté ; au lieu de nommer Vienne, notre auteur passe brusquement à un autre fragment de ligne qui devient méconnaissable sous sa plume ignorante, et que voici :

6° Route de Luc à Valence, par Die.

Luco.	Lucus-Augusti.	Luc.
Bococilon.	Dea-Vocontiorum.	Die.
Augustou.	Augusta.	Aouste.
(Valentia).		

7° Route de Cavaillon à Beaucaire.

Gabilona.	Cabellio.	Cavaillon.
Augunon.	Glanum.	Saint-Remy.
Ugenon.	Ernaginum.	Saint-Gabriel.

Après cette excursion dans l'ancienne province romaine, l'Anonyme remonte au nord vers la vallée du Doubs et cite, cette fois à leur place, Besançon, Mandeure

et *Portin* (Port-sur-Saône), l'antique *Portus Abucini*, et sous les Mérovingiens le centre du *Portisius pagus*.

Puis il décrit le bassin du Rhône, auquel il donne l'épithète de *Lausonensis*, et nomme ses affluents : le Doubs (*Dubis* des Latins, *Duba* de l'Anonyme), la Saône (*Sagana*), l'Isère (*Izera*, ancienne *Isara*), et l'Arve (*Arab*). On remarquera que le Ravennate est le premier géographe qui nomme cette petite rivière, qui n'a d'importance que parce qu'elle baigne Genève en venant s'y perdre dans le Rhône. Reichard traduit *Arab* par l'Arc : mais d'abord l'Arc est une rivière de la Septimanie telle que l'entend l'Anonyme, et non de la Bourgogne ; puis il se jette, non point dans le Rhône, mais dans la mer par l'étang de Berre.

Le nom barbare que le Ravennate donne à la Saône s'éloigne du nom classique (Saucona), mais se rapproche davantage de celui des Chartes (*Tiliniacus in pago Oscharense super fluvium Sagonnam*). *Sagonna* (et même *Segonna*), est la forme usuelle au moyen âge : Aimoin écrit *Saogonna* et *Saoconna*, qui forment la transition entre le nom moderne et la *Sauconna* d'Ammien Marcellin. Quant au non d'*Arar*, j'y verrais volontiers un nom primitif, mystique et sacré que l'on peut ramener directement aux radicaux sanscrits *ar* et *var*. Walckenaër cite un très ancien nom *Brigulus*, dont la physionomie celtique est remarquable, mais qui a le malheur de se trouver dans le fatras des traditions plus ou moins populaires connu sous le nom de traité *De fluviis*, et attribué à Plutarque.

On peut remarquer que l'Anonyme est plus fidèle aux données de la géographie ancienne qu'à celles de la géographie politique de son temps. Ainsi sa *Burgundia*

ne dépasse sur aucun point la chaîne des Alpes, tandis que le royaume mérovingien de ce nom possédait dans la vallée Padane les pays d'Aoste et de Suze, que Gontran s'était fait céder par les Lombards à la suite des guerres désastreuses de ceux-ci en Provence. Ces deux vallées étaient des possessions incontestées de l'empire frank, la première surtout, car pendant tout le moyen âge on la voit comprise dans la province ecclésiastique de Vienne : circonscription dont la langue a gardé la trace, puisqu'on y parle encore un patois français et nullement piémontais.

On parle également cette langue dans le val de Suze, mais cela peut tenir à l'établissement des Vaudois, et nous n'osons remonter pour Suze aussi haut que pour Aoste. Suze, d'ailleurs, ne relevait, au spirituel, d'aucune métropole transalpine. Dans le Ravennate, non-seulement Suze est placé en Italie, mais Aoste est dans le même cas. Ce n'est pas sans doute chez lui la conséquence d'un plan logique, et l'on peut, sans lui faire tort, supposer qu'il connaissait fort mal les vraies limites de la Bourgogne.

III. Septimania.

« Entre la mer des Gaules et la Bourgogne, est la province de Septimanie : elle a été décrite par les mêmes auteurs que la précédente, et ici encore j'ai choisi pour guide Castorius. Les villes sont Ponvinæ, Scarpiana, Nicæa, Melaconditia, Antipolis, Orea, Foro Divi Julii, Foro Boconi, Teloni, Patavi, Carcarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Maxilia, Solarium, Calcaria, Advicesimum, Colonia Maritima, Fossis Marianis, Arelaton, Nemaus, Megalona, Agathe, Beteroris, Nar-

bone, Ruscilone, Carcasona, Caucholiberi. Sur le littoral, près de Fossis Marianis, est la ville de Calum.

» On trouve encore Latara, Sestantione, Agæ des Convènes, Burrea, Abate, Rusino, Agæ Calidæ. Parmi les fleuves qui arrosent la Septimanie, on compte l'Orobs et l'Edas qui se perd dans la mer des Gaules. Il y a aussi le lac de Narbonne. »

Comme nous ne pourrions analyser séparément le périple de la Méditerranée sans revenir sur cette description de la Septimanie, et sans nous exposer à des redites nombreuses, nous allons mettre à la suite la partie de ce périple qui regarde les Gaules, et nous discuterons à la fois les deux extraits en les contrôlant l'un par l'autre :

« Pomuna, Scapiana, Nicæa, Micalo, Colonia des *Dicœi*, Antipolis, Orea, Foro Julii, Patavi, Carnarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Massilia, Solarianum, Calcaria, Advicesimum, Colonia Maritima, Fossis Marianis, Nemaus, Megalona, Agatæ, Calum, Latara, Sextantione, Aquæ Convenarum, Burea, Buget, Rusino, Beterris, Narbone, Combusta, Ruscinone, Aquæ calidæ, Pyreneum. »

On peut, en premier lieu, remarquer que le périple n'est ici qu'une copie plus ou moins fidèle de la description de la Septimanie. Dans le dernier morceau, le géographe, après avoir minutieusement décrit les côtes de la Méditerranée jusqu'à la frontière d'Espagne, revient sur ses pas jusques au Lez, et conduit son énumération au pied même des Pyrénées.

Dans le périple, on distingue quelque chose de semblable, à travers une effroyable confusion dont nous ne pourrons sortir qu'en mettant en regard l'une de l'autre les deux listes en question. Il nous sera d'au-

tant plus facile de reprendre ensuite chaque article l'un après l'autre.

(Septimania).	(Periplus).	
Nicæa.	Nicæa.	Nice.
Melaconditia (Mela Con. Ditia ?)	Micalo. Colonia Dicæorum.	Val Magnan. La Colle.
Antipolis	Antipolis.	Antibes.
Orea.	Orea.	Auribeau.
Foro Divi Julii.	Foro Julii.	Fréjus.
Foro Boconi.	»	Le Luc.
Teloni.	»	Toulon.
Patavi.	Patavi.	Vins.
Carcarium.	Carnarium	Saint-Maximin
Tegulitia.	Tegulitia.	Tretz.
Aquis Sextis	Aquis Sextis.	Aix.
Maxilia.	Massilia.	Marseille.
Solarium.	Solarianum.	Salerne.
Calcaria.	Calcaria.	Saint-Victoret.
Advicesimum (Ad Vicesimum).	Vicesimum.	Taland.
Colonia Maritima.	Colonia Maritima.	Vieux-Rhône.
Fossis Marianis.	Fossis Marianis.	Foz.
Arelaton.	»	Arles.
Nemaus	Nemaus.	Nîmes.
Megalona.	Megalona.	Maguelone.
Agathe.	Agatæ.	Agde.
Beteroris	Beterris.	Béziers.
Narbone.	Narbone.	Narbonne.
Ruscilone.	Ruscinone.	C. Roussillon.
Carcasona	»	Carcassonne.
Cancholiberi.	»	Collioure.
Calum.	Calum.	Carry.
Latara.	Latara.	(Sur le Lez).
Sestantione.	Sextantione.	Castelnau.
Agæ Convenarum.	Aquæ Convenarum.	Bagnères-de-Bigorre
Burrea.	Burrea.	La Berre.

Abate.	Buget.	Bages.
Rusino.	Rusino.	C. Roussillon.
Agæ Calidæ.	Aquæ Calidæ.	Le Boulou.
»	Combusta.	au S. de Salces).

Nous avons négligé à dessein les deux stations qui précèdent Nice et qui appartiennent à l'Italie. C'est vraiment à Nice que doit commencer la *Septimania*, qui représente, dans le Ravennate, tout le pourtour gaulois de la Méditerranée, entre la mer, les Pyrénées, les Cévennes, la Durance et les Alpes maritimes. En d'autres termes, c'est tout le territoire resté aux Goths après la mort d'Alarik II. La partie occidentale (Narbonnaise), leur demeura jusqu'au VIIIe siècle ; la partie orientale, conservée par Théodorik le Grand, échut aux Mérovingiens, quand la domination des Ostrogoths disparut de l'Italie.

La Septimanie proprement dite était bien moins étendue : elle comprenait la plus grande partie de ce qui forma plus tard le comté de Toulouse ou Languedoc, savoir : les sept diocèses suffragants de Narbonne, Béziers, Carcassonne, Elne, Lodève, Agde, Maguelone, Nîmes. Ce nombre sept a dû donner naissance au nom de *Septimania*. Valois, qui est le premier, à notre connaissance, à avoir établi ce rapport, est moins heureux quand il veut prouver que le pays portait ce nom avant la bataille de Voclade, qu'il l'avait emprunté aux sept cités ressortant de Narbonne, et que quand les Wisigoths perdirent Toulouse et Uzès, ils remplacèrent ces deux siéges par Elne et Carcassonne, *ne suum Septimaniæ nomen non conveniret*. Il est difficile de penser que les rois wisigoths aient ainsi remanié une grande province pour la satisfaction assez

puérile de lui conserver son nom, ou pour se consoler d'une perte territoriale par des démarcations qui ne pouvaient masquer cette perte.

Sous le roi Wamba, le pays porte le nom de *Gallia Gothica*, tandis que Grégoire de Tours parle de la *Septimanie* comme voisine des Gaules (il entend par *Gallia* la Gaule mérovingienne spécialement). Le nom de *Gothia*, qui prévaut au VIIIe siècle, se maintient jusqu'au XIIe, d'autant plus aisément que la population gothique y était restée dominante sous les carolingiens, comme le prouvent tous les documents de cette époque. Papire Masson a même cru que le nom de *Languedoc* venait de *Landgothen*, terre des Goths, étymologie que nous ne nous arrêtons même pas à réfuter.

Le nom de *Provincia*, appliqué par les Latins à la Narbonnaise entière jusqu'à la Garonne, revient au moyen âge comme synonyme de comté de Toulouse. Un historien des croisades appelle le comte Raymond *Raimundus Comes de terra S. Ægidii quæ dicitur Provincia*... Et ailleurs: *ex Provincia, de comitatu Raimundi* (1). Quelques auteurs appellent aussi *Provinciales* les Languedociens, aux croisades et ailleurs. Mais ce nom ne s'applique d'une manière constante qu'à l'ancienne Viennoise, et dès le commencement du VIe siècle nous voyons Cassiodore l'employer dans ce sens en parlant de l'adjonction de la Provence au royaume d'Italie, à la faveur des guerres des Franks et des Burgundes: « *Acquisivit... aliis contendentibus... Provinciam* (2). » Sous Théodorik, la contrée s'appela *Provin-*

(1) Albertus Aquensis, l. II, VI, X.

(2) Cassiod., l. var. VII, ep. 10.

cia Arelatensis, du nom de sa métropole : mais tombée après lui au pouvoir des Franks, elle fut scindée en deux, la *Provincia Massiliensis*, qui échut au roi d'Austrasie, et la *Provincia Arelatensis*, qui fit partie de la Bourgogne. Ce dernier royaume finit par s'annexer le tout. Par un souvenir de l'ancien nom classique, Eginhard l'appelle une fois *Provincia Narbonensis*. Le nom de *Provincia* a depuis ce temps prévalu seul avec sa forme française *Provence*, mais on voit qu'il était inconnu au Ravennate, qui appelle *Septimania* toute l'antique Narbonnaise.

Passons maintenant à la liste des villes :

Le mot de *Melaconditia*, qui suit Nice, est expliqué et rectifié par le Périple, qui le dédouble ainsi : *Mela* (*Micalo*) *Con.* (*Colonia*) *Dicia* (*Dicæorum*). Aucun auteur ancien ne mentionne ce lieu de *Mela* ou *Micalo*, qui a une physionomie sémitique (*Magal*) et ferait croire à une vieille colonie phénicienne, comme ce littoral en compta quelques-unes (Am. Thierry, I). Il peut être cherché sur un point quelconque de la côte entre Nice et le Var, à l'entrée de la vallée de Magnan, par exemple, l'aiguade la plus importante de ces parages.

Notre auteur donne le titre de *Colonia* à la ville des *Dicæi* ou plutôt des *Deceates*, très petite tribu connue seulement pour avoir été, par ses différends avec la colonie grecque d'Antipolis, l'occasion de la première invasion des Romains dans la Transalpine. La cité des Décéates (*Decietum oppid.*), citée par Pomponius Mela, est placée par quelques-uns à Villeneuve, où l'on voit des ruines considérables, par Walckenaër à Saint-Paul-de-Vence. Entre ces deux bourgs est celui de la *Colle*, qui par son nom comme par sa proximité

des ruines indiquées, nous semble répondre le mieux à *Colonia Dicæorum*. *Antipolis*, *Fora Julii*, *Teloni*, se reconnaissent aisément, ainsi qu'*Orea* (*Horrea* de la Table), qu'on place à Auribeau.

De Fréjus nous nous dirigeons par l'intérieur vers Aix et Narbonne ; dans les deux listes que nous compulsons, l'auteur ne fait que compiler les itinéraires terrestres, même dans le Périple, qui n'est guère un périple qu'à partir de *Latara*. Nous retrouvons ici le *Foro Boconi* (*Forum Voconii* que nous avons placé plus haut au Luc, et que suit *Patavi*, *Matavonium* de la Table, Vins). Après ce point, la Table nous donne *Turres*, que Walckenaër place à Tourves, sur la route du Luc à Aix par Tretz. Mais cette route de Tretz n'est pas la seule à se diriger sur Aix : une autre, plus au nord, passe par Saint-Maximin près duquel est un lieu de *Cauquières*, et qui nous semble le *Carcarium* ou *Carnarium* de l'Anonyme.

Tegulitia est Tegulata (Tretz) ; *Aquis Sextis* et *Maxilia* sont connus. De Massilia, nous tendons vers Foz (Fossis Marianis) par *Calcaria*, où Walckenaer voit Saint-Victoret sur la Cadière (et non la Cardière). Sur cette route, le Ravennate est le premier à nous faire connaître deux nouvelles stations : *Solariannum* et *Vicesimum*.

Le chemin ordinaire de Marseille à Saint-Victoret est la grande route d'Aix jusqu'à son point de jonction avec la route de Martigues. Mais il y a un chemin beaucoup plus direct, dont une portion seule sert aujourd'hui de grande route ; c'est celle qui mène de Saint-Victoret au hameau de Robuly, où elle débouche sur la route de Martigues à Aix. A partir de Robuly, il n'y a qu'un

chemin rural qui franchit les montagnes de Salerne, au-dessus du château de ce nom, descend la petite vallée de la Nerthe jusqu'à la mer, et longe le rivage en passant par le bourg de Séon, pour arriver à Marseille par la route d'Aix.

Y a-t-il sur ce parcours quelque trace de voie romaine? Nous le pensons, et c'est une recherche que nous recommandons aux érudits marseillais. En tout cas, la position et le nom de *Salerne*, cité plus haut, nous conviennent parfaitement pour le *Solarianum* du Ravennate.

Reste *Vicesimum*, qui indique un *milliare* distant de vingt milles d'une des deux grandes cités voisines, Aix ou Marseille. En outre, c'est entre Saint-Victoret et Foz qu'il faut chercher ce point. Il ne peut convenir à la route de Marseille, mais il s'adapte parfaitement à celle d'Aix, et nous conduit au hameau de Taland, entre Châteauneuf-de-Martigues et l'étang de Berre.

Des onze noms qui suivent, un seul (*Megalona*) ne se trouve pas dans les itinéraires. On remarquera pour une de ces villes, *Buscino*, une altération (*Ruscilone*) qui semble le point de départ de la forme qui a prévalu dans le mot *Roussillon*. Les autres noms sont moins altérés que d'habitude, même celui de Béziers, *Beteroris*.

L'Anonyme est le premier géographe qui fasse mention de Maguelone, bien connue au moyen âge, mais ignorée avant l'an 589, où son évêque Boëtius se fit représenter au concile de Tolède. La *Gothie*, en effet, ressortait du royaume wisigoth d'Espagne. Moins d'un siècle après, les ducs de Gothie, Paulus et Hilderik, insurgés contre Wamba, s'y fortifièrent, et ce prince illustre fut obligé de l'assiéger par mer et par

terre. Sa position, assez analogue à celle de Cette, mais moins élevée toutefois, en faisait un des ports les plus importants de la Septimanie. Ce n'est plus qu'une belle ruine, entre la mer et l'étang de Thau.

La seconde partie de la liste, entre le Lez et les Pyrénées, offre quelques incertitudes. *Latara*, citée par Pomponius Mela avec le titre de *civitas*, et que la similitude de nom a fait placer au village de Lattes, ne pouvait être en cet endroit, attendu (comme le fait très bien observer Astruc) (1), que Lattes est au levant du Lez et que *Latara* était au couchant. Lattes est d'ailleurs relativement moderne, car il a été fondé en 1139 par le seigneur de Montpellier, qui en fit en 1141, une forteresse appelée *Castrum de Latis* ou *de palude*. Ce n'était, en effet, qu'un vaste marais, où un baron du XIIe siècle pouvait élever une *grange* ou un fort, mais très défavorable à l'établissement d'une cité : d'ailleurs, la voie romaine ne passait pas à Lattes, mais plus haut, près de l'endroit appelé au moyen âge le Havre-Saint-Denis, et où s'éleva plus tard la citadelle de Montpellier. C'est sur ce point qu'Astruc a placé *Latara* ou *Latera*.

A la suite de *Sextantione* et d'*Agæ Convenarum* (on voit que l'ordre des lieux n'embarrasse guère le Ravennate), nous trouvons deux noms inconnus, *Burrea* et *Buget* ou *Abate*. *Burrea* doit être sur les bords de la Berre, à son débouché dans l'étang de Sigean, lieu célèbre par une victoire de Charles Martel sur les Arabes, *in loco qui vocatur Birra*, VII *ab urbe Narbona milliario* (Ann. Mettens, ann. 737). L'histoire des évêques

(1) Astruc, I, 34 et suiv.

d'Auxerre appelle ce lieu *Berra*. *Buget*, que nous lisions plutôt *Baget*, est Bages, bourg sans importance, mais qui donne son nom au grand étang dont nous parlons plus loin, en expliquant le *lacus Narbonensis*. *Rusino* est un double emploi. *Combusta* est Rivesaltes, selon Marca, Walckenaër le place à 6 kilomètres au sud de Salces.

Astruc, selon sa coutume, bouleverse toute cette partie de la liste pour la coucher sur le lit de Procruste des itinéraires. Il remplace arbitrairement *Burrea*, *Abate*, *Rusino* par *Arauram sive Cesseroneu* (Saint-Tibéry) et *Aquæ Calidæ* par *ad Centuriones*, parce que, selon lui, il n'y a pas d'eaux thermales entre la tour de Roussillon et les Pyrénées. Astruc eût mieux fait de dire qu'il n'en connaissait pas, car aujourd'hui la statistique régionale, plus avancée que de son temps, nous montre *quatre-vingts* sources de ce genre dans le département des Pyrénées-Orientales, et de Perpignan à Bellegarde le commentateur n'a qu'à choisir. Sur le parcours de l'ancienne voie, qui est à peu près la route moderne, nous avons une source thermale à l'important village du Boulou, où l'on a reconnu la station antique et le nom altéré de *Stabulum*. La station pouvait être à la fois un établissement de bains et ce que l'on appellerait aujourd'hui un dépôt de remonte, et nous n'hésitons pas à y voir les *Eaux chaudes* du Ravennate. Astruc suppose, toujours gratuitement, qu'il faut lire *ad Centuriones*, station que les distances reportent en pleine montagne et qui n'a pas du tout d'eaux thermales. Il a été mieux inspiré en cherchant «la cité de Calum, voisine de Foz», dans le port Carry, et en substituant à *Calum* la correction *Carum*. Sans

voir la nécessité de ce changement, nous nous empressons de nous rallier à cette interprétation. Le port de Garry, lequel tire son nom du bourg du même nom, qui en couronne le fond, est étroit, mais bon pour le cabotage, avec 4 mètres d'eau à marée basse : il ne faut pas le confondre avec le port de Garro, qui en est peu éloigné. C'est l'*Incarus* de l'itinéraire maritime : peut-être le Ravennate, trouvant le mot *Incarum* ou *Incalum* dans un routier maritime, aura pris la syllabe initiale pour la préposition *in*, et aura cru faire acte de critique en estropiant ce nom. Du reste, le nom moderne prouve assez que la langue populaire n'a pas été plus judicieuse que lui.

Les deux rivières citées par l'Anonyme, faciles à reconnaître dans l'Orb et l'Aude, sont l'*Orobis* et l'*Atax* des anciens. Dans la contraction du premier nom, dans le changement du *t* en *d* pour le second, on trouve un acheminement vers la forme actuelle. Quant au *lacus Narbonensis*, c'est le *Rubresus* d'Avienus, l'étang de Bages ou Gruissan, où vient déboucher le bras de l'Aude qui passe à Narbonne, et qui paraît avoir été dans l'antiquité le bras principal. Ce nom de lac de Narbonne se lit dans Strabon, et tous les géographes y reconnaissent comme nous l'étang de Gruissan, la seule lagune remarquable qui avoisine cette ville.

De la Septimanie, l'Anonyme passe en Italie pour revenir, après un long circuit, tout au fond des Gaules, à la Bretagne armoricaine.

IV. Britannia.

« Sur l'Océan occidental, près de la Gaule sus-

décrite, se place la contrée que l'on nomme Bretagne-aux-Marais. Ce n'est pas l'île de Bretagne, qui fait partie de la vaste Europe. Sur ce pays, j'ai compulsé Hanaride et Eldebald, et principalement celui-ci. Cette Bretagne a plusieurs villes dont voici quelques-unes, Chris, Venetis, et plusieurs fleuves. comme le Sigugna-Boo, qui se jette dans l'Océan. »

Avant les Carolingiens, la Bretagne était fort mal connue, comme on peut le voir par les fables de Procope et même les exagérations des chroniqueurs franks. C'était une péninsule ouverte, où des émigrés de l'île de Bretagne, chassés par les Pictes et les Anglo-Saxons, étaient venus par bans nombreux durant les ve et vi^e^ siècles, fonder plusieurs petits États calqués sur le modèle des royaumes caubriens et tout aussi anarchiques. Les anciennes cités des Oxismii, Curiosolites, Veneti, avaient disparu devant de nouvelles circonscriptions à noms barbares, Cornubia, Domnonæa, Warochia, Pontrecoët.

Du temps de Childebert, la colonisation bretonne atteignait au nord le pays de Dol, limite actuelle de la province; mais au sud, elle ne dépassait pas Vannes, comme nous le dirons tout à l'heure. Un petit chef breton, nommé Riothime, avait dès 470 formé sur la Loire un établissement qui disparut devant les Wisigoths. Après Clovis qui, par l'incorporation à son empire des cités armorikes dont Rennes et Nantes faisaient partie, cerna le petit État breton par toutes ses frontières, les Franks pénétrèrent plusieurs fois en Bretagne, pour intervenir dans les discussions civiles de ces belliqueux voisins.

Leur route habituelle était le pays nantais, dont la

partie occidentale contient par exception de vastes marais, ceux de Brivé et de la Brière, sans compter ceux que forment la Villaine et l'Ourt à leur confluent, et sur différents points au-dessus. On peut s'expliquer ainsi, dans le Ravennate, le nom de *Britannia in paludibus*, assez étrange pour une contrée très onduleuse, qui a peu de plaines et encore moins de marais. Mais les Franks, par lesquels seuls l'Anonyme pouvait connaître la Bretagne, devaient la juger par les seules parties qu'ils eussent parcourues.

Dans le *Venetis* de l'Anonyme, on reconnaît aisément Vannes, l'ancien *Veneti*, qui ne fit partie des États bretons que pendant un siècle et demi à peu près, de Gontran à Pepin. C'était, même sous les Mérovingiens, une ville gallo-romaine au centre d'un pays en litige, ravagé plutôt que possédé par les deux nations belligérantes. Entre Vannes et la Villaine, les Bretons étaient censés possesseurs du pays, mais plutôt comme maîtres que comme population dominante ; même sous les Carolingiens, ils étaient regardés comme des intrus et des ennemis par les indigènes. Un trait de mœurs fera bien connaître cette position. Vers 850, deux guerriers bretons qui allaient rejoindre l'armée de leur roi, s'arrêtèrent au bourg de Poliac, près Rochefort. Un parti frank fit irruption dans le bourg, et comme les deux Bretons s'étaient cachés à la hâte, un homme du peuple dit aux Franks : « Vous cherchez les Bretons ? ils sont cachés dans une meule de paille. » Les Franks profitent de l'avis, les tirent de leur retraite et les égorgent (1).

Ermold Nigel dit aussi de Vannes, qu'il appelle

(1) Cart. Roton.

Veneda (1) : « *Sæpius infestans Brittonum hanc turba nocentum visitat...* »

Les choses n'étaient guère différentes sous les Mérovingiens. Du temps de Clovis, nous voyons à Vannes un certain Eusebius que la Vie de saint Melaine qualifie de *rex Venetensis*. Son nom, ceux de sa fille Aspasia et de sa résidence (*Primavilla*, à *Cambliciacus* ou Comblessac) indiquent clairement un chef gallo-romain, et le titre de *rex* signifie bien moins un roi qu'un magistrat de la cité investi d'une sorte de dictature au milieu de l'anarchie et des dangers de toute sorte qui assiégeaient alors les dernières cités armorikes (2). Durant le siècle suivant, les Bretons et les Franks se partagent le Vannetais : les derniers possèdent la ville et le territoire oriental sous le titre d'*Ager Venetensis;* les Bretons colonisent l'ouest où ils fondent un *comitatus* qui prend le nom de *Browerech*, terre de Werech, Guerech ou Waroch, en latin *Warochia*. Guérard, dans son Essai sur les *pagi* de la Gaule, a placé à tort ce pays dans le comté nantais, par suite d'une confusion qu'il a faite entre Arthon, près Pornic, et Arzon, au sud de Vannes.

Il y a eu deux comtés de ce nom de Waroch. Le premier est peu connu, le second joue un grand rôle dans Grégoire de Tours. En 578, il envahit le territoire frank, et battit les contingents ennemis à Messac, sur la Villaine; puis il se réconcilia avec le roi, et obtint par un traité le gouvernement de la ville de Vannes, à

(1) III, v. 253.

(2) *Biographie bretonne*, I, v° Eusebius.

charge de se reconnaître, pour cette ville, agent et tributaire du roi Childéric. Puis l'armée royale éloignée, il oublia le traité et recommença à dévaster chaque année les pays de Rennes et de Nantes (1).

Ces attaques exaspérèrent, en 530, le roi Gontran, qui chargea les ducs Beppolen et Ebrachaire de réunir les contingents voisins du *limes Britannicus* pour châtier Waroch. Beppolen arriva le premier aux marais dont nous parlons, il s'y engagea bravement, jeta un pont sur la Villaine, gagna les rives de l'ouest, brûla quelques villages, et finit par trouver l'ennemi. Un prêtre, qui lui servait de guide, l'égara dans les marais : il attaqua cependant, fut tué après trois jours de combat, et son armée fut détruite. Son collègue Ebrachaire, qui l'avait laissé accabler par jalousie, marcha avec son armée intacte sur Vannes, dont le clergé et la population lui firent un accueil empressé. L'évêque lui adressa ces paroles significatives : « Nous ne refusons pas au roi le tribut que nous lui devons, mais nous gémissons sous la dure tyrannie des Bretons. » Cette armée, au retour, fut attaquée et perdit beaucoup de monde à l'embouchure de la Villaine : le reste, en repassant à travers l'Anjou, fut assommé par les paysans exaspérés à force de mauvais traitements. On comprend que cette campagne ait laissé des souvenirs funèbres dans l'imagination des Franks, et qu'ils aient grossi l'importance des marais bretons, les mêmes où périt, en 845, l'armée de Charles le Chauve, écrasée par les Bretons à la bataille de Ballon. Cependant une autre

(1) Greg. Tur., V, 17.

circonstance peut nous servir ici. En 708 (1), un orage subit balaya des terres basses qui s'étendaient entre la Rance et le Couesnon, là où coulait le Guyoul (*Portus Winian, ad ostium Gubioli fluminis*); la mer noya les campagnes et les fourrés de Dol et du mont Saint-Michel, et couvrit cette vaste plaine dont elle fit un marais, augmenté plus tard par de nouvelles catastrophes.

Revenons à Vannes, qui, nous l'avons dit, ne fut aux Bretons que pendant 150 ans environ. En 753, Pepin le leur enlève : *Vanedis castrum conquisivit*. Le *d* de *Venedis* est assez conforme à la prononciation des indigènes, *Gwened*. Sous les premiers Carolingiens, c'était pour eux une place frontière d'où *ils entraient en Bretagne*, disent formellement les chroniqueurs. Il est donc probable que les renseignements dont s'est servi l'Anonyme remontent à l'époque où Vannes était aux Bretons, c'est-à-dire au VIIe siècle ou au commencement du VIIIe.

En somme, *Venetis* ne nous offre aucune difficulté. Pour *Chris*, c'est une autre affaire.

On connaît les légendes, universellement répandues en basse Bretagne, sur l'existence d'une ville du Kér-is (ville d'Is) au temps du roi Grallon, Ve siècle de notre ère. On peut consulter là-dessus Cambry, de Kérdanet (2), et surtout les *notes et éclaircissements* dont M. de la Villemarqué a accompagné son chant popu-

(1) Voir, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, une très curieuse discussion sur cet événement entre M. Bizeul (de Blain), qui le rejette, et M. Alfred Maury, qui l'admet.

(2) *Vies des ss. de Bretagne*, d'Albert le Grand, éd. Kerdanet.

laire sur la *ville d'Is* (1). Bien que chaque localité du littoral breton, et principalement Saint-Michel en grève, Lannion, Saint-Pol-de-Léon, Brest, revendiquent l'honneur d'avoir été illustrés par l'emplacement de cette mystérieuse capitale, il est reconnu que les probabilités les plus nombreuses sont pour la baie de Douarnenez, sur un point indéterminé de la côte méridionale. Elle aurait été submergée, au temps de Grallon, par une invasion de la mer qui aurait rompu les digues ou écluses dont elle s'abritait. Les Bretons parlent encore de ruines et de pans de mur qu'on peut voir à marée basse, et qu'ils prennent pour les débris de cette catastrophe. M. de Fréminville a constaté que ces prétendues ruines d'Is sont celles d'un important établissement romain (2). Quoi qu'il en soit, M. de Kerdanet s'est autorisé d'une ressemblance de nom (Keris ou Kris, *k* barré des Bretons) pour invoquer le témoignage de notre auteur en faveur d'Is. Sprüner, dans sa carte de la France mérovingienne, adopte le nom d'Ys et la place à Douarnenez.

D'autres ont rappelé que la Bretagne possède une ancienne ville, *Carhaix*, en langue bretonne *Keraëz*, ou par contraction, dans le dialecte cornouaillais, *Karez;* tous ces trois noms se rapprochent fort du *Chris* de notre Anonyme.

Quant à l'importance passée de Carhaix, on ne peut la mettre en doute. Il est à peu près généralement reconnu que c'est le *Vorgium* des itinéraires, le *Vorganium* dont Ptolémée fait la métropole des *Osismii*. Sept voies romaines et embranchements y convergent

(1) *Barzas Breiz*, t. I.

(2) *Ant. du Finistère*, IIe partie.

de Quimper, Cézon, Saint-Pol, Lannion, Tréguier, Rennes, Vannes. Au VIIIe siècle, c'était, selon la légende de saint Mélaire, la capitale de cette partie de la Bretagne. Je sais bien qu'on n'accorde qu'une médiocre confiance aux actes de ce saint; mais à supposer qu'ils soient un faux en matière d'histoire hagiographique, il y aurait cependant là l'indication d'une tradition postérieure qu'il ne faut pas négliger.

D'ailleurs, au moyen âge, Carhaix continue à être une cité considérable ; elle est la capitale du comté de Poher, qui donne à la Bretagne son libérateur (948), Alain Barbetorte, l'exterminateur des Normands de Dol et de la Loire. Devenu chef souverain des Bretons, il oublie sa vieille ville, qui ne fait plus que déchoir; mais nous devons tenir compte de ce qu'elle fut avant cette époque.

Nous avions adopté nous-même, et développé cette opinion dans un travail qui remonte à quelques années (1), mais une étude plus approfondie nous a amené à l'abandonner.

Les auteurs franks qui nous ont parlé du premier établissement des Bretons dans les Gaules les placent un peu à l'ouest de la Villaine. Eginhard, qui a pris cette tradition nous ne savons où, dit formellement : *In ultimis Galliæ finibus Venetorum et Coriosolitarum regiones occupavit.* Le célèbre annaliste ne nomme, en Bretagne, que les *Curiosolites* et les *Venetes ;* l'Anonyme ne parle que de *Chris* et de *Venetis.* Il y a entre ces deux textes une relation des plus probables, et que nous adoptons. *Chris*, selon nous, est une abréviation

(1) *Carhaix*, dans l'Annuaire de Brest (partie historique), 1851.

de *Curiosolites* (variante *Cariosvelites*), nom cité pour la première fois par César parmi les peuples armorikes, nommés dans la *Notitia*, et qui disparaissent ensuite complétement. Il est reconnu que ce peuple habitait entre les *Rhedones*, les *Osismii* et les *Veneti*, par conséquent dans le territoire qui a formé sous les Bretons le diocèse de Saint-Malo, autour du bourg moderne de Corseul (et non Corseult), au moyen âge *Corsilium*, qui a conservé de belles ruines et le nom des Curiosolites. Quant aux limites précises de ce peuple, on ne peut que les soupçonner; car en basse Bretagne, comme l'a très bien prouvé M. de la Borderie, les circonscriptions des diocèses n'ont nullement été calquées sur celles des cités gauloises. D'Anville les étend à l'ouest jusqu'à la rivière Urne, près Saint-Brieuc, et au village d'Iffiniac, qu'il écrit Finiac, et où il voit un *Fines;* tout Breton eût pu le détromperet, lui dire que ce lieu, comme celui d'Yvignac près Broons, signifie simplement un lieu planté d'ifs (Ivinec). Walckenaër, renchérissant sur les hypothèses de Gosselin, dédouble le passage où Ptolémée décrit le littoral entre le cap Gobœum et la Seine, et donne aux *Biducœsii* de ce géographe le diocèse de Saint-Brieuc, sur la foi d'une tradition plus qu'équivoque trouvée dans Piganiol de la Force. Il applaudit à la sagacité avec laquelle d'Anville a interprété le mot Finiac, mais il n'y adhère pas.

Corseul disparut, comme cité antique, avec la domination romaine dans la péninsule, et n'existait plus que comme souvenir historique à l'époque où écrivait l'Anonyme. Disons, en finissant, que si Erquy près Saint-Brieuc est la *Rheginea* de la Table (ce qui est

admis, mais pourrait être contesté), Corseul est le *Fanum Martis* du même document.

Passons maintenant à un dernier mot que l'on n'a même pas essayé de traduire, le fleuve *Sigugna Boo.* Nous avons cherché, parmi les rivières de Bretagne qui vont finir à la mer un nom qui se rapprochât de *Sigugna.* Nous avons cru un instant à une grossière erreur du géographe, qui aurait placé l'embranchement de la Seine en Bretagne; Ammien Marcellin, qui n'est pourtant pas un barbare, ne dit-il pas que la Seine, grossie de la Marne, se rend dans la mer près de Coutances (*Castra Constantia*)? A moins que ce dernier nom ne soit tout autre chose que Coutances, ce qui n'a pas été soutenu à notre connaissance, il est prouvé par ce fait et par d'autres encore, que tout l'ouest de la Lyonnaise était fort mal connu des écrivains les mieux informés. On peut ajouter que l'Armorike était un mot très vague qui s'appliquait, même au IXe siècle, aux contrées baignées par la Seine, comme le Lieuvin (*in finibus Marmoricanorum* (*sic*) *apud pontem Divæ fluminis,* dit le cartulaire de Saint-Père de Chartres (t. I); mais la Confédération armorike de 409 n'a aucun rapport avec les Bretons, quoique beaucoup d'historiens estimés, comme D. Morice et Daru, se soient laissé entraîner à les confondre. Risquons donc quelques autres hypothèses.

La Loire n'est pas précisément un fleuve breton, bien qu'il ait son embouchure dans ce pays; en dehors de ce grand cours d'eau, les principales rivières de Bretagne sont la Villaine, le Couësnon, la Rance, le Trieux, l'Aulne, le Blavet. Rien de tout cela ne nous donne le nom que nous cherchons. Dans un degré

inférieur, nous avons au fond de la baie de Saint-Brieuc une rivière, le Gouët, que la légende de saint Grenollé appelle *Sangua*. Nous approcherions ainsi de notre solution, si nous ne savions que ce nom n'est qu'une traduction maladroite du nom breton de cette rivière, qui veut dire à la fois *forêt* et *sang*, selon qu'on l'écrit *goad* ou *goëd*.

La *Selune* (*Senuna* des Actes), qui tombe dans la baie du mont Saint Michel, offre encore un certain rapport de nom, mais elle passe à près de trois lieues de la frontière extrême de Bretagne, bien loin d'arroser cette contrée.

La plus importante des rivières de la Bretagne primitive était la Villaine, qui la baignait à l'est, depuis son confluent avec le Meu jusqu'à la mer. Grégoire de Tours connaît la Villaine sous le nom de *Vicenonia* ; les auteurs postérieurs donnent les variantes *Vicevonia*, *Visnonia*, et même *Vigelania* ; le cartulaire de Redon écrit *Visnonicum vetus* (l'ancien lit de la Villaine) ; Aimoin, *Viscon* et *Wisnona*. De *Vigenna* à *Vigugna*, la distance est fort courte, plus courte certainement que des mêmes mots à *Undoënnse flumen*, que nous trouvons dans le cartulaire de Redon. Qui empêche de voir dans *Sigugna* une erreur de transcription de la lettre initiale, et de restituer *Vigugna*?

Quant à *Boo*, adjonction au précédent, nous ne pouvons que proposer de lire *Bac* (*Bach* allemand, rivière), que les Franks auront ajouté au nom propre de la Villaine. Nous avons dit que le nom de la Nab, chez les Thuringes, écrit *Bac* dans les éditions Porcheron et Gronovius, avait été transcrit *Boo* par Uckert : *Si quid novisti rectius...*

Quant aux variantes *Ebris* et *Sigi*, *Ignabo*, données par le mss. du Vatican, nous les croyons encore plus incorrectes que *Chris* et *Sigugnabo*, et ne voulons pas nous y arrêter.

V. — NEUSTRIA.

Dans le *Periplus* (liv. V), notre auteur a grand soin de nous répéter que cette Bretagne que nous venons de décrire n'est pas l'île qu'on nomme ainsi, mais bien la *Neustrie* (*Britannia, vel patria quæ dicitur Nustricus*). Cette phrase est à remarquer, surtout si on la rapproche d'un passage des Annales de Saint-Bertin (année 882) : *Britannos, qui Salomone duce habitant in Niustria*. On comprend aisément cette phrase, bien qu'elle soit inexacte, si l'on prend *Neustria* dans le sens précis de royaume Neustrien. Sous Charlemagne et Louis le Pieux, la Bretagne, soumise à l'empire, avait fait partie de la Neustrie ; mais depuis 845 et le couronnement de Nominoë, c'était un royaume que les Carolingiens avaient fini par reconnaître après deux sanglantes défaites: *Niustria* n'est donc ici que « l'ouest », *neoster*. Mais en tout cas, si la Bretagne était dans l'ouest, elle n'était pas la région de l'ouest tout entière, et l'Anonyme est, selon son habitude, le plus inexact des deux.

L'abbé Lebeuf, dans une dissertation un peu conjecturale et où l'on ne retrouve pas son jugement habituel (1), a essayé d'établir que les mots *Neustria* et *Austrasia* n'avaient pas le sens topographique qu'on leur attribuait généralement, et que la vraie forme du premier est *Neptricum* ou *Neptrecum*, qu'on rencontre

(1) Paris, 1740. — Voyez les Mémoires de Trévoux, juin 1741.

dans Frédégaire, et qui est, selon lui, « un adoucissement de *Nempticum*, qui, en langue teutonique, veut dire : *præcipuum regnum* ou *præcipua regni sedes*. » On peut voir, au tome XIV de l'*Histoire de l'Académie des* Inscriptions, la réfutation complète que Foncemagne donna de cette opinion.

Grégoire de Tours n'a pas parlé de la *Neustria* : Frédégaire est le premier qui la nomme. Un hagiographe lui donne le nom assez étrange de *Francia Sequanorum* (c'est-à-dire *ad Sequanum*). La Lombardie était, au même temps, ces provinces d'*Austria* et de *Neustria* que les actes traduisent par *Hesperia*, synonyme d'*Occidentale regnum*, qu'un auteur (1) donne à la Neustrie. Restreinte ensuite aux pays d'entre Seine et Loire, l'expression de *Neustria* finit par devenir, à partir du xe siècle, synonyme de *Normannia*. Avant de quitter la *Francia* proprement dite, essayons de déterminer la valeur précise de ce mot avant et sans les Carolingiens, L'abbé Lebeuf, dans la dissertation précitée, n'a pas eu de peine à prouver que l'Aquitaine et tout le midi à partir d'Auxerre n'en faisaient pas partie. Quant aux régions du Nord, la Neustrie et l'Austrasie se disputaient le nom de *Francia*. L'auteur du *Gesta Francorum* distingue partout les *Franci* des *Austrasii* : et par contre, le poëte-chroniqueur Abbon nomme les trois parties du royaume *Francia*, *Neustria*, *Burgundia* (2). Pour le premier, la vraie *France* est la Neustrie : c'est l'Austrasie pour le second. On peut croire, sans risque de se tromper, que chacun des deux pays revendiquait pour lui-même le nom national. Il échappe à

(1) Hermann, ap. Vales., *Notitia*, p. 373.

(2) *Ib.*, p. 392.

tous deux pour passer, dans son acception la plus spéciale, à ce qu'on appelait aux IXe et Xe siècles *Francia media* ou *mediana*, s'étendant de la Loire à la Meuse : la partie de cette région dont Paris était le centre forma une circonscription politique, le duché de France (*Francorum*, *Franciæ ducatus : marciæ*), d'où notre moderne Ile-de-France.

VI. — AQUITANIA, SEU GUASCONIA.

« Près de la Bretagne et au bord de l'Océan s'étend la *Guasconia*, qui est l'Aquitaine des anciens, et pour laquelle j'ai adopté le témoignage d'Athanaride. C'est une contrée très fertile en toutes choses nécessaires à la vie, et dont les principales villes sont Bituricas, Alvernin, Argentine, Limodicas, Pictavis, Mediolano des Santons, Jculisma, Petragoris, Aginius, Carturcium, Rodingis, Albigi, Bordicalon.

Ce passage de notre auteur ne présente aucun embarras. L'Aquitaine formait, au VIIe siècle, une sorte de vice-royauté gouvernée par des princes du sang mérovingiens : les Wascons, qui la désolaient de leurs brigandages rapides, comme nous le dirons plus bas, lui faisaient déjà donner, ainsi qu'on le voit, le nom de Wasconia. Toutefois ce nom, qui n'a d'autre garant que notre Anonyme, ne dut lui appartenir que très accidentellement, car le nom de *Gascogne* ne dépassa jamais la Garonne, si ce n'est au moyen âge, à l'époque de la plus grande splendeur du duché féodal de ce nom ; encore la Gascogne d'au delà de la Garonne ne se composait que d'insignifiantes portions du Bordelais et du Bazadais.

On reconnaît aisément dans les villes citées ci-dessus,

Bourges, Clermont d'Auvergne, Argentan, Limoges, Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Agen, Cahors, Rodez, Albi, Bordeaux. De ces villes, une seulement (Argentan) n'est pas métropole. Les autres, au nombre de douze, sont les capitales d'autant de *comitatus* de l'Aquitaine mérovingienne. Trois manquent à la liste: ce sont Toulouse, dont nous parlerons tout à l'heure, Anderieux (Gabali), Saint-Paulien (Vellavi), ou plutôt les métropoles plus modernes de *Mimate* et *Podium* (Mende et le Puy). Notre géographie parle des deux dernières à l'article de la Bourgogne (erreur manifeste), sous leurs noms gaulois d'*Andereton* (Anderitum, quod est Gabali) et de *Ribision* (Revessio, portea Vellavi).

« Ailleurs sont les villes de Blavia, Tiblosa, Luci, Cantilia, Langlo, Blivida, Bargaridon. »

Tiblosa est certainement une altération inepte de *Tolosa* (Toulouse); Astruc ne s'en est pas aperçu, quand il s'est étonné de ne pas trouver dans la description de l'Aquitaine une ville de cette importance. Elle ne faisait pas partie, en effet, de l'ancienne Aquitaine, mais bien de la Septimanie, dont Clovis la détacha quand il l'eut prise aux Wisigoths après la bataille de Voclade. Le Ravennate, ne la trouvant pas dans les notices romaines qu'il compilait, l'aura passée sous silence, pour y revenir en citant les villes de second ordre. Pour Reichard, *Tiblosa* est Tiffauges, bien que cette très ancienne ville s'appelle, dans les actes, *Taïfalicum* et *Teofalgicum*. Notre hypothèse est justifiée par la variante *Tholosa*, du mss. du Vatican.

Blavia était sous les Romains une porte militaire qui commandait la Gironde ; aussi Ausone l'appelle *Blavia militaris*, et sous les Mérovingiens, elle reste une

place forte : *Blaviensi Castello super littus Garonæ* (G. Tur.); Aimoin et les *Annales de Metz* lui continuent ce nom. C'est aujourd'hui Blaye.

Nous avons appuyé sur ce nom de *Blavia*, pour bien le distinguer d'un autre nom qui nous embarrasse fort, *Blivida*. *Blavia* porte, dans l'itinéraire d'Ethicus, le nom altéré de *Blavutum*, qui conviendrait mieux à l'autre Blavia (*Blavitta* ou Blavet en Armorike): le compilateur de Ravenné aurait-il trouvé les deux noms dans deux relations différentes, et en aurait-il fait deux villes distinctes? Nous n'aurions aucune peine à le croire, si nous ne voyions plus de vraisemblance dans la supposition que le texte du Ravennate est erroné, et qu'il a eu en vue le *Diolindum* de la Table, dont il a fait *Blividon* ou *Blivida* par une de ses altérations habituelles. C'est *la Linde*, sur le Lot.

Luci est *Lucio*, qui donne son nom au *Lucionensis ager* (Luçon et le Luçonnais, dans le bas Poitou). On pourrait être tenté d'y voir *Lucæ castrum* (Loches), pris par Pepin en 742, si ce dernier lieu n'était dans la Touraine, par conséquent hors de la *Guasconia*. Luçon existait sous les Mérovingiens : c'était un monastère fondé par saint Philbert, et qui fut ruiné par les Normands vers 877. *Cœnobium Sanctæ-Mariæ Lucionensis quod Lucius quidam imperialis incœpit*, dit la chronique de Maillezais : origine que nous n'avons même pas besoin de discuter.

Chanteille est le *Cantilia* des itinéraires et du Ravennate. Je ne puis me rendre compte du motif qui aura décidé Reichard à placer celui de l'Anonyme à Châtillon-sur-Sèvre, du moment qu'il reconnaît dans Chanteille celui de l'itinéraire.

Langlo est la forme presque moderne de Langon, lieu inconnu dans l'antiquité (la station de l'itinéraire était Sirio, un peu plus à l'ouest). Sous les Franks, c'est *Alingo*, forme analogue à celle d'*Alingavia* pour Langeais ; Reichard a même traduit *Langlo* par ce dernier nom, quoique Langeais soit au nord de la Loire. Au moyen âge, nous avons *Lingo* dans les chartes du Bazadais : *Vitalis de Lingone*. Langon était dans le Bazadais, c'est-à-dire dans la Novempopulanie, et non dans l'Aquitaine propre, ou *Gnasconia* du Ravennate ; mais nous pardonnerions à notre auteur s'il n'avait jamais omis de fautes plus importantes.

Bargaridon se reconnaît dans le *Bercorates* de Pline, actuellement Biscarosse. Walckenaër, qui n'admet pas ce dernier lieu, mais le village voisin de Barcou, dont les habitants sont appelés, en patois du pays, Bercouats, eût pu s'appuyer de la leçon du Ravennate. Nous ferons observer ici que les Bercorates, que Pline place dans la Novempopulanie, sont très justement placés par l'Anonyme en dehors de ce dernier pays, parce que Biscarosse a fait partie du diocèse de Bordeaux durant tout le moyen âge et jusqu'en 1790.

« Cette Gascogne est traversée par plusieurs fleuves, notamment par la Ligeris, qui sépare les Gaules de l'Aquitaine. Viennent ensuite les rivières Cara, Sangulis, Alere, Icara, Crosa, Vicenna, Bicera, Dronona, Ulta, Vanruna, dont quelques-unes vont finir dans l'Océan. »

La Loire (que l'Anonyme a plus haut nommée *Lega*) était en effet, à l'est et au nord, une limite naturelle de l'Aquitaine ; mais elle dépassait cette limite dans le Gévaudan et le Velay, et restait en deçà depuis Sully jusqu'à Chalonne en Anjou. Plus tard, après

leurs grandes victoires sur Charles le Chauve en 845, et les années suivantes, les rois bretons Nominoë et Herispoë se firent céder par l'empire les pays d'Herbauges, Retz, Mauges, Tiffauges (*Herbadilliacum, Ratiatensem, Medalgicum, Teofalgicum pagos*), et tout le bas Poitou, c'est-à-dire tout ce qui était compris entre le Lay, le Layon et Pierrefitte : *A flumine Ladionis in Ligerim descendente usque ad Irumnam flumen et Petram frictam et Ciriacum* (1) *et flumen Ledii quod in mare occidentale decurrit* (2). Cette limite dura jusqu'au règne d'Alain Barbetorte, qui la remit en vigueur après avoir battu les Normands de la Loire (944), et même jusqu'au comte de Nantes Guerech, qui régla la délimitation de cette frontière par un traité spécial avec Guillaume Tête-d'Etoupes. Mais sous ses successeurs, les ducs aquitains reprirent le bas Poitou depuis le Lay jusqu'à Machecoul et Tiffauges (*quamvis hæc omnia à Pictaviensibus invadantur*) (3); les Mauges passèrent à l'Anjou. Ce ne fut donc que vers 845 que la Loire a cessé de former la frontière d'Aquitaine entre Chalonne et Paimbœuf.

On remarquera l'expression du Ravennate, *inter Gallias* et *Aquitaniam. Gallias*, c'est-à-dire *Gallia Prima* ou *Francia*, et *Gallia Secunda* ou *Burgundia*, comme nous l'avons déjà expliqué.

On reconnaît l'Allier dans *Alere* (*Elaver* de César; *Helerius* de Pepin d'Aquitaine), *Aleris* et *Alerius* du moyen âge (*Vita Odilonis* Clun. Odonis colla-

(1) *Tiriacum*, selon le *Chron. Namnet.*

(2) *Chron. Brioc. et Namnetense.*

(3) *Chr. Brioc.*

tion III); la Creuse. *Crosa*, qui est le nom classique; le Cher, *Icara* (*Carus* des chroniques, *Caris torrens* de Grégoire de Tours et des lettres de Pepin); la Vienne, *Vicenna* (*Vingenna* de Grégoire de Tours, *Vigenus* de Roricon (liv. IV), *Vencenna* des Annales de Saint-Bertin, année 879; et une petite rivière d'Auvergne, qu'aucun géographe n'a nommée avant notre auteur, la Sioule, *Sangulis* (*Vaveris silva super fluvium Seulo* (1)... *inter fluvium Sivolis et Bulbulam* (2).

La *Cara* n'est pas le Cher, comme on pourrait le croire, puisque nous avons vu cette rivière nommée par notre auteur, *Icara*. *Cara* nous semble une forme altérée de *Carantona*, la Charente. Il est mieux de suivre à travers les temps les transformations successives de ce nom. Ptolémée nomme le premier le *Canentelus*, où tout le monde a reconnu la Charente, sauf Gosselin et Walckenaër, qui, fidèles à un système de géographie mathématique en contradiction avec les données de géographie historique, se sont obstinés à soutenir que Ptolémée a négligé une rivière de l'importance de la Charente, pour appeler l'attention sur un ruisseau du bas Poitou qui forme la misérable crique de Vie. A *Canentelus* succède *Carantonus* sous la plume d'Ausone, et ce devait être la vraie forme gauloise: on peut s'en fier là-dessus au purisme du poëte gallo-romain. De *Carantonus* se forme, sous les Mérovingiens, *Caranto* (3), d'où le nom *Charanta* de la *Vie de saint Louis*, forme définitive et où nous voyons se féminiser le petit fleuve aquitain. On voit que ce

(1) Erimberti *V. S. Vincent.*
(2) *V. S. Menelei.*
(3) *V. S. Eparchii.*

féminin est plus ancien qu'on ne le croyait généralement, puisque nous le trouvons déjà dans le Ravennate.

La Garonne, *Vanrnna*, probablement altération de *Warunna*, a plusieurs affluents dont trois seulement nous sont donnés par l'Anonyme : la *Biscera* (Vezère), l'*Ulta* (Lot), la *Dronona* (Dordogne). Le Tarn, qui eût mérité de figurer dans cette liste, ne s'y montre pas. Le Lot nous offre matière à quelques remarques. On sait que le nom populaire de cette grande rivière (l'Olt) a, par un abus de prononciation facile à saisir, été changé en Lot. Le radical primitif, dont le sens nous échappe, est très fréquent dans les pays où les races celtiques ont habité : *Oltis* (*Ulta*, *Olt*) d'Aquitaine ; *Ulda* (*Ult*, *Duthul*, Oust) en Bretagne ; *Uldo* (l'Oudon, dans l'Anjou); *Olt* (ou Aluta) en Valachie, en beaucoup d'autres.

Dronona est une corruption d'un mot qui semble devoir être rectifié ainsi : *Dornona* (Dordogne). *Duranius* est le nom romain, qui ne semble pas le plus conforme à l'étymologie celtique *Dŏurdoun*, « eau profonde. » Suivant la Vie de saint Rioc, évidemment fabuleuse, mais bonne à consulter comme tradition, le premier nom de la rivière Elorn, en Bretagne, aurait été *Dourdoun* (1). Le nom de la rivière *Douron*, dans le même pays, semble avoir la même origine. Le ruisseau qui passe à Conches, dans le Rouergue, s'appelait *Dordunus* d'après un acte de 819 : « *Concas* super rivulum *Dordunum*. »

Le nom de *Duranius*, que nous trouvons dans Ausone (*Mosella*) et dans Sidoine Apollinaire (*Carm.* XVII), devient *Dorononia* dans Grégoire de Tours, et *Dore-*

(1) Albert le Grand, *Vie des ss. de Bretagne*.

nonia dans Eginhard. La forme *Dordonia*, qui avait prévalu au temps d'Aimoin, lui a inspiré l'étymologie suivante : *Dordonia... ex monte qui Dor dicitur... duobus scaturiens fontibus, quorum uni nomen est Dor, alteri Donia*. Cette explication, qui a paru ingénieuse à beaucoup d'écrivains, et à Scaliger lui-même, n'est qu'un jeu de mots; Hadrien de Valois en a fait justice, en faisant observer que la forme *Dordonia* était la plus récente de toutes, et que d'ailleurs la Dordogne n'a qu'une seule source. Cette dernière preuve est assez faible : « les meilleures cartes d'Auvergne, » que Valois a consultées, sont bien distancées par la carte actuelle de l'état-major, qui montre la Dordogne se formant de neuf sources différentes, qui se réunissent à la *cascade du Serpent* (feuilles 166 et 175).

« Quelques-uns de ces fleuves, dit notre auteur, vont tomber dans l'Océan. » Il veut parler de la Charente et de la Garonne.

Le mss. du Vatican donne pour la Vienne et la Garonne deux variantes bonnes à noter : *Vincenna* et *Garruna*, qui se rapprochent davantage des noms classiques de ces rivières. Ptolémée la nomme la dernière Γαρύνας, La Table et Sidoine Apollinaire *Garunna*, Grégoire de Tours et tous les écrivains postérieurs *Garonna*.

Quant à la Gascogne proprement dite et aux îles, l'étendue déjà démesurée de cette étude ne nous permet pas de les donner ici. Elles pourront faire plus tard, le sujet d'un second travail.

G. Lejean.

VOYAGE

A LA RECHERCHE DES SOURCES DU NIL BLANC, SOUS LE COMMANDEMENT DE M. D'ESCAYRAC DE LAUTURE.

Extrait du rapport fait à l'Académie des sciences au sujet des instructions demandées par M. d'Escayrac de Lauture.

Par une Commission composée de MM. DAUSSY, *observations astronomiques;* CORDIER et ÉLIE DE BEAUMONT, *géologie et minéralogie;* MOQUIN-TANDON et MONTAGNE, *botanique;* Is. GEOFFROY SAINT-HILAIRE et VALENCIENNES, *zoologie et anthropologie;* Jules CLOQUET, *partie médicale;* et JOMARD, adjoint à la Commission, *géographie.*

Séance du 10 novembre 1856.

Partie géographique.

I. — HISTORIQUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Depuis le voyage de Bruce aux sources du Nil Bleu, Bahr-el-Azraq, l'attention s'est constamment portée sur les régions plus reculées que celle qu'avait explorée le célèbre voyageur anglais, non-seulement parce que l'Afrique centrale était bien loin d'être dévoilée par sa découverte (1), mais parce que l'antiquité avait placé les véritables sources du Nil près de l'équateur, à 20 degrés environ au delà du lieu visité par Bruce. Dès le temps de l'expédition française,

(1) *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, entrepris pour découvrir les sources du Nil. In-4°, 1790.

sans les reculer aussi loin, on était disposé, si les événements l'eussent permis, à faire un voyage de recherches sur une autre branche du fleuve placée à l'occident, et presque oubliée par Bruce, mais dont on avait connaissance par plusieurs anciens voyages, et que d'Anville, dans un mémoire lu à l'Académie, en 1747, avait signalée comme l'origine du Nil. Cette question faisait souvent le sujet des entretiens des membres de l'Institut d'Égypte, notamment de M. Fourier, le secrétaire perpétuel de la nouvelle Académie. Ce ne fut qu'après l'établissement du vice-roi d'Égypte à Sennâr, sur le Nil Bleu, vingt ans après l'expédition d'Égypte, que l'on commença à songer sérieusement à l'autre branche, dont on voyait déjà l'importance au confluent de Khartoum, et dont le régime diffère sensiblement de celui de la branche orientale, à raison de son cours bien plus étendu, et de la nature des contrées qu'elle traverse. Profitant de la marche de l'armée égyptienne, M. Frédéric Cailliaud, recommandé par une mission du gouvernement français, remonta jusqu'au Dār-Fōq sur le Nil Bleu, et découvrit la célèbre ville de Méroë. En passant à Khartoum, il vit, mais aperçut seulement le Nil Blanc, ou Bahr-el-Abiad, à son embouchure. Déjà M. Linant, aujourd'hui Linant-bey, ingénieur en chef en Égypte, avait déterminé la position de Khartoum en longitude et en latitude. C'est alors que l'on engagea le vice-roi à faire reconnaître le Nil Bleu dans une expédition spéciale. Mais il voulut d'abord se rendre, de sa personne aux mines d'or, ou plutôt aux sables aurifères de Fazoglo et de Fazangoro, dans le Sennâr, et là il recueillit des notions sur le Nil Blanc. A son retour, pressé de nouveau par le consul de France et

son correspondant à Paris, il ordonna enfin un simple voyage d'exploration. Cela se passait en 1839.

Un de ses officiers, Sélim Bimbachy, fut mis à la tête de l'expédition. Il avait avec lui sept barques armées et quatre cents hommes. Muni d'instruments et malheureusement de peu de connaissances, il se borna à reconnaître le cours du Nil Blanc jusque vers le 6e degré de latitude nord, à 4 degrés au sud environ de l'embouchure qu'avait signalée d'Anville. Cette reconnaissance apportait peu de lumière sur la population du pays, ses productions et son climat. Aussi Mohammed-Aly ordonna, peu de temps après, une autre expédition : un Français, M. d'Arnaud, en fut nommé le chef scientifique ; M. Sabatier lui était associé (1). On fit un grand nombre d'observations de toute espèce. Malheureusement, la relation de M. d'Arnaud n'a pas paru ; on n'en possède que des fragments, et l'on n'a publié qu'une simple réduction de sa grande carte. L'expédition est parvenue au 4e degré 42′ 42″ N. Le régime du fleuve a été soigneusement observé. Des sondes, des mesures, des profils ont été exécutés, la vitesse du Nil déterminée en divers endroits, l'état de la température, la pression

(1) Dès les premiers temps un Français appelé Thibaut, connu dans le pays sous le nom de cheykh Ibrahim; plus tard, MM. Vayssière et de Malzac, autres Français ; M. Brun-Rollet, M. Vaudey, sujet piémontais, et d'autres encore, ont navigué sur le Bahr-el-Abiad. M. Werne, sujet prussien, avait été admis dans l'expédition de M. d'Arnaud. Nous ne parlons pas ici du savant voyageur M. Antoine d'Abbadie, parce que ses observations ont porté principalement sur le Nil Bleu et les rivières du voisinage. Il en est de même du docteur Bèke et d'autres anciens voyageurs en Abyssinie, tels que lord Valentia et Henri Salt, etc.

atmosphérique et les vents fréquemment observés, ainsi que les productions du sol, les populations, leurs mœurs et leurs habitudes. Tout ce travail est resté inédit, ainsi que les observations de latitude et de longitude, et la grande carte qui y a été assujettie.

On lia dès lors des relations avec les indigènes, et un certain mek ou roitelet, appelé Lagono, fit un bon accueil aux voyageurs égyptiens (1).

Depuis ce mémorable voyage, plusieurs excursions ont eu lieu sur le fleuve Blanc, principalement celles des membres de la mission autrichienne établie à Khartoum. Don Ignace Knoblecher, le chef de la mission et Don Angelo Vinco, ont visité tout le cours du Nil jusqu'au terme de l'expédition d'Arnaud et au delà; on prétend même que Don Angelo a atteint le 2e degré N. Là, dit-on, le fleuve se rétrécit beaucoup et la navigation y est très difficile, le lit étant plein de rapides et obstrué par des roches. Déjà M. d'Arnaud avait remarqué cette diminution de la largeur et de la profondeur du Nil, et l'on a constaté, à cette époque, que les sources ou l'une des sources n'était pas très éloignée ; mais le rapport des indigènes et celui des missionnaires sont contraires à cette conjecture. Selon eux, le cours du fleuve se prolonge bien au delà.

Tel est en abrégé l'historique des tentatives faites jusqu'à ce jour pour reconnaître le cours du Nil Blanc supérieur. Un mot sur la situation actuelle du pays

(1) Un fils de Lagono est descendu jusqu'à Khartoum, pour observer les établissements égyptiens formés dans cette nouvelle ville, qui prend chaque jour une nouvelle importance, et qui est déjà le siége de plusieurs consulats européens.

jusqu'aux limites des découvertes actuelles. La navigation du fleuve était librement ouverte au commerce égyptien depuis une douzaine d'années. Les négociants européens d'Égypte trafiquaient paisiblement avec les natifs, recueillaient une assez grande quantité d'ivoire. Toute la contrée est en effet peuplée d'éléphants. Mais la concurrence amenait de fréquents désordres, sans parler de l'imprudence des marchands, qui usaient de violences envers les habitants. On sait que ceux-ci forment une population paisible et même hospitalière, et de plus très condensée sur les deux rives. Les rixes qui ont eu lieu ont été suivies de fâcheux accidents (1), et le gouvernement égyptien vient de prendre une mesure salutaire : des postes égyptiens viennent d'être établis sur le cours du fleuve Blanc, et les chefs de ces postes sont chargés, tout en protégeant le commerce et les tribus, de prévenir les abus de la rivalité. Ces postes sont armés et forts d'une garnison qui les rend respectables. D'autre part, la mission autrichienne a un établissement à Khartoum et un autre moindre, au 5e degré N. Les missionnaires sont en bons rapports avec les natifs. De plus, le gouverneur du Soudan égyptien (ou oriental), qui réside à Khartoum, a reçu les instructions les plus précises pour fournir à l'expédition nouvelle tous les secours et tout l'appui dont elle aura besoin ; elle trouvera donc une pleine sécurité, depuis le 15e degré 33′ 27″ N., latitude de Khartoum (observation de Linant-bey), jusqu'au 5e degré.

(1) M. Vaudey, consul piémontais à Khartoum, a été victime d'une imprudence commise à l'égard des riverains.

Nous donnerons ici un aperçu des dispositions prises par le commandant en chef de l'expédition, M. d'Escayrac de Lauture. On sait qu'il a déjà parcouru les rives du Nil Blanc, visité le Kordofan et les pays voisins de la mer Rouge sous les mêmes parallèles, enfin publié plusieurs ouvrages sur l'Afrique septentrionale et le Soudan égyptien. Il connaît les habitudes, les mœurs et les idiomes principaux : il est donc acclimaté et parfaitement préparé pour le nouveau voyage. Il s'est choisi treize collaborateurs dont il a fait lui-même le choix en Angleterre, en Autriche, en Allemagne, en Italie ; il a aussi un compagnon de voyage anglo-américain. La liste et les attributions de chacun d'eux sont rapportées plus loin, ainsi que la liste des instruments d'observation. Il a fait confectionner à Trieste trente-six chariots susceptibles d'être démontés et transportés facilement. D'autres équipages ont été préparés pour les pontonniers, pour les pionniers, les sapeurs, les charpentiers et les autres ouvriers attachés au voyage. Deux bateaux à vapeur lui ont été confiés par le vice-roi d'Égypte pour la première partie du voyage. Trois cents hommes, puisés dans l'armée égyptienne, servent d'escorte à l'expédition. Il emporte avec lui beaucoup de présents, destinés aux meks ou roitelets du pays, etc. Avec de tels moyens et la connaissance complète de tout ce qui a été fait avant lui sur le Bahr-el-Abiad, M. d'Escayrac est dans les meilleures conditions pour réussir. Il doit tenir en double : 1° le journal de voyage qui sera arrêté chaque jour ; 2° le journal des observations astronomiques ; 3° le journal des mouvements de l'expédition. Les approvisionnements de tout genre ne manqueront point ; enfin, le chirur-

gien en chef de l'expédition veillera à la santé des voyageurs et des troupes. Moyennant toutes ces précautions, on doit espérer, même dans les cas les plus défavorables, des résultats avantageux pour les sciences d'observation et le progrès des connaissances sur tout le vaste bassin qu'arrosent les eaux du Nil.

II. — QUESTIONS ET INSTRUCTIONS.

Nous ignorons les instructions spéciales données au commandant de l'expédition par le gouvernement égyptien; mais nous savons que S. A. le vice-roi en fait tous les frais avec la plus grande libéralité; il en attend sans doute certains résultats avantageux pour s'assurer la paisible possession du pays et pour la prospérité du commerce. Fils de Mohammed-Aly, à qui, depuis 1812, remonte la première pensée de la découverte des sources du Nil, Mohammed-Sayd ne néglige, ne ménage rien pour le succès de la nouvelle tentative. Nous n'avons à nous occuper ici que des questions suggérées par une grande entreprise, qui intéresse les sciences au plus haut degré, c'est-à-dire qui touche à la fois à la géographie, à l'ethnographie et à toutes ses branches, à la physique, à la météorologie, à l'histoire naturelle, et même, à certains égards, à l'histoire proprement dite.

L'exploration peut se diviser en deux parties : la première, à partir de Khartoum jusqu'au 4e degré 42 minutes; la seconde, au delà de ce point jusqu'aux lieux les plus éloignés où il sera possible de pénétrer, soit qu'on arrive aux sources qu'on veut découvrir, soit qu'elles soient réellement inaccessibles. Bien que cette première partie de l'itinéraire (dont le développement est de près

de 450 lieues de 25 au degré, sur le cours du fleuve), ait été parcourue et explorée avec soin par M. d'Arnaud, il reste encore à faire des observations importantes. Et d'abord, il faut reconnaître et remonter aussi haut que possible tous les affluents principaux, qui sont quelquefois déguisés par de grands amas d'eaux stagnantes et par des masses de roseaux et autres végétaux aquatiques. De ce nombre sont le Keïlak à l'ouest, par le 9e degré 20 minutes, et le Saubat, à l'est, par le 9e degré 10 minutes; mais il en existe, probablement, quelques autres non moins considérables. On a lieu de le croire depuis la découverte récente de plusieurs bras parallèles à la maîtresse branche, et constituant de grandes îles qui avaient échappé aux premiers explorateurs. Les écueils, les rapides, les cataractes doivent être observés avec le plus grand soin, les sondages vérifiés, la largeur et la profondeur du Nil déterminées, ainsi que la vitesse et tous les éléments propres à calculer le volume des eaux, surtout aux embouchures des affluents. Les affluents sur la rive droite sont, selon M. d'Arnaud, le Bibar, le Djal, le Saubat; ceux qu'on a reconnus récemment sur la rive gauche, sont : l'Alidj, le Nam, le Fâf, le Schaul, et le plus considérable, le Niébor, dont MM. Vayssière et de Malzac paraissent avoir suivi ou connu le cours inférieur, pendant environ quarante lieues. Cette dernière observation tendrait même à faire croire que le Niébor est la principale branche du Nil Blanc, et qu'elle est celle qu'il faudrait remonter de préférence. Les mêmes derniers voyageurs placent, à l'ouest du Nil Blanc de M. d'Arnaud, trois autres cours d'eau : le Gnat, le Miedjok, et un troisième innomé Enfin, selon les

mêmes, le Nil Blanc de M. d'Arnaud est appelé par les Arabes *Kyr*, el *Kyr des Noirs*. Tous ces points méritent d'être vérifiés ou éclaircis.

Quant à la grande rivière appelée Keïlak, le prétendu Misselad de Browne, qui se jette dans le Nil Blanc vers le 9e degré 20 minutes, le voyageur piémontais déjà cité est occupé en ce moment même à la remonter : elle paraît venir du Dârfour, car aujourd'hui on ne peut guère douter que le sud du Dârfour appartienne au bassin du Nil. A 25 lieues de son embouchure dans le Nil Blanc, elle reçoit un grand affluent venant du midi, sous le nom d'Apabou, le même que le Kouan des caravanes, selon M. Vayssière.

Le régime du fleuve, sa pente, ses crues, ses inondations très étendues (1) ont été observés et décrits par M. d'Arnaud, mais dans une saison qui n'est pas la même que celle où voyagera l'expédition : il est donc utile de ne négliger aucune des circonstances qui peuvent faire connaître toutes les conditions de la navigation du fleuve.

Pour terminer cette première partie de l'exploration, nous devons rappeler que la première expédition a rencontré des montagnes assez élevées ; dès la latitude de 5 degrés, le fleuve est fort rétréci, comme on l'a dit plus haut, il est parsemé d'îles ; le courant est plein d'écueils, la navigation est difficile. La pointe de l'île de Yamker, terme du voyage, atteint le 26 janvier 1841, est par 4° 42′ 42″ N. Le pays devient de plus en plus montagneux.

Au delà du 4e degré 42 minutes, tout est à peu près

(1) Du 6e degré et demi au 9e degré et demi.

inconnu. Cependant l'un des missionnaires autrichiens, qui malheureusement a succombé aux fatigues, D. Angelo Vinco, passe pour avoir remonté deux degrés plus loin ; là il a appris que la peuplade appelée Barry était en relation périodique avec une caravane venant du sud-est et d'un lieu très éloigné (1), et qui échangeait ses verroteries contre les dents d'éléphant. Il est à remarquer que, selon les Barry, le fleuve au delà du mont Lokaia reprend sa largeur, et redevient navigable. Ils assurent même qu'on ne peut le suivre pendant un grand nombre de journées. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce rapport semble concorder avec les renseignements qu'a recueillis jadis, pendant son voyage en Nubie, M. König, aujourd'hui secrétaire des commandements du vice-roi d'Égypte ; les natifs lui ont, en effet, parlé d'un grand fleuve coulant à une distance de quatre-vingt-quatre journées au sud du Kordofan.

Poser des questions sur une contrée tout à fait inconnue, où tout est à observer, à décrire, à recueillir, serait chose superflue ; nous nous bornons donc à demander sur ce pays les mêmes observations que celles qui concernent la première partie du voyage de Khartoum au 4e degré. Cependant il est difficile de ne pas prévoir le cas où l'expédition serait entraînée à approcher de l'équateur et même de franchir cette ligne. On sait aujourd'hui que les missionnaires protestants de Mombâz ont aperçu de grandes montagnes dans l'ouest et le nord-ouest de cette résidence ; ces montagnes sont couvertes de neige perpétuelle : on

(1) *Bulletin de la Société de géographie.*

n'en a pas mesuré l'élévation, mais il est évident que cette hauteur est très grande, sous une pareille latitude. Le mont *Kénia*, en particulier, qui est situé à environ 1 degré sud (ou 1 degré et demi), doit dominer tout le pays environnant à de grandes distances. Sa longitude présumée correspond avec un méridien passant à l'est (au loin à la vérité) du pays des Barry. Il ne serait pas impossible que les eaux provenant de la fonte des neiges s'écoulassent dans une haute vallée du bassin du Nil Blanc, comme elles le font dans la région sud-est, c'est-à-dire dans la mer des Indes (1); il en est ainsi du Juba et d'autres grandes rivières. Les montagnes de la Lune de Ptolémée et des autres auteurs, si longtemps cherchées, pourraient bien correspondre avec le monts Kénia et Kilimandjarò; mais, au lieu de les placer au 12e degré S., il faudrait les rapprocher beaucoup de l'équateur.

Il sera bien important de déterminer avec exactitude la longitude du point de départ, l'île de Yamker, que M. d'Arnaud a fixée au 29e degré 18 minutes E.; M. Henri Kiepert, à 30 degrés 10 minutes dans sa carte de la région du Nil (*Die Nillander*, etc.), c'est-à-dire qu'il l'a plus rapprochée du méridien du mont Kénia (2).

Il est remarquable qu'un navigateur anglais, M. Short, attaché au sultan de Mascate (qui réside aujourd'hui à Zanzibar), a aperçu, de son navire, à une grande

(1) Selon la carte de Ptolémée, les deux lacs supérieurs du Nil recevaient les eaux provenant de la fonte des neiges.

(1) La position du mont Kénia par 35 degrés étant incertaine, il est permis de lui supposer une longitude moins orientale : les missionnaires le placent par 35 degrés E. environ.

distance, une longue ligne blanche culminante, dirigée du sud-sud-ouest au nord-nord-est, et qu'il a considérée, depuis, comme une chaîne continue et couverte de neige (1). Les apparences sont toutes en faveur de cette hypothèse, et la conséquence naturelle qu'on peut tirer de ce qui précède, c'est qu'une des sources du Nil pourrait se trouver non loin de la ligne équinoxiale et vers le 34e ou 33e méridien oriental.

La géographie mathématique, c'est-à-dire la détermination de la latitude et de la longitude des lieux, ayant fait l'objet d'un Rapport spécial de M. Daussy, nous n'avons pas ici à nous en occuper : nous donnerons seulement, à la fin de ce Rapport, la liste des instruments d'observation et des approvisionnements de voyage, en même temps que celle du personnel de l'expédition, avec les attributions de chacun des voyageurs.

Nota. — Dans cet examen des *desiderata* de la géographie sur le bassin supérieur du Nil, nous n'avons pas dû faire mention du cours de l'autre grande branche, le Bahr-el-Azraq, dont Bruce, le premier, a reconnu la source, ou du moins déterminé, le premier, la position précise. On sait d'ailleurs que, indépendamment des découvertes de Bruce, on compte celles de M. Antoine d'Abbadie, de M. Lefebvre, du docteur Beke, et de beaucoup d'autres voyageurs récents en Abyssinie, pays que traverse le Bahr-el-Azraq dans toute son étendue.

(1) Voyez le *Bulletin de la Société de géographie*, 4e série, t. VI, p. 49 et 399.

III. — ETHNOGRAPHIE ET ETHNOLOGIE.

Les études ethnologiques embrassent aujourd'hui plusieurs branches distinctes, toutes également importantes, et nécessaires, non-seulement pour procurer une pleine connaissance des peuples qui habitent les pays lointains, mais pour étendre et continuer avec eux les relations ouvertes par les premiers voyageurs. Pour former un tableau complet (1), il faudrait étudier :

1° La population, sa densité, le type de la race, sa conformation, sa stature, sa couleur ;

2° Son langage, son écriture (si elle en possède), la numération en usage dans la contrée ;

3° Sa nourriture habituelle ;

4° Sa manière de se vêtir ;

5° Sa manière de se loger ;

6° Ses outils, ses ustensiles, son ameublement et tout ce qui regarde l'économie domestique ;

7° Les armes et armures, et tout ce qui est propre à la défense de l'homme contre les animaux, etc. ;

8° Ses mœurs, ses habitudes, son caractère, ses jeux et ses chants (2) ; son gouvernement, ses institutions, s'il en existe qui méritent ce nom, et en général son degré de civilisation ;

(1) Voyez *Lettre à M. Siebold* sur les collections ethnographiques (in-8°, 1845), où toutes ces branches des études ethnologiques sont décrites et classées, suivant une méthode naturelle, fondée sur la connaissance des besoins successifs de l'espèce humaine marchant vers la civilisation.

(2) En même temps qu'on recueille les paroles, on doit noter le chant avec le plus d'exactitude qu'il sera possible.

9° Sa religion, son culte, ses cérémonies ;

10° Ses arts, son industrie, son agriculture, les professions diverses, la chasse, la pêche, la navigation, etc.

Enfin les maladies propres au pays : cette matière fait l'objet d'un rapport spécial de M. Jules Cloquet.

L'expédition aux sources du Nil est pourvue d'artistes photographes qui saisiront sans peine la physionomie des natifs; ils recueilleront sans doute des portraits fidèles, mais là ne doit pas se borner l'étude de la conformation des races : indépendamment de la teinte de couleur, il faut observer et décrire les proportions exactes chez les deux sexes, et toutes les conditions qui distinguent une race d'une autre race, un type de tous les autres. L'Afrique est riche en types différents, et aussi bien au midi qu'au nord de l'équateur. On parle beaucoup des *Dokos*, population d'une très courte stature, qui semble correspondre à la race des Pygmées, dont l'antiquité nous a conservé la tradition toujours traitée de pure fable : on pourrait rechercher ce qui y a donné lieu. On cite aussi les Wabilikimo par 29 degrés E. et 2 degrés S.

Nous n'entrerons dans aucun développement sur les autres branches des études ethnographiques; l'intitulé des dix classes ci-dessus énumérées dispense, en quelque sorte, de tout autre détail ; cependant il faut dire quelque chose du langage. Rien n'annonce que les tribus riveraines du Nil-Blanc possèdent une écriture phonétique, soit alphabétique, soit syllabique, comme les populations qui habitent l'Abyssinie le long des rives du Nil Bleu, sauf peut-être quelques individus isolés qui ont pénétré jusqu'à Gondar ; mais la

langue des natifs n'en est pas moins curieuse à étudier. On sait très peu de chose sur les divers dialectes qui se parlent depuis Khartoum jusqu'au 4e degré, et rien n'est connu au delà. Le langage du Dârfour et du Kordofan n'est pas inconnu; du moins on a recueilli des vocabulaires assez étendus avec des exemples qui font entrevoir la construction grammaticale (1). Au Dârfour, pays musulman, on écrit avec le caractère arabe, ce qui a permis de transcrire les mots avec assez d'exactitude; mais les voyageurs qui ont remonté le Nil-Blanc n'ont rapporté que très peu de données sur les dialectes des riverains du Nil-Blanc, les Dinkas, les Schellouks, les Noueyrs, les Kyks, les Elliab, les Barrys. La comparaison de ces dialectes avec le fourâouy, d'une part, et, de l'autre, avec les divers dialectes nubiens que l'on connaît assez bien, surtout avec ceux de l'Afrique centrale, ne peut manquer de jeter de la lumière sur l'origine des tribus qui habitent le long du Nil supérieur.

Le caractère d'une population se révèle assez souvent dans ses jeux, ses danses et ses chants. On doit désirer que les voyageurs recueillent soigneusement ces derniers et ne manquent pas de les noter, ainsi qu'on l'a dit plus haut, malgré la difficulté d'en saisir les modulations.

Il ne faut pas négliger de recueillir tout ce qui se rapporte aux superstitions des indigènes, tout ce qui peut expliquer ces aberrations de l'esprit humain. Nous

(1) Voyez le *Voyage au Dârfour*, par le cheykh Mohammed-el-Tounsy, traduit de l'arabe par M. Perron, et publié par M. Jomard. In-8°, Paris, 1845.

savons qu'au Dârfour, comme au Ouâday, il existe des devins en renom, toujours consultés dans la paix et dans la guerre, pour les mariages, pour les expéditions, pour les différentes transactions (1). A côté de ce qui est absurde et ridicule, il y a parfois des observations curieuses, propres à manifester le caractère des familles africaines et leur tendance plus ou moins grande à se civiliser.

§ IV. — *Observations diverses, climat et productions du pays.*

Ces observations se rattachent à la météorologie, mais nous ne parlerons ici que de ce qui regarde les crues du Nil en divers lieux et les circonstances atmosphériques en rapport avec ce phénomène si important pour les populations, depuis l'origine du fleuve jusqu'à ses embouchures ; et l'on croit que le développement de son cours doit égaler sept à huit mille kilomètres, ce qui, sous ce rapport, le rend peut-être supérieur à tous les fleuves connus. Les observations que l'on possède sur les époques de l'ascension du Nil ne sont parfaitement exactes que dans le cours inférieur du fleuve, à partir de son entrée en Egypte. Comme les pluies tropicales sont une des causes les plus efficaces de cet accroissement, il est à souhaiter que les voyageurs observent avec attention et, en divers lieux, quelle est l'époque où *commencent* ces pluies, quelle est celle où elles *finissent*. On sait que les pluies estivales sont souvent torrentielles en deçà et au delà de l'équateur, mais d'une durée et d'une intensité variables. A défaut

(1) Voyez le *Voyage au Darfour*, pages 322 et suivantes.

d'une détermination exacte, ce qu'il serait impossible d'obtenir pendant une exploration limitée à deux années, il sera utile de recueillir sur ces trois points; *époque, durée, quantité*, des données approximatives.

La limite géographique des pluies tropicales sur tout le globe est une donnée qui manque encore à nos connaissances; elle serait fort utile aux voyageurs qui ne sont pas munis d'instruments, ou qui en ont été privés par des accidents; elle fournirait une approximation pour fixer à peu près la latitude : il serait facile de donner des exemples à l'appui de cette observation. Quant à l'époque de la fonte des neiges, comparée à celle de l'accroissement périodique du Nil, on ne peut la demander aux voyageurs que pour le cas possible où ils approcheraient assez du mont Kénia, situé, comme on sait, au delà de 1 degré sud.

On a longtemps cru que le tonnerre ne se faisait pas entendre dans la vallée du Nil; cette erreur a été répandue par certains voyageurs, et accréditée par les compilations. Il est vrai que les éclairs sont plus fréquents que le bruit du tonnerre; peut-être est-ce à cause de l'éloignement que ce bruit ne se fait pas entendre distinctement. Il serait intéressant qu'on notât avec soin ce phénomène sur le journal du voyage.

La division des saisons dans ce climat est bien différente de ce qu'elle est en Égypte. Selon le cheykh Mohammed-el-Tounsy, les saisons, au Dârfour, sont en avance d'environ trois mois sur les saisons en Egypte. Le printemps, l'été et l'automne de l'Egypte correspondent à l'été, à l'automne et au printemps du Dârfour. Pendant l'été et l'automne du Soudan, les pluies tombent en abondance, du mois d'avril au mois d'août,

et partie de septembre. On appelle *rouchâch*, au Dârfour, cette première époque des pluies estivales ou tropicales ; elles deviennent ensuite diluviales et torrentielles : ces pluies s'écoulent jusque dans le bassin du Nil, dont elles contribuent à alimenter la crue (1).

Il appartient aux naturalistes de tracer les instructions dont les voyageurs ont besoin pour se guider dans leurs recherches ; nous nous bornerons ici à une simple indication de certains végétaux utiles, du Dârfour et du Ouâdây, qui ont probablement leurs analogues dans les régions un peu plus méridionales. Nous donnons en note la liste abrégée des arbres que le cheykh Mohammed-el-Tounsy a remarqués dans le cours de son voyage, pendant un très long séjour, et qui, pour la plus grande partie, ne sont point en Égypte (2).

(1) Voyez *Voyage au Dârfour*, p. 340, 341.

On recommande au voyageur d'observer la différence de la quantité de pluie au sommet des montagnes ou dans la plaine. On demande également s'il n'existe pas, au fond des lacs, des sources qui contribuent soit à l'exhaussement du niveau des eaux, soit dans ces lacs, soit dans les rivières qui en découlent.

Selon certain rapport, il existerait un volcan en activité, par 2 degrés sud et 31 degrés est.

(2) Outre le dourah, *Holcus sorgho*, appelé en Égypte *Dourah belady*, les Fôriens cultivent un dourah *blanc*, surnommé *Abou-Chalaulou*, qu'ils préfèrent à l'autre. Ils ont aussi deux espèces de millet, le *Doukhn* commun qui est jaune, et le *D. dinby* qui est blanc.

Le riz appelé *Défreh* est préféré au riz commun ; il est d'un beau blanc.

La fève du Dârfour mûrit sous terre : elle est de plusieurs couleurs : la jaune, la blanche, la rouge-clair et la brune.

L'*Heglyg* est l'arbre le plus répandu, il est grand comme le syco-

§ V. — *Remarques historiques.*

Jusqu'où s'étendait l'ancien empire de Méroë ? C'est une question à laquelle il est presque impossible de

more d'Égypte. Il y a le jaune et le rouge, selon la couleur du fruit, lequel est de la grosseur d'une grosse datte ; l'amande du fruit se mange grillée ou cuite au miel. On fait une pâte avec le fruit de l'hegleyg rouge.

Cet arbre est pour les Fôriens ce qu'est le dattier pour les Égyptiens ; les jeunes feuilles servent d'assaisonnement. Le fruit mis en pâte fait un savon comme les racines pilées ; les feuilles sont antivermineuses, le bois sert à éclairer et ne répand pas de fumée. La cendre de ce bois donne le *Kaubau*, sorte de saumure propre à l'assaisonnement.

Le *Nabk-Karnau* a un fruit jaune qui sert à faire une pâte astringente contre la diarrhée : l'amande du fruit se mange cuite dans le miel, la feuille mâchée est un spécifique contre les vers.

Le *Baobab* est bien connu, mais l'usage du fruit est à noter ; la graine est revêtue d'une pulpe blanche, dont on prépare une crème excellente.

Le *Deleib* ou *Doulab* (*Gauz-Hindy*, noix d'Inde) est de la grandeur du dattier ; on connaît le lait que renferme sa noix.

Le *Hommeid* est un arbre épineux dont le fruit a un noyau, et a la forme d'une grosse pomme.

Nous nommons seulement le palmier *Doum* (*Corypha thebaica*), si commun dans l'Égypte supérieure.

L'*Andourab* a un fruit rouge, semblable à la baie de la morelle.

Le *Gueddeim* a un fruit savoureux, à double noyau, d'une forme toute particulière.

Le *Moukkhait* est un petit arbre dont le fruit séché et pulvérisé donne une farine que l'on convertit en bouillie.

Le *Louloû* porte un fruit semblable à celui du marronnier, mais plus rond et d'un ton plus clair, dont la chair est moelleuse, et qui donne une huile dont le goût est analogue à celui de l'huile d'olive.

Il existe encore dans le pays beaucoup d'autres arbres fruitiers.

répondre, tant sont rares les passages des auteurs anciens sur cet intéressant sujet. On sait, par les géographes de l'école d'Alexandrie, que sous les Ptolé-

Outre le *Coton* dit *arabe*, mais particulier au pays, les Fôriens ont le coton *Laouy*, ou coton dit *indien ;* ils en fabriquent toutes sortes d'étoffes et de tissus.

On cite encore l'*Ochar*, dont la feuille porte un suc laiteux, et le fruit une bourre soyeuse qui se file très bien ; le bois en est excessivement léger : c'est un arbre qui sert à traverser les rivières ; le *Sant*, propre au tannage, le *Seyal* et le *Hachab* ou Gommier s'y trouvent comme dans la Haute-Égypte.

Selon M. Brun-Rollet, la grande tribu des Chelouks se nourrit d'une espèce particulière de riz.....

Quelque nombreux que soient les végétaux du Soudan oriental, même au Dârfour (le nombre en est immense, dit le cheykh el-Tounsy), on ne doit pas craindre d'engager les voyageurs à rapporter tout ce qu'ils trouveront de remarquable, et un grand nombre d'échantillons, au risque de recueillir des choses déjà connues ; il n'est pas possible que certaines de ces espèces tropicales ne conviennent point soit à l'Algérie, soit à nos colonies d'Amérique, et ne soient faciles à acclimater.

L'*Ebène* nous vient par le Dârfour, mais l'arbre n'y croît pas ; c'est du Dâr-Fertyt, pays plus éloigné au sud, qu'on le tire ; il en est de même du *Góghân*, arbre à fruit, et du *Gana*, très joli bois dont on fait des lances. Les feuilles du *Chalaub*, quand on les mâche, ont la propriété de faire passer l'odeur vineuse.

Le *Dagarah*, plante herbacée, a un suc qu'on emploie avec succès dans les ophthalmies aiguës.

Il est encore d'autres plantes curieuses à examiner, et que ramassent soigneusement dans les vallées et sur les montagnes du Dârfour, certains individus formant école, exercés à ce genre de recherches ; on les appelle *Morakyn*, c'est-à-dire herboristes, ou plutôt *raciniers* (*).

* Il y a encore des herbes et des racines qui sont douées de vertus particulières et mystérieuses, et qui ont, dit-on, de certaines propriétés qu'exagère beaucoup la superstition : témoin la racine dont on compose le breuvage appelé *Nárah*.

mées l'Égypte faisait un commerce habituel avec l'Éthiopie. Elle en tirait beaucoup de fer d'excellente qualité, matière qui manque tout à fait à l'Égypte, et aussi de l'ivoire, des gommes, du cuivre et de l'or, et probablement des bois de construction, qui ne sont pas moins que le fer étrangers à l'Égypte. A une époque bien plus éloignée, les *Automoles*, colonie égyptienne, s'étaient établis dans l'empire éthiopien, sous Psammétique, sept siècles avant l'ère chrétienne. Au temps d'Hérodote, cette colonie d'exilés volontaires existait encore; c'est probablement à cette émigration que remontent les rapports de l'Égypte avec l'Éthiopie intérieure.

L'occasion se présente, pour la première fois, de visiter ces contrées lointaines; beaucoup de voyageurs ont parcouru, sous les mêmes latitudes, la partie orientale de l'Afrique; mais aucun n'est allé un peu loin à l'ouest de l'Abyssinie supérieure, là jusqu'où s'étendaient peut-être les limites de l'ancien empire

Quant aux animaux, encore peu ou mal connus, que doivent recéler les hautes régions du Nil, on se borne ici, mais seulement en passant, à appeler l'attention sur un certain rhinocéros d'espèce particulière, appelé par les Arabes *Abou-Carn*, dont l'existence est attestée par les natifs, et que plusieurs voyageurs ont supposé être l'*Unicornis* de Pline, le *Réem* de la Bible, en un mot, l'animal réputé fabuleux connu sous le nom de *Licorne*. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier ce qu'il y a de vraisemblable dans leur récit, ni la distinction qu'on a faite entre l'insertion de la corne sur le *front* chez cet animal, et l'insertion de la corne sur le nez chez le rhinocéros ordinaire. On peut lire à ce sujet avec intérêt un passage du *Voyage au Ouâdây*, par le cheykh Mohammed-el-Tounsy, et, dans la préface, les remarques suggérées par ce passage curieux (**).

** *Voyage au Ouâdây*, préface, pages LIV à LXIII, et pages 140 et suivantes du texte, in-8. Paris, 1851.

éthiopien. Aujourd'hui qu'une expédition pourvue de tous les moyens d'exploration va se rendre à l'ouest du 30e méridien et dans les latitudes équatoriales, nous pouvons espérer des renseignements qui permettront de comparer la situation actuelle de ces populations avec celle qu'ont décrite les anciens auteurs. Déjà l'on est en état de se former une opinion à cet égard, au moins jusqu'au 5e degré nord de latitude, grâce aux rapports de M. d'Arnaud et aux nombreux objets que lui et ses successeurs ont rapportés en 1841 et depuis. Ces objets donnent une idée de l'économie domestique des habitants et de leur degré de civilisation. Or, quiconque a examiné les bas-reliefs et les peintures égyptiennes à Ibsamboul, à Medinet-Abou et à Karnak y a remarqué les scènes militaires où l'on voit des marches de captifs, figurés avec leurs armes, leurs armures, leurs costumes, leurs ustensiles, marchant en procession devant le vainqueur égyptien. Il est facile de reconnaître parmi ces tableaux ceux qui se composent d'Éthiopiens. Maintenant, si l'on met en parallèle les lances, les boucliers, les arcs, les ornements, les bracelets, les instruments, et beaucoup d'autres objets des scènes égyptiennes, avec ceux que nous possédons depuis peu dans nos collections des rives du haut Nil-Blanc, on reconnaîtra sans peine la parfaite ressemblance qui existe entre les uns et les autres. Il est donc avéré que, pendant plusieurs milliers d'années, *les Éthiopiens sont restés stationnaires ;* on peut même croire que la civilisation a dégénéré (1).

(1) Il semblerait aussi résulter de ces remarques que les Égyptiens auraient dégénéré eux-mêmes dans ces régions, comme si le climat était contraire aux progrès et même au maintien de l'état de civilisation.

Sans doute, comme le dit Strabon, la population éthiopienne était, de son temps, moins avancée que celle des Égyptiens; mais il semble que, depuis tant de siècles, elle aurait dû progresser, et il n'en est rien; ce fait n'est pas sans intérêt pour l'histoire morale et philosophique des races africaines; il mérite d'être médité et ses causes recherchées (1). Ici nous ne pouvons approfondir une telle question, dont chacun voit l'importance, et nous désirons seulement que les nouveaux voyageurs ne négligent rien pour observer, décrire et constater d'une manière positive, le degré actuel d'avancement de toutes les tribus qu'ils visiteront, en le considérant sous tous les rapports précédemment énoncés au paragraphe III.

Si l'on s'en rapportait à un voyageur anglais, M. Ignatius Pallme (2), qui écrivait d'après le récit des Djellabs, il existerait, indépendamment des ruines de Méroë, des vestiges d'antiquités à Kab-el-Bélull, dans un quartier bien reculé au midi du Dârfour et du Kordofan, à deux journées d'un lieu appelé *Caccie*. Ces ruines sont presque enfouies sous les sables; mais on les compare aux grands monuments égyptiens. Il n'est pas tout à fait superflu de s'en enquérir et de savoir ce qui a pu donner lieu à ce récit, sans doute exagéré. On sait que le docteur Ruppell, savant voyageur allemand, a reconnu que les prétendues ruines égyptiennes du Dârfour même étaient des colonnes de basalte. Le fait n'est pas non plus indigne d'être constaté sous un autre rapport que celui de l'archéologie.

(1) Voy. *Bulletin*, 4e série, t. VIII, p. 371 et suivantes.

(2) *Travels in Kordofan*, by Ignatius Pallme, etc., in-8°, 1844.

Mais si en effet il existe des restes quelconques de monuments au sud ou au sud-est du Dârfour, ce fait singulier prouverait, ou que les arts des Égyptiens et leur civilisation ont rayonné jusqu'à une immense distance du siége des Pharaons, ou bien que dans cette partie reculée de la haute Éthiopie les arts se sont développés à une époque excessivement reculée.

Il y a moins d'incertitude sur l'existence des antiquités qui subsistent à Mandara ou Mandera, au centre de l'île ou plutôt presqu'île de Méroë, bien qu'on ne les connaisse que de nom, et qu'aucun Européen n'en ait donné les dessins ni la description *de visu;* tous les rapports coïncident sur ce point ; le site même de Méroë a été parfaitement reconnu, décrit et figuré par M. Frédéric Cailliaud ; mais ni lui, ni aucun autre Européen n'ont voyagé à l'Orient ou au centre de la presqu'île.

D'après les anciens géographes, la myrrhe se trouverait sous la latitude de 2 degrés nord, et sous ce même parallèle il y aurait une population d'éléphantophages.

A 0 degré de latitude, sous l'équateur même, serait, selon Ptolémée le géographe, une chaîne de montagnes, *Pylæi montes*, et un grand lac, *Coloë palus*, d'où sortirait la branche appelée *Astaboras* (nom aujourd'hui conservé dans celui d'*Atbara*) et sous le 12e parallèle nord, lequel fleuve recevrait l'*Astapus*, l'autre grand bras du Nil. Deux autres grands lacs, *Paludes Nili*, au 6e degré sud, seraient alimentés par des rivières venant du 13e parallèle sud, sous lequel courraient les *Montagnes de la Lune*. Il faut avouer que cette description, tirée de Ptolémée, est pleine d'obscurités ; peut-être les récits des naturels, notamment

des hommes des caravanes qui fréquentent ces pays et qui viennent de la région du sud-est, pourront éclaircir en partie ces antiques traditions. Ce qui ne serait pas le moins curieux, ce serait de vérifier l'existence d'un *emporium* ou grand marché de l'*intérieur*, que Ptolémée supposait exister au 2e degré sud, sous le nom d'*Essina* (marché moins éloigné que celui de Rapta), attendu le rapport de don Angelo Vinco, savoir : que des marchands venant du sud-est, soit de Zanzibar, soit de Mombaz, échangent des verroteries contre l'ivoire des natifs; ces hommes, dit-on, ont le teint rouge (1).

N. B. La première partie de l'exploration, mentionnée au § II ci-dessus, pourrait être renvoyée au retour de l'expédition, si les circonstances du voyage l'exigeaient, l'urgence de ce travail étant d'ailleurs moins grande que celle des travaux de la seconde partie de l'exploration.

APPENDICE.

LISTE DES INSTRUMENTS EMPORTÉS PAR L'EXPÉDITION.

Instruments d'astronomie et de navigation.

5 chronomètres de Winnerl, savoir : deux à suspension, nos 420, 432; deux portatifs, nos 302, 303; un de poche, no 96.

1 lunette de Rochon, 1 horizon à mercure, planchette à la Cugneau.

1 cercle à réflexion, 1 sextant, 1 longue-vue astronomique, 1 théodolite.

N. B. Le compas de route, la boussole de déclinaison, les lochs, sondes, etc., pris à Marseille.

(1) *Bulletin*, 4e série, t. VIII, p. 373.

Objets fournis pour la photographie et instruments divers.

Un très grand appareil donnant des images de 37 sur 28 centimètres, très complet, pour faire des négatives sur papier sec et ciré, et positives sur papier, avec tous les accessoires nécessaires.

Un appareil donnant des images de 19 sur 23 centimètres, très complet, pour faire des négatives sur papier sec et sur verre, au moyen du collodion ou de l'albumine, et aussi pour faire des positives sur papier; ledit appareil avec deux chambres noires, et deux objectifs, dont un pour paysages et portraits, et l'autre très rapide et spécial pour vues instantanées.

Les deux appareils sont munis d'objectifs combinés doubles, à foyer variable, inventés par M. Chevalier pour les portraits et paysages; ils sont aussi munis d'une collection complète de produits chimiques, glaces, papier, le tout en vue de l'expédition.

Un appareil électrique, arrangé d'une manière spéciale pour projeter la lumière à une grande distance, et composé d'un pied de 3 mètres de haut avec plateau tournant, lampe régulateur, et quarante grands éléments de Bunsen.

Boussole Burnier, boussole Messiat, cercle, chaînes d'arpenteur, jalons, mesures roulantes, jumelles marines, longue-vue, mires, lunettes à lire pour presbytes, myopes et cataracte.

Grands stéréoscopes de Wheatstone et divers petits instruments.

Personnel de l'expédition chargée par S. A. le vice-roi d'Égypte de l'exploration du Soudan et de la recherche des sources du Nil, sous le commandement en chef du Comte d'Escayrac de Lauture, *officier de la Légion d'honneur.*

MM. Aubaret, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, aide de camp de l'amiral Hamelin (France).

Mayer, ingénieur des mines, natif de Brandebourg (Prusse).

Richard, docteur en médecine et chirurgie, botaniste, natif de Paris (France).

Boleslawski, lieutenant en premier de pionniers, attaché à l'Institution impériale et royale de géographie militaire, natif de Mitrovitz, près Petervaradin (Autriche).

Geng, lieutenant en premier de pontonniers, attaché à l'Institution impériale et royale de géographie militaire (Autriche).

Della Salla, lieutenant au 47e d'infanterie.

Comte Kinski, topographe, de Milan, attaché à l'Institut impérial et royal du génie militaire (Autriche).

Pouchet, licencié ès sciences, de Rouen (France).

Twifford, officier de marine, de Londres (Angleterre).

De Bar, dessinateur, de Montreuil-s.-Mer (France).

Clagne, dessinateur photographe, de New-Orleans (États-Unis).

Tabourelles, d'Elbeuf (France).

Bonnefoy (France).

LE LAC N'YASSA

DISTINCT DE CELUI D'UKÉRÉWÉ.

Lorsque le missionnaire anglais Erhardt publia, il y a quelques mois, sa carte du grand lac équatorial d'Ukéréwé ou d'Uniamési, et son rapport à l'appui, plusieurs géographes ne crurent pas devoir immédiatement accepter comme certaine la réunion du lac N'yassi, déjà placé sur nos cartes depuis longtemps sous le nom de Maravi, avec le grand lac situé plus au nord dont MM. Rebmann et Krapft avaient eu connaissance en 1849, dans une de leurs explorations, sous le nom de lac d'Uniamési, et que M. Erhardt désignait sous celui d'Ukéréwé (1).

M. Erhardt avait cru, en comparant les récits de ses informateurs, qu'il ne devait exister aucune solution de continuité entre les rives orientales de ces deux lacs, du 1er degré au sud de l'équateur au 12e, puisqu'en partant d'un point quelconque de la côte, dans cette limite, et en se dirigeant vers l'ouest, on rencontrait forcément (disaient ces informateurs) le grand lac. Il avait donc été conduit à n'indiquer sur sa carte qu'un seul grand lac, celui d'Ukéréwé ou d'Uniamési, se terminant au sud-est par le sinus du N'yassa ou N'yassi.

Un tel tracé eût rencontré moins d'incrédules si, parmi les informations reçues par M. Erhardt, il s'en

(1) On ne doit pas oublier que c'est M. le docteur Beke qui, lors de son voyage en Abyssinie, recueillit les premières informations sur l'existence d'un grand lac équatorial, sous le nom d'Uniamési.

fût trouvé une qui mentionnât une longue navigation du nord au sud ; d'Ujiji, par exemple, point bien connu comme situé sur le grand lac, à l'un des passages du N'yassa, à Gnombo ou à Myenga ; mais il n'en a pas été ainsi, et c'est à M. Erhardt seul que revient l'idée de la réunion des lacs.

Ces deux lacs, ainsi que plusieurs savants le supposaient, seraient pourtant distincts, et voici à l'appui de cette assertion, la déclaration faite par un Souahéli, nommé Mohamed-ben-Khamid, très intelligent, élevé en Angleterre, et ancien capitaine au service de Said-Said, le sultan de Zanzibar. M. Beke lui ayant mis sous les yeux le rapport et la carte de M. Erhardt, il assura sans hésitation que la réunion de ces deux lacs n'existait pas, et qu'au lieu d'un il y en avait deux : l'un N'yassa, beaucoup plus petit, plus au sud, et plus près de la côte ; tandis que l'autre, le lac de Monomoezi, est beaucoup plus grand, plus au nord, et davantage dans l'intérieur des terres. Dans la langue souahéli, ils sont particulièrement appelés *Ziwa lawanyasso* ou lac de la tribu de N'yassa, et *Ziwa lawanyamwézi* ou lac de la tribu de Nyamwezi (l'Uniamesi de M. Rebmann). Ceux des Souahélis de Zanzibar qui trafiquent avec l'intérieur, savent fort bien que ces deux lacs sont distincts l'un de l'autre. Les tribus qui habitent sur leurs bords sont différentes, et les embarcations qui naviguent sur l'un ou sur l'autre varient par leur force et leur construction. Celles que l'on emploie sur le lac du sud sont petites, tandis que celles qui naviguent sur le grand lac sont des bâtiments pouvant contenir de soixante-dix à quatre-vingts personnes.

Les routes qui conduisent à ces lacs sont également distinctes, et elles n'ont pas la même direction, car celle qui de Quiloa mène au lac N'yassa, se dirige vers le sud-ouest, tandis que celle qui conduit au lac Nyamwezi, en partant soit de Bagoyo, soit de la rivière Pangani, prend une direction nord-ouest.

Cette nouvelle information, tout en modifiant le tracé de la carte de M. Erhardt est d'accord avec lui en ce point : c'est qu'au nord du N'yassa, il existe un vaste lac situé plus à l'ouest dans l'intérieur des terres, mais distinct de celui-ci, et que sur ce lac, on navigue à l'aide de grandes et fortes embarcations.

C'est là un point important pour l'avenir de la géographie d'Afrique, parce que nous savons maintenant qu'il existe au centre de ce continent, des tribus, des nations entières séparées les unes des autres, non pas par un désert, toujours si difficile à franchir, mais bien par une mer navigable, et que lorsque les Européens seront parvenus jusqu'à ses rives, on pourra facilement l'explorer et entrer en relation avec les peuples qui habitent au delà, c'est-à-dire au cœur même de l'Afrique.

C'est par Quiloa, par les ports de la côte orientale, que l'on pourra le plus facilement gagner cette mer intérieure. Ce sera là un important débouché pour le commerce européen, surtout lorsque le percement de l'isthme de Suez aura mis la mer des Indes à quelques jours de navigation de la Méditerranée.

V.-A. Malte-Brun.

Nouvelles et communications.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DU COLONEL DE NEVEU A M. JOMARD.

Alger, 25 août 1856.

..... Les Touâreg, lorsqu'ils sont venus ici, m'ont assuré qu'il se trouvait dans leur pays des livres écrits en langue *targuia ;* j'admets ce fait comme possible, mais je n'oserais pas le donner comme parfaitement certain. Je suis beaucoup plus convaincu au sujet de l'écriture dite *tifinak*, comme le prononcent les Arabes, mais qui doit être *tifinaght*, d'après les données de la langue berbère. Je vous envoie, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le promettre, la copie très exacte des trois inscriptions que je possède.

La première, dans l'ordre des dates, a été copiée sur un bouclier envoyé au maréchal Randon par le khalifat Si-Hamza-ben-Boubekeur des Oulad-Sidi-Chirkh.

La deuxième a été envoyée par le général Desvaux, dans la tournée qu'il fit à l'oued Souf pendant l'hiver de 1854 à 1855.

La troisième enfin a été copiée par moi-même sur un bracelet de pierre que portait, au-dessus du coude du bras droit, un beau, grand et vigoureux garçon nommé Abdel-Hakem-ben-Tchikat, l'un des quatre zouaves venus à Alger en janvier 1856. Le bracelet était d'un très beau noir ; mais, gratté avec un canif, il laissait apercevoir une teinte gris très clair. Le noir était donc une couleur qui avait été étendue sur sa surface. L'écriture était sur la face externe. Tout était

sur la même ligne faisant le tour du bracelet.

D'après des renseignements que j'ai pris aujourd'hui même, et cependant pour la dixième fois au moins, il ne saurait être douteux que des inscriptions nombreuses ne se rencontrent dans le pays des Touâreg. Du côté du Touat, à Insalah même, à Aoulef, à la Zaouia de Mouley-Hiba, on en trouve en quantité sur les rochers. Il est à croire que quelques-unes relatent des faits curieux et intéressants, mais le plus grand nombre sont des *billets d'amour*. Ainsi la formule la plus fréquente est : *Un tel aime une telle*. Quelquefois même ces curieuses déclarations sont en sens inverse, et, m'a-t-on dit, on peut lire : *Une telle aime un tel*. Les sentiments d'amour ne cherchent donc guère ici le mystère.

En dehors de ce renseignement, je dois ajouter que les trois inscriptions que j'ai l'honneur de vous adresser ont été faites par des femmes, et qu'elles sont l'expression de sentiments de ce genre. Si, comme je l'espère, j'ai encore l'occasion de revoir bientôt des Touâreg, je vous promets de vous donner une complète explication de ces inscriptions, mot à mot.

J'ajouterai en passant que les Touâreg ne se connaissent pas eux-mêmes sous ce nom de Touâreg ou Touaricks; ils se nomment *Amacher* ou *Amajer* au singulier, et *Imouchar* ou *Imoujar* au pluriel. La tradition les fait venir de l'oued Targui, rivière du sud-ouest de l'empire de Maroc, d'où ils se sont étendus dans tout le Sahara, et les Arabes les ont toujours désignés sous le nom de *Targui* au singulier, et *Touâreg* au pluriel. (Ce dernier renseignement a besoin d'être contrôlé ; je ne le donne pas comme certain.)

Le mot *tifinak*, désignant l'écriture des Touâreg, est irrécusable ; c'est mon ami le colonel Boissonnet qui l'a donné le premier, et il n'a rien avancé que de très exact.

Quant à Insahah, son étymologie est bien Aïn Salah (la fontaine de Salah), mais on doit prononcer Insalah. Ce n'est point une ville, c'est une réunion de villages qui fait partie de la circonscription dite le *Tidikeult*. Si l'on a conservé quelques-uns des papiers du malheureux et regrettable major Laing, il doit être facile de contrôler la vérité de ce que je dis. Il en est de même d'Akabli ou Agabli, qui est aussi une réunion de villages formant le groupe le plus méridional de tout le Touat, et que l'on a désigné par ce nom qui veut dire *le plus au sud* (El Guébeli). Le village qui est le dernier dans la direction de Tenboktou porte le nom de Bou-Naâma. J'ai tous les noms des divers centres de population du Tidikeult.

Revenons à Insalah. Cette ville, ou plutôt ce groupe de villages fut fondé par un nommé Salah. Cet homme appartenait à la fraction des ouled Amar Mellouk, qui faisaient partie des M'hamid de Tripoli. Le héros tripolitain, qui récemment vient de faire insurger le Djebel contre la puissance turque dans cette régence Ghouma ou R'ouma, est le chef des M'hamid, et, par suite, de la même famille que les habitants d'Insalah. Salah, ayant eu des difficultés avec ses frères, se retira dans l'ouest, et vint dans le Tidikeult où il fonda Insalah, d'où le nom d'Aïn-Salah. Les ouled Amar Mellouk entre eux, se nomment encore les ouled El Ghadebène (les enfants de l'homme fâché, de l'homme chagriné).

Les ouled Amar Mellouk se divisent en trois frac-

tions : les ouled Bou Bousaada, les ouled Bahammo, les ouled Baba Aïssa.

L'identité de la langue touâreg et de la langue berbère est aujourd'hui un fait acquis ; il ne laisse plus la moindre incertitude. M. le capitaine Hanoteau, l'un de mes adjoints au bureau politique, vient de faire un travail fort remarquable sur la langue berbère ou kabile ; mais le mot *Berbère* est plus général. Ce travail est en ce moment au ministère de la guerre. C'est une grammaire qui laisse bien loin derrière elle les travaux de Venture de Paradis, de Hodgson et de Newman(1). La connaissance de la langue berbère, acquise par les études de M. Hanoteau, lui a fourni tous les moyens de la comparer à la langue des Touâreg, et lui a permis de prononcer avec l'assurance la plus complète que ces deux idiomes n'ont qu'une seule et même souche. Ils ont un nombre considérable de mots identiques ; les conjugaisons sont parfaitement les mêmes ; les prénoms personnels n'offrent pas la plus légère différence. Il n'en faut pas autant pour se former une conviction bien fondée.

Dans votre lettre du 3 juillet, vous me parlez d'un jeune voyageur, M. Couturier. Il était parti d'ici au mois de janvier, en même temps que les Touâreg, et je l'ai accompagné dans le sud jusqu'à l'oasis de Brizina. M. Couturier devait rester à Brizina assez longtemps pour se mettre très bien au courant de la langue arabe, administrer des secours aux malades de la localité, se faire un peu connaître pour donner con-

(1) Ce travail a été soumis par le ministre à une commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. E. J.

fiance, puis partir pour Insalah. Après un séjour d'un mois ou d'un mois et demi, M. Couturier fut pris à Brizina d'une fièvre violente qui obligea le chef de la ville à prévenir le commandant supérieur de Géryville que le Français resté à Brizina se trouvait dans un état de maladie grave. On l'envoya chercher ; on l'installa aussi bien que possible à Géryville où il fut d'ailleurs parfaitement soigné. A quelque temps de là, il fut évacué sur l'hôpital militaire de Saïda, puis après un certain intervalle transporté à Mascara. C'est là qu'il est décédé, entouré de toutes les attentions possibles ; le mal était trop grave, la science n'y pouvait plus rien. M. Couturier était un jeune homme courageux, mais d'une constitution débile, qui dès le début ne nous laissait pas grande espérance de le voir conduire son entreprise à bonne fin. Je regrette beaucoup ce brave jeune homme que j'avais été à même d'apprécier et de connaître pendant le long voyage que j'ai fait avec lui. Je ne crois pas que la mort de M. Couturier puisse avoir pour résultat d'éloigner les personnes qui désireraient voyager dans le sud. Les circonstances que je viens d'avoir l'honneur de vous raconter, et de l'exactitude desquelles je suis parfaitement sûr, n'ont rien de commun avec les dangers ou les difficultés dont les voyageurs ont souvent la perspective et les épreuves.

Je partage entièrement votre manière de voir, déjà bien ancienne, puisqu'elle est antérieure à la conquête d'Alger, de tendre vers Insalah. A notre place, les Anglais y seraient déjà. Insalah est un point d'une extrême importance. C'est là que se groupent les caravanes qui se rendent à Aghadès et Kano, etc., et

celles qui vont à Tenboktou ; c'est là que se séparent celles qui, venant de ces régions méridionales, vont ensuite à R'damès, à Timimoun, à Tafilet, à Fez, à Figuig, etc.

Je reçois à l'instant des lettres qui me sont adressées par les chefs touâreg ; mais le départ du courrier ne me permet pas de vous dire ce qu'elles contiennent.

E. DE NEVEU,
Colonel d'état-major, chef du bureau politique.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. D'ARNAUD A M. JOMARD.

Alexandrie (Egypte), 28 octobre 1856.

...J'aurais bien désiré compléter mes travaux géographiques par la découverte des sources du fleuve Blanc, mais les circonstances s'étant opposées à ce projet, et le choix du vice-roi d'Égypte étant tombé sur M. le comte d'Escayrac, il n'y avait plus rien à faire pour moi que de l'aider de mes travaux et de mon expérience dans cette entreprise, qui doit tourner au profit des sciences ; aussi, sur sa demande, je n'ai pas hésité un instant à l'autoriser à prendre un calque de ma grande carte inédite, que vous avez dans les mains, dans la crainte que je fusse absent à son passage ici, ce qui m'aurait privé du plaisir de le lui offrir moi-même. Contre ma prudente prévision, nous avons été assez heureux, *Sélim-capitan* et moi, pour recevoir les membres de la nouvelle exploration à Alexandrie, et porter un toast à leur succès. Le len-

demain, j'ai accompagné ces messieurs au Caire, où j'ai, pendant une quinzaine de jours, causé avec chacun d'eux et donné tous les renseignements qui pouvaient leur être utiles; de plus, j'ai mis à leur disposition, pendant tout le temps, mes journaux de route, cartes, comme tous les documents qui pouvaient les intéresser, avec l'autorisation de copier ce qu'ils jugeraient devoir leur être utile. Ils ont, en outre du calque que vous leur avez remis, pris encore deux copies de ma carte sur l'original, copié les sections sur les fleuves Blanc et Bleu, des observations astronomiques, des vocabulaires, etc.

Si vous pensez toujours que la publication de ma grande carte puisse être encore utile, ou, plutôt, si vous trouvez un éditeur qui veuille s'en charger, mandez-le-moi de suite...

Le vice-roi faisait le projet, il y a quelques jours, d'aller à *Souakin*, où il va faire étudier le projet d'un chemin de fer de ce point à Berber. Il est probable que, dans ce cas, il m'eût emmené avec lui, s'il ne m'avait chargé de travaux importants sur le canal dit Mahmoudiéh, je veux dire de la construction de deux écluses de 12 mètres de largeur, aux deux extrémités dudit canal, en même temps que l'établissement de pompes à feu de la force de cinq cents chevaux pour l'alimenter, afin de faciliter la nouvelle compagnie de remorquage à vapeur.

Linant-bey s'occupe activement de l'établissement des chantiers d'ouvriers, qui vont être employés au canal d'eau douce du Caire à Suez. D'Arnaud.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. KOHL A M. JOMARD.

—

Washington, 6 septembre 1856.

.....Après mon arrivée à New-York en septembre 1854, je me suis hâté d'aller au Canada, et j'ai parcouru ce pays intéressant, aussi bien le Bas-Canada que la province supérieure, en deux mois et demi. J'ai été enchanté là, aussi bien par la nature grandiose du pays que par ses bons habitants français. De retour à New-York, j'ai écrit une description de mon voyage au Canada, qui, depuis, a été imprimée en Allemagne, chez Cotta. En même temps, j'ai lu, à New-York, à la Société historique et géographique, quelques mémoires sur le principal but de mon arrivée dans ce pays, c'est-à-dire mon ouvrage sur l'histoire de la découverte de l'Amérique. Au commencement du mois de février 1855, je suis allé à Washington, où l'on m'a invité d'écrire pour le gouvernement ou pour le *Coast survey* (Bureau hydrographique), l'histoire de la découverte et de l'exploration et des reconnaissances de la côte Pacifique des États-Unis. J'ai exécuté cet ouvrage difficile pendant les mois de février, mars, avril et mai, de la manière suivante :

1° J'ai donné, dans une première partie de l'ouvrage, l'histoire générale de la découverte de ladite côte depuis Cortès jusqu'aux voyageurs et explorateurs modernes (Wilkes, Mofras, etc.), et jusqu'aux opérations du Coast survey américain.

2° Dans une seconde partie, j'ai donné l'histoire spéciale de chaque cap, port, baie, île, banc, fleuve, etc., de la côte, et aussi l'histoire des noms et de leurs changements.

3° Ensuite, j'ai ajouté, pour illustrer l'ouvrage, à peu près cinquante copies réduites de vieilles cartes, relatives à l'histoire de cette même côte, et j'ai ajouté des notes critiques et historiques à chaque carte.

4° J'ai ajouté aussi une grande carte spéciale de toute la côte, en deux feuilles, dans laquelle j'ai exprimé par des couleurs la suite des découvertes, d'après les principes un peu modifiés que j'ai eu l'honneur de communiquer à la Société de géographie.

5° Dernièrement j'ai ajouté un catalogue raisonné et par ordre chronologique de tous les livres et cartes qui ont rapport à cette côte. A la fin du mois de mai, j'ai livré cet ouvrage au gouvernement.

J'ai fait ensuite un voyage au Mississipi et aux lacs Michigan, Supérieur, Huron, etc., que je n'avais pas encore vus à ma première excursion. J'ai été aussi, le long de la rivière Saint-Pierre, au Minusota, et j'y ai étudié surtout les Indiens Sioux et Ojibbewas. Au lac Supérieur je suis resté presque deux mois et demi.

De retour ici, au mois de novembre, j'ai composé le rapport de mon voyage, dont une partie (sur le nord-ouest) est déjà imprimée, et dont l'autre partie (sur les Indiens Sioux et Ojibbewas) sera bientôt imprimée par M. Cotta.

Pendant ce temps, le Coast survey avait étudié mon ouvrage historique sur la côte Pacifique, s'était déclaré content et m'invitait à composer des ouvrages sem-

blables : 1° sur le golfe du Mexique; 2° sur la côte atlantique des États-Unis. Pendant tout l'hiver et l'été de l'année 1856, j'ai travaillé à ces ouvrages difficiles, que j'ai exécutés d'après le même plan que le premier, et que j'ai heureusement finis et livrés au gouvernement ces jours derniers. Quoique l'ouvrage soit très volumineux et quoiqu'on soit content ici, je le regarde seulement comme un essai. Mais peut-être on peut appliquer dans ce cas la phrase consolante : *In magnis (et in novis) voluisse*, etc.

J'ai donné le titre suivant à mon ouvrage : *Hydrographical annals of the United-States.*

Le congrès s'est occupé un peu de moi; on doit fonder ici une sorte de bureau historico-géographique pour toute l'Amérique, ou au moins, pour le moment, une collection de copies de toutes les cartes marines et géographiques, qui jettent quelque lumière sur l'histoire de la découverte et de la colonisation de l'Amérique entière. On a accordé une somme de six mille dollars, pour me mettre en état d'engager des personnes habiles et de faire copier toutes les cartes qui sont ici à ma disposition. Quand j'aurai fait cela, quand j'aurai organisé mon petit bureau et jeté les fondements de la collection, ce qui m'occupera tout l'hiver, j'irai en Europe dans le printemps de 1857, pour consulter votre superbe collection de cartes, et vous prier, ainsi que votre riche Bibliothèque impériale, vos incomparables dépôts de la marine et de la guerre, le British-Museum, les institutions de l'Espagne et de Rome, etc., de laisser prendre des *fac-simile* des cartes intéressantes pour l'Amérique. Mon dessein est d'en composer un grand ouvrage, et d'ac-

compagner chaque carte avec des notes critiques, études et mémoires.

Daignez, mon cher monsieur, me recommander à tous les membres de votre Société géographique, avec lesquels j'ai eu l'honneur de passer une fois des heures agréables. Combien j'ai été heureux de retrouver l'autre jour ici un de vos amis ou connaissances, M. Robles, ministre du Mexique à Washington, qui m'a parlé beaucoup de vous, et que je vois ici souvent, etc.

J. G. Kohl.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. ERNEST DESJARDINS A M. JOMARD.

Bologna, 31 septembre 1856.

..... Le savant et vénérable bibliothécaire de Parme, M. Pezzana, a fait mettre à ma disposition tous les manuscrits de Costa, premier directeur des fouilles de *Véléia*, pendant les années 1760 à 64. Ces manuscrits sont accompagnés de dessins très bien faits, et encore inédits, qui sont d'autant plus précieux qu'une grande partie des objets trouvés dans les ruines de la colonie romaine ont disparu du Musée des antiques. J'ai pris un calque de la plupart de ces dessins et j'ai fait un estampage de la *Table alimentaire*. Je rapporte l'*unique* et fidèle *fac-simile* de ce gigantesque monument épigraphique.

J'ai obtenu de faire faire, à mes frais, un moule de

la fameuse statue de l'*Ercole ebriaco*, trouvée également à *Véléia* et qui peut se comparer, pour l'art, à ce que Pompéï et Herculanum ont offert de plus remarquable. — Je me suis transporté ensuite à Véléia et j'ai employé cinq jours entiers à lever un plan exact, avec toutes les mesures de la ville entière, ou, du moins, de la portion qui a été découverte jusqu'à ce jour, et qui, dans mon opinion, n'est rien auprès de ce qui reste à découvrir. M. Borghesi, que j'ai été voir avant-hier, à San-Marino, partage cette idée et croit, d'après les inscriptions trouvées à *Véléia*, que cette cité avait, au Ier et au IIe siècle surtout, *plus d'importance que Pompéï:* ce sont ses propres paroles. J'ai pris un dessin des fameuses *Tables numilaires,* dont une seule a été publiée, et, avec tous les documents et toutes les mesures que j'ai recueillis sur les lieux mêmes, j'espère pouvoir présenter au Ministre un travail complet, tant sur la cité de Véléia que sur l'Institution alimentaire, telle que nous la révèle la *Table Trajane.* Je me suis convaincu que les seuls ouvrages publiés sur *Véléia*, à savoir : 1° un plan publié en 1767; et 2° l'atlas d'Antolini (2e édition, 1819-1823), sont d'une inexactitude inexplicable. Ce M. Antolini était architecte et non pas archéologue. Il a fait un projet de restitution imaginaire qui peut paraître ingénieux, mais qui représente tout autre chose que *Véléia.* De retour à Parme, je me suis occupé d'achever la collection de toutes les inscriptions trouvées à *Véléia*, dont la plupart a été publiée, mais très inexactement par M. de Lama qui, pour ne citer qu'un exemple, lit ISIRI OSTIL (ianae), sur un petit monument votif, qui porte ISIRI OSIR. (reproduit par Orelli, avec la version de M. de Lama).

Beaucoup de restitutions du même de Lama ne méritent pas de figurer dans un recueil sérieux ; car ce sont des fragments de LETTRES sur des morceaux de pierre ou de marbre appartenant peut-être à des monuments différents et qu'il s'est plu à réunir en un seul, en suppléant à ce qui lui manquait pour présenter un sens raisonnable par des lignes entières de son invention.

M. Lopez, le directeur du musée des antiques, m'a livré tout ce qu'il avait de notes manuscrites et d'inscriptions *ollaires* inédites, avec une générosité et une complaisance que je ne puis me lasser de louer, car elle est fort rare. Je dois enfin à l'intéressante et précieuse communication que M. le comte Pallastrelli m'a faite d'une carte manuscrite de 1605 (indiquant la division du diocèse de Plaisance en vicariats) d'avoir retrouvé, à peu près sûrement, le rapport frappant entre ces divisions diocésaines et les circonscriptions des anciens *pagi* de la cité de *Véléia*.

J'ai retrouvé la position presque certaine de plusieurs fonds de terre, et MM. Ronchini et Bonora, archivistes, l'un à Parme, l'autre à Plaisance, m'ont promis de relever, pour moi, dans leurs archives, un grand nombre de noms (disparus aujourd'hui, mais subsistant encore au moyen âge) de fonds de terre mentionnés dans la *Table*. J'ai eu recours aux documents du cadastre du ministère des finances pour les noms que les cartes les plus détaillées ne pouvaient donner, puisque ce sont des appellations, non de hameaux, ni même de métairies, mais de simples champs de terre, qu'il s'agit de retrouver, par l'analogie, presque toujours conservée, des radicaux anciens, dans

les radicaux modernes. Ces volumineux documents m'ont fourni peu de lumières nouvelles, parce que le temps m'a manqué et qu'il faudrait six mois pour feuilleter les registres des propriétés qui remplissent une salle entière. D'ailleurs je n'y trouverais aucun éclaircissement pour l'étendue et les limites des *pagi;* car il s'en fallait de beaucoup que même la dixième partie des fonds dont se composait un *pagus*, figurât dans la *Table alimentaire*, qui ne comptait que cinquante-deux propriétaires ayant hypothéqué leurs biens.

A M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, A PARIS.

Bogota, 28 décembre 1856.

Monsieur,

Le gouvernement de la république a organisé en 1849, une commission chargée de dresser la carte chorographique du pays, d'en faire la description, d'en dresser la statistique de réunir des notices sur sa flore et sa faune et de donner un rapport sur l'état actuel des populations sous les points de vue industriel, intellectuels et sociaux ; le tout illustré de nombreuses planches.

On a nommé chef de la commission, M. A. Codazzi, ingénieur géographe distingué, auteur de la géographie du Venezuela, et l'on m'a confié une partie des travaux étendus qui devaient être exécutés. La commission a commencé ses opérations en janvier 1850, et les a continués, sans interruption, promettant de les terminer en trois années et de publier ensuite « la

géographie physique, politique et descriptive de la Nouvelle-Grenade » avec un bel atlas de cartes particulières et une carte générale de la république.

J'ai accompagné cette commission pendant 1850 et 1851 ; je m'en séparai pour remplir une mission diplomatique. Dans les deux années mentionnées ci-dessus, j'ai parcouru avec soin les provinces situées au nord de Bogota et les notes réunies pour la formation d'un ouvrage que j'ai dû interrompre, ont été recueillies et publiées sous le titre « Peregrenacion » dans les cahiers que j'ai l'honneur de vous adresser.

En mettant de côté tout ce qui, dans ces notes, s'adresse à la critique locale, on trouvera quelques notices qui peuvent intéresser la Société que vous présidez si dignement. Cette considération et le désir de manifester par un tribut, quelque humble qu'il soit, ma reconnaissance envers la Société qui m'a admis dans son sein, m'ont déterminé à offrir ces notes imparfaites et qu'aujourd'hui, les vicissitudes d'une vie politique agitée ne me permettent et ne me permettront plus de mettre en ordre, pour terminer l'ouvrage que j'avais eu le projet d'écrire.

Une autre fois, je remettrai à la Société la description de quelques ruines très antiques récemment découvertes au centre d'une montagne voisine de l'Équateur. Aucune histoire du pays jusqu'ici n'a fait mention de ces ruines; cette découverte jettera quelque lumière sur la civilisation primitive des nations indigènes qui peuplèrent la partie méridionale du territoire de la Nouvelle-Grenade.

J'ai l'honneur, etc. M. Ancizar.

NOTE

SUR LA PROCHAINE PUBLICATION DE LA RELATION DU VOYAGE DU DOCTEUR KANE AUX RÉGIONS ARCTIQUES, A LA RECHERCHE DE SIR JOHN FRANKLIN (1).

Lue à la Société de géographie, le 17 octobre 1856,

PAR M. DE LA ROQUETTE.

Après avoir attiré une première fois sur lui l'attention du monde savant par son voyage à la recherche de l'illustre sir John Franklin, on sait que le docteur Kane en a entrepris un second dans le même but. S'il n'a pas été assez heureux pour atteindre dans ce dernier l'objet principal de sa mission, il a eu du moins la gloire d'avoir étendu nos connaissances géographiques, en découvrant une mer libre de glaces au nord-ouest du Groënland, et en s'élevant, dans ces parages, à une latitude à laquelle nul autre navigateur n'était parvenu avant lui.

La première de ces explorations avait été entreprise aux frais d'un généreux citoyen des États-Unis, M. Henry Grinnell. C'est avec le concours de cet homme si distingué, qui a mis à la disposition du docteur Kane, son navire l'*Advance*, avec celui de M. Peabody de Londres et de plusieurs autres de ses compatriotes, et soutenu enfin par l'appui du gouverne-

(1) ARTIC *Explorations: The second Grinnell Expedition in search of Sir* JOHN FRANCKLIN, 1853, 1854, 1855. *By Elisha Kent Kane* M. D., U. S. N.

Illustrated by upwards of three Hundred engravings from sketches by the author. The steel plates executed under the superintendence of J. M. Butler. The wood engravings by Van Ingen and Snyder. Philadelphia, 1856, 2 vol. in-8°.

ment américain que ce navigateur a exécuté la seconde. Elle est aujourd'hui terminée après trois ans de fatigues et de dangers inouïs, et les importantes découvertes qui l'ont signalée ont valu à notre intrépide explorateur les éloges et les récompenses de son gouvernement et des Sociétés géographiques de New-York, de Paris et de Londres, etc.

On ne connaissait encore ces découvertes que par des rapports officiels, rapports très curieux sans doute pour les savants, mais qui dans leur forme officielle ne pouvaient offrir un égal intérêt à la majorité des lecteurs. Le docteur Kane nous paraît donc avoir été bien inspiré en publiant une relation destinée à satisfaire la curiosité publique, en reproduisant, avec quelques détails, les aventures et les travaux de la glorieuse expédition dont le commandement lui avait été confié.

Il a réuni, avec l'autorisation du secrétaire de la marine des États-Unis, aux informations géographiques de toute nature sur les pays qu'il a visités, et sur les phénomènes observés, une grande variété de détails d'un intérêt piquant sur les mœurs, les coutumes et les idiomes des peuplades arctiques, ainsi que sur les principaux incidents de son mémorable voyage. Sa relation vient de paraître en Amérique.

Quelques semaines avant qu'elle fût terminée, le docteur Kane et lady Franklin ont bien voulu me proposer de donner mes soins à la publication de cet ouvrage en français. J'ai accepté avec d'autant plus de plaisir cette flatteuse invitation, que l'auteur m'annonçait en même temps son intention de consacrer le produit de la traduction de son œuvre à la famille de notre infortuné compatriote le lieutenant Bellot, avec lequel il

avait été lui-même intimement lié, et dont je n'ai pas besoin de vous rappeler le mérite et la déplorable fin.

Ne pouvant en ce moment traduire moi-même les deux volumes de la relation du voyage du docteur Kane, qui a bien voulu m'envoyer un exemplaire avant sa publication, je me suis concerté avec un traducteur instruit et consciencieux dont je me suis engagé à revoir le travail.

L'édition américaine, accompagnée de plusieurs cartes, de portraits et de nombreuses gravures sur acier et sur bois, est une véritable édition de luxe. Elle paraît assurée d'avance d'un tel succès aux États-Unis principalement, et aussi en Angleterre, que l'éditeur de Philadelphie m'assure qu'il n'a pas hésité à en régler le tirage à plus de cent mille exemplaires.

L'illustre Alexandre de Humboldt, me mande le même éditeur, s'est chargé de diriger une traduction allemande. On ne saurait faire moins en France, et pour le succès modeste que j'espère, il suffira que les protecteurs et les amis des sciences géographiques, qui n'ont pas perdu le souvenir du lieutenant Bellot, veuillent bien venir à notre aide par leurs souscriptions, afin de couvrir, au moins en partie, les premier frais qui seraient considérables si nous nous déterminions à accompagner notre édition de tous les coûteux accessoires de l'édition américaine.

J'ai la confiance que cet appel sera entendu. Ne prenant au surplus conseil aujourd'hui que de l'intention généreuse de l'auteur et de l'importance de son livre, je me suis décidé à avancer les frais de la traduction ; elle est commencée, et se poursuit rapidement sous ma direction.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 17 *octobre* 1856.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Jomard, vice-président annonce à la commission centrale, la perte douloureuse qu'elle a faite, pendant ses vacances, de son président, M. Constant Prévost. L'assemblée invite le bureau à transmettre à la famille du défunt l'expression de ses profonds regrets; sur l'invitation de la commission centrale, M. de la Roquette veut bien se charger de lire, à la prochaine séance générale, une notice de la vie et des travaux de son éminent confrère.

Les Sociétés royale, géographique et asiatique de Londres adressent la suite de leurs publications à la Société et la remercient de l'envoi de son Bulletin.

M. W. Balfour-Baikie écrit à la Société pour lui faire hommage de la relation de son *Voyage d'exploration en Afrique*, et M. Justus Perthes, de Gotha, pour lui faire don des récentes publications de son établissement géographique.

M. Jomard lit une lettre de M. Kohl, datée de New-York, par laquelle ce savant lui annonce que sa collection de cartes sur l'histoire des découvertes dans le nouveau continent, dont il a donné communication à la Société pendant son séjour à Paris, vient d'être ac-

cueillie très favorablement par le gouvernement américain. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre donne quelques détails sur la composition de l'expédition aux sources du Nil, sous le commandement de M. le comte d'Escayrac de Lauture et sur son départ prochain de la ville du Caire. Il fait connaître les instruments dont elle est munie, les dispositions et le plan du voyage. (Voir ci-dessus.)

M. Jomard dépose ensuite sur le bureau de la part de M. de Malzac, un vocabulaire africain recueilli par ce voyageur. Renvoi à la section de Publication. — Le temps n'a pas permis à ce membre de lire une lettre de M. Barth, une de M. le colonel de Neveu, chef du bureau politique arabe d'Alger, relative à la langue berbère, non plus qu'une lettre de M. Ernest Desjardins, sur sa mission dans la Sabine et l'ancienne Étrurie. (Voir ci-dessus.)

M. d'Avezac donne lecture d'une lettre adressée d'une station au-dessus de Tété sur le Zambesi, par le docteur Livingston, au moment où l'intrépide voyageur était près d'achever sa traversée de l'Afrique entre Angola et Mozambique. La traduction de cette lettre qui contient sur la configuration physique d'une partie du continent africain, des aperçus d'un grand intérêt, sera insérée au Bulletin.

M. de la Roquette annonce la prochaine publication de la traduction française du voyage du docteur Kane aux régions arctiques, dont ce navigateur lui a confié la direction. — Renvoi au Bulletin d'une note relative à cette publication.

M. le secrétaire donne lecture de la liste des ouvrages offerts à la Société et y ajoute la note de plusieurs

présentations faites pendant la séance, par M. Jomard, tant en son nom qu'en celui de MM. Baruffi, de Lesseps et Reinaud, et par MM. Arthus Bertrand, de la Roquette et V.-A. Malte-Brun.

M. Vivien de Saint-Martin annonce la prochaine publication, à Londres, d'une nouvelle édition de la *Palestina* de M. le docteur Robinson, augmentée d'un troisième volume qui comprendra la seconde exploration de ce voyageur, en 1852. On sait que l'ouvrage du docteur Robinson a non-seulement ajouté immensément aux notions antérieures sur la Palestine, mais qu'il a, on peut le dire, complétement renouvelé l'interprétation de la géographie biblique.

M. Alfred Maury annonce qu'il a achevé un rapport sur l'atlas offert à la Société par M. de Martius, et intitulé : *Tabulæ vegetationis brasiliensis physiognomiam illustrantes*, et qu'il compte faire paraître dans le prochain numéro du Bulletin.

M. Cortambert rend compte d'un projet de communication entre l'Atlantique et le grand Océan, qu'il a entendu développer par M. Kelley, de New-York. M. Kelley a organisé plusieurs expéditions d'ingénieurs dans la Nouvelle-Grenade pour explorer le meilleur moyen d'unir l'Atrato à l'océan Pacifique par un canal navigable pour les plus forts bâtiments du commerce ; c'est par le Truando, puis un tunnel qui couperait la Cordillère l'espace de trois milles, enfin par la rivière Saint-Mary et une lagune nommée *Kelley's Inlet*, qu'il a semblé possible d'établir cette communication à M. Kennich, un des ingénieurs envoyés par M. Kelley. Des plans et des cartes, dressés pour l'explication du projet de communication, ont

paru pleins d'intérêt et très dignes de l'attention des membres de la Société auxquels M. Kelley se fera un plaisir de les communiquer, s'ils en témoignent le désir.

M. de la Roquette fait observer que déjà, il y a plusieurs années, le capitaine anglais Fitzroy a publié sur le percement de l'isthme une brochure accompagnée d'une carte qui a été insérée dans le *Bulletin*. Cet officier anglais a fait connaître les différents points par lesquels un canal de communication entre les deux mers pourrait être tracé. Il cite en particulier la rivière Atrato dont M. Kelley propose de se servir, mais sur un point différent. Au surplus, M. Kelley fait traduire en ce moment en français les notes qu'il a publiées sur ce sujet important, et il a promis à M. de la Roquette de lui en remettre des exemplaires pour la Société.

Séance du 7 *novembre* 1856.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Lamanski écrit à la Société pour lui adresser le complément des publications de la Société impériale géographique de Russie.

M. James Forbes adresse également à la Société la suite des Transactions de la Société royale d'Édimbourg.

M. Ancizar écrit de Bogota, à la date du 26 décembre 1855, pour donner à la Société quelques renseignements sur les travaux d'une commission chargée en 1849 par le gouvernement de la République de dresser la carte chorographique du pays, d'en faire la description, d'en dresser la statistique, de réunir des

notices sur sa flore et sa faune, et de préparer un rapport sur l'état actuel des populations sous les points de vue industriels, intellectuels et sociaux M. Ancizar annonce en outre l'envoi de plusieurs cahiers contenant les notes qu'il a recueillies sur les provinces situées au nord de Bogota.

M. Lourmand annonce à la Société, pour le 16 de ce mois, l'ouverture de la vingt-cinquième année de son cours normal général pour les dames qui se destinent à l'enseignement, et il lui offre son second rapport sur les objets relatifs à l'enseignement admis à l'exposition universelle de 1855.

M. de la Roquette annonce à la Société que des lettres qui lui ont été écrites de Philadelphie et de New-York, par MM. Henry Grinnell et le docteur Kane, apprennent que la santé de ce dernier est tellement altérée que son médecin lui a ordonné de se rendre en Europe pour la rétablir. D'un autre côté, lady Franklin fait connaître au même membre que dès son arrivée en Angleterre, les médecins anglais ont prescrit au docteur Kane d'aller chercher la santé aux Indes-Orientales, et d'éviter jusqu'à son départ le séjour de Londres dont l'air lui est tout à fait contraire dans cette saison. Le plus grand repos a été recommandé à l'intrépide navigateur américain. Il est retourné de son long, périlleux, et on peut le dire, glorieux voyage, sans avoir rien perdu de sa vigueur, et il l'a conservée pendant tout l'hiver. Mais les travaux auxquels il a été obligé de se livrer pour la rédaction du récit de son exploration aux régions arctiques, et en outre la chaleur intense du dernier été, lui ont causé une indisposition que le traitement hydropa-

thique peu judicieux auquel on l'a soumis a graduellement et singulièrement aggravée. Tous les amis des sciences géographiques feront sans doute comme nous des vœux pour le prompt rétablissement d'un homme aussi distingué.

M. Jomard dépose sur le bureau deux documents relatifs à feu M. Constant Prévost, président de la commission centrale, pour servir à sa biographie. Renvoi à M. de la Roquette.

Il rappelle ensuite l'article du règlement relatif à la deuxième assemblée générale de cette année, qui est fixée au 19 décembre prochain sur les observations de M. le secrétaire général.

M. Jomard entretient l'assemblée au sujet d'une lettre d'un contemporain de Christophe Colomb publiée à Bologne. Le titre est : *Lettera rarissima di Scilacio ;* cette lettre est de 1496.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages offerts à la Société.

M. Isambert fait hommage des *Anecdota* ou histoire secrète de Justinien, qu'il a traduite de Procope avec une notice sur l'auteur et des notes philologiques et historiques. La commission centrale accueille cet ouvrage avec beaucoup d'intérêt, et prie M. Mauroy de lui en rendre compte.

M. Malte-Brun lit une note sur le lac N'yassa distinct de celui d'Ukéréwé. — Renvoi au *Bulletin.*

M. Lejean lit une notice sur *la Gaule* de l'Anonyme de Ravenne, extraite d'une étude plus complète qu'il a préparée sur la géographie de ce compilateur dont il fixe l'époque au VIIIe, et au plus tard au IXe siècle. — Renvoi au *Bulletin.*

Séance du 21 *novembre* 1856.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le ministre de l'Instruction publique écrit à la Société pour l'informer qu'il vient de disposer en faveur de sa bibliothèque, d'un exemplaire du voyage de M. Viquesnel dans la Turquie d'Europe.—La Commission centrale vote des remerciements à M. le ministre, et renvoie l'ouvrage à M. Cortambert pour lui en rendre compte.

La Société philotechnique adresse des lettres d'invitation pour sa séance publique du 30 novembre.

M. Jomard donne communication de plusieurs lettres qu'il a reçues d'Égypte, d'Alger, d'Amérique et d'Italie. Par la première, M. d'Arnaud lui écrit qu'il a vu au Caire, à leur passage, les membres de l'expédition qui se rend en Ethiopie à la recherche des sources du Nil, et qu'il leur a communiqué ses cartes et ses journaux de voyage, et toutes ses observations sur le cours du Bahr-el-Abiad. Par la seconde, M. le colonel de Neveu, chef du bureau politique arabe d'Alger, lui adresse des observations sur les Touâreg récemment venus à Alger, et des copies d'inscriptions libyques, gravées ou dessinées sur des bracelets. Par la troisième, M. Kohl, le même qui a communiqué à la Société, l'année dernière, des cartes manuscrites destinées à faire connaître l'histoire des découvertes en Amérique depuis le xve siècle, lui annonce qu'on va former, à Washington, un bureau spécial pour recueillir tous les documents relatifs à cette histoire, et que le gouvernement des États-Unis à accueilli avec intérêt les tra-

vaux qu'il lui a présentés. Enfin par la dernière lettre, datée de Bologne, M. le professeur Ernest Desjardins, membre de la Société, lui fait connaître le résultat de ses recherches sur l'ancienne *Veleia*, les fouilles qu'on y a faites, et les inscriptions qu'on y a trouvées ; il regarde cette ville comme ayant une importance au moins égale à celle de Pompéï. — Ces lettres sont renvoyées au *Bulletin*.

M. le secrétaire lit la liste des ouvrages déposés sur le bureau, et y ajoute les 15e, 16e, 17e et 18e livraisons du *Voyage au Soudan oriental*, offertes par M. Trémaux, et un plan de Bagnères de Bigorre, offert par M. d'Avezac de la part de l'auteur, M. Pambrun.

M. Daussy lit au nom de M. Poulain de Bossay un rapport sur la description de l'île de Patmos et de l'île de Samos, offerte à la Société par M. V. Guérin, ancien membre de l'école française d'Athènes. Ce rapport est renvoyé au *Bulletin* après quelques observations de MM. Jomard et Guigniaut.

M. V.-A. Malte-Brun fait un rapport sur la carte de la Palestine, offerte à la Société par M. Andriveau. — Renvoi au *Bulletin*.

M. Van de Velde, de retour depuis quelques années d'un voyage en Palestine, assiste à la séance, et donne, sur la carte qu'il prépare de ces contrées et sur les travaux de plusieurs autres voyageurs et géographes, des renseignements qui sont accueillis avec un vif intérêt.

M. Lourmand lit un rapport sur l'Atlas spécial de la géographie physique et politique de la France, par MM. Bazin et Cadet, professeurs de l'Université. — Renvoi au *Bulletin*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

SÉANCES D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE 1856.

EUROPE.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Alise. Études sur une campage de Jules-César, publiées sous les auspices de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. et de la commission des antiquités de la Côte-D'Or, par M. Rossignol, membre de ces deux Sociétés, conservateur des archives de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne. Dijon, 1856, 1 vol. in-4. avec cartes. M. Rossignol.

Description des roches ignées et sédimentaires de la Toscane, suivie d'un catalogue détaillé de ces roches dans leur ordre de succession géologique, par Igino Cocchi, docteur ès sciences. Paris, 1856, br. in-8°. M. I. Cocchi.

Statistisches Wörterbuch von Deutschland, mit Ausschluss des österreichischen Antheils, der preussischen Provinzen Preussen und Posen, und den Königreichen der Niederlande und Belgien, mit besonderer Rücksicht auf Gewerbe, Handel und Schiffahrt, von H. Mahlmann. Berlin, 1853. in-8. M. H. Mahlmann.

ASIE.

Ethnology of the Indo-Pacific-Islands. By the J. R. Logan, Esq. Part II. The Races and Languages of S. E. Asia, considered in relation to those of the Indo-Pacific-Islands. Pinang, 1855-1856, br. in-8°. M. J.-R. Logan.

AFRIQUE.

Voyages au Soudan oriental, dans l'Afrique septentrionale et dans l'Asie Mineure, exécutés de 1847 à 1854, etc., avec atlas, par M. P. Trémaux, lauréat de l'Institut de France, etc., 15e, 16, 17e et 18e livr. in-folio. M. P. Trémaux.

Narrative of an exploring Voyage up the rivers Kwo'ra and Bi'nue (commonly known as the Niger and Tsadda) in 1854. With a Map and Appendices. Published with the sanction of her Majesty's

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Government. By William Balfour Baikie, in command of the Expedition. London, 1856, 1 vol. in-8°.

M. William Balfour-Baikie.

Résumé historique de la grande exploration de l'Afrique centrale faite de 1850 à 1855, par J. Richardson, H. Barth, A. Overweg, avec une carte itinéraire, par V.-A. Malte-Brun, rédacteur en chef des Nouvelles Annales des voyages, etc. Paris, 1856, br. in-8°

M. V.-A. Malte-Brun.

Rapport sur le tableau des Dialectes de l'Algérie et des contrées voisines, par M. Geslin, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les séances des 14 et 19 mars 1856, par M. Reinaud, membre de l'Institut, etc. Paris, 1856, in-8°. M. Reinaud.

Apertura e canalizzazione dell'Isthmo di Suez, narrazione informativa e documenti officiali del signore Ferdinand de Lesseps, ministro plenipotenziaro col rapporto sommario fatto al Vicerè d'Egitto dalla commissione internazionale, e Lettere sull'Egitto del sig. B. Saint-Hilaire, membro dell'Istituto ; traduzione del prof. Ugo Calindri, Ingegnere con prefazione e aggiunte. Torino, 1856. 1 v. in-8°, avec 4 planches. M. Baruffi.

AMÉRIQUE.

Nuevos elementos de Geographia e Historia de la Isla de Cuba, por D. José Maria de la Torre. Habana, 1856, in-12.

M. Maria de la Torre.

Documents officiels échangés entre les États-Unis et l'Angleterre, au sujet de l'Amérique centrale et du traité Clayton-Bulwer. Paris, 1856, 1 vol. in-8°, avec une carte. M. E.-G. Squier.

CARTES ET ATLAS.

Les monuments de la Géographie, ou recueil d'anciennes cartes européennes et orientales, publiées en fac-simile de la grandeur des originaux, par M. Jomard, membre de l'Institut de France. 7e livraison contenant les planches 62-63, carte du globe, par Mohammed-ebn-Aly ebn-Ahmed-al Charfy de Sfax, l'an 1009 de l'Hégire (2e partie) ; 66-67, 68-69, 70-71, Mappemonde de Sébastien Cabot, pilote-major de Charles-Quint, de la première moitié du xvie siècle (2e, 3e et 4e parties) ; 72, carte militaire du moyen

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

âge, représentant le théâtre de la guerre à l'époque des premières conquêtes de la république de Venise en terre-ferme ; 73, cartes du XVIe siècle, figurées sur une cassette de la collection Trivulci, dite Cassettina all'Agemina. M. JOMARD.

Palestine ancienne et moderne, d'après les sources les plus authentiques, par J. Andriveau. Paris, 1856, 1 feuille. M. ANDRIVEAU.

Carte topographique et militaire des Pays-Bas, Feuilles 26. Harderwyk, 32 Amersfoort, 44 Gertruidenberg, 52 Venlo.

M. le général Baron FORSTNER DE DAMBENOY.

Kart over Buskeruds Amt, forfattet efter foranstaltning af den Kongelige norske regjerings departement for det Indre under Bestyrelse af Opmaalings-Directionen efter de ved den geographiske Opmaaling anstillede astronomiske og geodætisk Jagttagelser af S.-C. Gjessing, artillerie capitaine, 1854, 1 feuille.

Wand-Atlas von E. von Sydow. Nord-und Süd-America, 10 feuilles collées sur toile ; Australien, 6 feuilles collées sur toile. Gotha, 1856. — Ergänzungen zu Stieler's Hand-Atlas. Der Preussische Staat, 4 feuilles; Die Europaïsch-Russischen Grenzländer, 5 feuilles. Gotha, 1856. M. JUSTUS PERTHES.

Nos souvenirs de Kil-Boroun pendant l'hiver passé dans le Liman du Dniéper (1855-1856). Les officiers, officiers mariniers et marins de la division navale de Kil-Boroun. Album lithographié par MM. Bayot, Eug. Cicéri et Morel-Fatio. Paris, 1856. 17 vues in-folio. M. ARTHUS BERTRAND.

Souvenir historique de la guerre de Crimée. Gravé sur pierre par Erhard Schieble, 1 feuille. M. ERHARD SCHIEBLE.

Plan des attaques et défenses de Sébastopol. (Extrait du *Spectateur militaire.*)

Plan de la ville de Bagnères de Bigorre, dressée et publiée par A. Pambrun, 1856, 1 feuille. M. A. PAMBRUN.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Anekdota, ou histoire secrète de Justinien traduite de Procope, avec notice sur l'auteur et notes philologiques et historiques. — Géographie du VIe siècle et révision de la numismatique d'après le livre de Justinien; avec figures, cartes et cinq tables, par M. Isambert. Paris, 1856, 2 vol. in-8, M. ISAMBERT.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Par M. Bianchi : Khaththly humaïoun; ou charte impériale ottomane du 18 février 1856, en français et en turc; suivie de la prononciation du turc figurée en lettres françaises, de notes et d'explications ; accompagnée d'une table sommaire et indicative des trente-cinq paragraphes dont se compose cet acte politique ; le tout faisant suite et complément au Nouveau Guide de la conversation en français et en turc ; par M. T.-X. Bianchi, ancien secrétaire interprète du roi, etc. Paris, 1856, in-4, oblong.

M. T.-X. Bianchi.

Notice biographique sur l'amiral sir John Franklin, correspondant de la Société de Géographie, etc., rédigée sur la demande de la Société, par M. de la Roquette, membre, ancien vice-président et ancien secrétaire général de la commission centrale, etc. 1 v. in-4, avec un portrait, des fac-simile et deux cartes.

M. de la Roquette.

Madame Ida Pfeiffer, ses voyages et ses aventures, par M. G. Depping. Br. in-8. Extrait de la Revue des Deux-Mondes.

M. G. Depping.

Le livre de la Récompense des bienfaits secrets, traduit sur le texte chinois, par M. Léon de Rosny. Paris, 1856, br. in-18.

M. L. de Rosny.

Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Lyon, du 1er décembre 1853 au 1er décembre 1855, par MM. Frenet et Drian, — Résumé des observations recueillies en 1855, dans le bassin de la Saône, par les soins de la Commission hydrométrique de Lyon, Br. in-8. La Commission hydrométrique.

Deuxième Rapport général sur les objets relatifs à l'enseignement admis à l'Exposition universelle de 1856, par M. A.-D. Lourmand. Broch. in-8. M. A.-D. Lourmand.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, for the year 1856. Part I. London, 1856. 1 vol in-4. — Proceedings of the Royal Society, Nos 20 et 21. — Transactions of the royal Society of Edinburgh. Vol. XXI, part III, 1855-56, in-4 — Proceedings of the royal Society of Edinburgh. Session 1855-56, in-8. —

Titres des ouvrages. *Donteurs.*

The Transactions of the royal Irish Academy. Vol. XXIII, 1856, in-4. — Proceedings of the royal Irish Academy, for the year 1855-56, in-8. — The Report of the British Association for the advancement of science. London, 1856. 1 vol. in-8. — The Journal of the royal geographical Society. Vol. XXV. London, 1855, 1 v. in-8. — The Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. Vol. XIII, part 1; Vol. XIV, part 1; Vol. XVI, part 2. — Bulletin de la Société impériale géographique de Russie, pour 1851. — Nouvelles géographiques publiées par la Société impériale géographique de Russie, années 1849 et 1850. — Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Néerlandsch Indië. N°s 3 et 4 de 1855 et n° 1 de 1856. — The church Missionary Intelligencer. Janvier à juin 1856. — The Journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia. Octobre à décembre 1855. — Journal of the Franklin Institute, mai et Juin 1856. — Revista trimensal do Instituto historico et geographico do Brazil. N°s 15 à 20, 1854 et 1855. — Mittheilungen über Wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie, Von Dr A. Petermann. N°s VI, VII et VIII de 1856. — Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft. N° 3 de 1856. — Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde. N°s 37 et 38 de 1856. — Notizblatt des Vereins für Erdkunde und verwandte Wissenschaften zu Darmstardt. N°s 21-40. — Annales du commerce extérieur, juin, juillet et août. — Bibliothèque universelle de Genève et Archives des sciences physiques et naturelles, Mai. (Don de M. Chaix.) — Nouvelles annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie. Juillet, août, septembre et octobre. — Archives des missions scientifiques et littéraires, 7e cah. de 1856. — Journal asiatique, tome VII, 1856. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies, août et septembre. — Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, juillet, août, septembre et octobre. — Annuaire de la Société météorologique de France, juin et juillet. — L'Investigateur, journal de l'Institut historique, avril à juillet. — Nouveau Journal des connaissances utiles, août, septembre, octobre et novembre. — Bulletin de la Société géologique de France, août, septembre et octobre. — Journal d'éducation populaire, août, septembre et octobre. — Annales de la propagation de la Foi,

Titre des ouvrages. *Donateurs.*

septembre et novembre. — Journal des missions évangéliques, juillet, août, septembre, et octobre.—Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1856. — Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, 1er sem. 1856. — Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, 1er trimestre 1856. — Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, d'avril 1855 à juin 1856.—Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure. Tome V, 5e cah.— Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, année 1855-1856. — Le Moniteur grec, 7 numéros. — L'Espérance, journal grec, 7 numéros. — L'Isthme de Suez, Journal de l'Union des deux mers, nos 4 à 8.

ERRATUM DU CAHIER DE AOUT ET SEPTEMBRE.

Page 94, ligne 18 : au temps des Arabes, *lisez :* au temps de Strabon.

Page 95, ligne 14 : après le mot *découverte*, lisez : (*a*)

Page 95 : *ajoutez*, en note : (*a*) Voyez ci-dessus, p. 81 à 93.

Page 97, ligne 3 : § 4, *lisez :* § IV, et de même pour les paragraphes suivants V et VI.

Page 97, note (1), après ces mots : *à la fin*, ajoutez : p. 108, ci-dessous.

Page 97, note (3), *als incum*, *lisez : Alsincum.*

Page 106, à la note, après le mot *César*, *ajoutez* : p. 113.

Page 107, ligne 18 : tempse, *lisez :* temps.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

DÉCEMBRE 1856.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 DÉCEMBRE 1856.

DISCOURS

DE

M. GUIGNIAUT, président.

Messieurs,

Vous m'avez fait un insigne honneur en m'appelant à présider cette solennelle réunion de la Société de Géographie; je voudrais qu'il fût aussi mérité qu'il est senti et apprécié de moi. Mais, en présence de tant d'illustrations diverses de la science que nous cultivons et que nous aimons en commun, je suis surtout frappé de tout ce que vous avez fait et du peu qu'il m'a été donné de faire moi-même pour elle. Aussi ne puis-je, à mes propres yeux, justifier cet honneur dont vous m'avez jugé digne, que par les vingt années consacrées sans trêve et sans relâche à développer, devant notre jeunesse studieuse, tantôt les théories, tantôt les faits, tantôt l'histoire de la géographie, dans la seule

chaire d'enseignement supérieur que cette science si vaste et si variée possède en France.

C'est dans le cours de ces leçons, Messieurs, que j'ai pu me convaincre des services rendus par votre Société et par ses principaux membres à la géographie, pendant ces trente-six dernières années. Non-seulement vous avez encouragé toujours, suscité souvent, par vos récompenses et par vos directions, les découvertes les plus importantes qui ont été faites dans les différentes régions de la terre, durant le cours de cette longue période; non-seulement vous avez donné l'exemple du dévouement et des sacrifices à ces Sociétés, vos émules, et je puis dire vos filles, qui se sont multipliées, en Europe et ailleurs, sur le plan de la vôtre; vous avez ainsi allumé, propagé partout le feu sacré de la science que vous continuez d'entretenir parmi vous; mais nombre d'entre vous, en outre, ont pris une part active à ses développements, à ses récents progrès, au perfectionnement de ses méthodes et à l'agrandissement de son horizon, sur terre et sur mer. D'illustres marins, de savants ingénieurs, des voyageurs intrépides, héroïques quelquefois, que vous avez comptés ou que vous comptez encore avec orgueil dans votre sein, ont mis la main, le cœur, l'intelligence, à tout ce qui s'est fait de grand et de beau dans la géographie militante, si je puis le dire, de notre temps. Les érudits, les critiques, n'ont pas manqué non plus ici, pour vérifier, pour ordonner, pour féconder par la réflexion et par l'étude les matériaux de la science, pour en renouveler, pour en élever laborieusement l'édifice sur des bases plus solides ou plus larges, et pour en faire pénétrer l'esprit et les résul-

tats, soit dans les autres sciences, soit dans la masse des connaissances communes et dans la substance de la civilisation générale.

Grâces soient rendues à ces habiles, à ces ardents promoteurs de la géographie qui m'entourent, à ceux aussi qui ne sont plus et dont nous honorons pieusement, chaque année, la mémoire. Leur plus bel éloge, leur plus digne récompense est dans le succès de leurs efforts, si manifeste à tous les regards. Fut-il jamais un spectacle plus grand, plus intéressant que celui qu'offre aujourd'hui l'état de notre science, Messieurs? Je ne veux point anticiper sur ce que va vous en dire, avec une si rare compétence, notre savant secrétaire; mais qu'il me soit permis, en finissant, de vous représenter ces faits nouveaux, immenses, dont nous sommes les témoins, et qui signalent le plus haut progrès qu'ait atteint la géographie, dans ses moyens ou dans ses résultats, depuis les grandes découvertes du XVe et du XVIe siècle. D'une part, et sans parler des glaces du pôle vaincues avec une admirable émulation de constance, les mers que la nature avaient séparées s'unissent déjà ou sont prêtes à s'unir, par l'industrie et le savoir de l'homme, dans l'un comme dans l'autre monde, pour livrer passage à la navigation, au commerce, à l'échange des idées aussi bien que des produits, sur les ailes de la vapeur et avec ce merveilleux auxiliaire de l'électricité, rapide comme la pensée elle-même; d'autre part, les continents jusqu'ici les plus rebelles ouvrent leurs mystérieuses profondeurs à ces hardis pionniers de la science, non pas plus énergiques, mais plus heureux que leurs devanciers. L'Afrique, l'Afrique elle-même est enfin percée de

part en part dans sa région australe; elle ne peut manquer de l'être bientôt au nord de l'équateur ; et le Nil a beau cacher sa tête sous des voiles toujours plus épais, à des distances imprévues, dérober ses derniers replis dans des solitudes ou chez des peuplades que nul œil européen n'a pu contempler encore, le moment n'est pas loin, tout semble l'annoncer, où un Champollion de la géographie pourra dire, comme celui de la philologie et de l'histoire égyptienne, en faisant des vers du poëte romain une application nouvelle :

Evolvam busto jam numen gentibus Isin,
Et tectum lino spargam per vulgus Osirin.

« Je tirerai de son tombeau Isis, devenue la divinité » des nations; et Osiris, enveloppé de ses bandelettes, » je le révèlerai au monde. »

Ce second révélateur du symbolique Osiris, du dieu dont les eaux fécondantes n'ont pas cessé de se répandre sur le sein d'Isis, du fond inexploré de l'Éthiopie, c'est sous votre impulsion, Messieurs, c'est animé de votre esprit, qu'il marche en ce moment à ses destinées. Puisse-t-il les remplir tout entières, et puisse la France recueillir, une fois encore, en gloire immortelle le fruit de tout ce qu'elle a fait pour l'Afrique, depuis soixante ans, par le génie des armes ou par le génie de la science au service de l'humanité !

Nota. — L'étendue du rapport du secrétaire général de la Commission centrale, lu à la séance publique du 19 décembre, nous force de le renvoyer au prochain numéro.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. Constant Prévost,

Membre de l'Académie des sciences, président de la Commission centrale de la Société de géographie, etc. (1)

PAR M. DE LA ROQUETTE.

Messieurs,

La mort vous a ravi, cette année, le président de votre Commission centrale, Constant Prévost, membre de l'Académie des sciences, qui n'a fait, pour ainsi dire, qu'apparaître parmi nous, et dont la perte se fera longtemps sentir.

Connaissant l'amitié qui nous unissait à cet illustre géologue, et la bienveillance dont il nous honorait, vous nous avez chargé de vous présenter sa notice biographique ; c'est donc la vie de ce savant modeste et laborieux, que nous allons essayer d'esquisser devant vous.

Prévost (Louis-Constant), membre de l'Institut, professeur de géologie à la Faculté des sciences, et président de la Commission centrale de la Société de géographie, connu dans le monde et dans la science, dont il était un des représentants les plus distingués, sous les noms de Constant Prévost, naquit, le 4 juin 1787, à Paris, où Louis Prévost, son père, qu'il perdit lorsqu'il avait atteint à peine l'âge de sept ans, jouis-

(1) Lue à l'assemblée générale de la Société de Géographie du 19 décembre 1856.

sait d'une honorable aisance; Constance Martin, sa mère, appartenait à une famille de magistrature. Devenue veuve peu d'années après son mariage, madame Prévost épousa en secondes noces M. Bevière, dont le père était en même temps sénateur et doyen des maires et des notaires de Paris, sous le premier empire (1).

Constant Prévost retrouva dans son beau-père, un attachement presque paternel; aussi le confondait-il avec sa mère dans ses affections, et allait-il le voir souvent dans une maison de campagne, aux environs de Melun, où il s'était retiré dans les dernières années de sa vie.

Constant Prévost commença ses études dans la pension de M. Lepitre, où il se fit remarquer par un esprit précoce, et surtout par une très grande aptitude pour le dessin, et une facilité de crayon qui lui a été souvent fort utile. Il suivit ensuite les cours des écoles centrales qui avaient remplacé nos anciens colléges. Il eut, dans ces derniers établissements, MM. Cuvier, Duméril et Brongniart pour principaux professeurs, et pour camarades, MM. Desmarets, Jules Cloquet, etc., qui adoptèrent comme lui la carrière des sciences, et avec lesquels il n'a jamais cessé de conserver les plus intimes relations. S'il remporta dans la pension de M. Lepitre tous les prix de dessin, Constant Prévost fut également heureux aux écoles centrales, dans les différentes branches des études scientifiques. Sa famille

(1) Madame Prévost n'avait eu que deux enfants de son premier mariage : Constant Prévost, et une fille qui mourut à quinze ans; elle n'en laissa point de son second.

le destinait à la carrière du notariat qui devait lui être aisément ouverte par la situation et les relations de son beau-père. Il travailla en effet pendant plusieurs années, pour s'y préparer. Mais tout en s'acquittant de ses devoirs, pour lesquels il avait peu d'inclination, Constant Prévost s'échappait fréquemment de l'étude de l'avoué et du notaire, pour assister à des cours d'histoire naturelle et de médecine, où il retrouvait ses anciens maîtres et ses premiers condisciples.

Enfin, après avoir longtemps résisté à cet entraînement, il se décida à se livrer exclusivement à l'étude de la médecine; il prit ses grades en 1811. Ce fut alors qu'il se lia avec M. de Blainville, qu'il suivit avec lui et avec M. Desmarets les cours et les amphithéâtres de dissection, et travailla dans le laboratoire de Cuvier au Muséum. Toutefois, ses premiers rapports avec Brongniart dirigèrent plus vivement ses inclinations vers la géologie. Brongniart l'admit dans son intimité, lui ouvrit l'entrée de ses collections et le choisit pour compagnon dans les voyages qu'il fit, de 1808 à 1813, dans le Wurtemberg, en Bohême, en Westphalie, dans différentes autres parties de l'Allemagne et en France.

Vers le commencement de cette dernière année, une maladie grave de Constant Prévost, qui paraissait produite par un excès de zèle pour les dissections anatomiques, le força de suspendre momentanément l'étude de la médecine; l'indépendance de son caractère ne contribua pas moins à sa détermination. Voyant que les études médicales étaient nuisibles à sa santé, et qu'elles ne le conduisaient, en définitive, qu'au développement de son goût pour l'histoire naturelle, en

même temps que ses voyages avaient augmenté son inclination pour la géologie, but qui ne semblait pas être suffisamment utile et pratique, sa famille chercha à le diriger vers l'industrie.

Par un décret du 11 mai 1810, l'empereur Napoléon ayant promis un prix d'*un million de francs* à l'inventeur, de quelque nation qu'il pût être, de la meilleure machine à filer le lin, Philippe de Girard, déjà connu des savants et dans le monde industriel par d'utiles inventions qui lui avaient mérité en 1806 une médaille d'or, se mit immédiatement à l'œuvre, et l'année n'était pas écoulée qu'il avait fait en petit une machine qui remplissait en partie le but proposé. Cet homme ingénieux y apporta successivement de telles améliorations, qu'en 1813, non-seulement il put produire une machine exécutée en grand, mais qu'il en eut plusieurs fonctionnant ensemble, rue de Vendôme et rue Charonne. Ce fut à ce moment que Constant Prévost fit la connaissance de Philippe de Girard, et fonda avec lui une société pour l'exploitation de ces machines. Il apporta dans cette entreprise, non-seulement sa coopération personnelle, mais il fournit une somme considérable, promptement consommée dans des perfectionnements de procédés et de machines dont les résultats ne furent pas avantageux pour les associés, quoique le but principal eût été atteint par la découverte fondamentale de Girard, cet esprit si éminemment inventif et créateur. Lorsque, à la fin de 1815 ou en 1816, Philippe de Girard transporta en Autriche une partie de ses machines, Constant Prévost, qui continuait à partager le sort de son ami, l'accompagna et participa à la création de l'établissement fondé

non loin de Vienne, au village de Hirtenberg, qui, en définitive, ne lui fut pas plus favorable qu'à l'inventeur.

Sa présence dans un pays dont la géologie était presque inconnue, détermina Constant Prévost à étudier la structure du bassin de Vienne, et fit de cette étude la base de l'un des premiers et peut-être des plus importants travaux qu'il ait publiés. A son retour en France, il le lut à l'Académie des sciences, obtint le plus complet assentiment et l'insertion de son mémoire dans la collection des savants étrangers; mais il ne profita pas de cette faveur, fit imprimer cet écrit dans le journal de physique rédigé alors par son ami de Blainville, et offrit au Muséum d'histoire naturelle la collection géologique qu'il avait formée en Autriche.

Peu de temps après son retour de ce pays, Constant Prévost parcourut les falaises de la Normandie, et rédigea sur son exploration un mémoire qu'il accompagna d'une grande coupe géologique qui embrasse toute la côte, depuis Dieppe jusqu'à Cherbourg. Il présenta ensuite ce travail à l'Académie des sciences, mais le rapport très favorable de M. Brongniart, qui a été publié, est la seule trace qui soit restée de ces recherches, que Constant Prévost se proposait toujours de compléter et de perfectionner.

En 1822, il épousa mademoiselle Target, l'une des filles du célèbre avocat au parlement de Paris, membre de l'Académie française, l'un des présidents de l'Assemblée constituante, et membre de la cour de cassation (1).

(1) Monsieur Target, qui s'était marié dans un âge fort avancé, mourut en 1807, laissant une veuve, jeune encore, avec quatre enfants; un fils qui a été pendant douze ans préfet du Calvados (de

Depuis son mariage, Constant Prévost n'a plus varié dans la direction de ses études scientifiques; il s'est exclusivement voué à la géologie. Ses mémoires, ses cours, ses voyages n'ont plus eu d'autre objet. Dès 1821, il l'avait professée à l'Athénée, puis à l'École centrale des arts et manufactures, enfin à la Faculté des sciences de Paris, où une chaire fut créée pour lui, en 1831, sur le rapport de M. Cuvier, par M. Guizot, ministre de l'instruction publique. Jusqu'à ce moment la géologie n'avait point eu de place spéciale à la Faculté; elle était dans les attributions du professeur de minéralogie; aussi Constant Prévost ne fit-il d'abord son cours que comme adjoint à cette dernière chaire, et ce ne fut que quelques années plus tard, que la géologie ayant été entièrement séparée de la minéralogie, il en devint professeur titulaire.

Nous devons rapporter ici un fait curieux remontant à 1829. Dans une réunion qui eut lieu pendant le courant de cette année, dans une maison particulière, où demeuraient MM. Constant Prévost, Jules Desnoyers, son beau-frère et Deshayes, aujourd'hui président de la *Société géologique*, Constant Prévost émit l'idée de fonder une société libre qui, sous le nom de *Société géologique de France*, serait destinée à répandre et à propager cette science, et à réunir en un faisceau puissant tous les éléments épars qui pouvaient contribuer à en assurer les progrès.

1830 à 1842, époque de sa mort), et trois filles dont l'aînée épousa Constant Prévost, la seconde, M. Allain, chef du bureau des pensions au ministère de la justice, mort en 1855, et la plus jeune, M. J. Desnoyers, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.

L'idée de cette association fut accueillie avec le plus grand empressement par un petit nombre d'hommes éminents dans les sciences, et le 17 mars 1830, une quarantaine de personnes se réunirent, à huit heures du soir, dans le local de la Société philomatique de Paris, sous la présidence de M. Ami Boué. Constant Prévost, remplissant les fonctions de secrétaire, lut un projet de règlement provisoirement arrêté; les bases fondamentales furent adoptées après une nouvelle lecture et une délibération sur chacun des articles, et la *Société géologique de France* se trouva constituée. Le 28 du même mois, quatre-vingt-quinze membres adhérèrent au règlement constitutif (1), et le premier bureau, dont M. Cordier fut élu président, et Constant Prévost l'un des vice-présidents, fut formé (2).

Au moment où Constant Prévost prit, en 1831, possession de sa chaire, la géologie était, dans l'enseignement universitaire, une science nouvelle, et il n'avait pas eu de prédécesseur à la Faculté. Il triompha ha-

(1) Ce règlement, modèle de clarté et de précision, et contenant les dispositions les plus libérales, sagement combinées, auquel Constant Prévost a largement contribué, a atteint le but que ses rédacteurs s'étaient proposé. Aussi n'a-t-il pas été nécessaire de le modifier jusqu'ici; on lui doit, en majeure partie, la prospérité toujours croissante de la *Société géologique de France;* et des Sociétés de la même nature, créées postérieurement en Allemagne (Prusse), ont cru devoir en adopter tous les articles sans y apporter aucune modification.

(2) Les autres membres de ce bureau furent : MM. Alexandre Brongniart, de Blainville et Brochant de Villiers, vice-présidents; Ami Boué et Élie de Beaumont, secrétaires; Dufresnoy et Jules Desnoyers, vice-secrétaires; Michelin, trésorier; et enfin Félix de Roissy, archiviste.

bilement de toutes les difficultés de son enseignement, et pendant vingt-cinq ans, par sa parole attrayante et facile, il attira à ses cours une foule d'auditeurs, dont plusieurs aujourd'hui comptent parmi les maîtres, et contribua puissamment à propager le goût des études géologiques et à les rendre populaires.

Nous avons vu qu'avant de professer à la Faculté des sciences de Paris, il avait effectué plusieurs voyages en différentes contrées. Depuis, il en entreprit d'autres et recueillit dans tous des collections importantes dont il enrichit généreusement le Muséum d'histoire naturelle et la Faculté à laquelle il était attaché. Les collections déposées par Constant Prévost dans ces deux établissements, se composent de plus de douze mille échantillons.

Au mois de juillet 1831, une île apparut subitement au milieu de la Méditerranée, entre la Sicile et l'Afrique, à la suite de violentes éruptions volcaniques qui s'étaient fait jour à travers les eaux de la mer. Cet événement excita l'attention générale, et l'amiral de Rigny, ministre de la marine, ayant offert à l'Académie des sciences de mettre à sa disposition le brick de l'État la *Flèche*, qu'il envoyait sous la conduite du capitaine Lapierre, pour connaître la situation exacte de cette île nouvelle, l'Académie confia à Constant Prévost la mission d'aller recueillir les documents et les observations qui pourraient intéresser la géologie.

Parti de Toulon le 16 septembre, Constant Prévost débarqua le 29 sur l'îlot volcanique encore brûlant, et après avoir étudié avec un soin minutieux cette terre pour laquelle il proposa le nom de *Julia*, qui rappelle l'époque de l'événement qui lui avait donné

naissance, nom qui fut adopté, il adressa de Malte, le 3 octobre suivant, à l'Académie, un premier rapport accompagné du plan et de la vue du cratère. Ce ne fut qu'à son retour qu'il présenta à l'Institut l'exposé des principaux résultats et de l'ensemble de son voyage, dont il n'a été publié que des fragments dans le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société géologique*. Le plan joint à son premier rapport, et le relief qu'il a fait depuis, uniquement avec les matières volcaniques dont l'île Julia était composée, et qui est déposé à la *Société géologique*, conserveront aux générations futures le souvenir de cet événement et le nom de celui qui l'a décrit.

La visite de Constant Prévost à l'île *Julia* lui avait permis d'étudier les phénomènes volcaniques sous-marins; pour leur comparer les phénomènes volcaniques aériens, il alla examiner immédiatement la Sicile, les îles Lipari et les environs de Naples, terres classiques des volcans, et plus tard (1832), les groupes volcaniques du *Mont-Dor* et du *Cantal*, afin de s'assurer par l'étude attentive des faits, si le cône volcanique est entièrement produit par l'accumulation des matériaux rejetés du sein de la terre, ou si une partie de son relief est due à un soulèvement préalable de l'écorce terrestre. Il n'adopta point cette dernière opinion, que l'un de nos plus éminents géologues (M. Élie de Beaumont) avait exposée dans sa théorie des soulèvements. Cette manière d'envisager le phénomène excita dans le sein de la Société géologique de France, dont les deux savants ont été élus plusieurs fois présidents, de mémorables discussions soutenues des deux côtés avec une égale ardeur de conviction, et

toujours avec la plus grande urbanité, discussions qui se sont renouvelées bien souvent. Mais, ainsi que cela arrive fréquemment dans des cas semblables, chacun garda ses opinions. Au surplus, l'île Julia, première origine de ce différend, n'eut qu'une existence éphémère de quelques mois seulement, car il paraît certain que dès le 12 janvier 1832, les marins la cherchèrent vainement à la place qu'elle avait occupée ; elle était rentrée dans le sein de la mer sans laisser aucune trace.

La chaire d'histoire naturelle générale et particulière du collége de France étant devenue vacante par la mort de Cuvier, arrivée le 13 mai 1832, Constant Prévost se mit sur les rangs comme candidat, et le 21 août de cette année, il adressa à ce sujet, à la Commission de l'Académie des sciences, une note qui a été imprimée, et se termine par la liste des mémoires publiés par lui, et par l'extrait de l'analyse des travaux de l'Académie, pour l'année 1827, dans lequel le célèbre naturaliste, dont la succession était disputée, émet une opinion très avantageuse sur ses travaux. M. Élie de Beaumont l'emporta et fut nommé le 23 septembre 1832 ; plus tard (1837), cette chaire prit le titre de *chaire d'histoire naturelle des corps inorganiques*.

Le 7 février 1848, Constant Prévost, dont l'Académie des sciences avait été souvent à portée d'apprécier le savoir, fut admis dans le sein de cette illustre compagnie, malgre le haut mérite de la plupart de ses concurrents, parmi lesquels figuraient en première ligne MM. Ebelmen et de Sénarmont. Lorsque, le 20 du même mois de février, le roi Louis-Philippe signa son approbation du choix de l'Académie, un orage violent

commençait à gronder; une révolution était près d'éclater; quelques instants plus tard, le souverain de la France n'aurait pu faire usage de la prérogative royale.

Admis le 21 décembre de l'année suivante au nombre des membres de la Société de géographie, Constant Prévost en fut élu vice-président, le 11 avril 1851. Nommé président de la Commission centrale le 4 janvier 1856, l'état de sa santé ne lui permit que rarement d'en remplir les fonctions, au très grand regret de ses collègues. Les liens étroits qui unissent la Géographie et la Géologie, et qui ne forment pour ainsi dire qu'une même science de ces deux branches des connaissances humaines, rendent indispensables au géologue des notions un peu étendues sur la géographie, de même qu'ils imposent au géographe l'obligation d'en posséder de semblables sur la géologie, lorsqu'il s'agit pour lui de traiter beaucoup de questions qui semblent souvent au premier aspect purement *géographiques*. A la fois géologue, voyageur et géographe, quoiqu'il n'ait rien écrit de spécial sur la géographie proprement dite, Constant Prévost était pour nous une précieuse acquisition, aussi en plusieurs circonstances eûmes-nous à nous féliciter de sa coopération éclairée. Comme à la Société géologique, comme à la Faculté des sciences, il fit admirer son savoir profond et varié, même en effleurant seulement les questions qui tenaient à la fois par quelques points à la géographie et à la géologie, et sur lesquelles il eut à émettre son opinion. Suivant sa constante habitude, il le fit toujours avec une extrême lucidité, avec une complète franchise et une modération pleine de bon goût.

Presque jusqu'à ses derniers moments, Constant Prévost continua à se livrer à l'étude avec passion; il continua aussi de faire faire à ses élèves des excursions géologiques dans les environs de Paris, à quelques-unes desquelles nous avons eu l'avantage d'assister, pour démontrer sur le terrain les leçons qu'il avait données sur les bancs de l'École, en joignant ainsi la pratique à la théorie. Il revoyait constamment ses ouvrages, corrigeant sans cesse ses manuscrits qu'il trouvait toujours trop imparfaits pour être livrés à l'impression, et réunissait les matériaux nécessaires à la publication d'un traité élémentaire de géologie, destiné à résumer ses leçons de la Sorbonne. Ce ne fut même que lorsque les premières atteintes du mal auquel il devait succomber se firent sentir, que les instances réitérées de sa famille purent le décider à renoncer au professorat, et à prendre le repos qui lui était ordonné.

Les idées fondamentales de Constant Prévost, exposées plusieurs fois dans ses écrits imprimés et dont nous n'avons pu que donner un aperçu, en consultant des hommes plus compétents que nous sur la matière, et surtout M. Jules Desnoyers qui a bien voulu nous communiquer de nombreuses notes sur son savant beau-frère, sont parfaitement connues dans la science, et il ne négligeait aucune occasion de les émettre et de les développer de vive voix (1). « Disciple des grands maîtres de la science, dit M. de Sénarmont, Constant Prévost n'avait pas soumis sans réserve ses

(1) Elles sont, au surplus, très bien exposées dans les discours prononcés à ses obsèques, par MM. Delafosse et Deshayes, qui nous ont principalement servi de guides.

opinions à leur autorité. Persuadé que tous les phénomènes qui nous entourent s'enchaînent sans discontinuité à ceux qui ont produit les divers états géologiques du globe, et n'en diffèrent pas essentiellement dans leurs causes et dans leurs effets; il a développé ces vues dans un grand nombre d'écrits originaux; et, quand déjà ses forces trahissaient son zèle, il méditait de nouveaux voyages pour en compléter la démonstration, qu'il a incessamment poursuivie. Ses théories n'ont pas forcé la conviction de tous les géologues; mais les plus éminents, ses maîtres eux-mêmes, n'ont pas toujours pu refuser leur assentiment aux arguments, souvent justes, et toujours ingénieux, par lesquels il a cherché à les soutenir. »

Malgré les douleurs inouïes qu'il supporta avec un courage et une résignation exemplaires, il ne perdit jamais cette haute intelligence qui le guida pendant sa vie. Pendant les souffrances de sa dernière maladie, il exprima le désir qu'on ne publiât rien des nombreux manuscrits qu'il laissait inédits, en demandant qu'on fît du tout des paquets cachetés, destinés à ses petits enfants, s'ils avaient le goût de la géologie.

Constant Prévost s'éteignit enfin le 16 août 1856.

Plusieurs discours, dans lesquels nous avons puisé quelques-unes de nos informations, ont été prononcés à ses funérailles : au nom de l'Académie et de la Faculté des sciences, par MM. de Sénarmont et Delafosse, par M. Deshayes, actuellement président de la Société géologique, et par M. Delesse, ingénieur des mines, l'un des meilleurs élèves de Constant Prévost, qui l'avait choisi pour le suppléer dans son cours de géologie de la Sorbonne.

D'un caractère doux, affectueux et bienveillant, Constant Prévost, dont les goûts étaient extrêmement simples, aimait beaucoup le séjour de la campagne; chéri de sa famille, c'était surtout au milieu de ses enfants et de ses petits enfants, dont l'éducation occupait toujours une partie de ses moments, qu'il se trouvait heureux. Il avait su s'attirer l'amitié et l'estime de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître, et il n'a jamais perdu un seul de ses anciens amis.

Il a laissé deux filles de son mariage avec mademoiselle Amable Target; l'aînée a épousé un militaire, M. Duval, général de brigade, et la plus jeune M. Lafisse, avocat à la Cour impériale de Paris.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer le récit fort incomplet sans doute, de la vie de l'homme excellent et du savant illustre que nous venons de perdre, qu'en reproduisant textuellement quelques-unes des paroles qu'a fait entendre, sur sa tombe, M. Delafosse, comme lui professeur à la Faculté des sciences :

« ..... La vie de Constant Prévost a été calme et des » mieux remplies ; sa mort fut des plus touchantes. Au » milieu des souffrances qui ont marqué ses derniers » jours, et que s'est efforcé d'adoucir le tendre dévoue- » ment de son épouse et de ses enfants, il eut la con- » solation de voir réunis et groupés autour de lui tous » les objets de sa constante sollicitude. On le vit, au » moment suprême, rassembler le peu de forces qui » lui restaient pour les presser encore une fois sur son » cœur, en leur disant avec les sentiments d'une âme » véritablement chrétienne : « Mes enfants, ma femme,

» nous nous reverrons..... » Ce furent les dernières » paroles qui expirèrent sur ses lèvres. »

—

Voici la liste des ouvrages publiés par Constant Prévost, et des principaux mémoires qu'il a insérés dans les recueils de l'Académie des sciences, des Sociétés philomatique et géologique, dans les Annales des sciences naturelles, etc., etc.

1° *Sur des empreintes de corps marins trouvées dans les couches inférieures de la formation gypseuse* (1809. JOURNAL DES MINES), en commun avec M. Desmarets;

2° *Sur les formes régulières que prend une marne de Montmartre* (1809. JOURNAL DES MINES), en commun avec M. Desmarets;

3° *Monographie des raies et des squales* (1816. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE, et JOURNAL DE PHYSIQUE), de concert avec M. de Blainville;

4° *Mémoire sur la constitution physique et géognostique du bassin, à l'ouverture duquel est située la ville de Vienne en Autriche* (1820. Lu à l'ACADÉMIE DES SCIENCES. — JOURNAL DE PHYSIQUE);

5° *Sur des fossiles d'eau douce observés à Bagneux* (1821. JOURNAL DE PHYSIQUE);

6° *Description de deux espèces nouvelles de paludines fossiles*, (1821);

7° *Sur les grès coquilliers de Beauchamp et de Triel* (1822. JOURNAL DE PHYSIQUE);

8° *De l'importance, pour la géologie, de l'étude des corps organisés vivants* (1822. MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE).

9° *Sur la composition géologique des falaises de la Normandie*, (décembre 1821 et janvier 1822. ACADÉMIE DES SCIENCES). Non publié

10° *Note sur une tête de poisson fossile, des couches argileuses des Vaches-Noires* (1825. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE);

11° *Note sur la formation actuelle des roches très dures* (1825. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE);

12° *Observations sur le gisement du mégalosaure fossile*, (1825. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE);

13° *Sur le gisement des ossements fossiles d'ichthyosaures et plésiosaures dans le lias de Lyme Regis* (1825. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE)

14° *Sur les schistes calcaires oolithiques de Stonesfield près Oxford* (1825. ANNALES DES SCIENCES NATURELLES ;

15° *Sur la formation des terrains des environs de Paris* (1825, mai et juin. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE);

Cette explication a été développée en 1827, dans une lecture faite à l'Académie des sciences.

16° *Sur quelques effets du retrait dans les sédiments* (1826. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE) ;

17° *Quelques faits relatifs à la formation des silex meulières* (1826, SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE) ;

18° *Description et gisement d'une nouvelle espèce de gyrogonite ou capsule de* CHARA *fossile*, très analogue à celle du CHARA VULGARIS (1826. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE);

19° EXAMEN GÉOLOGIQUE DE CETTE QUESTION : *Les continents actuels ont-ils été à plusieurs reprises submergés par la mer?* Lu à l'ACADÉMIE DES SCIENCES dans les séances des 18 juin et 2 juillet 1827 (1827. MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS, tome IV);

Ce mémoire, accompagné de notes fondues dans le texte, a été réimprimé depuis avec plusieurs autres mémoires de Constant Prévost, dans un volume in-octavo, sous le titre de : DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DES TERRAINS TERTIAIRES.

20° *Documents* qui peuvent fournir les caractères physiques et zoologiques des *terrains de sédiment* (Mémoire lu, en 1827, à l'ACADÉMIE DES SCIENCES) ;

21° *Considérations sur la valeur que les géologues modernes donnent à diverses expressions fréquemment employées par eux, telles que :* ÉPOQUE ANCIENNE et ÉPOQUE ACTUELLE; ÉPOQUE ANTÉ-DILUVIENNE et ÉPOQUE POST-DILUVIENNE; ÉPOQUE ANTÉ-HISTORIQUE et ÉPOQUE HISTORIQUE; PÉRIODE SATURNIENNE et PÉRIODE JOVIENNE (1830. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE, tome I);

22° *Observations sur un mémoire de MM. Buckland et de la Bèche sur la géologie de la baie de Weymouth* (1830. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE);

23° *Voyage à l'île Julia, en Sicile, etc.*, présenté à l'ACADÉMIE DES SCIENCES en 1832 ou 1833, et publié en partie dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE, tome II, 1re partie, 1835, sous le titre de : *Notes sur l'île Julia pour servir à l'histoire des montagnes volcaniques*, avec une carte géologique de la Sicile, des coupes, etc., etc.

24° Quatre mémoires relatifs aux observations faites par Constant Prévost, tant sur l'île Julia et sur Malte, que sur la Sicile, ont été imprimés dans les *Mémoires* ou le dans *Bulletin de la Société géologique*, savoir :

A. *Premier rapport envoyé de Malte à l'Académie des sciences, sur la descente à l'île Julia* (novembre 1831).

B. *Aperçu sur la géologie des îles de Malte et Goze* (janvier 1832).

C. *Observations faites en Sicile, au cap Passaro, dans le val de Noto, à l'Etna, à Messine et aux environs de Melazzo* (id.).

D. *Résumé des observations faites sur la géologie de la Sicile* (communiqué à l'Académie des sciences, par M. Cordier, et inséré au *Bulletin de la Société géologique*, en 1832);

25° *Note sur un ichthyolite des rochers les Vaches-Noires* (ANNALES DES SCIENCES NATURELLES, tome III, 2e série, 1835);

26° *Sur le mode de formation des cônes volcaniques et sur celui des chaînes de montagnes* (ACADÉMIE DES SCIENCES. — Comptes rendus, 1835);

27° *Sur la perforation des roches calcaires, par les hélices* (1842, avril. SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE, et 1854, Comptes rendus de l'Académie des Sciences);

28° *Lettre sur les coquilles trouvées à la Somma, par M. Pilla* (ACADÉMIE DES SCIENCES. — Comptes rendus, 1837);

29° *Lettre sur l'âge relatif des calcaires de Château-Landon et du grès de Fontainebleau* (ACADÉMIE DES SCIENCES. — Comptes rendus, 1837);

30° *Lettre sur le mode de formation de l'île Julia* (ACADÉMIE DES SCIENCES. — Comptes rendus, tome IV);

31° *Coupe géologique du bassin de Paris*, 1832; 1 feuille in-folio obl. Il a été publié deux éditions différentes de cette coupe;

32° *Étude méthodique du sol; valeur des mots* SOL, ROCHE, DÉPOT, FORMATION et TERRAIN (*Bull. de la Soc. géol.*, 1839);

M. C. Prévost a reproduit ses idées sur ce sujet auquel il attachait de l'importance, dans l'article FORMATION, *du Dict. univ. d'Hist. naturelle.*

33° *Sur les causes qui ont produit le relief actuel du sol* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE, 1840);

34° *Sur de nouveaux gisements de mammifères fossiles aux environs de Paris* (BULLETIN SOC. GÉOL., 1842). Ces observations, recueil-

lies en commun avec M. J. Desnoyers, étaient le complément de la découverte faite par celui-ci de brèches et de cavernes à ossements, à Montmorency.

35° *Sur le terrain nummulitique de la Sicile* (Bull. soc. géol., 1844);

36° *Chronologie des terrains et synchronisme des formations* (Comptes rendus de l'Acad. des sciences, 1845);

37° *Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, sur les gisements d'animaux fossiles découverts dans le bassin de la Garonne, — Sur le gisement des fossiles de Sansan et la géologie des bassins sous-pyrénéens* (C. R. de l'Acad. des sc. 1845 et 1846);

C'est sur le rapport de Constant Prévost, que l'État acquit pour le Muséum d'histoire naturelle le terrain de Sansan (Gers), devenu si célèbre par la découverte que M. Lartet y avait faite des débris de plus de cinquante espèces de mammifères et d'autres animaux vertébrés fossiles.

38° *Observations relatives à l'ancienne extension des glaciers actuels*, (Bull. soc. philom., 1847). — *Sur l'apparition récente des glaciers en Europe* (Comptes rend. de l'Acad. des sciences, 1850);

39° *Description géologique du littoral de la France; projet d'exploration* (Comptes rend. de l'Acad. des sc., 1849);

40° *Projet d'exploration de l'Etna et des formations volcaniques de l'Italie* (Comptes rend. de l'Acad. des sc., 1852).

41° *Annonce de la découverte d'un oiseau fossile de taille gigantesque trouvé à la partie inférieure de l'argile plastique* (Compt. rend. de l'Acad. des sc., 1855);

42° *Étude des phénomènes volcaniques du Vésuve et de l'Etna* (Compt. rend. de l'Acad. des sc., 1855).

FRAGMENT

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DU ROYAUME DE SIAM.

Le royaume de Siam ne vient pas, comme le Japon, d'être ouvert à la curiosité, aux investigations des Européens ; mais il commence à entrer dans une voie nouvelle, dont les sciences comme le commerce vont tirer, sans doute, un grand profit. Il n'est pas moins riche en productions que le Japon, la Chine et les Indes, et la population du pays, son industrie, sa religion, ses mœurs, son caractère, son langage, ne méritent pas moins d'être étudiés et observés avec suite et persévérance. Enfin, la nature de ses institutions, son existence sociale et politique, veulent aussi un examen approfondi, de manière à rendre de plus en plus sensible la diversité des systèmes de gouvernement qu'a inventés, suivant les temps et les lieux, la société humaine : « Siam, dit le missionnaire Gutzlaff, n'a jamais » attiré, comme il le mérite, l'attention des Euro- » péens, ni des philanthropes, ni des commerçants ; » c'est une des plus fertiles régions de l'Asie ; sous un » bon gouvernement, Siam serait supérieur au Ben- » gale, et Bangkok à Calcutta. »

Le temps n'est pas encore venu où la lumière sera répandue sur toutes ces questions difficiles, où l'on pourra faire un parallèle complet entre les Siamois et les autres populations de l'Asie orientale, entre cette nation et celles de l'Europe ; mais nous avons l'espoir

fondé que par la voie nouvelle dont on a parlé, c'est-à-dire la conclusion des traités de commerce avec les puissances de l'Europe, on parviendra à résoudre une partie de ces problèmes. L'Amérique du Nord, cette grande puissance maritime et territoriale, qui rivalise par les lumières et l'intelligence, comme pour la richesse et les relations commerciales, avec les premières nations maritimes du monde, s'est bien gardée de négliger les rapports avec Siam. Dès l'année 1833, elle a conclu, avec le royaume, un premier traité de commerce et d'amitié (1), et elle vient d'en conclure un autre. L'Angleterre en a signé un autre récemment aussi, en 1854 (2). La France vient d'obtenir le même avantage; notre excellent collègue, M. de Montigny, à qui la science, les arts et l'industrie, à qui l'agriculture et l'humanité elle-même sont si redevables pour ce qu'il a fait en Chine, M. de Montigny, en qualité de ministre plénipotentiaire, a signé à Bangkok, le 15 août dernier, une convention dont les termes sont on ne peut plus favorables à la France et aux sciences géographiques. On en jugera par les paroles qui suivent et qui sont littéralement extraites de sa correspondance; on va voir si les sciences, si la géographie en particulier, n'ont pas grandement à se réjouir de cette convention, et du choix de l'habile représentant

(1) En 1811, Crawford avait été envoyé en ambassade pour le même objet; mais sa mission a échoué. Cette fois le consul anglais, M. Parker, a réussi.

(2) M. Edmund Roberts était l'envoyé du président à Cochinchine et à Siam. Son traité a été signé deux ans après un grand désastre qui avait affligé le pays : l'inondation l'avait couvert pendant trois mois.

de la France, à qui l'on doit la conclusion du traité.

« Tout savant, dit M. de Montigny, tel que natura-
» liste ou autre personne voyageant pour le progrè
» des sciences, pourra aller partout dans le royaume
» de Siam, au Laos et au Camboge, et les autorités
» siamoises lui devront tous les soins et bons offices de
» nature à l'aider dans l'accomplissement de sa mis-
» sion. Si je ne me trompe, c'est la première fois, à
» moins de déclaration de blocus dans une guerre
» maritime, que l'on stipule pour les savants; les
» nôtres peuvent dès à présent parcourir les vastes
» régions qui composent, aujourd'hui, les royaumes
» de Siam, du Laos et du Camboge, les plus riches en
» produits naturels et peut-être les moins connus de
» l'Europe. »

Une des meilleures preuves que pouvaient donner de leurs dispositions favorables pour les voyageurs les deux souverains de Siam, c'était d'accueillir la proposition qui leur était faite de s'associer à notre utile institution; ils ont chargé M. de Montigny d'exprimer cette bienveillante intention, qui honore à la fois notre Société, la science et ces princes eux-mêmes. Leurs noms seront bientôt proclamés; et ces noms figureront en tête de notre liste, après celui de S. M. l'Empereur, protecteur de la Société de géographie.

Le détail des opérations de M. de Montigny à Bangkok ne nous étant pas encore connu, nous parlerons de celles du représentant des États-Unis. Le 18 avril dernier, il arriva à l'embouchure du Ménam; c'était M. Harris, consul général au Japon. Voici, en peu de mots, comment il a été reçu. La barre qui occupe l'embouchure du Ménam ne permit que tardivement

l'arrivée du navire à Bangkok. Un messager y fut expédié aussitôt l'arrivée du navire. Le jour suivant, l'yacht royal, bateau à vapeur, amena le praklan (premier ministre) et jeta l'ancre auprès du navire américain. Les gens montèrent à bord. On reçut le praklan avec tous les honneurs dus à son rang; il était, comme sa suite, richement vêtu de larges habits de soie, somptueux et magnifiques (1). Ce personnage montra son intelligence par la façon dont il fit l'examen des canons, des machines qui étaient à bord, par l'intérêt avec lequel il visita le vaisseau (le premier steamer américain qui eût pénétré dans ces parages), avouant sans peine la supériorité des Américains sur ses compatriotes. Ce récit est bien différent de celui de Gutzlaff, en 1832; il annoncerait un progrès étonnant dans l'esprit des Siamois : ils renvoyèrent, en effet, avait-il dit, un Français qui avait commencé à introduire chez eux une certaine industrie, pour se dispenser de reconnaître la supériorité du génie européen.

Les officiers siamois étaient accompagnés d'un cortége d'esclaves portant des épées, des racines de bétel, des boîtes de cigares et du thé. On leur servit une collation, et ils retournèrent auprès du roi pour faire leur rapport. Le jour suivant, le roi envoya de grands présents en sucre, en fruits, etc., ce qui parut d'un bon augure pour la conclusion du traité.

Le 22 avril, dès le matin, deux grandes barques conduites par trente rameurs, vêtus d'un uniforme rouge, à coiffure également rouge, suivies de l'yacht

(1) J'extrais une grande partie de ce qui suit, d'une lettre écrite de Hong-Kong, 10 juin 1856.

royal, vinrent chercher, en toute diligence, M. Harris, le commandant du *Armstrong* et les autres officiers, pour les conduire à Bangkok. Paknam est une ville fortifiée qui commande l'entrée de la rivière : là, les Américains descendirent et trouvèrent un grand dîner qui les attendait ; pendant leur marche, on leur apportait, en présent, les plus beaux produits du pays. Arrivés à Bangkok à cinq heures après midi, ils aperçurent des maisons grandes et commodes, faites de bambous, qu'on avait élevées exprès pour eux, et où les attendait une députation des principaux de Siam. « Bientôt les *Étoiles du pavillon américain flottèrent fièrement* (dit une lettre d'un des acteurs de la scène), et nous fûmes installés dans nos maisons improvisées, où rien ne manquait, ni les salles de bains ni les accessoires ordinaires. »

La rivière Menam est large et profonde ; son nom signifie la *mère des eaux*, de même qu'en Afrique, le nom du grand fleuve Bénué, branche du Niger, qui donne naissance à la Tchadda et au Kouara.

Ses rives sont ornées d'une végétation luxuriante, qui s'étend jusqu'aux eaux mêmes du rivage et ajoute considérablement à la beauté du fleuve.

Nous ne parlerons pas du genre de construction de la ville de Bangkok, assez connu par les descriptions du Mor Symes, de Gutzlaff, de Finlayson, de Crawford et d'autres encore, précédemment de La Loubère, et, de nos jours, par Mgr de Pallegoix. Il en est de même des pratiques, des mœurs et des usages de cette grande capitale ; rien n'est changé de ce qu'ont observé ou dé- Finlayson et Crawford, il y a une quarantaine d'années. Les audiences du roi, cependant, ne sont plus

assujetties, pour les Européens, à autant de formalités que de leur temps. Les ministres américains, français et anglais ne se seraient pas soumis à une étiquette telle que celle que subit Crawford, de traverser, sans chaussure, les cours de l'enceinte royale, par une pluie battante. Mais les grands, et le premier ministre lui-même, le prahklang, sont toujours soumis à la double condition d'assister à l'audience royale couchés à plat ventre, et de laisser leur chaussure en dehors du palais. Aucun autre siége n'existe dans la vaste salle du trône, que le trône lui-même.

Personne n'ignore que les Siamois regardent les dents blanches comme une difformité, s'appliquent à noircir les leurs d'une manière ineffaçable ; on ne peut dire s'ils partageront le goût des Européens quand ils avanceront dans l'étude de notre civilisation.

Quant aux occupations de la plupart des Siamois de la haute classe, elles ne consistent guère qu'à boire le thé, mâcher le bétel et dormir.

On dirait que le goût de nos arts commence à pénétrer à Bangkok. Quand l'ambassade américaine fut admise à l'audience du roi, au mois de mai dernier, les murs de la salle du trône étaient ornés de belles gravures. Tous les présidents de l'Union américaine y avaient leur portrait.

Quoiqu'on ne sache pas bien précisément le degré de supériorité du premier roi de Siam sur le second roi, soit en dignité, soit en pouvoir effectif, il paraît certain que la différence est réelle. Les présents faits aux deux souverains par l'ambassadeur américain ne permettent guère d'en douter, et ce qui semblerait le démontrer encore, c'est la nomenclature un peu diffé-

rente et moins longue des titres qui les distinguent l'un de l'autre, du moins à en juger par les listes, un peu incertaines toutefois, que nous envoie M. de Montigny, pour servir à rédiger leurs diplômes de membres de la Société de Géographie, avec les égards dus au rang de ces monarques.

Au reste, si l'on s'en rapporte à un jeune savant, plus versé que nous dans l'idiome de Siam (1), le personnage que l'on appelle, en Europe, le second roi, ne serait qu'un vice-roi sous le nom de *Vangna*, ou le premier prince du pays, mais non pas l'égal du premier roi; son frère, mais non son second, mais non l'*alter ego*. En temps de guerre, il se met à la tête de l'armée ; il est aussi le principal conseiller du premier roi.

Ainsi, ni les deux consuls comme ils ont été à Rome ; ni ceux que nous-mêmes avons connus en France, il y a cinquante-six ans ; ni les deux rois de Sparte non plus, ne correspondent aux deux rois de Siam. Les deux princes souverains du Japon pourraient un peu mieux leur être comparés ; en effet, le *daïri* (ou mikado), l'empereur *spirituel*, était, autrefois, l'unique, le véritable souverain, celui à qui appartenait l'autorité ; sa résidence impériale était et est toujours à Myako ; mais, par la suite des temps, le *ziogoun* (appelé aussi *coubo*), s'est emparé du commandement ;

(1) M. Léon de Rosny ; il résulte de ses recherches dans la *Chronologie générale*, ainsi que dans la langue de *Thaï*, que le second roi doit s'appeler *Vangna*, que cette dignité est une ancienne institution, et qu'autrefois ce nom était *Ouparat*, et que ce qui personnifie le premier roi est la triple *couronne* ou grande couronne ; pour le second roi, c'est l'*aiguille* qui orne le sommet de la tête.

il est à la tête de l'armée et il tient sa cour à Yédo ; il a le pouvoir temporel ; c'est, pour ainsi dire, l'empereur *séculier*. Le daïri reste revêtu d'un caractère sacré, et le ziogoun ne pourrait attenter à son autorité (1).

Quoi qu'il en soit de cette distinction encore un peu obscure, entre les noms de *premier* et de *second roi* de Siam (noms donnés à Leurs Majestés siamoises), ainsi qu'entre leurs attributions, nous savons, de science certaine, que le second roi actuel est un personnage très intelligent. Il sait très bien l'anglais ; il n'a pu acquérir les connaissances dont il est doué qu'avec un travail assidu et une rare persévérance. Dans son palais, il reçoit, il converse agréablement, et il sert lui-même le thé avec toute la politesse d'un gentleman accompli ; il a des manières parfaites (2).

Son nom serait Chan-Faa-Noi, selon la correspondance américaine. Ce nom diffère beaucoup de ceux dont il a été question ; il est vrai que presque tous ces prétendus noms sont des épithètes, des titres d'honneur et des termes d'étiquette, plutôt que des termes appellatifs ; le nombre de ces titres est un peu différent pour le premier roi et le deuxième roi ; il serait de toute impossibilité de citer ici toutes ces qualifications écrites dans le style oriental, telles que le descendant des anges, les sacrés vestiges des pieds, l'auguste sommet de la tête, l'incomparable soleil, la

(1) Voyez *Notice sur l'état présent du Japon* (*Bulletin de la Soc. de Géographie*, ann. 1846).

(2) On assure que le deuxième roi de Siam a donné le nom de Washington à son fils, jeune homme âgé de vingt ans.

grande pompe, le roi des rois, etc. Les titres sont, d'ailleurs, d'une longeur démesurée ; je n'en citerai qu'un ou deux : Boromanoroth, Phrabovorentharamesoun, etc., mots évidemment composés (1).

Pour faire honneur aux étrangers, on donna aux Américains le plaisir de la promenade à dos d'éléphants. Le prince Nong-Sa donna à l'envoyé cette récréation ; la troupe était composée d'une vingtaine de ces énormes montures ; on fit ainsi plusieurs milles, et l'on eut l'occasion d'observer la différence qu'il y a entre les éléphants de nos ménageries et les éléphants en liberté, ou à l'état domestique. La relation de l'ambassade américaine, si elle est publiée, comme on doit s'y attendre, nous donnera sans doute de curieux développements sur ce point, ainsi que sur la question de savoir si les éléphants blancs sont une race spéciale, ou simplement des albinos (comme le pensaient Finlayson et Crawford), et sur d'autres points encore plus importants pour l'histoire naturelle. Nous saurons aussi, par notre zélé confrère, M. de Montigny, ce qu'il faut penser de la nature du gouvernement siamois, accusé de despotisme sans frein, par la plupart des écrivains. Si cette accusation a été fondée jusqu'ici, n'y a-t-il pas lieu de croire que le contact plus fréquent du pays avec les nations civilisées modifiera un peu l'exercice de l'autorité, qu'il adoucira les mœurs et influera sur le caractère des natifs, que les uns dépeignent sous de tristes couleurs, les autres, comme des hommes industrieux, actifs, polis, obligeants et

(1) Dans la copie envoyée par M. de Montigny, on a négligé l'exacte séparation des mots.

charitables, En 1832, il y a à peine vingt-cinq ans, selon M. de Pallegoix, il ne venait à Siam, en un an, qu'un seul navire de Singapore; le Laos était à peine connu; le quart de ce temps suffira, désormais, pour se procurer à Siam toutes sortes de notions sur les pays plus éloignés. Nous saurons s'il faut, en effet, ranger les Siamois dans la classe mongole; nous apprendrons ce qui subsiste de la religion brahmine dans ce pays bouddhiste (1). Enfin, nous connaîtrons le véritable état politique du pays. Y a-t-il, auprès du monarque, ainsi qu'au Japon, un grand Conseil d'état, composé de princes du plus haut rang, et, aussi, de princes du sang impérial? Enfin, le roi proprement dit, gouverne-t-il avec une autorité absolue et sans aucun contrôle?

Nous recevrons peut-être aussi la solution des questions scientifiques très variées, que la Société de géographie a confiées à la sagacité de M. de Montigny.

JOMARD.

(1) On sait, par les relations, qu'il existe une cérémonie religieuse dans laquelle doit être coupée, chez les adolescents, la mèche de cheveux qu'on laisse pousser sur la tête des jeunes Siamois; ce n'est pas un prêtre Bouddhiste qui a coutume de le faire, c'est un Brahmine.

REMARQUES

SUR LA CARTE DE L'EXPLORATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE,

PAR CH. J. ANDERSSON.

Nous donnons aujourd'hui une réduction de la carte manuscrite du voyage dans l'Afrique australe de M. Ch. J. Andersson.

Cette carte, réduite au quart, devait, dans l'origine, accompagner la notice de M. A. Maury, sur le voyage de l'explorateur suédois, insérée dens le *Bulletin* de mars-avril 1855, p. 149; mais la maladie et l'absence d'un des graveurs qui avaient été chargés de ce travail, en ont retardé l'exécution au delà de nos prévisions.

La carte manuscrite de M. Andersson n'a pas moins de 1m,40 centimètres de largeur, sur 1m,80 centimètres de hauteur; elle est couverte de remarques que nous n'aurions pu reproduire dans notre réduction, aussi avons-nous jugé convenable de les réunir en quelques pages, dans le *Bulletin*, en renvoyant, à l'aide de lettres de repère, à la place qu'elles occupent sur la carte. Notre confrère, M. Morel-Fatio, a bien voulu se charger de la traduction de ces notes.

V. A. MALTE-BRUN.

A. — *Ovapanyama.* La rivière Nourse ne court pas toujours droit vers la mer; quelquefois elle est barrée par des sables mouvants.

B. — *Ovapaugari.* Ils vivent principalement sur

l'eau, et sont les bateliers de la rivière qui est très large et rapide ; ils ont beaucoup de relations avec les Ovampo, mais parlent une langue un peu différente. Le pays situé entre eux et les Ovampo abonde en bêtes sauvages, tels qu'élans, buffles, etc. La rivière nourrit beaucoup de vaches marines.

C. — *Ovabundja*. Cette nation vit, dit-on, au milieu de nombreux cours d'eau ; elle n'est séparée des Ovapangari que par une seule journée de marche.

D. — *Ovayare* (ou *Ovavare*), habitent près des côtes de l'Océan. On dit qu'il y a parmi eux des hommes à peau rouge.

E. — *Ovaganjara*. Ils vivent aussi dans le voisinage de la mer ; autrefois ils faisaient un grand trafic avec les Damaras, et la route du commerce se trouve près de la côte.

F. — *Ovampo*. Cette nation cultive considérablement de céréales ; elle possède aussi de grands troupeaux de bétail et y attache un grand prix. Elle commerce avec tous ses voisins, et quelquefois fait des excursions chez les Portugais au nord de la rivière Nourse. Les Ovampo appartiennent à une race d'hommes entreprenants, honnêtes, industrieux et hospitaliers ; ils sont très estimés des peuples qui les entourent. Les Hottentots mêmes, si méprisés par les autres tribus, peuvent s'établir dans ce pays, et on leur permet de s'y marier. Les Ovampo sont gouvernés par un roi ou grand chef armé d'un pouvoir presqu'absolu, mais qui paraît n'en jamais abuser. Le vol est chez eux, dit-on, puni de mort.

G. — Contrée dénudée, parsemée de magnifiques oasis.

H. — Contrée dénudée, parsemée de magnifiques oasis, couvertes d'une superbe végétation, Au 19° 34′ 46″ de latitude, se trouve le point le plus élevé qu'ait atteint M. Andersson en 1853.

I. — Ce petit cours d'eau se perd, dit-on, dans les sables ou les marécages, un jour ou deux après sa séparation de la grande rivière qui l'alimente.

J. — *Lac N'gami.* Rivage vaseux; les eaux sans profondeur, bordées d'une ceinture épaisse de roseaux et de joncs. La végétation y est surabondante. La mouche Tsétsé n'y paraît point.

Contrée entièrement couverte de bois épais.

J′ et J″. — Sol sablonneux sur fondation calcaire, abondamment boisé, avec de beaux pâturages, mais peu ou point d'eau.

K. — Suite de collines à la cime pointue, de 500 à 100 pieds anglais de hauteur.

L.—21° 54′57″ de latitude *Tounobis* (ou *Otchombinde*), le point le plus éloigné atteint par M. Galton en 1851.

M. — *Fontaine de l'Éléphant*; jadis station de la mission wesleyenne, mais abandonnée à cause de son insalubrité. Une fois par an, généralement de décembre en août ou mai, une fièvre meurtrière y sévit; elle est aussi fatale aux noirs qu'aux blancs. Cette station est aujourd'hui principalement occupée par les Ghou-Damup qui cultivent le tabac sur une grande échelle.

N. — *Walvisch-bay*. Cette baie est un bon abri pour les vaisseaux de toute grandeur; fermée de trois côtés par la terre, elle n'est ouverte à la mer que par un seul, et le vent de nord et nord-ouest y souffle rarement. Abrités par la pointe du Pélican, où l'ancrage est bon, les caboteurs de 100 tonneaux et au-dessous peuvent mouiller en sûreté à un demi-mille, ou même moins, de l'embouchure de la rivière Kuisip. On ne peut avoir d'eau douce sur le rivage, mais à trois milles environ de distance, on peut s'en procurer ainsi que des fourrages.

La pluie est presque aussi rare à Walvisch-bay qu'à Angra Pêqueña, mais, comme à ce dernier endroit, la rosée y est très abondante.

A Walvisch-bay et dans son voisinage, croît une espèce de cucurbitacée à piquants, d'un goût délicieux (1), qui compose la principale nourriture des naturels (tribus des Hottentots), au moins pendant un tiers de l'année. Toutefois les étrangers doivent en user avec modération dans les premiers temps; et ce n'est pas seulement l'espèce humaine qui profite du bénéfice de ce fruit, car les chevaux, le bétail, les porcs, les chiens, les hyènes, les chakals, les autruches, le dévorent avec avidité, et s'engraissent ainsi promptement. D'immenses collines de sable bordent les côtes de la mer et la rive gauche du Kuisip jusqu'à des distances considérables dans l'intérieur. Dans plusieurs endroits il est impossible de traverser la contrée avec quelque genre de voiture que ce soit; à quelques heures de navigation au sud de Walvisch-bay, il y a une petite

(1) 'Navas.

baie, nommée par les Anglais Sandwich-Harbour, avec un assez bon abri pour de petits navires; cette baie a une certaine importance, parce qu'on y trouve sur le rivage une source d'eau douce. Une pêcherie donnant des bénéfices importants y a été établie depuis quelque temps. Le poisson qu'on y prend sert à nourrir les ouvriers et à fabriquer l'huile. Sandwich-Harbour n'a aucune communication avec l'intérieur dont il est séparé de tous côtés par des collines affreuses de sables, changeant constamment de position.

A une certaine époque, à Sandwich-Harbour, aussi bien qu'à Walvisch-bay, un nombre considérable de baleines d'une petite espèce s'y rassemble pour mettre bas. Déjà plusieurs cargaisons d'huile ont été exportées au Cap.

O. — A l'embouchure de la rivière Schwackaup, il y a de l'eau douce en quantité, mais on dit qu'on n'y saurait aborder même avec de petites embarcations, la mer brisant toujours d'une manière affreuse. On peut voir à cet endroit trois canons de bronze, provenant, suivant la tradition, du naufrage d'un bâtiment de guerre portugais.

P. — *Désert de Naaniu.* Plaine de sable et de gravier, sans eau ni végétation aucune.

Q. — Élévations de sable rouge fin, sans eau, mais couvertes d'une végétation abondante. Dans les intervalles on trouve plusieurs étangs salés.

Des deux côtés de la *rivière de l'Éléphant*, on voit de belles plaines couvertes d'herbes, çà et là des élévations de sable; mais cette rivière n'a presque pas d'eau.

R. — Lorsque tous les autres cours d'eau périodiques sont absolument desséchés, le *Fish river* contient toujours de grandes flaques d'eau abondant souvent en poissons qui ressemblent à ceux de la rivière Orange. Quelques-uns des meilleurs pâturages se trouvent aussi dans son voisinage, et c'est, en conséquence, le rendez-vous d'un grand nombre de Namaquas. Une des deux routes principales de commerce, partant de la colonie, suit les bords de la rivière. C'est lorsque l'eau manque, en réalité la seule voie sûre et praticable. Les chasseurs et les marchands Griquas, venant de Kuruman, etc., etc., suivent aussi cette rivière pour aller dans le nord.

S. — *Le Kalahari.* Cette immense contrée, vraisemblablement stérile, est généralement connue sous le nom de *désert de Kalahari*; mais on pourrait plus proprement l'appeler les prairies de Kalahari, car elle abonde en pâturages magnifiques, et est bien boisée en plusieurs endroits. Le mot *désert*, dans l'Afrique du sud, s'applique généralement à une étendue de pays plus ou moins privée d'eau, et n'a point rapport à la végétation. Le Kalahari est habité par les Bushmen et les Kalahari auxquels le désert doit probablement son nom. C'est une nation nègre parlant le bechuana. Les Kalahari n'ont point de gros bétail, mais élèvent des chèvres en abondance, et cultivent des haricots, des pois, des calebasses, des citronilles et des melons d'eau en grande quantité. Ce dernier article, forme probablement avec les calebasses sauvages, leur nourriture principale, et si cette récolte vient à manquer, il s'ensuit souvent la famine. L'eau, dans la saison sèche

est, d'après la nature du sol, assez rare, mais elle ne manque jamais entièrement; dans la saison pluvieuse elle est naturellement abondante.

Voyager dans ces contrées est difficile et dangereux; généralement ces contrées sont fréquentées en tous sens par les Bechuanas et les Griquas; les premiers pour se procurer des peaux de chakals, de tigres, de léopards et de panthères; les seconds pour chasser les éléphants. Beaucoup de gens, néanmoins, ont péri dans ce désert faute d'eau.

T. — A huit ou dix journées de voyage en chariot, à l'est de Bethany, les natifs disent qu'il se trouve une plaine couverte du fer le plus pur, affectant quelquefois la forme de collines; j'ai vu moi-même, dit M. Andersson, des masses de fer venant de cet endroit et pesant plusieurs centaines de livres. Ce fer, de la qualité la plus pure, est assez malléable pour être converti en quelque forme que ce soit, sans l'application du feu. Les naturels en font principalement des balles de fusil.

U. — L'*Ébénier noir* commence à pousser au sud de Quair-River, et se montre jusqu'à la rivière Orange; mais il n'est nulle part très abondant.

V. — A une petite distance d'*Angra-Pequêna* au nord, est située l'île de Schobo', si fameuse par son guano. Elle est encore fréquentée par des compagnies du Cap de Bonne-Espérance; mais on en tire à présent plus de sable que de guano. Schobo n'a guère qu'un mille de circonférence; on dit néanmoins, qu'il s'y est trouvé à la fois réunis plus de deux mille hommes, et, dans une certaine occasion, plus de trois cents bâtiments, dont quelques-uns d'un très fort tonnage y

mouillèrent en même temps ; mais plusieurs sinistres furent la conséquence de cet encombrement.

Angra-Pequèna offre quelque abri aux bâtiments, mais il est totalement dépourvu d'eau et de pâturages, et, à plusieurs journées de distance à la ronde, on ne trouve pas d'habitants. Cependant un comptoir y a été établi dans le but de trafiquer avec les naturels qui amènent du bétail et des plumes d'autruche, et reçoivent en échange du tabac, d l'eau-de-vie, des vêtements, etc.

D'Angra-Pequèna dans la direction de Schobo s'étend un dangereux récif de roches basses, en partie noyées par la mer.

La pluie est inconnue sur cette côte, mais à une époque de l'année de fortes rosées viennent la remplacer ; avec du soin et de l'adresse on peut recueillir une quantité d'eau considérable.

X. — Cette région abonde, dit-on, en élans et gembocks ; mais elle est complétement dépourvue d'eau douce, excepté pendant la saison pluvieuse. C'est alors que les naturels peuvent chasser ces animaux.

Y. — L'embouchure de la rivière Orange est presque entièrement obstruée par une barre de sable qui change constamment de place. Ces sables ont une ou deux fois complétement fermé les issues. La barre ne peut être passée par de légers bâtiments, même par des canots ; un seul de ces derniers y a réussi. En dedans de la barre, la rivière est navigable pendant quarante milles environ, alors on rencontre des rapides insurmontables, et prolongés jusqu'à une grande distance. Après ces obstacles, la rivière coule,

dit-on, doucement entre des rives formées pour la plupart de sable. Ces rives sont bordées de saules, d'ébéniers noirs, d'épines, etc.; mais l'aspect du pays d'alentour est nu et désolé. Des hauteurs présentant quelquefois des précipices de deux à trois mille pieds anglais, sont d'une nature volcanique, et l'immense quantité de minéraux nouvellement découverts témoigne visiblement de l'action souterraine à laquelle la contrée a dans un temps été soumise.

La rivière Orange reçoit de l'est divers tributaires; du nord, elle reçoit le Fish-River; elle s'élève à une hauteur considérable, vingt à quarante pieds anglais, court alors vers son embouchure avec une extrême rapidité.

On trouve en grande quantité, sur ses rives, de la poudre de *rubis* et des *émeraudes* grossières. Il est probable que, lorsqu'on connaîtra mieux cette rivière, on y trouvera de ces pierres précieuses de toute leur perfection et en abondance.

Z. — La *baie Alexander*, le *port Peacock* et celui d'*Hamewood* ne sont que des échancrures dans la côte, et ne peuvent offrir qu'un abri médiocre à des bâtiments d'un faible tonnage, et aucun à de forts navires. On pourrait cependant, avec quelque dépense et du travail, tirer parti de la baie Alexander.

Analyses, Rapports, etc.

RAPPORT

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ :

Handbuch der Geographie und Statistik von Nord-Amerika nebst einer allgemeinen Uebersicht von Amerika, VON Dr J.-E. WAPPÄUS.

MANUEL DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD, ACCOMPAGNÉ D'UN APERÇU GÉNÉRAL DE L'AMÉRIQUE, par le docteur J.-E. WAPPÄUS, professeur de l'Université de Göttingue. Leipzig, 1855, in-8.

—

L'Allemagne est par excellence le pays des œuvres de recherche, des livres de savante compilation. La patience germanique se prête volontiers à ces labeurs continus qui demandent de longues et persévérantes lectures, une comparaison attentive et une parfaite connaissance des sources. Aussi les livres, les traités même les plus originaux que l'Allemagne a produits, gardent-ils presque tous ce cachet d'érudition qui est celui de la science germanique en général. Quel témoignage plus convaincant en peut-on produire que l'admirable description de l'Asie dont Charles Ritter nous a dotés? Sans prétendre élever ici un monument aussi vaste et aussi complet, M. J.-E. Wappäus a suivi la même trace et fait servir une vaste érudition géographique à la composition d'un livre conçu dans le même ordre d'idées. Réunissant les nombreux documents qui existent aujourd'hui sur l'Amérique du

Nord, il en a tiré la matière d'un traité complet de géographie et de statistique appliqué à cette partie du monde, et il l'a modestement intitulé *Manuel*. A l'abondance des indications bibliographiques qui précèdent chacun des chapitres de ce livre, et qui en font elles-mêmes un des principaux mérites, on peut juger à quel travail de condensation et d'analyse M. Wappäus a dû s'astreindre, pour composer le manuel que nous faisons connaître ici. Ce n'est pas cependant que quelques documents importants ne lui aient échappé ; c'est le sort de toutes les bibliographies d'être incomplètes; mais il faut avouer qu'il en est peu qui, dans leur genre, renferment autant d'indications que celles de M. Wappäus. Les géographes apprécieront surtout la bibliographie des cartes qui accompagne celles des livres; car on est fort pauvre en recueils de ce genre, et, comme les dépôts de cartes sont beaucoup moins nombreux que ceux de livres, on est souvent embarrassé de réunir les principaux monuments cartographiques sur un pays donné.

L'auteur commence par une description physique de l'Amérique du Nord ; il en présente d'une manière détaillée et précise la configuration, il en assigne la position, il compare le niveau des différents plateaux, compte les bassins, prend l'alignement et la hauteur des chaînes de montagnes; et, quand il a ainsi opéré une reconnaissance dans toute la péninsule, il peut alors se faire une idée exacte du climat et des produits dont il donne un aperçu sommaire. Il compare notamment la température des deux Amériques à celle de l'ancien monde; les produits minéraux lui fournissent l'occasion de consigner quelques résultats

intéressants qu'il emprunte à M. de Humboldt ou aux auteurs les plus accrédités. Mais aujourd'hui la production de l'or suit en Amérique une progression rapide, et passe par des alternatives si multipliées, qu'il est presque impossible d'évaluer la production annuelle de ce métal. La chose serait plus possible pour les autres produits minéraux et notamment les pierres précieuses. Aussi le lecteur regrettera-t-il de ne pas trouver dans le Manuel de M. Wappäus, de chiffres à ce sujet. Quant aux produits des règnes végétal et animal, l'auteur a été encore bien plus sommaire dans son introduction. Le grand développement qu'il a donné à certaines parties de la statistique du nouvau monde l'a contraint de se restreindre sur ce chapitre; mais dans la description séparée qu'il donne ensuite de chaque contrée, il complète en partie ce qu'ont d'insuffisant ses indications préliminaires.

Arrivant à la question de la population de l'Amérique septentrionale, l'auteur fait judicieusement remarquer que l'on attribue, sans preuves suffisantes, 50 millions au nouveau monde, soit 73 ou 74 habitants par mille carré. On évalue à 20 millions le nombre des blancs, à 12 millions et demi celui des Indiens et métis, à 8 millions les nègres, et les métis de sang noir à 9 millions et demi. L'aperçu que M. Wappäus donne des langues de l'Amérique est naturellement fort sommaire, car ce n'était pas là le lieu d'entrer dans l'étude difficile de la philologie comparée.

Après ce coup d'œil général sur la partie du monde à la description de laquelle l'ouvrage est consacré, des chapitres spéciaux traitent de chacune des grandes divisions de l'Amérique septentrionale; les contrées

arctiques que l'auteur désigne sous le nom d'archipel arctique de l'Amérique, et qui embrassent l'archipel de la baie de Baffin et celui de Perry, le Devon septentrional (North Devon), le Grœnland, le Spitzberg, enfin le groupe occidental de l'archipel arctique, comprenant les îles Melville, la Boothia felix, les îles Cornwallis, Bathurst, Byam-Martin, l'île Sabine, etc.; l'Amérique russe, la nouvelle Grande-Bretagne, les États-Unis.

L'étendue des chapitres consacrés à chacun de ces sujets est naturellement fort inégale. Les chapitres principaux sont subdivisés à leur tour en un certain nombre d'articles. Ainsi, tandis que vingt pages seulement sont consacrées à l'étude des contrées arctiques et de l'Amérique russe, la nouvelle Grande-Bretagne, autrement dit l'Amérique septentrionale britannique, embrasse deux sections chacune de plus de soixante pages : l'une donnant la description du territoire de la compagnie de la baie d'Hudson, et l'autre celle des provinces colonisées, à savoir, le haut et le bas Canada, le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'île du prince Édouard et Terre-Neuve. Dans chacune, l'auteur, après avoir fait connaître la topographie du pays, donne l'état de la population et sa situation économique, industrielle et financière. La partie physique descriptive occupe une grande place dans le tableau du territoire de la compagnie de la baie d'Hudson, car là il y a plus de phénomènes naturels à envisager que de relations commerciales et de données sociales à évaluer en chiffres; toutefois l'auteur groupe sur le commerce des pelleteries des détails intéressants et qui paraissent être puisés aux meilleures informa-

tions. C'est la peau de castor qui fait le principal objet de ce commerce; mais le produit en a singulièrement décru, non-seulement à raison de la diminution de ces animaux, mais à cause aussi de la diminution de la consommation européenne depuis l'introduction des chapeaux de soie. Ainsi, la compagnie retirait en 1839 du commerce de ces peaux 76,312 livres sterling, et en 1846, elle n'en tirait plus que 7,856. Les autres pelleteries sont celles de renards, d'ours, et notamment celle du musqualı ou ours américain, de lynx, de loup, de wolverenne, de martre et de putois, de racoon (animal voisin du blaireau), de loutre, de cygne et de poisson. Le commerce de ces dernières pelleteries n'est pas à beaucoup près aussi en décroissance que celui des castors, et notamment le nombre des martres tuées paraît aller en grossissant ainsi que celui des putois et des loups. Quelques chiffres donneront l'idée de la vaste chasse dont les animaux à fourrure sont l'objet. De 1834 à 1835 le nombre des musqualıs tués s'est élevé à 880,369, et en 1848, à 216,553. En 1848 on a tué 31,115 lynx, 21,349 loutres, 11,294 loups, 1551 cygnes, 900 renards argentés, et 19,444 renards d'autre espèce.

En général, toute la partie qui traite du territoire de la compagnie de Hudson, est une des plus neuves et des plus intéressantes de l'ouvrage de M. Wappäus. Les fleuves, les lacs sont étudiés d'après les derniers voyageurs avec un soin tout particulier; la faune, la flore et l'ethnologie sont résumées dans plusieurs pages très substantielles. Nous savons si mal en Europe cette partie de la géographie, que nous ne saurions trop recommander la lecture de

l'ouvrage de M. Wappäus à ceux de nos compatriotes qui entendent la langue allemande.

Sous le rapport végétal, le territoire de la compagnie de Hudson se divise en trois régions, celle des prairies, celle des forêts et celle des déserts (barren-grounds). La région des prairies s'étend à l'ouest de la chaîne des lacs et des fleuves qui traverse tout le territoire, commence au *Lake of the Woods* (Lac des bois) et finit à l'embouchure du Mackenzie. C'est au sud que cette région atteint sa plus grande étendue par le 50e degré latitude nord ; sa largeur de l'est à l'ouest n'est pas moindre de 150 milles géographiques. Ces prairies perdent peu à peu de leur étendue, elles finissent par disparaître entièrement au nord du *Peace River*. Un fait remarquable, c'est l'existence dans cette contrée, de gisements puissants de sel marin ; aussi des lacs salés se trouvent-ils fréquemment dans le voisinage immédiat des lacs d'eau douce.

La région des forêts s'étend sur un terrain de roches primitives; sa latitude dépend au nord des conditions climatologiques. Comme la limite polaire des arbres tient plus à la température estivale qu'à la température moyenne, il en résulte que la région forestière s'étend beaucoup plus loin au nord, dans l'intérieur, que sur les côtes, quoique les hivers y soient bien plus rigoureux. La limite moyenne de la végétation forestière peut être représentée par une ligne tirée de Churchill par le 60e parallèle dans la direction du nord-nord-ouest, et allant joindre le grand lac de l'Ours, au 65e degré latitude nord. On trouve cependant encore des arbres au delta du Mackenzie par 68°30' lat. nord. Le sapin blanc (*Abies alba*) est l'arbre

le plus septentrional de l'Amérique, le bouleau le suit immédiatement. Ce sont les conifères qui prédominent généralement dans ces latitudes, notamment l'*Abies alba*, *A. nigra*, *A. canadensis;* quelques mélèzes d'espèces peu communes se mêlent à ces sapins ; tels sont le *Larix americana*, *Larix microcarpa*. Les amentacées et les autres arbres à feuilles caduques augmentent en nombre du nord au sud ; en particulier, les peupliers et les bouleaux (*Betula papyracea*, *B. lenta*, *B. excelsa*, *Populus balsamifera*, *B. trepida*). Dans la partie la plus méridionale de la région des forêts, aux environs du lac Winipeg, on rencontre le cèdre rouge (*Juniperus virginiana*), le *Thuya occidentalis*, le cyprès du Canada (*Pinus Banksiana*), des érables (*Acer saccharinum* et *A. rubrum*), des ormes (*Ulmus americana*) et des chênes. On n'observe plus dans les forêts de cette région le caractère majestueux des forêts vierges des latitudes plus australes, et ce n'est plus à la végétation que la nature emprunte ses plus grandes beautés ; c'est l'abondance des eaux qui donne sous ce climat au paysage son aspect grandiose. Cette région est celle des lacs majestueux et des cataractes.

La région des *barren grounds* ou terrains stériles s'étend au nord des forêts. Son sol est rocheux et accidenté ; la végétation n'y est plus représentée que par des arbres nains et des arbustes qui s'élèvent peu au-dessus du sol. Deux essences naines, le *Betula glandulosa* et l'*Alnus viridis* atteignent jusqu'à la mer arctique. Espèces et individus sont également rares dans la flore phanérogamique de ces latitudes. En revanche, la faune de la Nouvelle-Grande-Bretagne est richement pourvue et richement représentée. Outre

les animaux à fourrure dont j'ai déjà donné plus haut les noms, on y rencontre : l'ours brun, (*Ursus arctos*), le *grisly bear*, ours gris, animal qui se fait redouter par sa force et son extrême férocité, un loup de petite taille, le loup des prairies (*Lupus latrans*) et le kitfox (*Vulpes cinereo-argentatus*). Le gibier y abonde; il faut citer parmi les espèces les plus remarquables auxquelles s'attaquent les chasseurs : le bison américain, le bœuf musqué (*musk ox*), le renne américain (*Cervus tarandus*), l'élan (*moose-deer*, *Cervus alces*). Il y a deux espèces de renne : l'une, plus grande, habite les contrées boisées, tandis que l'autre, plus petite, recherche les *barren-grounds*, où elle reste la majeure partie de l'année, vivant uniquement de lichens. Le saule fournit par ses branches une nourriture à l'élan dont les dimensions deviennent parfois telles que son poids s'élève souvent à 1000 ou 1200 livres. Le buffle est en Amérique un des gibiers les plus précieux, car il fournit à l'homme, non-seulement un excellent aliment dans sa chair fraîche, mais encore un aliment de conserve très utile dans les contrées polaires, le *pemmican*. On le prépare en faisant sécher, puis piler les cuisses du buffle; on mêle ensuite cette chair pilée avec de la graisse du même animal. Cette conserve est de très peu de volume et résiste fort longtemps à la décomposition. Il suffit de deux livres de pemmican pour nourrir un homme pendant une journée. Le poisson n'est pas dans ce pays moins abondant que le gibier; les lacs et les rivières en sont peuplés.

Je n'entrerai pas dans le détail des populations indiennes qui habitent ce territoire, et dont la seule énumération demanderait quelques pages. L'auteur

les classe par familles et en évalue, quand il le peut, le chiffre.

Dans la partie consacrée aux provinces colonisées, M. Wappäus apporte aussi un grand soin à tout ce qui touche le régime des eaux ; il étudie séparément le Saint-Laurent, les lacs du Canada, le Niagara et sa chute, le canal Welland, et le fleuve Saint-John. Les documents anglais lui ont permis d'entrer dans des détails précis sur la constitution économique de la colonie, sur la population, l'administration, et jusque sur ce qui touche l'organisation spirituelle.

La description des États-Unis occupe plus de la seconde moitié du volume ; comment en effet, même en étant court, résumer comme le fait l'auteur, la topographie, l'hydrographie, la géognosie, l'ethnologie, la constitution agricole, commerciale, industrielle, l'état intellectuel, moral et religieux, le système gouvernemental, et laconstitution politique d'un si vaste pays. Cependant M. Wappäus n'oublie rien, ni les missions, ni les écoles du dimanche, ni les *camp-meetings*, ni les *revivals*, ni l'organisation des douanes, des impôts, de la justice et de l'armée. C'est un tableau singulièrement étendu, qui n'est pourtant qu'une introduction à la géographie du pays proprement dite, à l'étude séparée de la géographie des États, que l'auteur répartit en quatre classes à savoir :

Les États de la Nouvelle-Angleterre : Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut.

Les États du centre : New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, le district de Colum-

bia, Ohio, Virginie, Caroline du nord, Tenessée, Kentucky, Missouri, Arkansas.

Les États littoraux à esclaves : Caroline du sud, Géorgie, Floride, Alabama, Mississipi, Louisiane, Texas.

Les États du nord-ouest : Indiana, Illinois, Michigan, Wisconsin, Yowa, Californie.

Enfin les territoires de Minnesoota et Nebraska, le territoire indien dont il faut déduire aujourd'hui le Kansas, le Nouveau-Mexique, l'Utah, l'Orégon et le Washington.

L'auteur donne des principales villes de chaque État une courte description. Ces descriptions toujours intéressantes, n'offrent pas cependant un égal degréde nouveauté. Ce qui nous intéresse davantage, c'est ce que l'auteur nous a dit des territoires nouvellement organisés, et en particulier de ceux de Minnesoota et de Washington.

C'est par acte des congrès du 3 mars 1849 que fut organisé le territoire de Minnesoota. Ce territoire est situé entre le 42° 32′ et le 49° lat. nord, et le 89° 30′ et le 103° 30′ long. ouest. Ses frontières sont, au nord, la nouvelle Grande-Bretagne ; à l'est, le lac Supérieur et l'État de Wisconsin ; au sud l'État d'Yowa et le territoire de Nebraska qui le borne aussi à l'ouest. Sa superficie est évaluée à 150,000 milles carrés anglais. Minnesoota n'est en quelque sorte qu'une vaste prairie présentant des ondulations. On n'y rencontre guère d'arbres que le long des cours d'eau et à l'entour des lacs. Le sol Minnesoota est favorable à la culture et surtout à celle des céréales, aussi ce territoire semble-t-il destiné à figurer un jour entre les principaux états agricoles de l'Union. Ce qui contribue à la fer-

tilité c'est qu'il est coupé par un grand nombre de cours d'eau; ils ne sont toutefois pas assez importants pour être navigables; il faut vraisemblablement attribuer à cette absence de voies fluviales le faible essor qu'a pris jusqu'à présent Minnesoota. Les Indiens forment la grande majorité de sa population, on compte 25,000 peaux rouges, 6,077 blancs.

L'établissement du territoire de Washington est encore plus récent que celui du précédent, il ne date que d'un acte du congrès du 2 mars 1853. C'est un démembrement du territoire de l'Orégon dont il constituait la partie septentrionale. Il est confiné à l'est par les montagnes Rocheuses, au nord par la nouvelle Grande-Bretagne, et à l'ouest par l'Océan Pacifique. Sa superficie est de 120,000 milles carrés anglais. Sa côte présente de nombreux havres naturels, et les prolongements de la baie qui s'étend à soixante-dix lieues au sud du golfe de la Nouvelle-Géorgie, conservent une telle profondeur que les plus grands navires peuvent s'approcher de la côte sans danger. Le sol de ce territoire, tantôt boisé, tantôt terre de labour, paraît assez fertile; il promet une grande prosperité.

L'établissement du territoire de Washington paraît avoir été fait en vue de développer plus rapidement les moyens de communication entre l'océan Pacifique et l'Atlantique. Le congrès a donné à ce pays une administration spéciale.

Le colonel Smith, son gouverneur a été chargé de la direction des premières explorations du territoire, et des études destinées à fixer le tracé d'un chemin de fer qui doit relier l'Atlantique à l'Océan Pacifique

(*Pacific Rail-Road*). Des sommes considérables viennent d'être votées pour réaliser ce plan gigantesque.

L'ouvrage de M. Wappäus contient des tables statistiques très détaillées sur la population des Etats-Unis. En les parcourant, on est frappé de l'accroissement prodigieux qu'a pris depuis peu cette population.

En 1790, les États-Unis comptaient 3,929,827 habitants ; en 1840, ce nombre avait déjà dépassé celui de 17,063,353. On sait combien les émigrations d'Europe ont contribué à grossir ce chiffre. M. Wappäus évalue le nombre des immigrants, dans ces dernières cinquante années, à 2,058,600, chiffre qui semble être au-dessous de la réalité, car la seule année de 1847-1848 nous donne un chiffre de 229,482 immigrants, c'est-à-dire le dixième du nombre total que nous propose M. Wappäus pour une époque de cinquante années.

La moitié des émigrants provient de l'Angleterre e de l'Islande ; l'Allemagne en a fourni le plus après ces deux pays. La France au contraire est la contrée qui en a donné le moins. C'est là encore une des preuves de l'attachement qu'a le Français pour son sol.

Entre les nombreux renseignements dont abonde l'ouvrage de M. Wappäus, j'emprunterai quelques détails au chapitre qui est consacré à la statistique religieuse des États-Unis.

En 1846, on ne comptait pas moins de trente-cinq religions ou sectes, pour l'exercice desquelles il existe 28,817 églises, temples ou chapelles desservis par 34,451 prêtres. Les chiffres des adhérents de ces différents cultes varient beaucoup ; ce sont les baptistes

qui sont les plus nombreux, ils se divisent en neuf sectes : *Associated*, *Antimission*, *Indian*, *Six-principle*, *Seventh-day*, *Church of God*, *Freewill*, *Reformers*, *Christian Church*, et comprennent 4,300,000 adhérents. Immédiatement après les baptistes, viennent se ranger, quant au nombre, les méthodistes des différentes églises (*épiscopaux*, *protestants reformés*, les *wesleyens*, les *allemands* ou *frères unis* et les *méthodistes* de l'Association évangélique, lesquels s'élèvent réunis à plus de 3 millions d'individus. Les presbytériens ne comptent pas moins de 2,175,000 sectateurs. Les unitaires représentent un chiffre de 180,000.

Le nombre des protestants épiscopaux est évalué à 1,500,000, celui des luthériens et des universalistes tous deux à 600,000, celui des catholiques à un million et demi. Les mormons, dont la religion et les principes sociaux ont éveillé la curiosité à un si haut degré, ont atteint dans l'espace de peu d'années le chiffre de 300,000. Les juifs qui n'étaient en 1840 qu'au nombre de 15,000, dépassent aujourd'hui 100,000.

Le libre établissement de tant de communions diverses est corrélatif d'une grande liberté de la pensée, aussi le journalisme est-il singulièrement développé aux États-Unis. Le recensement de 1850 consigne l'existence de 2800 feuilles périodiques et 422,600,000 feuilles imprimées dans l'année.

Tel est l'aperçu du contenu du livre de M. Wappäus, ouvrage consciencieux et utile, qu'il serait bon de faire passer dans notre langue, et qui, grâce à sa table des matières donnant le nom de toutes les localités et la courte indication de leur emplacement et de leur nature, peut servir pour l'Amérique du nord de

Dictionnaire géographique. La Société ne peut qu'applaudir à des travaux du genre de celui-ci, et elle doit remercier et féliciter son auteur, qu'elle s'honore maintenant encore davantage de compter parmi ses correspondants étrangers. Peut-être une carte eût-elle été utile pour l'intelligence de ce livre, mais des atlas se trouvent partout, et il sera facile de suivre la description du géographe allemand. Il faudrait d'ailleurs, non pas une de ces cartes abrégées à l'aide desquelles nous sommes habitués à étudier le nouveau monde, mais une de ces cartes où sont marqués tous les comtés de chaque Etat, car l'auteur les passe un à un en revue. Son livre est le premier qui ait paru en Europe, où l'Union soit réellement présentée telle qu'elle est, et où l'on ait mis de côté tous ces documents surannés qui encombrent nos modernes géographies. ALFRED MAURY.

CARTE DE LA PALESTINE (1),

PAR J. ANDRIVEAU.

Il est peu de cartes d'un intérêt aussi général que celle de la Palestine; ce petit pays, dont la superficie égale à peine celle de trois de nos départements, aura toujours le rare privilége d'exciter l'attention et la sympathie. C'est qu'il rappelle des événements qui sont dans la mémoire de tous, que sa représentation graphique rend sensible la position de tant de lieux célèbres accumulés dans un petit espace, et qu'elle

(1) Une feuille jésus, gravée sur acier. Paris, 1856, chez Andriveau-Goujon, géographe-éditeur.

permet de suivre dans leurs moindres détails les épisodes touchants de l'histoire du berceau du monde chrétien.

C'est donc chose précieuse qu'une bonne carte de la Palestine, et celle-là surtout méritera les suffrages des hommes compétents, qui constatera les résultats acquis dans les dernières explorations, les recherches consciencieuses des voyageurs et les restitutions des savants; car, malgré sa célébrité séculaire, la Palestine, comme la plupart des pays de l'antiquité sur lesquels s'est étendu le joug ottoman, n'est encore qu'imparfaitement connue.

Pendant ces trente dernières années, la *Terre Sainte* a été parcourue par bien des voyageurs, et de leurs explorations, de leurs études, il est résulté des découvertes, des rectifications qui rendaient nécessaires la correction des anciennes cartes et la publication de nouvelles.

Celle que nous avons sous les yeux a été dressée par M. Andriveau, à l'échelle de $\frac{1}{600000}$; elle a 44 centimètres de largeur, sur 60 de hauteur, dans l'intérieur du cadre. Son format la rend donc accessible à toutes les bourses et d'un usage facile. L'auteur s'est servi, pour le tracé principal, des cartes les plus estimées qui ont paru jusqu'à ce jour ; les côtes sont conformes à celles des cartes marines de MM. Gauthier et Benoist; le tracé des routes et cours d'eau, la configuration et la direction des montagnes, les positions des villes modernes appartiennent généralement à la carte de Zimmermann en 15 feuilles. M. Andriveau a trouvé dans le mémoire sur l'hypsométrie de la Palestine, de M. Petermann, plus de 150 altitudes déterminées d'a-

près Lynch, Russegger, de Bertou, de Wildenbruch, Schubert, Symonds, etc., etc.

Beaucoup d'indications relatives à la géographie ancienne sont tirées des cartes de Bruyn, Kiepert, Berghaus, Raumer, Palmer, etc., et l'auteur a puisé de nombreux renseignements de détail dans les voyages de Volney, de Chateaubriand, de G. Robinson, de Mislin, et surtout dans l'ouvrage récent de M. Munk; il a même profité de la savante polémique entre MM. de Saulcy et Isambert, pour placer plusieurs points litigieux sur la côte phénicienne et autour du lac de Tébériade. M. Guérin, l'un des élèves les plus distingués de l'école d'Athènes, et aujourd'hui l'un de nos collègues qui a visité dernièrement la côte phénicienne, a bien voulu lui communiquer les résultats de ses propres observations sur le littoral entre le Carmel et Jaffa. Le mémoire de ce jeune docteur : *Thesis de ora Palestinæ*, a fourni à M. Andriveau la rectification de plusieurs points, entre autres de la position d'Arsouf, l'ancienne *Apollonia* que généralement les cartes portent 6 ou 7 kilomètres trop au nord.

Le tracé de la mer Morte est conforme à celui de M. de Saulcy. M. Andriveau a bien fait d'omettre dans la carte la position de certaines villes bibliques que le savant académicien croit avoir retrouvées, et sur l'identification desquelles la science n'a pas encore prononcé; mais puisqu'il faisait preuve de cette judicieuse réserve, il aurait bien dû la pousser plus loin, et pointiller seulement cette côte orientale de la mer Morte qu'aucun voyageur européen n'a encore relevée; aussi bien trouvons-nous exagérée cette presqu'île d'El-Liçan, *la langue*, qui l'étrangle dans sa partie méridionale.

Quant aux divisions, laissant de côté les divisions modernes, trop peu intéressantes, l'auteur s'en est tenu aux douze tribus (là encore il lui a fallu accepter des limites qui ne sont souvent qu'hypothétiques), et aux quatre grandes provinces : Galilée, Samarie, Judée et Pérée, divisions établies depuis le retour de la captivité, et sur lesquelles il existe le plus de données dans les historiens grecs et latins, dans le Nouveau-Testament et les premiers Pères de l'Église.

Mais voici un point important que M. Andriveau aura été un des premiers à signaler sur une carte française : il a entièrement isolé de la Méditerranée les provinces de Galilée et de Samarie; d'accord en cela avec Flavius Josèphe et d'autres historiens de l'antiquité.

Dans des cartouches pris sur les vides de la carte, on a représenté : 1° la carte supplémentaire de l'Arabie pétrée, pour faire voir la route suivie par les Israélites depuis le passage de la mer Rouge jusqu'à Kadès-Barnea, point au delà duquel les opinions des auteurs ne peuvent se concilier; 2° le golfe de Suez, pour servir à l'explication du passage de la mer Rouge par les Israélites, selon les différentes opinions de Niebuhr, de Bruce et du P. Joly; 3° une coupe verticale du terrain dans la direction du méridien, représentant sur une échelle métrique les différences de niveau des sources du Jourdain à la mer Morte. 4° Dans un petit tableau sont groupés, sous une forme pittoresque, les principaux points de la Palestine d'après les observations citées par Petermann (*Mittheilungen* XII, 1855) ; 5° un plan de Jérusalem réduit d'après celui du révérend Williams (*ordnance survey*) avec une légende conforme à la tradition.

L'exécution de cette carte, qui est gravée sur acier, nous a paru soignée, et le choix de la lettre habilement disposé ; nous y retrouvons le tracé des voies romaines, celui des routes de caravanes, des routes principales et des chemins ; les noms anciens sont en capitales maigres ; les villes dont la position n'est pas certaine sont accompagnées du signe dubitatif (?), et lorsqu'une ville porte plusieurs noms, ils sont placés suivant l'ordre chronologique, le plus ancien au-dessous.

A part la grande carte d'Égypte et de Syrie, dressée sous la direction de Jacotin, en 1818 ; à part encore la belle carte de Callier, qui ne représente d'ailleurs que ses propres itinéraires, quelques cartes de géographes estimés (Brué, Lapie, etc.), la carte de M. Andriveau est la seule carte française de la Palestine dans laquelle on ait cherché à tenir sérieusement compte des documents nouveaux (1).

Nous avons souvent reproché aux éditeurs de cartes géographiques françaises, de donner pour nouvelles d'anciennes cartes auxquelles ils ne faisaient subir que d'insignifiantes retouches, mais dont ils changeaient la date. Nous avons souvent blâmé leur négligence pour l'exécution scientifique des cartes livrées au commerce ; négligence qui depuis plusieurs années nous

(1) Au moment même où nous écrivons ces lignes, on annonce à Gotha la publication d'une grande carte de la Terre Sainte, à l'échelle de $\frac{1}{81000}$, par M. W. M. Van de Velde ; cette carte, composée de 8 feuilles, sera accompagnée d'un mémoire en anglais et en allemand. Mais ce grand travail scientifique, publié à l'étranger, ne s'adresse évidemment pas au même public que celle dont nous nous occupons ici.

rend tributaires de l'étranger quant aux bonnes cartes géographiques. Nous nous plaisons à reconnaître que la carte de la Palestine de M. Andriveau échappe à ces critiques générales; c'est un travail entièrement nouveau et consciencieux, qui est destiné à rendre d'utiles services à ceux qui le consulteront.

V.-A. Malte-Brun.

NOUVEAU PROJET

D'UNE COMMUNICATION ENTRE LE GRAND OCÉAN ET L'OCÉAN ATLANTIQUE,

Dans la Nouvelle-Grenade.

M. Kelley, de New-York, pénétré de cette pensée juste, que le commerce du monde retirerait un avantage immense d'une communication qui permettrait aux navires de passer de la mer des Antilles au Grand Océan, à travers une des parties les plus étroites de l'Amérique, a consacré des soins multipliés et des sommes considérables à des explorations dirigées vers ce but. Il a, de 1852 à 1855, envoyé successivement cinq expéditions d'ingénieurs pour rechercher les points les plus favorables à la communication entre le bassin de l'Atrato, tributaire du golfe de Darien, et la côte de l'océan Pacifique. Les premières n'ont rien découvert de satisfaisant; la jonction même de la rivière Quito, affluent de l'Atrato, avec la rivière San-Juan, tributaire du Grand Océan, jonction qui avait été

représentée depuis longtemps comme une des plus praticables, n'a point offert de chances de réussite aux ingénieurs envoyés par M. Kelley. La dernière expédition, dirigée par M. Kennish, a seule donné des résultats favorables, et c'est celle-là dont nous allons rendre compte sommairement.

M. Kennish, après avoir passé l'isthme par le chemin de fer d'Aspinwall à Panama, vers la fin de 1854, prit un petit bâtiment dans ce dernier port, s'avança vers les îles des Perles, et s'arrêta quelque temps au golfe de San-Miguel, où le projet de M. Gisborne fait aboutir un canal, que M. Kelley ne croit pas possible, par des raisons que nous dirons tout à l'heure. Longeant enfin la côte de la province de Choco, il doubla la pointe Ardita, examina le cours inférieur de la rivière Jurador, et entra dans une baie assez vaste, qui s'ouvre sous le 7e degré de latitude, et qu'il a appelée baie Humboldt, par respect pour le plus beau nom géographique dont puisse s'enorgueillir notre siècle. Elle paraît être la même que celle qui est désignée sur les cartes espagnoles sous le nom de *baie Corredor*. Près de cette baie, est un bras de mer intérieur, une espèce de lagune à fond de vase, qui s'allonge parallèlement à la côte, s'ouvrant au nord par une étroite entrée, et séparée de l'Océan par une langue de terre nommée Paracuchichi, qui est une presqu'île dans les temps ordinaires, et qui devient une île dans les hautes marées. Cette lagune, que M. Kennish a appelée *Kelley's Inlet*, paraît très propre à l'établissement d'un port; la langue de terre de Paracuchichi est très basse, et serait facilement franchie par un canal; le port serait parfaitement à l'abri du ressac, très violent,

comme on sait, sur toute la côte occidentale de l'Amérique du sud.

M. Kennish remarqua que, vis-à-vis de cet emplacement favorable, la chaîne des Andes éprouve une dépression assez sensible : il se mit en mesure de la franchir en se munissant de canots portatifs, et il a consacré à l'exploration de la Cordillère, entre le Kelley's Inlet et le bassin de l'Atrato, un soin minutieux, pendant les mois de janvier et de février 1855.

Il remonta d'abord de petites rivières, tributaires du Kelley's Inlet, et dont l'une, nommée par lui *Mary*, lui parut la plus propre à suivre pour la communication désirée; il gravit, sans difficulté, la ligne de partage des eaux entre les deux versants, et ne lui a trouvé que cinq cents pieds anglais d'altitude; il descendit ensuite, sur le versant oriental, la rivière Nerqua, qui se jette dans le Truando, et navigua enfin sur ce dernier, affluent de gauche de l'Atrato, auquel il va s'unir vers 7° 25′ de latitude. C'est donc par l'Atrato, le Truando et la ligne de la Nerqua et de la Mary, que M. Kennish propose la jonction inter océanique : il n'en connaît pas de plus favorable; elle ne nécessite aucune écluse. L'Atrato est navigable pour les bâtiments du plus fort tonnage ; le Truando, dans sa partie inférieure, est large et profond aussi; cependant, il y aurait à détruire une barre qui s'est formée à son embouchure même. Le cours supérieur de cette rivière et la Nerqua sont, il est vrai, embarrassés de cascades et de rochers; mais le projet de M. Kennish les remplace par un canal, et il fait franchir la crête des Andes par un tunnel de trois milles (environ une lieue) de largeur; enfin le canal, longeant la ri-

vière Mary, aboutirait au Kelley's Inlet. Cela exigera sans doute des travaux considérables, mais qui ne paraissent nullement inabordables. La nature du terrain à couper n'offre pas, suivant M. Kelley, de grandes difficultés : une roche trappéenne et un schiste argileux le composent en grande partie.

Nous avons demandé à M. Kelley pourquoi il n'admettait pas le projet de M. Gisborne, ingénieur anglais, qui a présenté le plan d'une communication entre le port Escoces ou Calédonien (dans la mer des Antilles) et le golfe de San-Miguel (dans le Grand Océan). Il nous a répondu que la marée, s'élevant de vingt à vingt-deux pieds dans le Grand Océan, et n'étant que de deux pieds sur la côte opposée, gènerait la navigation, nécessiterait des écluses, et que, d'ailleurs, le seuil entre les deux océans est plus élevé sur ce point que vers le Truando; tandis que, dans le projet de M. Kennish, la pente de l'Atrato et du Truando compense l'élévation de la marée sur la côte occidentale. Peut-être M. Gisborne répondrait-il victorieusement à ces objections; nous lui laissons le soin de se défendre.

Tel est le rapide exposé de ce projet intéressant, que M. Kelley a eu la bonté de nous expliquer, en mettant sous nos yeux des plans très détaillés et très beaux, accompagnés d'un rapport fort développé de M. Kennish. Déjà la Société royale géographique d'Angleterre et l'Institution des ingénieurs civils de Londres ont apprécié et loué ce projet, qui nous paraît aussi, à nous-même, établi sur de bonnes observations et d'excellents raisonnements, et auquel nous souhaitons tout le succès possible.

Nous n'oublierons pas de rendre hommage, en finis-

sant, à la bienveillance de M. de Pongerville, conservateur-adjoint du département géographique de la Bibliothèque impériale, et membre de notre Société, qui a bien voulu nous procurer la connaissance de M. Kelley, et avec qui nous avons eu le plaisir d'examiner, dans tous leurs détails, les plans et les cartes de M. Kennish.

E. Cortambert.

NOTE

LUE A LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Du 19 décembre 1856.

M. de La Roquette fait hommage à la Société de géographie, d'après le désir et au nom d'un jeune savant français, M. Albert Gaudry, du premier volume qu'il vient de publier sous le titre de : *Recherches scientifiques sur l'Orient.*

Chargé par le Gouvernement, et sous les auspices du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, de visiter une partie de la Grèce, de l'Égypte et de la Syrie, etc., M. Albert Gaudry s'est occupé plus spécialement de l'île de Chypre, dans ce volume qui doit être accompagné de deux grandes cartes, l'une agricole, déjà publiée, et d'une autre géologique, en ce moment à l'imprimerie impériale, et qui sera livrée incessamment; ces deux cartes sont à l'échelle de $\frac{1}{250000}$. Ce premier volume, supérieurement imprimé à l'imprimerie impériale, ren-

ferme en outre : Une carte réduite de l'île de Chypre, représentant les points envahis par l'*Erysiphe Tuckeri*, pendant l'année 1823, où l'épidémie des vignes a commencé, avec une coupe agricole dans la largeur de l'île, et de plus cinq autres planches dans lesquelles sont dessinées des feuilles de mûrier sauvage et greffé, des sarments et des grappes de raisin etc., attaqués par la même maladie, différentes variétés de cocons, etc.

Comme nous ne possédons encore aucune carte exacte et à grands points de Chypre, île célèbre sous tant de rapports, et dont M. Albert Gaudry a exploré toutes les parties avec un soin minutieux, les cartes qu'il en a dressées, d'après la carte géographique encore inédite de M. de Mas-Latrie, offriront beaucoup d'utilité, et seront, nous n'en doutons pas, favorablement accueillies par tous les géographes.

Il résulte des travaux de M. Albert Gaudry, qu'au point de vue de l'économie politique, de la météorologie, de la géologie et des productions agricoles, Chypre offre de grandes ressemblances avec la Syrie, contrée qui en est séparée par une distance d'environ vingt-deux lieues. Ce qui détermine l'aspect général de l'île, c'est la vaste plaine qui en occupe l'intérieur. Bordée à l'est et à l'ouest par la mer, encadrée au nord par une longue chaîne qui se dresse comme une muraille, au sud par les montagnes de l'Olympe ; fertile en blés, en orges, en sésames, cette plaine pourrait être encore une des plus riches du monde, et il est facile de comprendre qu'elle a pu être l'un des greniers du peuple romain. Mais la main des Turcs l'a frappée de mort, et tout y languit. Les canaux habilement disposés, où l'eau était retenue et circulait long

temps dans les champs, avant de se rendre à la mer, sont presque entièrement détruits : de là une sécheresse désolante. Les bois sont journellement incendiés ; les bras manquent pour cultiver le sol ; comptant sur la beauté du climat, et sur la fertilité de la terre, les habitants s'abandonnent à l'indolence, et n'ensemencent que ce qui est strictement nécessaire aux besoins de la vie. En vain le voyageur cherche les délicieux ombrages, les bosquets touffus et les douces campagnes qui firent jadis considérer Chypre comme digne d'avoir été le séjour de la plus belle des déités. Paphos, Amathonte et Idalie sont aujourd'hui des lieux presque sauvages.

M. Albert Gaudry s'est arrêté au souvenir des anciens, pour s'occuper des espérances des modernes. Il a étudié toutes les ressources que pouvait offrir l'île, ses céréales, ses cotons, ses sésames, ses oliviers, ses caroubiers, ses plantes arborescentes. Il a plus spécialement porté son attention sur ses vins, fameux depuis l'antiquité, et qui ont encore conservé leur réputation ; sur ses soies, connues dans le commerce par leurs qualités toutes particulières. Il s'est attaché enfin à comparer la nature agricole avec la disposition des montagnes, les altitudes, les températures, l'hygrométrie, la composition géologique des roches, etc., en s'efforçant d'embrasser ainsi sous toutes les faces la constitution du sol de la contrée qu'il a visitée.

Nouvelles et communications.

DEUX COMMUNICATIONS

DE M. HOLMBOE, A LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, SUR LES ORIGINES ORIENTALES DES PEUPLES SEPTENTRIONAUX.

Traduites du danois par M. ALFRED MAURY.

J'extrais du savant recueil intitulé : *Antiquarisk-Tidsskrift*, que publie la Société des antiquaires du nord, deux communications qui ont été faites à cette Société par M. C.-A. Holmboe, et qui m'ont paru de nature à intéresser l'ethnologie. A. M.

Noms de lieux dans lesquels entre le mot KIND.

M. C. Säve Onske fait remarquer, dans son mémoire sur les inscriptions runiques suédoises, imprimé dans les *Annales des antiquités septentrionales*, pour 1852, qu'on n'a point encore expliqué certains mots qui entrent dans la composition de noms de localités suédoises, et qu'il conviendrait d'en rechercher le sens originel. A cette catégorie appartient le mot *kind*, qui, tantôt est employé comme nom de ville, tantôt entre dans la composition de certains d'entre eux, tels que *Hammarkind*, *Ostkind*, *Vestkind*, etc. Le même mot constitue aussi le nom de certaines villes norvégiennes, ou entre dans leur composition, tels que ceux de *Heitkind*, dans le Valders méridional, *Kolkind* en Land, *Jerkind* sur le Dovre, etc.

Je suis de l'opinion que c'est le même mot qui se

retrouve à la fin de plusieurs noms de localités du Turkestan, tels que *Taschkend*, *Khokend*, *Samarkend*, (appelé jadis *Peikend*), *Jaerkend*, etc. On est accoutumé à trouver sur les cartes et dans les traités de géographie, ces noms écrits avec la finale *kand*, mais il est à remarquer que cela provient de ce qu'on a adopté l'orthographe anglaise, qui, comme cela a lieu si souvent, pour les noms orientaux, ne représente pas la prononciation. Ce mot *kend* est persan, et signifie *villa*, *prædium*, *urbs*, il répond, dès lors, à la fin des noms, au *stad* ou *byc* des noms de villes scandinaves. Comme le scandinave appartient à la même souche que le persan, on peut supposer que c'est un mot que les races septentrionales ont apporté de leur ancienne patrie. Cependant je pense que *kind* n'est pas d'origine persane, mais qu'il vient du tartar ou du turc oriental, idiome qui est de la même famille que le finnois et le lapon. Tandis qu'on rencontre souvent dans le Turkestan cette terminaison, on ne la trouve que rarement en Perse, et je ne connais guère d'ainsi terminé que le nom d'un district du Béloutchistan, *Kesserkend*. Le mot *kend*, d'origine finno-tartare, peut avoir été apporté par les plus anciennes populations septentrionales de l'Europe, les Lapons.

Pierres rondes et ovoïdes trouvées dans les TUMULI *scandinaves.*

Un des faits qui témoignent le plus manifestement et le plus fréquemment d'une influence de la culture asiatique, dans le nord de l'Europe, avant l'introduction du christianisme, est la présence, dans les tumuli, de pierres taillées en boule ou en sphère ovoïde, avec

un certain art. On conserve au musée de Bergen, de ces pierres de forme ronde, qui ont été trouvées dans des *tumuli*, au domaine de Maraas dans la paroisse de Lindaas. Le même musée possède aussi des pierres ovoïdes d'une substance blanche, qui est, dit-on, du marbre, et dont la grosseur est celle d'un œuf de poule ordinaire; elles proviennent de Svanoe Hovedgaard dans le Sondfjord. Le propriétaire de ce domaine me dit, lors de son séjour à Christiania, en 1851, que ces pierres ont été trouvées dans le même caveau, dans un tumulus qui fut ouvert dans ce domaine. On rapporte dans *Urda* (t. I, p. 298), qu'on découvrit dans un tumulus du domaine de Tjörsvaag à environ 1/8e de mille de Flekkefjord, une pierre ovoïde en granite, de 9 pouces de long et de 7 de large.

On peut rapprocher ces faits de ce que rapporte Wilson dans son *Ariana antiqua* (p. 85), que dans le tope de Nandara, en Afghanistan, on ne trouva rien absolument qu'une pierre des dimensions et de la forme d'un œuf ordinaire. Wilson ajoute que dans d'autres topes ou *tumuli*, on a trouvé aussi des pierres, généralement de forme sphérique, et il remarque à ce sujet que comme on les rencontre toujours au centre de l'édifice, leur introduction en cet endroit doit avoir été intentionnelle.

M. C. C. Rafn, interrogé par moi, m'a informé que de pareilles pierres ont été trouvées dans les tumuli de Hedenold en Danemark.

L'existence, en des contrées si éloignées, d'un usage si caractéristique, dénote chez les populations qui les ont habitées, une communauté d'origine.

Voici maintenant ce qui résulte des informations de M. Rafn :

De pareilles boules de pierre se rencontrent dans les tumuli de Hedenold, mais jamais en grand nombre. Elles sont taillées avec beaucoup de soin, mais ne sont généralement point effilées. On a également trouvé dans les tumuli norvégiens, de même que dans ceux des anciens Germains et des temps mérovingiens, des boules de cristal. D'autres boules trouvées aussi dans les tertres étaient de verre taillé ou de terre cuite.

NOUVELLES CONQUÊTES DE L'EMPIRE RUSSE.

L'immense fleuve Amour, jusqu'à son embouchure, appartient maintenant à l'empire russe. En conséquence le tzar vient de décréter la séparation des gouvernements de la Sibérie avec la mer Pacifique, et la formation de quatre nouvelles provinces sur les côtes de cette mer. Dans ces provinces seront compris la péninsule de Kamtchatka, les vastes territoires sur l'Amour et les îles Kouriles ; les habitants des vallées de Tschukisch se trouvent aussi incorporés dans les quatre nouvelles provinces précitées, à l'est de la Sibérie, savoir : Nicolaief sur l'Amour, Petropawlovsk, Gischina et Vosk.

Chacune de ces contrées se trouve placée sous l'administration d'un capitaine de la marine impériale ; mais jusqu'à décision ultérieure, ces divers pays seront gouvernés civilement et militairement par un amiral qui prendra le titre de gouverneur général et qui résidera au fort Saint-Nicolas, où siégent actuellement les membres composant la haute administration des quatre nouvelles provinces.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. DE MONTIGNY, COMMUNIQUÉE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Bangkok, 25 août 1856.

..... Ayant terminé ici mes négociations et signé le 15 de ce mois, jour de la fête de S. M. l'Empereur, un traité en vingt-quatre articles, aussi utile qu'honorable pour le pays, je compte partir sous peu de jours pour le Camboge et la Cochinchine. Suivez-moi de tous vos vœux dans ces missions, dont la dernière n'est ni sans difficultés ni même sans dangers.

J'ai cherché à ne rien oublier dans mon traité avec les souverains siamois; le corps des savants y a ses immunités (1). Tout savant, tel que naturaliste ou autre, voyageant pour le progrès des sciences, pourra aller partout dans le royaume de Siam, au Laos et au Camboge, et les autorités siamoises lui devront tous les soins et bons offices de nature à l'aider dans l'accomplissement de sa mission. Si je ne me trompe, c'est la première fois, à moins de déclaration de blocus dans une guerre maritime, que l'on stipule pour les savants; les nôtres peuvent, dès à présent, parcourir les vastes régions qui composent aujourd'hui les royaumes de Siam, du Laos et du Cambôge, les plus riches en produits naturels et peut-être les moins connus du globe.

(1) On a cru devoir répéter ici quelques lignes déjà citées ci-dessus, page 353, à cause de l'importance de ces stipulations pour le progrès de la géographie.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. D'ESCAYRAC.

28 novembre 1856.

..... Je vous écris dans le premier instant de répit que me laissent mes affaires ; tout va bien, mais avec des retards et une lenteur incroyables. J'ai déjà réuni deux cents soldats, armés de carabines ou de fusils à deux coups. J'ai deux vapeurs, quatre barques de luxe et j'en aurai douze à Khartoum. J'ai fait partir les barques et les vapeurs sous le commandement de M. Twyford ; malheureusement ils n'ont pas pu passer les cataractes, ce qui nous fera perdre encore du temps. Je partirai d'ici le 15 décembre ; j'aurai cinq cents chameaux pour traverser le désert de Korosko. L'année est bien avancée, j'espère cependant qu'elle n'est pas complétement perdue ; mais nous ne commencerons bien que dans huit mois ; car nous ne pouvons remonter jusqu'alors le Nil Blanc, vu la saison.

..... J'ai vu le vice-roi qui a été plein de bontés pour moi, et qui est très bien disposé. Je vous écris à la hâte, et j'ai le regret de n'avoir pas pu encore écrire à M. Jomard..... En arrivant ici, je n'ai rien trouvé de prêt. Je passe ma vie à courir, de magasin en magasin, et du Nil à mon palais, ou plutôt à ma caserne. Je commence à désirer singulièrement le Nil Blanc et le désert, qui sont pour moi la terre promise. Nous avons eu un tremblement de terre, 200 maisons sont tombées au Caire, 22 à Boulâq, quelques tués et blessés.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 5 *décembre* 1856.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'état-major du corps des ingénieurs des mines de Russie, d'après les ordres de S. Exc. M. de Brock, ministre des finances, adresse à la Société un exemplaire des *Annales de l'observatoire physique central*, publiées par l'administration impériale des mines pour les années 1851, 1852 et 1853.

M. Janer écrit de Madrid qu'il vient de mentionner honorablement les travaux de la Société, dans ses *Mémoires littéraires d'un voyage en France, en* 1856, publiés dans la *Gazette officielle* de Madrid.

M. Blancheton, consul de France au cap de Bonne-Espérance, adresse à la Société un travail statistique qu'il vient de publier à l'occasion de l'Exposition universelle de 1855, et qui traite sous plusieurs points de vue de la colonie du Cap. — M. Froidefonds des Farges offre de rendre compte de cet ouvrage.

M. Duval, rédacteur du *Centre algérien*, journal de l'Afrique et de l'Orient, adresse plusieurs numéros de ce recueil et il en propose l'échange avec le *Bulletin*. — Renvoi à la section de comptabilité.

M. C. Desjardins écrit à la Société pour solliciter la faveur de lui présenter dans sa prochaine assemblée générale, son globe hydro-orographique.

M. de La Roquette annonce, d'après une lettre qu'il

a reçue de Londres, que le Dr Kane vient de quitter l'Angleterre pour se rendre à l'île de Cuba, dans le but d'y rétablir sa santé.

M. Lourmand offre au nom de l'auteur M. Le Canu, les *Éléments de Géologie*. Voy. aux *Ouvrages offerts*.

MM. Isambert et V. Guérin lisent successivement, le premier une notice sur l'état actuel de la géographie de la Palestine, et le second une description des ruines d'Ascalon.

M. Kelley, de New-York, auteur d'un projet d'une communication entre l'Océan atlantique et l'Océan pacifique, met sous les yeux de la Société les cartes et les plans qu'il a fait dresser, pour l'intelligence de ce projet. M. Cortambert qui avait eu connaissance des travaux de M. Kelley, grâce à l'obligeance de M. de Pongerville, conservateur adjoint du département des collections géographiques de la Bibliothèque impériale, à qui M. Kelley avait été adressé, annonce que cet ingénieur a rédigé un mémoire sur la communication entre les deux Océans, par l'Atrato, le Truando, le Rio-Nerqua et la baie de Humboldt, et exprime le désir que ce mémoire, précédé d'une introduction de M. de Pongerville, soit inséré, au moins par extrait, dans le *Bulletin*.

Assemblée générale du 19 décembre 1856,

Sous la présidence de M. Guigniaut, membre de l'Institut.

M. le président ouvre la séance par un discours dans lequel il rappelle les services que la Société a

rendus aux sciences géographiques depuis sa fondation ; il fait ressortir l'alliance intime qui existe entre les progrès de la Géographie et ceux de la civilisation.

M. Tardieu, secrétaire de la Société, lit le procès-verbal de la séance générale du 4 avril, et communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau.

M. le vice-amiral Romain-Desfossés, dans une lettre adressée à M. de La Roquette, annonce que l'état de sa santé ne lui a pas permis de venir remplir ses fonctions de vice-président, et il prie la Société d'agréer l'hommage qu'il est chargé de lui faire, de la part de M. le capitaine Guillain, de son *Voyage à la côte orientale d'Afrique.*

M. de La Roquette présente, au nom de M. Albert Gaudry, le premier volume d'un ouvrage qu'il publie sous le titre de *Recherches scientifiques sur l'Orient*, et il fait ressortir l'intérêt de ce travail dans une courte notice qui est renvoyée au *Bulletin.*

M. Alfred Maury offre son livre intitulé : *La Terre et l'Homme*, et développe en quelques mots le triple point de vue physique, ethnologique et historique de cette publication, destinée à servir d'introduction à un cours d'histoire universelle.

M. Jomard appelle l'attention de l'Assemblée : 1° sur les travaux de M. Kelley, présent à la séance, relatifs à un projet de communication entre la mer des Antilles et le grand Océan ; 2° sur le globe hydro-orographique de M. C. Desjardins, exposé dans la salle des séances ; 3° sur les nouvelles récentes de l'expédition aux sources du Nil ; 4° sur les stipulations favorables aux découvertes géographiques obtenues par M. de Montigny, dans le traité de commerce qu'il vient de

conclure au nom de la France avec le roi de Siam.

M. le président communique la liste des membres admis dans la Société, depuis l'Assemblée générale du 4 avril, et celle des candidats présentés pour en faire partie. Ces candidats sont : LL. MM. les premier et deuxième rois de Siam ; M. le Prince Michel Vlangali-Handjeri, M. Bouillet, inspecteur de l'Académie de Paris, M. Alphonse Blanchet et M. Canot, propriétaire à l'île Maurice.

M. Alfred Maury, secrétaire général de la Commission centrale, lit la notice annuelle des travaux de la Société et du progrès des sciences géographiques pendant l'année 1856.

M. de La Roquette donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de feu M. Constant Prévost, membre de l'Institut et président de la commission centrale.

M. Jomard lit une notice sur l'état présent du royaume de Siam.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture d'une notice de M. Isambert sur l'état de la géographie de la Palestine, et d'une description des ruines d'Ascalon, par M. V. Guérin.

M. le président, en l'absence de M. le trésorier, présente le compte rendu des recettes et dépenses de la Société pendant l'année courante.

L'Assemblée procède à l'élection d'un membre de la Commission centrale, en remplacement de M. Constant Prévost, et nomme M. Ernest Desjardins, professeur d'histoire au lycée Bonaparte.

La séance est levée à dix heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE DÉCEMBRE 1856.

EUROPE.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Collection des Mémoires inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministère de l'instruction publique. 1re *série*. Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel, tome II. — Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, recueillie et mise en ordre par G.-B. Depping, et publiée par G. Depping fils; t. IV et dernier. — Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers État, par Augustin Thierry, tome III. — Priviléges accordés à la couronne de France, par le Saint-Siége. — 3e *série*. Architecture monastique, par M. Albert Lenoir, 2e et 3e parties. — Voyage dans la Turquie d'Europe; Description physique et géologique de la Thrace, par A. Viquesnel. Texte, livr. 1 à 6 — Atlas. livr. 1 à 4.

MINISTÈRE DE L'INSTR. PUBLIQUE.

Recherches scientifiques en Orient, entreprises par les ordres du gouvernement, pendant les années 1853-54, et publiées sous les auspices du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, par M. Albert Gaudry. Partie agricole. Paris, 1855. Grand in-8°. M. A. GAUDRY.

Chronique rurale ou recueil de données climatologiques sur la Russie. 1er vol. SOCIÉTÉ IMP. GÉOGR. DE RUSSIE.

ASIE.

Der nördliche Ural und das Küstengebirge Pae-Choi, untersucht und beschrieben von einer in den Jahren 1847-48 und 1850 durch die Kaiserlich-Russische Geographische Gesellschaft ausgerüsteten Expedition. Verfasst von dem Leiter der Ural-expedition Dr Ernst Hofmann. Saint-Pétersbourg. 1 vol. in-4° 1856.

SOCIÉTÉ IMP. GÉOGR. DE RUSSIE.

AFRIQUE.

Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale, recueillis et rédigés par M. Guillain, capitaine de vais-

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

seau; publiés par ordre du gouvernement; 1re *partie*. Exposé critique des diverses notions acquises sur l'Afrique orientale. — 2e *partie*. (1er volume.) Relation du voyage d'exploration à la côte orientale d'Afrique exécuté pendant les années 1846, 1847 et 1848, par le brick le *Ducouëdic*, 2 vol. in-8°. Paris, 1856.

M. Guillain.

Exposition universelle, 1855. Colonie du cap de Bonne-Espérance. Vade-mecum. Cape Town, 1855. 1 vol. in-8°. M. Blancheton.

AMÉRIQUE.

Reports of explorations and surveys, to ascertain the most practicable and economical route for a railroad from the Mississippi river to the pacific Ocean. Made under the direction of the secretary of war, in 1853-54, according to acts of congress of March 3, 1853, may 31, 1854, and august 5, 1854. 1 vol. Washington, 1855, in-4°.

Report of the commissioner of patents for the year, 1854. Agriculture. 1 vol. in-8°. Washington, 1855.

Medical topography of Brazil and Uruguay : with incidental remarks. by G. R. B. Horner, M. D., Philadelphia, 1855. 1 vol. in-8°.

M. Horner.

Report of the geology of northern and southern California, embracing the mineral and agricultural resources of those sections; with statistics of the northern, southern and middle mines. By Dr John B. Trask. Brochure in-8°, 1856. M. Trask.

Memoria sobre emigracion, inmigracion i colonizacion, dedicada al Sr. D Antonio Varas, por V. P. R. Santiago, 1854, brochure in-8°. — Estadistica comercial de la Republica de Chile, correspondiente al primer semestre del año de 1854, Valparaiso, 1854. — Cuenta de los ingresos i gastos que tuvo la Republica de Chile en el año de 1853. Santiago 1854. — Lei de presupuestos de los gastos jenerales de la administracion publica, para el año de 1855.— Sesiones del congreso nacional de 1854. — Lei sobre la organizacion i atribuciones de las municipalidades. Santiago, 1854.— Memoria que el ministro de estado en el departamento del interior presenta al congreso nacional de 1854. Santiago, 1854. — Memoria que el ministro de estado en el departamento de relaciones exte-

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

riores presenta al congreso nacional de 1854. Santiago, 1854. — Memoria que el ministro de estado en el departamento de Hacienda presenta al congreso nacional de 1854. Santiago, 1854. — Memoria que el ministro de estado en el departamento de justicia, culto e instruccion publica presenta al congreso nacional de 1854. Santiago, 1854; br. in-4°. GOUVERNEMENT DU CHILI.

CARTES.

Carte générale de l'Afrique d'après les dernières découvertes, publiée par J. Andriveau-Goujon, Paris, 1856, 1 feuille. — Carte de la Suisse, d'après l'état-major fédéral et les nouvelles cartes cantonales; Paris, 1856, 1 feuille. — Carte de l'Italie; Paris, 1855, 1 feuille. — Carte de l'Espagne et du Portugal; Paris, 1856, 1 feuille. — Carte des Iles Britanniques, Paris 1856, 1 feuille. (Cartes faisant partie de son nouvel atlas de Géographie universelle.) M. ANDRIVEAU.

Boundary between the United States and Mexico shewing the initial point under the treaty of december 30, 1853, astronomically determined and surveyed in 1855. Under the direction of William H. Emory, U. S. commissioner, 1 feuille. M. EMORY.

Geographical map of the republic of Nicaragua with three plans and wiews by Fermin Ferrer, governor of the Western departement, 1855, 1 feuille. M. FERRER.

OUVRAGES GÉNÉRAUX ET MÉLANGES.

La Terre et l'Homme, ou aperçu historique de Géologie, de Géographie et d'Ethnologie générales pour servir d'introduction à l'histoire universelle, par L.-F. Alfred Maury, secrétaire général de la commission centrale de la Société de géographie, etc. Paris, 1857. 1 vol. in-12. M. A. MAURY.

Description générale des phares et fanaux, et des principales remarques existant sur le littoral maritime du globe, à l'usage des navigateurs; par M. Coulier; 13e édition Paris, 1856. 1 vol. in-12. M. COULIER.

Annales de l'Observatoire physique central de Russie, années 1851, 1852 et 1853. 3 vol. in-4°. LE MINISTRE DES FINANCES DE RUSSIE.

Magnetic observations, made under the orders of major W. H. Emory, U. S. army, astronomer to the mexican boundary commission, broch. in-4°, 1855.

Analyse des hypothèses anciennes et modernes qui ont été émises sur les éclairs sans tonnerre, par un ciel parfaitement serein ou dans le sein des nuages, accompagnée d'une description des éclairs sans tonnerre, observés sous diverses latitudes et en particulier à la Havane, par André Poey, directeur de l'observatoire physique et météorologique de la Havane, etc. Versailles, 1856, broch. in-8°. — Couleurs des étoiles et des globes filants observés en Chine pendant vingt-quatre siècles, depuis le VIIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'au XVIIe siècle de notre ère; par M. A. Poey. (Extrait des comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.)

M. Andrés Poey.

Éléments de géologie, par M. Le Canu, docteur en médecine, etc. Paris, 1856. 1 vol. in-8°. M Le Canu.

ERRATA DU CAHIER D'OCTOBRE ET NOVEMBRE.

Page 277, note 2 (au lieu de note 1), ligne 1re, *lisez* : 36° *au lieu de* 35°.

Page 278, note 1, ligne 2, *lisez* : 94 *au lieu de* 49.

Page 297, ligne 25, *lisez* : Touâreg, *au lieu de* zouaves.

ADDENDA AU MÊME CAHIER.

Page 297, ligne 13, ajoutez (1) après *possède*, et lisez en note :

(1) Voyez un tableau des caractères touâreg, dans un écrit intitulé : *Seconde note sur une pierre trouvée dans un tumulus américain*; Paris, in-8°, 1845. Voyez aussi : 1° *Notice sur les Indiens de l'Amérique du Nord*, par M. Vail, in-8°, Paris, 1840, pages 36 et suiv., où se trouve la 1re note datée de 1838; 2° le tome IV des *Mémoires de la Société de Géographie*, in-4°, 1839.

Page 298, ligne 26, ajoutez (1) après *pluriel*, et lisez en note :

(1) Il paraît que le nom de Touâreg vient d'une racine arabe qui veut dire voleur. On conçoit que les Touâreg répudient une telle apellation. E. J.

Page 300, ligne 5, ajoutez (1) après *incertitude*, et lisez en note :

(1) On avait déjà, dans le *Voyage à l'oasis de Syouah*, in-folio, Paris, 1823, montré l'identité du dialecte de Syouah avec le berbère, ainsi que dans le tome IV des *Mémoires de la Société de Géographie*, in-4°, Paris, 1839. E. J.

COMPTE

DES RECETTES ET DES DÉPENSES

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

1856.

COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

RECETTES.

NUMEROS des chapitres.	DÉSIGNATION des chapitres de la RECETTE.	Nos des art.	NATURE DES RECETTES.	RECETTES par articles.	RECETTES par chapitres.
I.	Produit ordinaire des réceptions .	1	Cotisations. Année courante.	5 472 »	6 012 »
		2	— arriérées	504 »	
		3	— anticip. .	36 »	
II.	Produit extr. des réceptions. . . .	4	Diplômes des nouv. membres.	575 »	880 »
		5	Cotisations une fois payées. . .	305 »	
III.	Produit des publications	6	Abonnements au Bulletin. . .	1 347 80	1 485 55
		7	Vente du Recueil des Mémoires	94 50	
		8	Vente des Cartes.	43 25	
IV.	Allocations et Recettes diverses.	9	Rentes sur l'Etat.	607 »	3 163 40
		10	Souscription du Ministère de l'instruction publique. . . .	600 »	
		11	Souscription du Ministère des affaires étrangères.	120 »	
		12	Souscription du Ministère de la marine.	116 40	
		13	Souscription du Dépôt de la marine.	720 »	
		14	Allocation de l'Empereur . .	1 000 »	
			Total.		11 540 95
V.	Solde du compte précédent. . . .	15	Reliquat de caisse de 1855.		2 906 71
			Total général.		14 447 66

BALANCE DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Montant des recettes. . .	14 447 66
Montant des dépenses . . .	11 086 78
Excédant des recettes. . . .	3 360 88

Certifié conforme par le trésorier de la Société.

MEIGNEN.

DE GÉOGRAPHIE, POUR L'ANNÉE 1856.

DÉPENSES.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION des chapitres de la DÉPENSE.	Nos des art.	NATURE DES DÉPENSES.		DÉPENSES par articles.	DÉPENSES par chapitres.
I.	Personnel.	1	Agence.	Traitement	1 200 »	1 809 44
		2		Travaux extraordin.	400 »	
		3		Droits de recette. . .	209 44	
II.	Frais de logement.	4	Loyer.		2 000 »	2 587 25
		5	Contributions.		175 55	
		6	Chauffage.		168 »	
		7	Eclairage.		145 70	
		8	Service des salles.		100 »	
III.	Frais de bureau. .	9	Dépenses diverses.		115 55	565 30
		10	Ports de lettres et affranchiss.		31 25	
		11	Impress. d'avis, circulaires. . .		218 50	
IV.	Matériel.	12	Mobilier.		205 55	550 12
		13	Biblioth.	Port de livres, de journaux, etc.. .	76 77	
		14		Affranchiss. id. . .	» »	
		15		Achat id. . .	» »	
		16		Reliures, brochures	250 »	
V.	Publications . . .	17	Bulletin.	Impr., pap. broch.	2 525 15	3 460 70
		18		Gravure de cartes.	502 »	
		19		Tirage de cartes. . .	224 70	
		20		Port et affranchiss.	208 85	
		21	Mémoir.	Impress., papier . .	» »	» »
		22		Port et affranchiss..	» »	
		23		Gravure de cartes..	» »	
		24		Tirage de cartes . .	» »	
VI.	Placem. de capit.	25	Bon sur le Trésor.		1 000 »	1 000 »
VII.	Dépenses générales	26	Prix annuel		950 57	1 333 97
		27	Dép. imprevues, jetons de présence, tenue des séanc. gen.		383 40	
			Total.			11 086 78

Arrêté le présent compte, après vérification, en recette, à quatorze mille quatre cent quarante-sept francs soixante-six centimes, et en dépense, à onze mille quatre-vingt-six francs soixante-dix-huit centimes, d'où résulte un excédant de recettes de trois mille trois cent soixante francs quatre-vingt-huit centimes.

Les membres de la section de comptabilité :

LEFEBVRE-DURUFLÉ, ISAMBERT, GARNIER,
AL. BONNEAU, ALBERT-MONTÉMONT.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

AU 31 DÉCEMBRE 1856 (1).

S. M. NAPOLÉON III, Empereur des Français, Protecteur.

S. A. LE PRINCE CHARLES-LUCIEN BONAPARTE.

S. A. R. LE PRINCE ROYAL de Suède et de Norvège, duc de Scanie.

MM. *ABBADIE (Antoine d'), correspondant de l'Académie des sciences, rue du Bac, 110.

**ABBADIE (Arnaud d'), rue de Grenelle, 112.

AGASSE, rue Jacob, 23.

ALBERDI, ministre de la Confédération argentine, rue Blanche, 35.

ALBERT-MONTÉMONT, rue Saint-Honoré, 357.

* ANCIZAR (Manuel), à Bogota.

ANDRIVEAU-GOUJON, rue du Bac, 21.

ANSART, professeur d'histoire et de géographie, rue Bonaparte, 45.

ARGOUT (le comte d'), gouv. de la Banque, sénateur.

ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, 21.

ASPINWALL, président des directeurs du chemin de fer de Panama.

AUPICK (le général), sénateur, rue du Cherche-Midi, 91.

(1) Les noms des Membres donateurs sont précédés d'un astérisque * et ceux des Membres honoraires de deux **.

MM. Auvray (le général), rue Chabannais, 2.

*Avezac (d'), chef au ministère de la marine, rue du Bac, 42.

Avril (baron d'), rédacteur au ministère des affaires étrangères, rue Marbeuf, 13.

Barbié du Bocage (Amédée), rue de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*.

Barrot (Adolphe), ministre plénipotentiaire de France en Belgique.

Bartholony (François), r. de Larochefoucault, 12.

Bauerkeller, rue de Vendôme, 12.

Bazin, rue Beautreillis, 6,

Beaujouan, libraire, rue Hautefeuille, 21.

Blosseville (Ernest de), à Amfreville (Eure).

Bonnardot (Léon), rue du Dauphin, 3.

Bonneau (Alexandre), rue Vanneau, 40.

*Brisbane (le lieutenant général baron Thomas), au château de Kelso, en Écosse.

De Brossard, rue de la Ferme-des-Mathurins, 29.

Bruant (Alfred), consul de France, à Dantzig.

Brun-Rollet, voyageur en Afrique.

Buisson, géographe du ministère des affaires étrangères, rue des Noyers, 56.

Cadet, professeur au lycée impérial de Moulins.

**Callier (le général), rue Castiglione, 7.

Chassant, graveur-géographe, rue du Vieux-Colombier, 13.

Chauveau, avocat, rue du Cherche-Midi, 21.

Cochelet (Adrien), conseiller d'État, rue de la Victoire, 40.

Cochelet (Charles), rue Blanche, 67.

MM. Cocheris, attaché à la Bibliothèque Mazarine, rue Saint-Jacques, 161.

Cortambert, rue de Saintonge, 64.

Costaz (Anthelme), rue de Choiseul, 5.

Dally, avenue Gabriel, 46 (Champs-Élysées).

Daussy, membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 57.

David (Étienne), rue du faubourg St-Honoré, 95.

Delamare, graveur-géographe, rue Saint-André-des-Arts, 45.

Delessert (Benjamin), rue Montmartre, 176.

Delessert (François), rue Montmartre, 176.

Demersay (Alfred), rue de l'Université, 32.

Démidoff (le prince), à Florence.

Derfelden de Hinderstein (le baron de), à Utrecht.

Desjardins (Ernest), profess. au lycée Bonaparte, rue de Grammont, 13 *bis*.

Des Monstiers-Mérinville (la comtesse de), au château du Fraisse (Haute-Vienne).

Devars, rue Neuve-des-Petits-Champs, 33.

Didelot (Octave), capitaine de vaisseau.

Didion (Charles), rue de la Madeleine, 26.

Dinomé (l'abbé), à Orléans.

Drouyn de Lhuys, rue d'Anjou-St-Honoré, 12.

*Dubuc, rue Lafayette, 13.

Duchanoy (Hip.), ancien inspecteur des finances, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 22.

Duchanoy (Charles), ingénieur des mines, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 22.

*Duflot de Mofras, rue de la Paix, 26.

Dumon (Sylvain), r. de la Ferme-des-Mathurins, 32.

Eichthal (Gustave d'), r. Neuve-des-Mathurins, 34.

MM. Escayrac de Lauture (le comte d'), rue Neuve-du-Luxembourg, 41.

Espeuilles (le marquis d'), sénateur, rue de Belle-Chasse, 24.

Farre (Amédée), consul de France, à Christiania.

Farre (Ferd.), employé au ministère des finances, à Passy.

Faidherbe (le colonel), gouverneur du Sénégal, à Saint-Louis.

Ferry (Hippolyte), rue de Beaune, 31.

Fleutelot, professeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62.

Flury (Hippolyte), consul de France, à Lisbonne.

Flury-Hérard, rue Saint-Honoré, 372.

Fourment (Baron de), sénateur, r. de l'Échiquier, 21.

*Frapolli (le colonel), à Lugano (Suisse).

Froberville (Eugène de), au château de Villouet (Loir-et-Cher).

Froidefonds des Farges (A. de), r. de Suresnes, 17.

Garnier, géographe, rue de Provence, 65.

*Gay (Claude), boulevart Bonne-Nouvelle, 25.

Giordano (le major), directeur du bureau topographique, à Naples.

Grosselin, rue Serpente, 25.

Grossolles-Flamarens (Comte de), sénateur, rue de Verneuil, 44.

Guérin, professeur d'histoire et de géographie, rue d'Enfer, 53.

Guigniaut, membre de l'Institut, rue Monsieur-le-Prince, 26.

Guillaumon, rue de Provence, 65.

Hecquard, consul de France à Scutari (Albanie).

MM. Herculais (le comte d'), à Lyon.
Huet, consul de France.
Hyde de Neuville (le baron), rue de Lille, 56.
Ibañez (le colonel), rue de Lille, 57.
Imbert des Mottellettes, rue du Port-Mahon, 14.
Isambert, conseiller à la Cour de cassation, rue Thérèse, 10.
Jacobs, graveur-géographe, rue de Condé, 1.
Johnston (A. K.), esq. à Edimbourg.
Jomard, membre de l'Institut, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14.
Jordan, rue Lamartine, 34.
Kerr (Mme Alexandre), r. du faub. St-Honoré, 118.
Khalil bey, en Égypte.
Labarte, rue Drouot, 2.
Lafond (Gabriel), place de la Bourse, 4.
La Guiche (le comte Philibert de), rue Matignon, 12.
La Hais d'Essonnes (de), quai Voltaire, 21.
La Place (le vice-amiral), à Brest.
Larabit, sénateur, rue de l'Université, 8.
La Roquette (de), rue Mazarine, 19.
Lavallée (Francis), rue de l'Oseille, 7.
Lebas (Philippe), membre de l'Institut, impasse des Feuillantines, 7.
Leclerc (Stéphane), rue du Vertbois, 17.
Lecocq, graveur géographe, r. Pavée-Saint-André-des-Arts, 5.
Lefebvre-Durufflé, sénateur, rue de Vaugirard, 46.
Lejean, rue Saint-Benoist, 24.
Lemaitre, rue de Lille, 86.
Lévi-Alvarès, rue de Lille, 17.

Lévi-Alvarès (Théod.), cité Trévise, 7.

Lourmand, rue Saint-Louis, 26, au Marais.

Mahmoud, élève astronome de l'école égyptienne, rue Notre-Dame-des-Champs, 29.

Malte-Brun (Victor-Adolphe), rue Jacob, 16.

Marzolla (le chevalier Benedetto), à Naples.

Mathieu (le contre-amiral), directeur du dépôt de la marine, rue Caumartin, 44.

Mauger, rue du Cherche-Midi, 44.

Mauroy, rue de Sèvres, 111.

Maury (Alfred), sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Seine, 1.

Meignen, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

Meissas, rue de Condé, 14.

Melvill de Carnbee (le baron), administrateur du Bureau géographique, à Batavia.

Mirman, professeur de géographie, rue de Courcelles, 38.

Montesquiou (le général comte de), rue de Varennes, 60.

Montigny (de), consul de France à Chang-Haï.

Morel-Fatio, conservateur du Musée de marine, au Louvre.

Morin (Ernest), rue de Boursault, 19.

Muteau, officier de marine.

Negri (le chevalier Cristoforo), chef de division au ministère des affaires étrangères, à Turin.

Noel des Vergers, rue Jacob, 54.

Nougarède de Fayet, rue de l'Université, 24.

Oliveira (Ant. d'), à Fayal (Iles Canaries).

**Orbigny (Alcide d'), rue Saint-Victor, 7.

Passama (J. de), capitaine de frégate, à Toulon.

MM. Pauthonnier (Selim Bey), lieutenant-colonel, rue d'Amsterdam, 71.

Pelet (le général baron), sénateur, rue de l'Université, 80.

Périgot, professeur au lycée impérial d'Alençon.

Philippon, rue des Maçons-Sorbonne, 14.

Pinondel de Labertoche, rue Lavoisier, 20.

Ployer, boulevard Poissonnière, 24.

Pongerville (de), membre de l'Institut, rue de Bellefonds, 20.

Poulain de Bossay, rue de Madame, 1.

Pouzadoux, chef d'institution, r. de Courcelles, 38.

Prugneaux, boulevart Montmartre, 5.

Quatrefages (de), membre de l'Institut, quai de Béthune, 36.

Renard (Ed.), négociant, boul. Bonne-Nouvelle, 10.

Revenaz (Amédée), rue du Sentier, 45.

Ribeiro (Guillaume), à Fayal (Iles Canaries).

Romain des Fossés (l'amiral), sénateur, rue de la Chaussée d'Antin, 21.

Rosti (Paul de), rue de Grammont, 22.

Saavedra Meneses (le lieutenant-colonel), rue de Lille, 57.

Salm-Dyk (le prince de), au château de Dyk-Neuss (Prusse).

Salzbacher (le docteur), à Vienne (Autriche).

Saussure (Henri de), rue de Bussy, 3.

*Saxe-Weimar (le duc Bernhardt de), à la Haye.

Schieble (Erhard), graveur-géographe, rue Bonaparte, 44.

Sédillot, professeur d'histoire, rue Monsieur-le-Prince, 4.

MM. Monseigneur Sibour, archevêque de Paris.

Silva (le chevalier Da), chargé d'affaires du Brésil, rue de Varennes, 88.

Simons, rue Saint-Honoré, 374.

Sparre (le comte Gustave de), au château de la Brunette (Vaucluse).

Stanhope (Spencer), à Londres.

Talabot (Paulin), rue de Rivoli, 30.

Tardieu (Amédée), rue de Berlin, 20.

Teisserenc (Edmond), rue de Grenelle, 80.

Ternaux-Compans, rue Neuve-des-Mathurins, 39.

Thayer (Édouard), sénateur, r. de Courcelles, 30.

Théroulde, négociant armateur, r. Caumartin, 67.

Thomson (James), rue de l'Université, 23.

Toureille (de), chancelier du consulat de France, à Caracas.

*Trémaux (Pierre), quai Voltaire, 17.

Vandermaelen, directeur de l'Établissement géographique, à Bruxelles.

Vaquez (Anatole), rue du Four-Saint-Germain, 25.

Vauvilliers, r. de la Ferme-des-Mathurins, 34 *bis*.

Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, à l'Institut.

Vivien de Saint-Martin, rue Martel, 11.

West (Gérard), rue Bergère, 29.

Yel de Castelnault, rue Godot-Mauroy, 20.

Zarco del Valle (le général), à Madrid.

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM. H. S. Tanner, à Philadelphie.
W. Woodbridge, à Boston.
Le colonel Edward Sabine, à Londres.
Le docteur Reinganum, à Berlin.
Le docteur Richardson, à Londres.
Le professeur Rafn, à Copenhague.
Ainsworth (William), à Londres.
Le colonel Long, à Louisville, Kentucky.
Le capitaine Maconochie, à Sydney.
Le conseiller de Macedo, à Lisbonne.
Le professeur Karl Ritter, à Berlin.
Le capitaine John Washington, à Londres.
P. de Angelis, à Buenos-Ayres.
Le docteur Kriegk, à Francfort.
Erman (Adolphe), à Berlin.
Le docteur Wappaüs, à Goettingue.
Luca (Ferdinand de), à Naples.
Le docteur Baruffi, à Turin.
Le colonel Fr. Coello, à Madrid.
Le professeur Munch, à Christiania.
Le général Albert de la Marmora, à Turin.
Scheffer (Ch.), à Constantinople.
Le professeur Paul Chaix, à Genève.

MM. J. S. Abert, colonel des ingénieurs topographes, aux États-Unis.

Le professeur Alex. Bache, surintendant du *Coast Survey*, aux États-Unis.

Lepsius (Richard), à Berlin.

De Martius, à Munich.

Kiepert (Henri), à Berlin.

Petermann (Augustus), à Gotha.

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

QUI ONT OBTENU

LA GRANDE MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ.

MM. Le capitaine sir John Franklin, à Londres.

Le capitaine Graah, à Copenhague.

Le capitaine sir John Ross, à Londres.

Le capitaine G. Back, à Londres.

Le capitaine James Clark Ross, à Londres.

Le capitaine Robert Mac-Clure, à Londres.

Le docteur Henri Barth, à Londres.

Paris. — Imp. de L. Martinet, rue Mignon, 2.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME XII DE LA 4e SÉRIE.

Nos 67 à 72.

(Juillet à Décembre, 1856.)

MÉMOIRES, ETC.

Pages.

Extrait d'une lettre de M. Brun-Rollet à M. Jomard, chez les Dirfs, Bahar, Ghazal. 5
L'Isthme de Suez (publications de M. Ferdinand de Lesseps). 14
La France, deux fragments de son histoire géographique (lus à la Commission centrale de la Société), par M. Vivien de Saint-Martin. 24
Mémoire relatif au travail lu à la Société d'émulation du Doubs, par M. A. Delacroix, intitulé : Découverte d'Alise, par M. Ernest Desjardins. 81
Extrait d'un mémoire sur l'emplacement d'Alesia, par M. Jomard. 94
La Gaule de l'Anonyme de Ravenne, par M. Lejean. 185
Voyage à la recherche des sources du Nil Blanc, sous le commandement de M. le comte d'Escayrac de Lauture, par M. Jomard. 267
Le lac N'yassa, distinct de celui d'Ukéréwé, par M. Malte-Brun. 294
Discours prononcé par M. Guigniaut, président de la Société, à l'assemblée générale du 19 décembre 1856. 326
Notice nécrologique sur M. Constant Prévost, membre de l'Académie des sciences, président de la commission centrale de la Société de géographie, par M. de La Roquette. 333
Fragment sur l'état présent du royaume de Siam, par M. Jomard. 357

ANALYSES, ET RAPPORTS, ETC.

Pages

Remarques sur la carte de l'exploration de l'Afrique australe, par Ch. J. Andersson, traduites de l'anglais par M. Morel-Fatio. 361

Rapport sur le globe terrestre de M. More, par M. Cortambert. 65

Géographie des colonies australiennes, accompagnée d'un aperçu des îles de l'Australie, par J. Ewans Sydney, 1854. . 67

Carte de l'Algérie, Tell, Kabylie et Sahara algérien, par M. Ch de la Roche. 69

Rapport sur l'ouvrage intitulé : Tabulæ vegetationis in Brasilia physiognomiam illustrantes, par M. Alfred Maury. . . 114

Littérature malaise. Des Panteun (traduit du *Pinang Gazette and Straits Chronicle*, avril 1856), par Morel Fatio. 134

Rapport sur l'ouvrage intitulé : Handbuch der Geographie und Statistik von Nord-Amerika nebst einer allegemeinen Uebersicht von Amerika, von Dr J.-E. Wappäus, par M. Alfred Maury 370

Carte de la Palestine, de J. Andriveau, par M. V. A. Malte-Brun. 383

Nouveau projet d'une communication entre le grand Océan et l'océan Atlantique, dans la Nouvelle-Grenade, par M. Cortambert. 388

Note lue à la séance générale de la Société de géographie, du 19 décembre, 1856, par M. de La Roquette. 392

NOUVELLES ET COMMUNICATIONS.

Lettre de M. le colonel de Neveu à M. Jomard. 71

Extrait d'une lettre de M. K. Ritter, à M. le président de la Société de géographie. 75

Annonce. 75

Extrait d'une lettre de M. E. Desjardins à M. Guigniaut, membre de l'Institut, président de la Société de Géographie. 155

Lettre de M. le docteur Livingston au président de la Société de géographie. 156

Extrait d'une lettre de M. S. Berthelot, consul de France à

pages

Sainte-Croix de Ténériffe, à M. Garnier, membre de la Commission centrale de la Société de géographie. 169
Composition de l'expédition dirigée par M. le comte d'Escayrac de Lauture. 172
Compte rendu de la dernière séance de la Société royale géographique de Londres. 173
Accroissement remarquable de la population du Creuzot. . . . 175
De la navigation de la Casamance. . . . . ibid
Peuple amphibie des bords de la Tchadda. 177
Note rectificative sur la souscription anglaise au monument du lieutenant Bellot. 178
Extrait d'une lettre du colonel de Neveu à M. Jomard. . . . 297
Extrait d'une lettre de M. d'Arnaud à M. Jomard. 302
Extrait d'une lettre de M. Kohl à M. Jomard. 304
Extrait d'une lettre de M. Ernest Desjardins à M. Jomard. . . . 307
Lettre de M. Ancizar à M. le président de la commission centrale de la Société de géographie. 310
Note sur la prochaine publication de la relation du voyage du docteur Kane aux régions arctiques, à la recherche de sir John Franklin; par M. de La Roquette. 312
Deux communications de M. Holmboe, à la Société des antiquaires du Nord, sur les origines orientales des peuples septentrionaux. Traduites du danois, par M. Alfred Maury . . 395
Nouvelles conquêtes de l'empire russe. 398
Extrait d'une lettre de M. de Montigny, communiquée à la Société de géographie. 399
Extrait d'une lettre de M. le comte d'Escayrac. 400

ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits des procès-verbaux des séances de la Commission centrale. 76, 179, 315, 401
Ouvrages offerts à la Société. 182, 323, 405
Erratum du cahier d'août et septembre. 328
Erratum du cahier d'octobre et novembre. 408
Table générale des matières du tome XII 409

PLANCHES.

Planche I. — Plan des environs d'Alaise en Franche-Comté, d'après celui qui accompagne le mémoire de M. Delacroix. — Plan des environs d'Alise Sainte-Reine en Auxois (Bourgogne), pour servir à l'intelligence des opérations du siége d'Alesia par J. César, réduit d'après le plan au 20,000e, publié dans le *Spectateur militaire*. — Plateau d'Alise Sainte-Reine en Auxois, d'après le dessin accompagnant le mémoire de M. Maillard de Chambure.

Planche II. — Esquisse d'une carte pour servir à l'intelligence d'un mémoire sur la position d'Alesia, par M. Jomard.

Carte de l'exploration de l'Afrique australe, par M. Ch. J. Andersson.

NATURAL HISTORY

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

CARTE
du Voyage d'Exploration fait en 1850
DANS
L'AFRIQUE AUSTRALE
PAR J. ANDERSSON
Redigée en partie d'après celle de ce Voyageur
OVAMPO
OVAMPANGARI
OVAMPANYAMA
OVAKUANYAMA
OVAKUANGARI
OVAKUANYARA
GROUDAMUP
OVAHERERO
DAMARAS
OVAMPANFIRI
DAMARAS
BUSHMANS
KALAHARI
KORANAS
PAYS DES BUSHMEN
LAC NGAMI
BAYAYE
BUSHMEN
Ambouchure de l'Orange
Fort Cornwallis
Fort Cornwallis
Ile Cornwallis
Ile Cornwallis
Ile